

SUPPLÉMENT

## ÉCONOMIE

Comment mieux gouverner les entreprises

## EMPLOI

### ITALIE

Démonstration de force des anti-Berlusconi p. 6 et notre éditorial p. 20



### ENQUÊTE

Rencontre avec Victor Bout, soupçonné d'avoir armé les talibans p. 16

### ANTHRAX

Un lien avec le 11 septembre ? p. 4



### SPORTS

Victoire du XV de France, le football, et tous les résultats p. 27 à 30

### DELANOË

Le maire de Paris, vitrine municipale de Lionel Jospin p. 15

### MÉDIAS

Leo Kirch en passe de perdre le pouvoir dans son groupe p. 23

### PORTRAIT

Bernard Werber et ses Fourmis p. 36

International.....	2	Emploi-Annonces.....	24
Union européenne.....	7	Marchés.....	25
France.....	8	Aujourd'hui.....	27
Société.....	12	Météorologie-Jeux.....	31
Régions.....	15	Carnet.....	32
Horizons.....	16	Abonnements.....	32
Entreprises.....	21	Culture.....	33
Communication.....	24	Radio-Télévision.....	37

### ENQUÊTE

## L'affaire des châteaux « japonais »



LA JUSTICE a fait volte-face en prononçant un non-lieu dans l'affaire du pillage des châteaux acquis en France par des Japonais. Lire page 12

# Les patrons cherchent un président libéral

LES PROGRAMMES des candidats à l'élection présidentielle manquent de réformes, affirme le Medef. Ernest-Antoine Seillière, président de cette organisation patronale, estime que les entrepreneurs français « ont avant tout besoin d'un gouvernement qui gouverne, qu'il soit de droite ou de gauche. Fini le temps des rapports, en avant les réformes ! ». Le Medef, souligne-t-il, n'a pas vocation « à faire de pronostics, ni à labelliser un candidat ». Mais l'étude des programmes fait cependant apparaître que les positions défendues par Alain Madelin (35 heures, baisse des charges, fiscalité, retraites, santé, assurance-maladie) sont celles qui se rapprochent le plus des thèses libérales du Medef. Jacques Chirac s'efforce, pour sa part, d'éloigner autant que possible ses propositions des revendications de l'organisation patronale, afin de ne pas s'aliéner l'électorat hostile au Medef.



► Seillière juge les programmes des candidats

► Il estime qu'ils ne proposent pas assez de réformes libérales

► Tensions entre Jospin, Hue et Mamère

► Les larmes d'Arlette Laguiller

Lire pages 8 à 10, points de vue page 18, chroniques page 36 et 3

## Autoroutes du Sud de la France : privatisation sans débat

DÉTENU aujourd'hui à 100 % par l'Etat, le groupe Autoroutes du Sud de la France sera introduit en Bourse le jeudi 28 mars. L'Etat restera majoritaire dans le capital mais 49 % seront détenus par le public : une opération qui devrait rapporter à Bercy plus de 1,5 milliard d'euros, dont une grande partie sera affectée au fonds de réserve des retraites.

Cette opération, qui est la plus grande ouverture du capital mise en œuvre par le gouvernement Jospin depuis celle de France Télécom, s'est faite sans provoquer de débat politique. La privatisation partielle d'une société d'autoroutes constitue pourtant une première en France. Elle soulève de nombreuses questions sur la pérennité du financement des infrastructures routières.

Lire page 21

## Yasser Arafat à Beyrouth, ultimes tractations

AVANT l'ouverture, mercredi 27 mars, du sommet arabe de Beyrouth, Israéliens et Palestiniens étaient toujours enfermés dans un dialogue de sourds sur les moyens d'arrêter la violence et de relancer la négociation.

A l'issue d'une nouvelle réunion sur d'ultimes propositions du médiateur américain, Anthony Zinni, le gouvernement d'Ariel Sharon devait décider, lundi, s'il autorise ou non le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, à se rendre au sommet de Beyrouth. Les dirigeants de l'Autorité estiment qu'ils ne pourront obtenir un cessez-le-feu de leur base



qu'avec la garantie d'une reprise rapide de négociations politiques sur la création d'un Etat palestinien. Ariel Sharon, qui sait que sa coalition explosera en cas de reprise du dialogue politique avec les Palestiniens, insiste, lui, sur l'obtention d'une cessation durable des hostilités.

Notre envoyé spécial à Gaza, Gilles Paris, rapporte le scepticisme des acteurs de l'Intifada sur ce que les Palestiniens peuvent attendre d'un sommet arabe.

A Washington, explique notre correspondant, Patrick Jarreau, on semble également sans illusions sur une possible relance des

conversations politiques israélo-palestiniennes. On souhaite qu'Ariel Sharon laisse Yasser Arafat se rendre à Beyrouth. Mais on se refuse à mettre tout le poids des Etats-Unis dans la balance en organisant, avant Beyrouth, une rencontre entre le vice-président, Richard Cheney, et Yasser Arafat.

Professeur à la Sorbonne nouvelle-Paris-III, Bourhane Ghaliloune décrit, en lever de rideau du sommet de cette semaine, le triste état de régimes arabes dictatoriaux, corrompus et depuis longtemps coupés de leurs populations.

Lire pages 2 et 3

## La télévision par satellite, nouvelle arme de Saddam Hussein

A MAINTES reprises, l'opposition irakienne et des organisations de défense des droits de l'homme ont dénoncé les sévices infligés par le régime de Bagdad aux familles de ses opposants en exil. Samedi 23 mars, le quotidien britannique *The Independent* a rapporté un témoignage qui montre que le régime a découvert un nouveau moyen, la télévision par satellite, pour réduire au silence ses détracteurs. Les familles sont ainsi forcées de dénoncer publiquement les activités de leur(s) fils, laissant entendre qu'elles risquent d'en payer le prix par la mort ou le viol.

Faiq Cheikh Ali, un chiite originaire de la ville sainte de Najaf, dans le sud de l'Irak, où il exerçait la profession d'avocat avant de fuir son pays en 1991, a ainsi raconté au journal qu'il avait été surpris, récemment, de voir sa mère, ses deux sœurs et son frère interviewés par la télévision irakienne, le dénoncer tour à tour et lui demander de cesser ses activités. « Ton père est mort à cause de tes activités. Tu

dois y réfléchir », a dit sa mère, tandis que son jeune frère Fouad affirmait : « Je ne veux pas saluer mon frère. Je ne le connais pas. »

A un moment de l'entretien de vingt-cinq minutes, la plus jeune sœur de Faiq, Amel, l'a supplié : « S'il te plaît, Faiq, tu dois te souvenir que tu as une sœur dans ce pays avant de faire quoi que ce soit. » Faiq Cheikh Ali craint que sa sœur ne soit victime de viol si lui-même continue de critiquer le président Saddam Hussein. En 1996, son père est décédé subitement après avoir été emprisonné puis libéré à quatre reprises. La famille soupçonne qu'il a été empoisonné.

L'acharnement contre les membres de la famille Cheikh Ali s'est accentué après que Faiq eut déclaré, en décembre 2001, lors d'un débat sur la télévision qatarie par satellite Al Jazira, que « le premier terroriste au monde est Saddam et non pas Ben Laden ». « J'ai dit qu'il était un boucher », a-t-il déclaré au quotidien britannique. Peu après, sa mère, ses deux

sœurs et son frère ont été arrêtés à Najaf et emmenés à Bagdad, où ils ont été détenus pendant cinq jours, avant d'être remis en liberté avec l'obligation de se présenter au quartier général de la sécurité à Bagdad une fois par semaine.

A la mi-janvier, un convoi de Mercedes noires et de Land Rover, qui transportaient des hommes en armes, dont certains cagoulés, s'est brusquement arrêté devant le domicile des Cheikh Ali à Najaf. Les hommes armés ont forcé tous les membres de la famille à se rassembler. Deux équipes de télévision les ont interrogés et, lorsque les réponses ne les satisfaisaient pas, elles les forçaient à recommencer. La scène a duré cinq heures. « C'est un message adressé à l'ensemble de l'opposition irakienne dans le monde », a déclaré Faiq Cheikh Ali à *l'Independent*. Ce message dit : « Tenez-vous tranquilles ou on tue vos familles. »

Mouna Naïm

### CINÉMA

## Nuit afro-américaine aux Oscars



GARY HERSHORN/REUTERS



MIKE BLAKE/REUTERS

HALLE BERRY, meilleure actrice, et Denzel Washington, meilleur acteur, ont réalisé un doublé historique lors de la cérémonie des Oscars, le 24 mars, qui a aussi couronné quatre fois *Un homme d'exception*, de Ron Howard. Amélie Poulain est repartie les mains vides. Lire page 34

### POINT DE VUE

## Une mondialisation plurielle par Edgar Morin

LA GLOBALISATION peut être considérée comme le stade ultime d'une planétarisation techno-économique. Elle peut être considérée en même temps comme l'émergence inégale et chaotique d'un embryon de société-monde. Une société dispose d'un territoire comportant un système de communications. La planète est un territoire doté d'une texture de communications (avions, phone, fax, Internet) comme jamais aucune société n'a pu en disposer dans le passé.

Une société inclut une économie ; l'économie est, de fait, mondiale, mais il lui manque les contraintes d'une société organisée (lois, droit, contrôle) et les ins-

titutions mondiales actuelles, FMI et autres, sont incapables d'effectuer les régulations nécessaires. Une société est inséparable d'une civilisation. Il existe une civilisation mondiale, issue de la civilisation occidentale, que développe le jeu interactif de la science, de la technique, de l'industrie, du capitalisme, et qui comporte un certain nombre de valeurs standards. Une société, tout en comportant en son sein de multiples cultures, suscite aussi une culture propre.

Lire la suite page 19

EDGAR MORIN est sociologue.

## Tahar Ben Jelloun

L'ISLAM EXPLIQUÉ AUX ENFANTS

Un petit livre simple, limpide, fort : dois-je insister sur l'importance de cette lecture, aujourd'hui ?

Bernard-Henri Lévy, *Le Point*

www.seuil.com

# INTERNATIONAL

## PROCHE-ORIENT

La quatrième réunion entre Palestiniens et Israéliens afin d'aboutir à un **CESSEZ-LE-FEU** s'est de nouveau soldée par un échec, dimanche soir 24 mars. Une nouvelle rencontre est prévue dans la journée de lundi.

Des divergences persistent entre les deux parties sur la mise en application du **PLAN TENET**, du nom du directeur de la CIA, l'agence de renseignement américaine. Les Palestiniens souhaitent que sa durée de

mise en œuvre soit de quinze jours et débouche sur des **DISCUSSIONS POLITIQUES** prévues dans le plan Mitchell. De leur côté, les Israéliens veulent une période d'un mois et souhaitent limiter les discussions à

des **CONSIDÉRATIONS SÉCURITAIRES**. La signature d'un cessez-le-feu conditionne le départ de Yasser Arafat au sommet de la Ligue arabe à Beyrouth. Les violences ont fait douze nouvelles victimes dimanche.

## Le voyage de Yasser Arafat à Beyrouth conditionné par un cessez-le-feu

Après l'échec de la quatrième réunion entre Palestiniens et Israéliens pour aboutir à un arrêt des violences, les discussions devaient reprendre lundi. Cependant, les possibilités pour le président de l'Autorité palestinienne de se rendre au sommet de la Ligue arabe apparaissent réduites

### JÉRUSALEM

de notre correspondant

L'émissaire américain Anthony Zinni a proposé, dimanche soir 24 mars, un compromis pour parvenir à un cessez-le-feu, au terme d'une nouvelle réunion infructueuse entre Israéliens et Palestiniens. Les deux parties devaient se prononcer peut-être dès lundi sur ce document remis par l'ancien général des marines après l'avoir examiné. En cas d'accord, le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, serait assuré d'assister au sommet de la Ligue arabe qui se réunira à partir du 26 mars à Beyrouth et au cours duquel sera examinée la proposition saoudienne pour un règlement des contentieux qui demeurent entre Israël et certains pays arabes en échange d'un retrait des territoires occupés et de la partie orientale de Jérusalem.

La succession de réunions témoi-

gne de la difficulté de parvenir à un accord après la flambée de violence qui a saisi la région, notamment à la suite des offensives lancées par l'armée israélienne à partir du 28 février dans les zones autonomes palestiniennes et qui sont à l'origine des pertes les plus lourdes enregistrées depuis le début de l'Intifada, en septembre 2000. Si les Israéliens ont consenti à abandonner, sous pression américaine, le préalable de sept jours de calme total imposé unilatéralement pendant près de dix mois, l'application du rapport écrit en juin 2001 par le directeur de la CIA, George Tenet, pour conforter un cessez-le-feu continuait, lundi matin 25 mars, de faire l'objet de deux lectures différentes.

Pour les négociateurs palestiniens, confrontés depuis plusieurs mois à la radicalisation extrême des activistes du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), du Jihad

islamique mais également du Fatah, le cessez-le-feu ne peut constituer qu'un premier pas avant une éventuelle reprise des discussions diplomatiques gelées depuis l'élection d'Ariel Sharon au poste de premier ministre, le 6 février 2001. Les Palestiniens plaident donc en faveur d'une application extrêmement rapide du rapport Tenet afin de parvenir au plus vite au contenu d'un autre rapport dressé en mai 2001 par une commission internationale présidée par l'ancien sénateur américain George Mitchell et qui évoque précisément la reprise de ces discussions politiques. Au contraire, la coalition gouvernementale que dirige M. Sharon ne résisterait sans doute pas à la reprise de ces discussions, compte tenu des divergences de vue qui s'exprimeraient alors entre les travaillistes et le Likoud. Le premier ministre s'efforce donc de limiter les discussions en cours aux

questions de sécurité et plaide pour une période plus longue dans l'application du rapport Tenet afin de retarder au maximum d'éventuelles négociations diplomatiques.

En l'état, le rapport du directeur de la CIA contraint les deux parties à des mesures difficiles. Côté palestinien, les « terroristes » présumés

doivent être arrêtés et les armes détenues illégalement confisquées : deux dispositions particulièrement impopulaires. Côté israélien, l'armée doit se retirer sur les positions qu'elle occupait à la veille de l'Intifada et donc lever le siège des principales agglomérations palestiniennes soumises au blocus depuis de

longs mois. Compte tenu de l'importance de l'enjeu, les Palestiniens ont fait cependant savoir dimanche que M. Arafat ne se rendrait pas à n'importe quel prix au sommet de la Ligue arabe. « Le président Arafat n'y assistera pas si cela doit avoir des conséquences négatives sur l'Intifada ou sur la résistance palestinienne », a ainsi estimé le négociateur Nabil Shaath, dimanche, avant d'estimer à « 10 % » les chances de voir le chef de l'Autorité palestinienne faire le voyage de Beyrouth.

Après avoir créé un certain trouble en évoquant la possibilité de se rendre également au sommet de Beyrouth, le premier ministre israélien a assuré dimanche, à l'issue de la réunion hebdomadaire de son cabinet, que M. Arafat n'ira nulle part tant que la violence perdurera sur le terrain.

Gilles Paris

### Les violences continuent

Alors que les pourparlers sur le cessez-le-feu se poursuivent, les violences continuent. Au moins douze personnes ont encore trouvé la mort dimanche. Deux Israéliens qui circulaient en véhicule ont été tués par balles en Cisjordanie. Un policier palestinien a été tué par l'armée israélienne et trois Palestiniens ont été abattus par des soldats israéliens près de la colonie israélienne de Netzer Hazani dans le sud de la bande de Gaza, surpris alors qu'ils étaient en train de poser un engin piégé près d'une position de l'armée.

En outre, quatre « terroristes », dont la nationalité n'a pas encore été précisée, ont été tués par des soldats israéliens près du lac de Tibériade, après avoir traversé la frontière en provenance de la Jordanie. L'armée israélienne était dimanche en état d'alerte dans le nord de la vallée du Jourdain. — (AFP.)

## La réunion de la Ligue arabe, « c'est de la comédie » pour la jeunesse du Fatah

### RAFAH

de notre envoyé spécial

Autour du bunker israélien de Tarmit, à l'extrême sud de la bande de Gaza, les maisons palestiniennes offrent un spectacle de désolation qui n'aurait pas déparé à Beyrouth au temps de la guerre civile. Façades détériorées par les obus, monceaux de gravats charriés par les bulldozers de l'armée israélienne, la guerre affirme là, jour après jour, son empreinte.

Depuis le début de l'Intifada, Rafah, qui jouxte l'Égypte, est le théâtre d'affrontements ininterrompus entre les activistes palestiniens et l'armée israélienne, qui garde la frontière et protège les colonies installées autour de l'agglomération. En ville, les innombrables graffitis tracés sur les murs célèbrent à l'occasion des attentats-suicides et témoignent de la montée en puissance des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, qui se réclament du Fatah de Yasser Arafat.

Le mouvement de jeunesse du Fatah, la Chebiba, est dirigé à Rafah par Abdel Raouf

Barbakh. Trente ans, un revolver glissé dans le harnais en cuir ouvragé qui pend sous son aisselle gauche, il reçoit dans les locaux du mouvement. Le jeune responsable n'a que du mépris pour le sommet arabe qui s'ouvrira le 26 mars à Beyrouth. « C'est de la comédie. Il n'y a rien à attendre. Nous avons eu d'ailleurs envie d'organiser les funérailles symboliques de tous les dirigeants arabes, ici, à Rafah, il y a quelques semaines, mais l'Autorité palestinienne s'y est opposée », raconte-t-il en riant. « Lorsque les Israéliens ont attaqué nos camps de réfugiés, ces dernières semaines, ce sont les Européens et même les Américains que l'on a entendus protester le plus, pas les Arabes », s'indigne-t-il.

### « ON DORT UN PEU MIEUX... »

Il éprouve bien des difficultés à imaginer qu'un accord de cessez-le-feu puisse être trouvé entre Israéliens et Palestiniens, même s'il reconnaît que l'arrivée de l'émissaire américain Anthony Zinni a déjà entraîné la fin des bombardements israéliens sur des cibles

palestiniennes. « On dort un peu mieux, c'est déjà cela », déclare-t-il, non sans ajouter que des affrontements sporadiques perdurent.

Abdel Raouf Barbakh sait que Rafah constitue l'un de ces « flash points » explicitement visés par le rapport rédigé en juin 2001 par le directeur de la CIA, George Tenet, et pour lesquels est prévue une procédure particulière. Stipulées dans le même document, la réouverture effective de la frontière avec l'Égypte et celle de l'aéroport voisin, dévasté par l'armée israélienne, contribueraient sans doute à améliorer la situation de cette agglomération exténuée, oubliée au bout d'un territoire exigu et ingrat, et trop souvent coupée de la métropole gazaouite par les checkpoints israéliens de Kfar Darom et de Netzarim. Pourtant, le jeune responsable de la Chebiba reste convaincu qu'un véritable cessez-le-feu sera impossible à atteindre tant qu'Ariel Sharon restera à la tête du gouvernement israélien.

Il est très fermement opposé par avance aux arrestations de suspects et aux saisies

d'armes auxquelles serait contrainte l'Autorité palestinienne conformément aux dispositions prévues par le directeur de la CIA. « Dès lors qu'il y aurait un cessez-le-feu sérieux, on peut s'attendre que toutes les factions palestiniennes le respectent, comme cela a été le cas en décembre. Dans ce cas, il n'y a plus besoin d'arrêter les gens. Pour ce qui est des armes, elles se trouvent dans les mains de patriotes, j'en ai une aussi, explique-t-il en effleurant son revolver, mais je n'en suis pas particulièrement heureux, c'est la situation qui veut cela. »

Surtout, il reste convaincu qu'un cessez-le-feu ne règlera rien : « Le rapport Tenet précise que les troupes israéliennes doivent revenir sur les positions qu'elles occupaient en septembre 2000, mais pensez-vous que nous avons lutté dans cette Intifada, que nous avons subi les incursions répétées des Israéliens uniquement pour nous satisfaire de les voir revenir à leur point de départ ? »

G. P.

Bourhane Ghalioune, professeur de civilisation arabe

## « Ce qui caractérise les sommets arabes, c'est l'absence d'une vision »

**Bourhane Ghalioune, vous êtes directeur du Centre des études arabes et de l'Orient contemporain à la Sorbonne nouvelle-Paris-3. Comment décririez-vous le monde arabe à la veille du sommet de Beyrouth ?**

Les dirigeants du monde arabe sont dans le désarroi, manquent d'orientation et surtout de vision. Ce qui caractérise ce sommet, comme les sommets précédents, c'est l'absence d'un agenda commun. L'initiative du prince héritier saoudien, Abdallah Ben Abdel Aziz, leur a donné un sujet autour duquel je pense qu'il y aura un

consensus. Cette initiative a sauvé le sommet. L'opinion publique arabe ne compte pas beaucoup sur ce genre de sommet dont l'expérience nous a appris que le seul but est de publier une déclaration qui répond plus ou moins aux attentes des populations, elles aussi dans le désarroi face à l'agression israélienne et aux problèmes sociaux, économiques, auxquels elles doivent faire face. Ce qui manque à ce genre de sommet, depuis la mort de [l'ancien président égyptien Gamal Abdel] Nasser, c'est un leadership visionnaire qui unifie les buts, stimule les énergies et donne une direction.

### A quoi est dû cet état de fait ?

A la crise que traversent la plupart de ces pays et qui les pousse à chercher des solutions immédiates aux problèmes qui surgissent chaque jour. Chacun des dirigeants essaie de tirer le maximum de bénéfices de ce rassemblement, ce qui, loin d'aider à dépasser les divisions interarabes, les consacre.

### Quelles sont les attentes des opinions publiques arabes ?

Elles n'attendent plus rien de leurs dirigeants. Il y a une rupture de plus en plus profonde entre les dirigeants et leurs sociétés ; en même temps, sous la pression des événements, les opinions publiques arabes souhaitent que leurs dirigeants se hissent au niveau de leurs responsabilités et entreprennent des actions : par exemple, aujourd'hui, une aide au peuple palestinien qui lui permette de riposter à l'agression israélienne, davantage de coopération au niveau économique pour faire évoluer les choses, une riposte à la campagne de dénigrement au niveau international dont elles s'estiment victimes. Elles attendent que leurs dirigeants remplissent leurs fonctions et dirigent des pays qui sont à la dérive. Les dirigeants arabes ont un grand problème de représentativité et même de légitimité.

### Comment expliquer qu'il n'y ait pas de véritable révolte contre eux ?

Depuis vingt ans dans le monde arabe s'est instaurée une crise majeure, qui ressemble à celle que les pays du bloc de l'Est ont connue avant la chute du mur de Berlin : un grand mouvement d'exode et d'émigration vers l'étranger des cadres et des travailleurs, des systèmes politiques dictatoriaux, la violence sous toutes les formes, la répression, la paupérisation, la montée du chômage.

Mais les opinions publiques ara-

bes ne sont pas structurées. Il n'y a pas de partis suffisamment développés et forts pour suggérer d'autres lignes de conduite politique que ce que les gouvernements proposent. Les opinions publiques exigent des solutions sans savoir lesquelles. Aussi longtemps qu'il en sera ainsi, on doit s'attendre à une perpétuation de la crise. Les dirigeants n'en sont pas conscients pour la bonne raison que la situation sert leurs intérêts et ceux de leur famille. Ce sont des régimes qui se sont appropriés les ressources de ces pays et qui n'ont pas intérêt à mettre en cause le système qu'ils ont créé pour assurer leur domination.

Les chercheurs qui travaillent sur le monde arabe semblent ne pas avoir eux non plus compris ce qui se passe. La plupart des recherches relèvent soit de la complaisance, soit au contraire d'un certain esprit de revanche et de la volonté de croire que le monde arabe est archaïque, qu'il rejette la modernité et veut un retour au passé, alors que la réalité est tout à fait différente.

### Quels sont les éléments constitutifs de la crise ?

Les systèmes sociaux n'arrivent plus à satisfaire les besoins de la population. Le système économique crée un nombre de plus en plus grand de chômeurs ; l'enseignement est déconnecté de la production et des besoins du travail, il n'offre pas aux jeunes les moyens de s'intégrer dans un quelconque système social ou international ; et le système politique est fondé sur une gestion militaire, bureaucratique et administrative de la population qui n'ouvre aucun droit à la participation, nie l'existence même de l'individu. L'Etat, tout en se modernisant sur le plan technique, n'accepte pas encore l'autonomie de la société et l'autonomie de l'individu.

### L'islamisme est-il l'une des expressions de la révolte contre les régimes ou est-ce un phénomène plus fondamental ?

C'est une sorte de révolte, qui se dissimule derrière des revendications à caractère politique et religieux, mais l'origine de ce phénomène, c'est la crise du système social, politique et idéologique depuis un demi-siècle. C'est l'impasse de la modernité qui provoque ce genre de réaction. Ce n'est pas un refus de la modernité, mais d'un certain type de modernité qui a abouti à une impasse.

En réalité, depuis un siècle et

## « Il y a une rupture de plus en plus profonde entre les dirigeants et leurs sociétés »

demi, le monde arabe s'est engagé dans la modernité : avant la colonisation, il y a eu, aussi bien en Égypte qu'en Turquie, une véritable politique de modernisation, qui a été cassée par le mouvement colonial. La lutte contre le colonialisme a, elle aussi, été inspirée par une volonté modernisatrice, le souci de rattraper le retard et non de revenir au passé. Le nationalisme a été lui aussi porteur de ce projet de modernisation ; à l'indépendance, les peuples n'ont pas choisi de rétablir le califat, ni de revenir à l'islam traditionnel, ou à la tradition ; au contraire, dans la plupart des cas, ils ont proclamé des républiques et adopté des constitutions et institutions modernes, généralisé l'enseignement, modernisé les

instruments juridiques. Le panarabisme avait pour objectif de donner à ces peuples le cadre juridique et économique capable de faire avancer l'économie, de décoller sur le plan industriel.

C'est parce que ce projet a été avorté que cette modernité a été mise en doute, comme cela s'était fait en Europe avant la deuxième guerre mondiale. La première moitié du XX<sup>e</sup> siècle a été occupée en Europe par le fascisme et par le communisme, non par rejet de la modernité, mais par réaction à l'impasse dans laquelle une forme de modernité a mis les sociétés. C'est sur cette base qu'on peut comprendre l'islamisme, ou un secteur de l'opinion publique qu'incarne l'islamisme. Ce n'est ni l'islam, ni la culture traditionnelle, ni l'absence de modernité, ni le désir d'authenticité ou de particularisme qui sont à l'origine de la crise qui engendre l'islamisme, parmi d'autres phénomènes. L'islamisme, cette nouvelle interprétation de la religion, répond à la réaction d'un certain secteur de l'opinion contre la crise. Si donc on admet que l'origine du problème est la quête d'une véritable modernité qui reconnaît l'individu, la liberté, l'égalité devant la loi, les droits de l'homme, la reconnaissance de l'autonomie de l'individu, les choses changent énormément. Et ce n'est pas en réprimant encore plus cette opinion publique et ces sociétés qu'on aboutit à la paix et qu'on peut faire face au danger de leur exclusion, mais au contraire en les aidant à intégrer encore plus la modernité, à y récupérer un peu leur place, en reconnaissant leurs revendications légitimes à vivre comme des êtres humains, libres et à part entière.

Propos recueillis par Mouna Naïm

# Cartier

CHERCHE CARTIER

Cartier souhaite acquérir bijoux, montres et autres objets de sa création, antérieurs à 1965.

Nos spécialistes vous recevront sur rendez-vous en toute confidentialité. Veuillez contacter :  
Thierry Bousquet - Tél : 01 49 26 35 08  
Bernhard Berger - Tél : 01 49 26 17 29  
Cartier - 11 rue de la Paix - 75002 Paris



Broche "Palmier" en platine, rubis et diamants. Cartier Paris, 1957.



Un groupe de Palestiniennes crient vengeance en brandissant un fusil d'assaut Kalachnikov lors des obsèques d'Ayman Hawaled, à Naplouse, samedi 23 mars. Ce militant âgé de vingt-deux ans avait été tué la veille par l'armée israélienne. Les violences se sont poursuivies au cours du week-end, faisant notamment douze morts dans la journée de dimanche.

## L'administration américaine est davantage préoccupée par l'Irak que par le conflit israélo-palestinien

WASHINGTON

de notre correspondant

Les dirigeants américains semblent sans illusions sur ce qui peut sortir du sommet arabe de Beyrouth, mercredi 27 et jeudi 28 mars. Si l'objet de cette réunion est bien de proposer à Israël la normalisation des relations avec tous ses voisins en échange de l'évacuation des territoires occupés en 1967, « je pense que ce sera un événement positif », s'est borné à déclarer Richard Cheney.

Toutefois, le vice-président, présent sur trois chaînes de télévision, dimanche 24 mars, pour expliquer la position de l'administration après son voyage dans la région, a exprimé fermement le souhait que le gouvernement israélien permette au président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, de se rendre à Beyrouth. Dans le cas contraire, a-t-il expliqué, l'absence de M. Arafat « sera le sujet de la réunion », alors que celle-ci doit en principe être consacrée à la proposition saoudienne, nouvelle version de la formule « la paix contre les territoires ».

Les Etats-Unis souhaitent donc que le dirigeant palestinien puisse participer au sommet de la Ligue arabe. M. Cheney ne s'est pas prononcé, en revanche, sur son ticket de retour. Refusant, a-t-il dit, de parler à la place du gouvernement israélien, le vice-président lui a en fait laissé la liberté d'exercer une pression supplémentaire sur M. Arafat, dont le retour à Ramallah sera fonction du discours qu'il aura prononcé à Beyrouth. En tout cas, M. Cheney a exclu de rencontrer le président de l'Autorité palestinienne avant le sommet de mercredi et jeudi, les conditions mises à cette rencontre n'étant pas réunies. Colin Powell, le secrétaire d'Etat, qui accompagnait George W. Bush au Salvador, a indiqué aux journalistes, dans l'avion présidentiel, que M. Arafat avait été prévenu dès le 22 mars du fait que l'entretien envisagé avec M. Cheney n'aurait pas lieu tout de suite.

Le vice-président et le secrétaire

d'Etat ont rappelé les conditions mises par les Etats-Unis à cette rencontre. M. Powell a insisté particulièrement sur la demande faite à M. Arafat de « parler plus fort et en arabe, à la radio et à la télévision, pas seulement quand un incident survient, mais de façon régulière, pour dire aux Palestiniens que ce genre de violence et de terrorisme [les attentats-suicides] détruit leur rêve d'un Etat palestinien et, en même temps, tue des citoyens israéliens innocents ». Il a noté « une légère réduction du niveau de violence au cours des derniers jours », mais ne sait pas si cela traduit « un effort supplémentaire » de la part du dirigeant palestinien. Reste qu'on est loin de la mise en œuvre du plan Tenet (du nom

choses avancement, et M. Cheney a souligné que la rencontre qui n'a pas lieu maintenant pourra se faire plus tard. Reste que l'affrontement entre Israéliens et Palestiniens a pris une tournure qui rend à peu près impossible quelque médiation que ce soit.

La position américaine semble davantage destinée à démontrer une volonté de prendre en compte les sentiments arabes qu'à peser réellement sur le comportement des protagonistes. La préoccupation principale reste celle de l'Irak, et l'inflexion de la politique suivie face au conflit israélo-palestinien est destinée à faciliter l'accord des alliés des Etats-Unis dans la région pour une offensive contre Saddam Hussein. M. Cheney, tout en soulignant le caractère confidentiel des entretiens qu'il a eus à ce sujet, a laissé entendre que les déclarations publiques des dirigeants arabes ne reflètent pas forcément les inquiétudes réelles que leur inspire le régime de Bagdad.

Le jugement de l'administration Bush sur M. Arafat a peu de chances d'être adouci par les informations dont a fait état, dimanche, le *New York Times*. Citant des sources israéliennes et américaines, le quotidien écrit qu'une alliance aurait été nouée entre les Palestiniens et les dirigeants iraniens à l'occasion de la visite de M. Arafat à Moscou en mai 2001. En marge de sa rencontre avec le président russe, Vladimir Poutine, deux de ses lieutenants se seraient entretenus secrètement avec des responsables iraniens. Ce serait sur la base de ces discussions qu'aurait été organisée une livraison d'armes iraniennes à l'Autorité palestinienne, celle dont était chargé le cargo *Karine A*, intercepté par les Israéliens début janvier en mer Rouge. Interrogés sur cet article, M. Cheney et Condoleezza Rice, conseillère pour la sécurité nationale, ont refusé de le confirmer comme de le démentir.

Patrick Jarreau

## En Amérique latine, George Bush a fait l'éloge du libre-échange

Au Mexique, au Pérou et au Salvador, le président américain a loué le commerce comme « meilleure façon de combattre la pauvreté »

**LIBRE COMMERCE**, drogue et terrorisme étaient au menu de la visite de trois jours que George W. Bush a effectuée en Amérique latine. Du Mexique au Salvador, dimanche 24 mars, en passant par le Pérou, il a rencontré le dirigeant des pays andins (à l'exception du Venezuela) et d'Amérique centrale. C'est dans le pays le plus pauvre de la région, le Salvador, qu'il a plaidé avec la plus grande ardeur en faveur du libre commerce, présenté comme « la meilleure façon de combattre la pauvreté ». Il a confirmé sa volonté d'accélérer la conclusion d'un traité de libre-échange entre son pays et les Etats centraméricains, dont la plupart des 35 millions d'habitants vivent dans la pauvreté, tout en reconnaissant qu'il n'avait pas obtenu du Congrès américain l'autorisation d'une négociation par la voie rapide (*Trade Promotion Authority*, TPA), étape indispensable à la conclusion d'un accord. « Nous y allons y travailler avec énergie pour y parvenir », a assuré George W. Bush.

Au Salvador, le président américain a réaffirmé que, pour Washington, les bonnes relations avec l'Amérique latine étaient « une priorité de

sa politique extérieure ». En réponse aux accusations des démocrates d'avoir cherché, par ce déplacement en Amérique latine, à capter le vote hispanique dans la perspective des prochaines élections au Congrès, le président américain a affirmé que « la meilleure politique des Etats-Unis est de prêter attention à ses amis, de promouvoir le commerce, car le commerce signifie la liberté ».

**RIEN DE CONCRET**

Cela étant, George Bush n'a pas fait d'annonces de nature à satisfaire les attentes des gouvernants de la région, comme des mesures visant à octroyer des bénéfices aux milliers d'immigrants clandestins aux Etats-Unis. George Bush s'est simplement engagé à ce que « ces gens soient traités avec respect ». Si le thème du libre-échange a été abordé dans la capitale péruvienne, Lima, ceux de la lutte contre le narcotrafic et le terrorisme ont été au centre des entretiens du dirigeant américain avec ses homologues des pays andins (Colombie, Equateur et Bolivie) qui se sont réunis avec lui à l'invitation du président péruvien, Alejandro Toledo. Ils n'ont, cependant, rien obtenu de concret si ce n'est

l'engagement de George Bush à œuvrer pour une reconduction et une amplification du Programme de préférences tarifaires andines (ATPA) que les Etats-Unis ont accordé en 1991 à la Bolivie, la Colombie, l'Equateur et le Pérou, pour compenser leurs efforts dans la lutte contre le trafic de drogue. Ce programme vient à expiration en décembre et George Bush s'est heurté, jusqu'à ce jour, à l'hostilité de son Congrès à le reconduire.

A Lima comme au Salvador, cette visite a provoqué des manifestations de refus du leadership américain dans la région. Lima, encore sous le choc de l'attentat de mercredi, à cent mètres de l'ambassade des Etats-Unis, qui a fait neuf morts et une trentaine de blessés, a fermement réprimé les manifestations et maintenu au cours de la première visite d'un président américain sur son sol un dispositif de sécurité exceptionnel. En revanche, au Salvador plusieurs milliers de personnes ont manifesté dans les rues de la capitale, San Salvador, contre la perspective d'un accord de libre commerce.

Alain Abellard

# Jean-Marie COLOMBANI

Jean-Marie Colombani

Tous Américains ?

le monde après  
le 11 septembre 2001

Fayard

## Plus de dix mille personnes ont manifesté à Paris pour une paix « juste » au Proche-Orient

À L'APPEL de plus de cinquante associations, organisations non gouvernementales, syndicats et partis politiques, dix à douze mille personnes ont participé, samedi 23 mars à Paris, à une manifestation de solidarité avec le peuple palestinien et pour une paix « juste » au Proche-Orient qui reconnaisse son droit à un Etat aux côtés d'Israël. C'était la manifestation la plus importante de la société civile depuis le début de l'Intifada.

Pendant plus de trois heures, de la place de la République à la place de la Nation, les participants – certains sous la bannière « Juifs, Arabes, notre sort est lié : paix juste au Proche-Orient », brandie par la Coordination pour une paix juste au Proche-Orient – ont défilé enchaînés. Michel Tubiana, président de la Ligue des droits de l'homme (LDH), Marcel Francis-Kahn, président du Collectif des citoyens d'origine juive et arabe, Rony Braumann, ancien président de Médecins sans frontières, ainsi que des célébrités des mondes du spectacle, scientifique, sportif et littéraire – Juliette Binoche, Léon Schwartzenberg, Djamel Bourras, Régine Desforges, Tahar Ben Jelloun, Catherine Frot... – côtoyaient des milliers d'anonymes répondant à l'appel d'associations diverses – la

LDH, la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, le MRAP, l'Association France-solidarité Palestine, le Parti communiste, la Ligue communiste révolutionnaire, la CGT, les Verts, les Femmes en noir, l'Association des travailleurs maghrébins, l'Union juive française pour la paix, ou encore... l'Association des ex-prisonniers politiques chiliens.

« GUERRE COLONIALE »

Sur les banderoles et pancartes, le premier ministre israélien, Ariel Sharon a été conspué, traité d'« assassin ». « Juifs et Arabes, tous contre Sharon », « Armée d'Israël hors des territoires palestiniens », « Bush-Sharon, terroristes », « les Conventions de Genève sont bafouées » en Palestine, « halte à la guerre coloniale », « démantèlement de toutes les colonies, à Gaza et en Cisjordanie », disaient les calicots. D'autres réclamaient une protection internationale pour les Palestiniens, leur droit à vivre en paix à l'intérieur d'un Etat, ou encore « la défense de la dignité humaine dans toute sa diversité culturelle ». La diversité des slogans reflétait celle des appartenances : « Par notre âme et notre sang, nous te servons, Palestine », « Pas de sécurité pour les Israéliens sans la liberté

pour les Palestiniens », « Nous sommes tous des Palestiniens », ou « Sharon t'es foutu, l'Intifada continue ». Un incident a eu lieu au début de la manifestation, lorsqu'un groupe d'une quarantaine de personnes a voulu défilé sous une pancarte traitant les juifs de « malheur du monde ». Ils ont été expulsés par les organisateurs.

Le Palestinien Jaber Wichah, présenté comme l'un des dirigeants de l'Intifada, a rendu hommage aux participants qui, par leur action, « apportent la confirmation que le peuple palestinien sortira vainqueur de l'épreuve qu'il endure ». Le cinéaste israélien Eyal Sivan a déploré qu'« il n'y ait pas en Israël autant de manifestants » qu'à Paris. Pour lui, « le gouvernement Sharon-Pérez est le plus sanglant depuis 1948 » (création de l'Etat d'Israël) et « n'a pas compris qu'aucune puissance coloniale ne peut empêcher un peuple d'accéder à l'indépendance ». Il a souhaité que l'assistance apporte son soutien « aux mouvements minoritaires en Israël qui luttent pour les droits du peuple palestinien, et, en particulier, aux centaines de soldats » objecteurs de conscience qui refusent d'aller servir dans les territoires palestiniens occupés.

M. Na.

# Six mois après

**FAYARD**  
www.editions-fayard.fr

# Le retour de l'ex-roi Zaher Chah en Afghanistan est repoussé

L'Italie, où le souverain déchu est réfugié depuis 1973, a demandé un nouveau report du départ de l'ancien monarque pour Kaboul, où son arrivée soulève des problèmes à la lisière de la politique et de la sécurité

## KABOUL

de notre envoyée spéciale

Officiellement, c'est pour « des raisons d'organisation » que l'Italie a demandé un nouveau report du retour de l'ancien roi Zaher Chah en Afghanistan. Initialement prévue le 21 mars (nouvel an afghan), avant d'être reportée au 23 puis au 26 mars, la date avancée pour l'arrivée de l'ancien souverain à Kaboul serait désormais fixée au 16 avril. Selon plusieurs sources, ce sont toutefois les Etats-Unis qui ont demandé aux Italiens de continuer d'assurer, au moins dans un premier temps, la sécurité du roi à Kaboul, alors que celle-ci devait relever en principe de l'administration intérimaire afghane. L'Italie, qui dispose d'un contingent au sein de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) à Kaboul, a demandé un report pour organiser cette protection de l'ancien souverain.

Exprimé par le président George Bush au président du conseil italien, Silvio Berlusconi, ce souhait semble aussi satisfaire l'ex-roi. Selon les mêmes sources, l'ancien monarque n'aurait pas souhaité que sa sécurité dépende des seules forces afghanes aujourd'hui présentes à Kaboul, c'est-à-dire celles issues de l'Alliance du Nord (la coalition des minorités tadjike, ouzbèke et hazara, opposée aux tali-

bans, majoritairement pachtounes). Ce report de dernière minute a toutefois surpris le président de l'administration intérimaire, Hamid Karzaï, qui devait s'envoler dimanche pour Rome afin de ramener Zaher Chah, 87 ans, dans le



« Zaher Chah est un homme qui peut contribuer grandement à la stabilité de l'Afghanistan »

HAMID KARZAÏ

pays qu'il avait quitté comme roi en 1973. Le monarque avait alors été renversé par son cousin Mohammed Daoud alors qu'il était en vacances en Italie, et il s'était réfugié dans ce pays. « Il n'y a pas de problème de sécurité [pour Zaher Shah]. L'environnement est tout à fait sûr », affirmait Hamid Karzaï, samedi lors d'une conférence de presse.

Pour l'ISAF, la sécurité générale ne pose pas davantage de problème : la force internationale a fait une évaluation de la sécurité de la résidence où doit s'installer l'ex-roi – une villa de six chambres appartenant à l'un de ses fils dans le quartier résidentiel de Wazir Akhbar Khan – et elle n'a demandé que des aménagements mineurs. Restaurée, remeublée, la villa, qui a abrité

les deux premiers ministres talibans (mollah Rabbani et mollah Mohammed Hassan) est prête et des chicanes ont été placées dans sa rue pour contrôler la circulation.

Dans le contexte de tension et de suspicion qui règne à Kaboul, le présent report a donné lieu à de nombreuses interprétations. Bien que le retour de l'ex-roi ait été présenté comme celui d'un citoyen ordinaire, Zaher Chah est, comme le soulignait Hamid Karzaï, samedi, « une figure nationale, un symbole d'unité, un homme qui peut contribuer grandement à la stabilité de l'Afghanistan ». Dans les accords de Bonn qui ont défini, début décembre 2001, les structures politiques afghanes pour les deux prochaines années, il revient à l'ancien roi d'ouvrir la Loya Jirga (grand conseil) d'urgence qui « constituera une autorité de transition et élira un chef de l'Etat pour cette administration ».

ce qui « constituera une autorité de transition et élira un chef de l'Etat pour cette administration ».

## ESPOIRS DÉMESURÉS

Compte tenu du grand déséquilibre de l'administration actuelle en faveur des responsables issus de l'Alliance du Nord, et en particulier des Panchiris héritiers de feu le commandant Ahmed Chah Massoud, il est toutefois clair que beaucoup d'Afghans (chez les Pachtoues notamment) voient dans la présence de Zaher Chah – un Pachtoue de la tribu des Durrani – un soutien à leur communauté qu'ils considéraient comme marginalisée depuis la chute des talibans. A contrario, les Panchiris cherchent à limiter la présence à Kaboul de l'entourage de l'ancien roi – celle de

son petit-fils Mustapha, considéré comme trop ambitieux est en particulier contestée – même s'ils ne peuvent pas s'opposer au souhait exprimé par l'immense majorité des Afghans de voir rentrer Zaher Chah.

« Ils veulent bien Mirwais [l'un des fils du roi] et Abdul Wali [genre et cousin de l'ancien monarque], mais ils refusent Mustapha », affirme, à Kaboul, une source proche des royalistes. Quelles qu'en soient les raisons, les reports successifs du retour de Zaher Chah jouent en défaveur du président pachtoune de l'administration intérimaire, Hamid Karzaï, dont la marge de manœuvre est déjà très étroite. Avec des espoirs démesurés, les Pachtoues attendent l'ex-roi comme un symbole de paix et d'unité. « J'avais l'habitude de sillonner le pays et de me mêler au peuple. C'était mon style et je continuerai avec ce style que j'ai suivi pendant quarante ans », a déclaré récemment Zaher Shah à l'agence américaine AP. « Il ne doit pas y avoir de barrières entre moi et mon peuple », a ajouté l'ancien souverain, qui n'a pas exclu un retour à la monarchie si le peuple le demandait. Appuyé par la communauté internationale, le retour de l'ex-roi pourrait ainsi réserver quelques surprises.

Françoise Chipaux

## Les tensions restent vives à Khost

Le chef de la sécurité de Khost (est de l'Afghanistan), Sur Gul, a échappé à une embuscade, dimanche 24 mars, près de l'aéroport où sont stationnés une centaine de soldats américains. L'un de ses gardes du corps a été tué et deux autres blessés dans l'attaque de son véhicule. Comme Sur Gul, ses agresseurs dépendent du chef local Bacha Khan Zadran, mais ils combattent avec les forces spéciales américaines. Après l'attaque, ils se sont réfugiés dans le complexe de l'aéroport, avant d'être finalement remis aux autorités locales. Selon M. Hazratuddin, chef des services de renseignement de Khost, Sur Gul avait tenté, samedi, de désarmer des combattants qui se promenaient avec leurs armes sur le marché de la ville. Ceux-ci auraient voulu se venger. Ce nouvel incident survient dans un climat de vives tensions, alors que les différents chefs de guerre, rétribués par les Etats-Unis pour lutter contre Al-Qaïda, s'affrontent quasi ouvertement dans Khost. – (Corresp.)

## Hubert Védrine à Kaboul : « construire » et consolider

### KABOUL

de notre envoyé spécial

Le ministre français des affaires étrangères s'est rendu quelques heures à Kaboul, dimanche 24 mars, pour s'entretenir avec les dirigeants afghans et visiter les lycées franco-afghans, rouverts la veille grâce à l'aide française, publique et privée. Les deux établissements – Istiqlal pour les garçons, Malalai pour les filles – qui sentaient encore le plâtre humide étaient vides en raison de la grande fête chiite de l'Achoura. Mais Hubert Védrine a été accueilli par des enseignants, qui avaient été contraints d'interrompre leurs activités sous les talibans. A l'entrée de l'auditorium du lycée Istiqlal, une banderole proclamait : « Le plaisir de la science est sans souillure. »

L'éducation est une priorité pour le président de l'administration intérimaire, Hamid Karzaï. Il ne l'a pas caché en recevant à déjeuner M. Védrine, insistant sur son importance et, en particulier, sur le désir d'étudier des filles. Mais, bien que substantielle et symbolique de l'intérêt que porte la France à ce pays meurtri, avec l'envoi de six enseignants et de plusieurs administrateurs, l'aide française dans ce domaine n'est pas la plus importante. L'assistance japo-

naise représente ainsi 60 % du montant accordé pour rattraper le retard scolaire des jeunes Afghans.

Cette brève visite a également permis au chef de la diplomatie française de s'entretenir avec le ministre des affaires étrangères, le docteur Abdullah, avec celui de l'intérieur, Younés Kanouni, ainsi qu'avec l'émissaire spécial des Nations unies pour l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi. Il a écouté les demandes d'aide de ses interlocuteurs, auxquels il a promis que la France ferait de son mieux, mais il a aussi souligné que son aide avait ses limites. Celle-ci représente 61 des 550 millions d'euros promis par l'UE en deux ans et se concentre dans l'agriculture, l'éducation, la santé et la sauvegarde du patrimoine.

### FORCE DE POLICE

Les questions de sécurité jouent toutefois un rôle crucial. La France, dont 513 militaires participent à l'ISAF – la mission de paix de l'ONU – et dont les avions assistent les opérations de l'armée américaine, est prête à former deux bataillons d'infanterie légère de la nouvelle armée nationale. Elle juge inévitable la prolongation dans la durée – pour trois mois dans un premier temps – de la mission de

l'ISAF. Mais M. Védrine est clair sur le fait que son extension géographique en dehors de Kaboul est irréalisable. Pour lui, la stabilisation du pays passe avant tout par la mise sur pied d'une force de police et de défense consolidant l'emprise du régime de Kaboul. Pour le moment, celle-ci ne dépasse guère la région de la capitale, face à des seigneurs de la guerre locaux jaloux de leur autonomie ; et sans doute aussi des profits générés par le trafic de la drogue.

Quelle que soit la « vraie passion pour l'Afghanistan » qui anime les Français et les efforts accomplis dans une situation « fantastiquement difficile », non pas pour « reconstruire » mais tout simplement pour « construire » le pays à partir du chaos actuel, comme l'a expliqué Hubert Védrine, les limites matérielles et politiques à une implication plus en profondeur de la communauté internationale persistent. Les Etats-Unis, avec l'assistance sur le terrain de soldats britanniques et afghans, mènent la lutte « fondamentale » pour s'assurer que les derniers partisans de l'organisation d'Oussama Ben Laden et des talibans seront mis hors d'état de nuire.

Patrice de Beer

## La thèse d'un lien entre l'anthrax et les terroristes du 11 septembre resurgit

### NEW YORK

de notre correspondant

En arrivant, en juin 2001, au service des urgences de l'hôpital Holy Cross de Fort Lauderdale, en Floride, les deux hommes se sont présentés comme des pilotes. L'un d'entre eux présentait une blessure noire à la jambe après, selon ses dires, s'être cogné à une valise deux mois auparavant. Le docteur Christos Tsonas trouvait la plaie curieuse. Il l'a nettoyée, a prescrit des antibiotiques et oublié l'histoire.

Après le 11 septembre, le FBI a retrouvé l'ordonnance dans les affaires d'Ahmed Al-Haznawi, l'un des pirates de l'air du vol 93 qui s'est écrasé en Pennsylvanie après une révolte des passagers. M. Tsonas a identifié les deux hommes : le blessé était bien Ahmed Al-Haznawi et l'autre sans doute Ziad Samir Al-Jarrah, lui aussi considéré comme l'un des terroristes du vol. Il a aussi révisé son diagnostic. « La lésion ressemblait beaucoup à un anthrax cutané », a-t-il affirmé aux enquêteurs en octobre. Une maladie dont les symptômes étaient presque oubliés avant les envois de lettres contaminées en septembre 2001.

Pourtant, les recherches menées par le FBI n'ont pas permis d'établir

de lien entre les pirates de l'air et l'anthrax, ou maladie du charbon, qui a tué cinq personnes aux Etats-Unis en octobre et en novembre 2001. « Des tests exhaustifs n'ont pas montré la présence d'anthrax là où se trouvaient les terroristes », a encore affirmé, samedi 23 mars, le FBI. La piste « la plus probable » aujourd'hui suivie par la police fédérale est celle d'un scientifique américain ayant accès aux recherches sur les armes bactériologiques.

Une étude réalisée par le Centre universitaire John Hopkins pour les stratégies civiles de défense biologique, et révélée par le *New York Times*, relance les interrogations. Selon le document, le diagnostic d'anthrax cutané pour Ahmed Al-Haznawi « est l'interprétation la plus probable et la plus cohérente des données disponibles. Une telle conclusion augmente la possibilité que les pirates de l'air se soient trouvés en contact avec de l'anthrax et soient les auteurs des attaques par voie postale ». Cette thèse s'appuie aussi sur le fait que plusieurs pirates de l'air, y compris Ahmed Al-Haznawi, vivaient en Floride, à peu de distance des locaux d'American Media, à Boca Raton, où se sont déclarés les premiers cas de malades de l'anthrax. Un pharmacien de Delray Beach, toujours en Floride, se souvient d'avoir été consulté par Mohammed Atta, considéré comme l'organisateur des attaques du 11 septembre. Il souffrait d'irritations aux mains.

Enfin, les troupes américaines en Afghanistan ont trouvé, il y a peu de temps, près de Kandahar, un laboratoire qui aurait pu servir à Al-Qaïda pour produire des armes chimiques ou biologiques. « Il y a des preuves de tentatives d'Oussama Ben Laden pour mettre la main sur des armes de destruction massive, anthrax et autres », a déclaré, dimanche, le général Franks, sur NBC. « Mais nous n'avons rien trouvé qui prouve qu'il y soit parvenu », a-t-il ajouté.

Eric Leser

Stephen Smith



**Michel Ange**  
97, rue Michel Ange - Paris 16  
Tél. : 01 40 71 12 12  
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

...tellement extraordinaire qu'on pense que vous l'êtes aussi.



**Nouvelle Polo. La surdouée de Volkswagen**

Nouvelle Polo 1.2 65 ch avec Abregio  
**200 €/mois**  
1 311,91 € / mois

Michel Ange, nous avons tout de suite songé à vous quand la nouvelle Polo est apparue. Tellement exceptionnelle qu'ici aussi, on ne peut s'empêcher de penser que vous l'êtes aussi. C'est dire notre impatience de vous rencontrer... pour vous la faire découvrir.

3615 Volkswagen (0,02 € l'accès, 0,20 € la minute) - 0 825 02 25 25 (0,15 € la minute).  
Consommations de la Polo 1.2 65 ch CE 99/100 (l/100 km) poids à vide minimal - maximal : cycle urbain / extra-urbain / mixte : 7,6 - 7,7 / 5,1 - nc / 5,9 - 6,0 / CO<sub>2</sub> (g/km) : 142 - 144.

Pour la 1<sup>ère</sup> fois  
**2 mba américaines**  
dispensées en France  
accréditées AACSB

>MBA in International Business avec FIU (Florida International University)  
>MBA in Technology and E-Management avec NJIT (New Jersey Institute of Technology)  
>accès Bac +4/5 (jeunes diplômés ou salariés)

Renseignements : 0 825 021 099

**NJT** **FIU**

Groupes ESC Saint-Etienne  
21-23, cours Fauriol - BP 18  
42008 Saint-Etienne cedex 2 - France  
Tél. 33 (0)4 77 49 24 50 - Fax 33 (0)4 77 49 24 51  
njit@cc.njit.edu - www.njit.edu

\*Pour la Polo 1.2 65 ch 3 portes essence au prix catalogue de 11 490 euros (tarif au 01/11/2001) - Versement comptant de 2 351,40 euros. Financement Abregio. Crédit de 9 138,60 euros au T.E.G. de 10,75 % (soit 0,8958 % par mois). Durée 37 mois. 36 mensualités de 200 euros comprenant une garantie capital auto, puis 1 mensualité de 4 925,24 euros qui peut être couverte par la reprise du véhicule suivant engagement sous conditions du concessionnaire vendeur. Coût total du crédit avec assurance garantie capital Auto 2 986,64 euros. Offre réservée aux particuliers jusqu'au 30 avril 2002, sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN FINANCE SA, 11 avenue de Boursonne 02600 Villers-Cotterêts - RC SOISSONS B 642 032 148.

## Forts de leur impressionnant succès de mobilisation, les syndicats italiens reprennent le dialogue social

Le recours contre des licenciements abusifs est au centre d'une table ronde, mardi 26 mars, avec le patronat et le gouvernement, qui réaffirment leur volonté de réformes libérales

### ROME

de notre correspondante

Le ministre du travail, Roberto Maroni, a convoqué, mardi 26 mars, une table ronde avec les partenaires sociaux « pour reprendre le dialogue » sur ses projets de réforme, dont l'abrogation de l'article 18 du statut des travailleurs, qui supprimerait la garantie de réintégration en cas de licenciement abusif afin de favoriser la flexibilité du marché du travail. Cet article 18, qui alimente une confrontation depuis six mois, est devenu le symbole de la défense des droits des salariés. C'est en son nom – « On n'y touche pas ! » –, que la CGIL (gauche), la première confédération, avait appelé, samedi 23 mars, à une manifestation nationale dans la capitale. Le succès de la mobilisation, renforcée par la dénonciation du « terrorisme qui vient à nouveau de frapper la démocratie », a été salué comme « un record absolu depuis la fin de la seconde guerre » par la presse dominicale, à gauche comme à droite.

### DÉFENDRE L'ARTICLE 18

La préfecture de Rome a indiqué une participation de 700 000 personnes, alors que le *New York Times* l'évalue à 2 millions et que les organisateurs annoncent 3 millions. Pour le leader de la CGIL, Sergio Cofferati, longuement ovationné, « on ne vit un jour pareil qu'une fois dans sa vie ». Il a tendu la main aux intellectuels, artistes et membres de la société civile qui animent ce qu'on appelle depuis le début de l'année « la nouvelle contestation », très représentée dans les six cortèges de samedi. Il a également accueilli les jeunes rebelles du mouvement « no global », venus à plus de 150 000 « prêter soutien aux travailleurs, pères et fils, mêmes droits et même combat ».

C'est avec cette opposition déterminée que la table ronde va s'ouvrir. Forte de son immense audience, la CGIL a déjà fait savoir qu'elle viendra à la réunion en exigeant le retrait de l'abrogation de l'article 18, avant de discuter des autres problèmes sociaux. « Il n'y a aucun rapport entre la possibilité pour une entreprise de licencier sans raison et la possibilité pour cette même société d'embaucher », a lancé Sergio Cofferati du haut de la tribune, samedi.



MARINA GIOVANNI/AFIP

Des syndicalistes de la CGIL, la centrale ayant appelé à la manifestation nationale à Rome, samedi 23 mars, agitent leurs drapeaux devant le Colisée. Selon les estimations, entre 700 000 et 3 millions de personnes ont défilé dans les rues de la capitale italienne.

La CISL (chrétienne démocrate), autre organisation d'importance, réaffirme aussi son hostilité à la réforme. « Il n'y a aucune marge de dialogue sur ce thème », affirme son dirigeant, Savino Pezzotta, tout en dénonçant dans la manifestation CGIL de samedi un côté « partisan ». « Ce n'est pas le devoir d'un syndicat de changer les gouvernements, c'est le rôle des électeurs et des partis. » L'UIL (centriste laïque) affiche, elle aussi, sa détermination à défendre l'article 18. En dépit de leurs divergences, ces trois organisations envisagent une grève générale unitaire au cours du mois d'avril. Face à elles, autour de la table de négociations, la Confindustria – l'équivalent ita-

lien du Medef – est décidée à faire aboutir ce projet de réforme qu'elle a inspiré au gouvernement. Ce dernier a fait connaître, dès samedi soir, son refus de revenir sur sa volonté de moderniser le pays par la voix du ministre de l'économie et des finances, Giulio Tremonti. « C'est mieux d'être chômeur ou d'avoir un poste de travail ? C'est la gauche extrême et conservatrice qui a gagné samedi. »

### NOUVEAU « TICKET » POLITIQUE

Le ministre Tremonti a le soutien explicite de Silvio Berlusconi et de ses ministres de Forza Italia, ainsi que de ses collègues d'Alliance nationale (post-fasciste) et de la Ligue du Nord. Manquent à l'unani-

mité de la coalition de droite au pouvoir certaines voix centristes issus de l'ex-Démocratie chrétienne et de l'ancien Parti socialiste, selon qui « il serait dangereux de faire comme si c'est à prendre ou à laisser ».

Le succès de la CGIL, samedi 23 mars, bouleverse également les rangs de l'opposition de gauche. Au combat de Sergio Cofferati se sont ralliés le Parti de la refondation communiste (extrême gauche) et l'Italie des valeurs (centriste), la formation de l'ancien procureur Antonio Di Pietro, les deux partis qui avaient fait défaut à L'Olivier lors des législatives de mai 2001 qui virent triompher Silvio Berlusconi. A Parme, ce week-end, le nouveau parti de la Marguerite (opposition centriste), fondé par Francesco Rutelli, tenait son congrès constitutif. Une de ses personnalités, Massimo Cacciari, ancien maire de Venise, y a évoqué le nouveau « ticket » qui fait rêver plus d'un opposant italien : une équipe formée de Romano Prodi, ancien président du conseil et actuel président de la Commission européenne, et de Sergio Cofferati, qui fait de plus en plus figure de joker pour prendre les rênes de la reconquête du pouvoir. Mais ce n'est pas pour demain, et les intéressés eux-mêmes s'en défendent.

Danielle Rouard

### Les enquêteurs suivent la trace du courriel

Sous l'autorité du procureur de Bologne, Luigi Persico, chargé du dossier de l'assassinat du professeur Marco Biagi, mardi 19 mars, les enquêteurs ont retrouvé la trace du courriel qui, deux jours plus tard, a revendiqué cette action au nom des Brigades rouges. Il aurait été envoyé à près de 500 adresses d'un café Internet de la province de Rome, sur un ordinateur qui a pu être identifié et grâce à une carte téléphonique achetée dans la capitale.

Cette « trace » électronique remonterait au bureau du professeur Biagi, dont les ordinateurs saisis (ainsi que celui de son domicile) pourraient, eux aussi, avoir gardé la trace des messages antérieurs de menaces et de leurs expéditeurs. Le procureur Persico a réaffirmé, devant des doutes qui s'étaient exprimés, que l'arme utilisée contre Marco Biagi est bien la même que celle qui tua, en mai 1999, Massimo D'Antona, conseiller du ministre du travail d'alors. Sept personnes auraient participé à l'attentat rue Valdonica, où habite la famille Biagi. Un fourgon ayant pu servir de base logistique. Un des fils de la victime, rentré au domicile familial juste avant le meurtre, se souvient avoir croisé deux personnes sur un scooter.

## Espagne : les socialistes basques changent d'alliance

Le PSE fait le pari d'un rapprochement avec les nationalistes modérés

LE PARTI SOCIALISTE du pays basque espagnol (PSE) a fait le pari des nationalistes modérés contre la poursuite d'une alliance avec le Parti populaire (PP). Avec l'élection de samedi à Saint-Sebastien du nouveau secrétaire général Patxi Lopez, le PSE espère pouvoir changer la donne politique en se rapprochant du Parti nationaliste basque (PNV, modéré) dans une région traumatisée par la menace terroriste des séparatistes de l'ETA. « Notre but, notre mission, notre devoir est de changer cet état de fait et de marquer un tournant dans la politique basque en promouvant une rébellion civique et pacifique pour conquérir les rues », a déclaré M. Lopez aux délégués socialistes.

Les membres du congrès socialiste ont donné une large majorité (57 % des voix) à Patxi Lopez indi-

quant leur volonté d'en finir avec la crise interne qui frappe le parti depuis la cuisante défaite du 13 mai 2001 aux élections régionales. Cette défaite avait entraîné la démission, au mois de décembre, du secrétaire général Nicolas Redondo Terreros, partisan d'une ligne dure à l'encontre des nationalistes. Ce dernier a été l'artisan d'un pacte électoral insolite avec le Parti populaire (PP). Par cette alliance, les socialistes et la droite espéraient être en mesure de chasser du pouvoir le PNV accusé de complaisance à l'égard du séparatisme radical et de l'ETA. Le raz-de-marée escompté dans l'opinion basque n'est pas venu. Le PNV avait même obtenu son meilleur score depuis vingt ans, totalisant 33 sièges sur les 75 que contient le Parlement régional de Vitoria.

Depuis, le PNV, allié avec la représentation basque de la coalition communiste Izquierda Unida, ne dispose que d'une majorité relative au parlement régional. Tirailé entre son aile dure partisane de l'autodétermination du Pays basque, pleinement reconnue par Madrid, et son aile modérée favorable au maintien du statut d'autonomie actuel, il a pratiquement rompu tout dialogue avec le PS et le PP. Résultat : enfermées dans un discours intransigeant, les trois principales formations ont été incapables de mettre en place un front commun face à la violence meurtrière de l'ETA.

### « ISOLER BATASUNA »

L'organisation séparatiste basque s'en prend tout particulièrement, ces derniers mois, aux élus socialistes. Deux jours avant l'ouverture du congrès, Juan Priede, 69 ans, conseiller municipal socialiste de Orrio, a été abattu par balles. Cet assassinat avait été précédé de deux attentats à la bombe : l'un contre une conseillère municipale de Portugalete, Esther Cabezudo, légèrement blessée le 28 février, l'autre contre

un dirigeant des jeunes socialistes, Eduardo Medina, 26 ans, blessé le 19 février et amputé d'une jambe.

« Nous n'avons rien à attendre du nationalisme ni de la droite espagnole », a lancé le nouveau secrétaire général des socialistes devant les délégués, répondant à ses détracteurs qui le soupçonnaient d'avoir l'intention de s'allier avec le PNV pour lui assurer la stabilité au parlement régional. Même s'il n'a pas écarté un futur dialogue avec les nationalistes, il a estimé que ces derniers avaient auparavant « beaucoup à faire ». « Le seul pacte possible » avec le PNV serait celui destiné à « isoler Batasuna », la vitrine politique de l'ETA vis-à-vis de laquelle les nationalistes sont accusés d'une trop grande tolérance. Le message se veut ouvert : « Je soutiendrai toutes les initiatives destinées à rechercher une solution à l'impasse politique du Pays basque ». Dimanche, le quotidien espagnol *El País* titrait son éditorial à propos de l'élection de Patxi Lopez par « Nouvel espoir ».

N. Bo. avec AFP et Reuters

## Des unités de gendarmerie quittent la Kabylie

ALGER. Des unités de la gendarmerie ont commencé à quitter les principales provinces de la Kabylie, dont Tizi-Ouzou, a confirmé un responsable dimanche 24 mars. Qualifié officiellement de « redéploiement », ce retrait vise à apaiser la tension régnant dans la région, où des militants berbères ont menacé de perturber les élections législatives du 30 mai, si le gouvernement ne répondait pas à leurs revendications. L'année dernière, une soixantaine de personnes avaient été tuées et 2 000 autres blessées lors d'émeutes en Kabylie. Les manifestants protestaient notamment contre les brutalités des unités de la gendarmerie, qu'ils souhaitaient voir remplacées par la police. Dimanche 24 mars, un adolescent de 15 ans a été tué près de Béjaïa, en Petite Kabylie, au cours d'affrontements entre manifestants et police anti-émeutes. Des manifestants s'étaient introduits dans les locaux de la gendarmerie, dont les gendarmes s'étaient retirés ; la police est intervenue, faisant usage de grenades lacrymogènes et les affrontements ont commencé. – (AFP.)

## Des victimes des Khmers rouges réclament un procès à l'étranger

PARIS. De nombreuses personnalités cambodgiennes et françaises ont participé, samedi 23 mars à Paris, au colloque organisé par le Comité des victimes des Khmers rouges (CVKR), créé pour lutter contre l'impunité des anciens responsables du génocide. Celui-ci réclame l'organisation d'un procès hors du Cambodge. Le président du Comité, Hoc Phéng Chhay, a pris acte de la décision prise par l'ONU, le 8 mars, de se retirer des négociations sur la création d'un tribunal mixte (international et cambodgien) pour juger à Phnom Penh les survivants du régime khmer rouge. Cette décision, « aurait dû être la seule ligne de conduite de tous ceux qui désirent une vraie justice et non une mascarade de justice », estime M. Chhay, en expliquant qu'aucune des garanties d'impartialité et de sécurité pour les témoins ne peut être assurée au Cambodge. Le Comité soutient les démarches de victimes des Khmers rouges qui tentent d'engager des poursuites en France et en Belgique. Sont intervenus notamment, lors du colloque, Denis Robilliard pour Amnesty International, le Rwandais François-Xavier Nsanzuwa pour la Fédération internationale des droits de l'homme, François Cantier pour Avocats sans frontières, Sylvie Pantz ancienne responsable des enquêtes au Tribunal international de La Haye. – (Corresp.)

## Perquisition dans les bureaux de Dassault à Séoul

SÉOUL. La sécurité militaire sud-coréenne a perquisitionné, samedi 23 mars, dans ses bureaux et aux domiciles privés du représentant local du groupe français Dassault, Alfred communications. Elle a emporté tout un équipement – dossiers, CD-ROMs et ordinateurs – qu'elle soupçonne contenir des informations secrètes sur le marché de 40 avions de combat que Séoul devrait passer pour 4 milliards de dollars. En compétition avec Boeing, le consortium Eurofighter et le russe Sukhoï, le constructeur français est accusé d'avoir versé des commissions à un colonel sud-coréen incarcéré depuis (*Le Monde* du 14 mars). Ce dont se défend Yves Robins, vice-président de Dassault chargé des relations internationales, qui a réclamé la restitution immédiate des matériels. C'est le 29 mars que Séoul doit annoncer le résultat des comparaisons entre les offres. – (Corresp.)

### DÉPÊCHES

■ **CORÉES : Séoul a annoncé, lundi 25 mars, l'envoi d'un émissaire à Pyongyang**, début avril, pour une reprise des discussions entre les deux pays. Les pourparlers étaient bloqués depuis l'échec d'une réunion de niveau ministériel entre les deux Corées, en novembre, et sur fond d'accusations portées par Washington contre le régime nord-coréen. La présidence sud-coréenne dépêchera Lim Dong-won, conseiller spécial du président Kim Dae-jung pour la sécurité et les liens nord-sud, afin de discuter de la réunion des familles divisées et des moyens de réduire les tensions dans la péninsule. Ancien ministre de l'Unification, M. Lim avait joué un rôle clé dans le sommet de juin 2000 entre les présidents coréens. – (AFP, Reuters.)

■ **ÉTATS-UNIS : le ministre de la justice, John Ashcroft, a déclaré**, dimanche 24 mars, qu'il n'avait pas encore décidé si la peine de mort allait être requise contre le Français Zacarias Moussaoui, dans le cas où il serait reconnu coupable de conspiration en vue de tuer des milliers de personnes, dans les attentats du 11 septembre. L'affaire est toujours en cours d'évaluation par le département de la justice et la décision devrait être annoncée au plus tard vendredi, a précisé M. Ashcroft. – (AP, Reuters.)

■ **COLOMBIE : un mois après son enlèvement par la guérilla, Ingrid Betancourt a perdu son père**, âgé de 83 ans et décédé samedi 23 mars de mort naturelle. Sa famille a appelé les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) à la libérer pour permettre à la candidate indépendante à la présidentielle en Colombie d'assister à ses obsèques mardi à Bogota. – (AFP.)

■ **VATICAN : le pape a dû renoncer à célébrer la messe des Rameaux**, dimanche 24 mars, dans la basilique Saint-Pierre de Rome et à guider la traditionnelle procession de ce jour de fêtes, premier temps fort de la semaine sainte précédant Pâques, qui risque d'être physiquement éprouvante pour Jean Paul II en raison de la longueur des cérémonies. Le pape aura 82 ans le 18 mai prochain. Il est handicapé par une douleur d'origine arthritique au genou droit et des rumeurs de nouvelle opération circulent régulièrement à Rome. – (AFP, Reuters.)

Une Grande Ecole de Management au cœur de la première Technopole Européenne

CERAM SOPHIA ANTIPOLIS

GRADUATE SCHOOL OF MANAGEMENT & TECHNOLOGY

- Ecole Supérieure de Commerce (ESC)
- 4 Masters Spécialisés - Label de la Conférence des Grandes Ecoles
- 3 Masters of Science
- MBA
- Programme Doctoral Européen EUDOKMA (Ph.D)
- Formation Continue Diplômante
- Formation pour Dirigeants
- Centre des Entrepreneurs et de l'Innovation
- EAI Tech - Cursus international double compétence

Entrepreneuriat - Knowledge Management - Economie Globale

www.ceram.edu

Tél : +33 (0)4 93 95 45 45



Groupe SUP de CO Montpellier



Executive MBA

Part Time ou full time anglophone ou francophone

www.supdeco-montpellier.com  
MBA@supco-montpellier.fr  
Tel : 04 67 10 26 26



MBA d'E.M.LYON\*  
Portez un nouveau regard sur votre carrière.  
04 78 33 78 65 ou www.em-lyon.com/mba

E.M.LYON - I.M.C. - Décembre 2001. \*Nouveauté nom de Groupe ESC Lyon.

EMLYON Graduate School of Management

## La Grèce bloque un accord sur la relève de l'OTAN par l'UE en Macédoine

Athènes veut des garanties face à Ankara

### SARAGOSSE

de notre envoyé spécial

Les Quinze sont-ils en mesure d'assumer le baptême du feu de leur politique de défense en assumant la responsabilité entière des opérations militaires en Macédoine, actuellement dirigées par l'Allemagne, mais sous le drapeau de l'OTAN ? Les ministres de la défense des Quinze ont confirmé, samedi 23 mars à Saragosse, que telle est bien leur intention. Mais celle-ci reste conditionnée à la conclusion d'un accord de coopération, entre l'Union et l'Alliance atlantique, toujours bloqué par la Grèce.

Yannos Papantoniou, le ministre grec, a redit que son pays n'accepte pas le texte de compromis négocié avec la Turquie, membre important de l'OTAN, sur les « arrangements permanents » à prévoir afin de permettre à l'Union d'utiliser pour ses opérations les moyens militaires de l'Alliance atlantique, en particulier sa « chaîne de commandement ».

La Grèce, qui n'a pas accepté d'être mise devant le fait accompli du « document d'Ankara » négocié avec la Turquie par les Etats-Unis et la Grande Bretagne, apprécie le fait que depuis le sommet européen de Barcelone, c'est l'Union dans son ensemble qui recherche un consensus. En privé, les diplomates grecs admettent que ce document constitue une « base de travail » acceptable, tout en indiquant qu'il leur est difficile de le reconnaître pour des raisons de politique intérieure. La partie diplomatique qui va se jouer porte sur la procédure et sur le fond : il s'agit d'apporter à Athènes certaines garanties, tout en permettant au gouvernement de Costas Simitis d'avoir la face sauve.

Les délais sont courts : Athènes ne dispose que de trois mois pour parvenir à un accord. Début juillet,

la présidence de l'Union sera exercée par le Danemark, mais celui-ci bénéficie d'une clause d'exemption pour la politique de défense. Ce sera à la Grèce, qui lui succédera en janvier 2003 pour diriger les travaux du Conseil, d'assumer dès juillet la présidence pour les questions de défense. Les Grecs se veulent « constructifs et réalistes », mais M. Papantoniou insiste sur une « question de principe : lorsque l'Union agira sans les moyens de l'OTAN, son autonomie de décision devra être respectée », ce qui signifie qu'il ne saurait être question de « consultations » avec la Turquie.



« Quand l'UE agira sans les moyens de l'OTAN, son autonomie de décision devra être respectée »  
YANNOS PAPANTONIOU

« Nous ne devons pas créer de précédent en faveur des pays tiers, et pas davantage importer dans l'Union européenne les problèmes que nous connaissons au sein de l'Alliance », ajoute un diplomate grec. De son côté, l'Union se montre prudente : Javier Solana, son haut-représentant pour la politique extérieure, n'exclut plus, en cas d'échec, la conclusion d'un simple « accord ad hoc ».

Reste que l'éventualité de cette première opération militaire sous commandement de l'Union dépendra aussi des élections macédoniennes de la mi-septembre. Si le scrutin confirme le processus de transition démocratique, la présence d'observateurs civils, a fortiori de soldats chargés de leur protection, ne se justifiera peut-être plus.

L. Z.

### SARAGOSSE

de notre envoyé spécial

La défense européenne ne va pas bien. Les ministres de la défense des Quinze, réunis vendredi 22 et samedi 23 mars à Saragosse pour une rencontre informelle, ont entériné le lancement du programme d'avion de transport militaire A400M. Mais l'examen des principaux dossiers en chantier et la tonalité de certains documents internes ne laissent aucun doute : le temps où les Quinze ne se lassaient pas de souligner la rapidité des progrès enregistrés depuis leur décision de lancer leur force de réaction rapide, est révolu.

Qu'il s'agisse du retard dans la mise en œuvre des capacités militaires nécessaires à la réalisation de l'« objectif global » (60 000 hommes déployables en moins de soixante jours et pour une durée de mission d'au moins un an) ; de l'inexistence d'une politique européenne d'armements ; de l'insuffisance chronique des budgets militaires ; de l'incapacité à tirer les leçons du 11 septembre en intégrant la lutte contre le terrorisme international aux « tâches de Petersberg » (missions humanitaires et d'évacuation, de maintien et de rétablissement de la paix), les motifs de préoccupation s'accumulent.

### DES PROGRÈS PEU SIGNIFICATIFS

En novembre 2001, les Quinze avaient identifié 54 lacunes pour atteindre leur « objectif global » : y figuraient le manque de capacité à projeter, par voie aérienne, les éléments de la force de réaction rapide, la faiblesse des moyens de renseignement, l'insuffisance de la chaîne de commandement (absence de volonté pour « multinationaliser » les états-majors), enfin la pénurie d'armes guidées de précision.

## La défense européenne ne parvient pas à se structurer

Les ministres des Quinze, réunis à Saragosse, ont constaté l'insuffisance des budgets et l'absence d'une politique d'armement commune

Dans tous ces domaines, les progrès ont été peu significatifs. Le Plan d'action européen des capacités militaires (ECAP) a certes créé 16 groupes de travail, mais « affirmer qu'une lacune est couverte par un groupe ECAP ne signifie pas qu'elle est comblée », souligne un document interne.

Malgré l'accord sur le financement du futur Airbus militaire A400M – dont les premiers appareils ne seront livrés qu'en 2008 –, toutes les incertitudes du transport stratégique ne sont pas levées. « C'est la

peurs n'ont pas su – ou pas voulu – capitaliser sur la dramatisation des événements, comme l'a fait le président Bush, pour réclamer une augmentation des budgets militaires. » Ce marasme budgétaire est d'autant plus préoccupant que les Quinze n'avancent guère pour mettre en place une véritable politique de l'armement (PEA). Celle-ci relève largement du domaine de la « rhétorique, ou de l'utopie », constate un rapport interne du Conseil.

« La PEA, y est-il indiqué, doit être établie comme un instrument au servi-

### Feu vert pour Galileo et l'A-400M

Les ministres européens des transports doivent donner, mardi 26 mars à Bruxelles, leur feu vert au programme de positionnement par satellite Galileo qui permettrait à l'Union de disposer, à partir de 2008, d'un système équivalent au GPS américain. Ce programme, auquel les Etats-Unis se sont opposés, a été rendu possible par le déblocage, en février, du financement allemand.

Les réticences financières de l'Allemagne ont également mis à l'épreuve les nerfs de leurs partenaires dans le programme d'avion de transport militaire A-400M que doit construire Airbus. Le vote par le Bundestag des crédits pour la première tranche des appareils commandés par la Bundeswehr a été avalisé, vendredi 22 mars, lors d'une réunion à Paris des représentants des huit pays participants à ce projet, dont l'Italie s'est retiré. Ce que le ministre espagnol de la défense, Federico Trillo, a confirmé officiellement le lendemain à Saragosse.

volonté politique qui fait défaut, regrette un responsable militaire de haut rang, et ce n'est pas le contexte électoral actuel, notamment en France et en Allemagne, qui permet d'espérer une progression des crédits militaires. » La question du financement de la défense européenne pose un « grand problème », a reconnu Federico Trillo, ministre espagnol de la défense. « Si les budgets ne sont pas augmentés, reconnaît l'un de ses homologues, les objectifs de la défense européenne ne seront pas atteints. »

Après le 11 septembre, relève un diplomate, « les gouvernements euro-

pe de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD), et non l'inverse, comme c'est le cas dans de nombreux pays où la politique industrielle est gouvernée par ses propres besoins ou intérêts, plutôt que par ceux d'une politique nationale ou européenne de défense. » Dans les faits, c'est la PESD qui est au service des industries de l'armement, alors que ce devrait être le contraire. Incertitudes politiques et militaires, lacunes, absence de volonté politique... : la politique européenne de défense est au creux de la vague.

Laurent Zecchini

## ÉCHOS

■ OTAN : les chefs de gouvernement des dix pays européens candidats à l'OTAN se sont réunis, lundi 25 mars, à Bucarest, pour un échange de vues destiné à préparer le sommet, prévu à Prague en novembre, sur l'élargissement de l'Alliance atlantique. La décision sur ceux qui seront invités à rejoindre l'OTAN n'a pas encore été prise. Sept de ces pays – Bulgarie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Roumanie, Slovaquie et Slovénie – sont également candidats à l'entrée dans l'Union européenne. S'y ajoutent deux pays de l'ex-Yougoslavie (Macédoine, Croatie) et l'Albanie.

■ PRÉSIDENT : l'Espagne, qui exerce actuellement la présidence tournante de l'Union, s'est engagée à continuer à exercer normalement la coordination des travaux du conseil jusqu'à la fin de son mandat. Après l'accident cardiaque dont se remet lentement son représentant, Javier Conde, la destruction par un incendie, jeudi 21 mars, des locaux de sa représentation permanente (RP) auprès de l'Union européenne à Bruxelles avait suscité des interrogations. Le numéro deux de la RP, Miguel Angel Navarro, a promis que la présidence espagnole allait se poursuivre « normalement ». Plusieurs institutions européennes, dont le Conseil et le Parlement, ont proposé d'accueillir les 280 membres de la représentation le temps de reconstruire celle-ci.

■ ASSURANCE : la Commission européenne, qui vient de traduire la France devant la Cour de justice de Luxembourg à cause de son système de bonus-malus, a également demandé, vendredi 22 mars, à la Finlande de modifier sa législation excluant les passagers d'un véhicule accidenté de la couverture d'assurance lorsque le conducteur a agi sous l'influence de l'alcool ou de la drogue. Les dispositions européennes ne permettent une exclusion que dans quelques cas dont l'état d'ivresse ou d'intoxication du conducteur ne fait pas partie.

MITSUBISHI

SPACE STAR  
CARISMA DIAMANT

13 851€<sup>1</sup>  
21 451€<sup>2</sup>

Découvrez les séries limitées DIAMANT  
pour 1€ de plus

### CARISMA DIAMANT

Pour 1€ de plus : Sellerie cuir - Toit ouvrant électrique Volant cuir/bois - Console centrale type bois Rétroviseurs et poignées ton carrosserie. Une offre exceptionnelle qui vient s'ajouter à un équipement de série haut de gamme.

### SPACE STAR DIAMANT

Pour 1€ de plus : Air conditionné - Jantes alliage 15" Radio CD RDS 4 haut-parleurs - Barres de toit. Une offre exceptionnelle qui vient s'ajouter à un équipement de série de haut niveau. Existe également en motorisation 1.9 L DI-D Turbo-Diesel à injection directe Common Rail (17051 € avec option peinture métallisée incluse 350 €).

(1) Space Star 1.3 Diamant avec peinture métallisée incluse (350 €). Offre soumise à conditions valable sur 500 exemplaires de Space Star 1.3 Family et 1.9 DI-D Family.

(2) Carisma 1.9 DI-D Diamant avec peinture métallisée incluse (350 €). Offre soumise à conditions valable sur 150 exemplaires de Carisma 1.9 DI-D Sport. Tarifs TTC clés en main au 01/02/02.

le meilleur chemin pour y arriver



# FRANCE

## PRÉSIDENTIELLE

**ERNEST-ANTOINE SEILLIÈRE** livrait, lundi 25 mars, ses premiers commentaires sur les programmes des candidats à la présidentielle. Assurant que le Medef n'a « **PAS VOCATION À FAIRE PRONOSTIC NI À**

**LABELLISER UN CANDIDAT** », il rappelle aux prétendants à l'Élysée que les patrons « *ont avant tout besoin d'un gouvernement qui gouverne, qu'il soit de droite ou de gauche* ». « **FINI LE TEMPS DES RAP-**

**PORTS, EN AVANT LES RÉFORMES.** » Une rapide comparaison entre les programmes des candidats fait toutefois apparaître qu'**ALAIN MADELIN** (Démocratie libérale) est celui dont les positions se rappro-

chent le plus de celles des patrons. Selon un sondage Ipsos, commandé par le Medef, les propositions du patronat seraient de mieux en mieux **ACCEPTÉES ET COMPRIS**ES par les Français.

## Le verdict des patrons : les programmes manquent de réformes

Ernest-Antoine Seillière commentait, lundi 25 mars, les projets des candidats. Il assure toutefois que son organisation est « non partisane » et refuse de « labelliser » un prétendant à l'Élysée. « Nous avons besoin d'un gouvernement qui gouverne », déclare-t-il

**DIX SEMAINES** après avoir revendiqué un « *droit d'ingérence* » des patrons dans le débat public, le président du Mouvement des entreprises de France (Medef), Ernest-Antoine Seillière, devait faire connaître, lundi 25 mars, les appréciations du patronat sur les programmes des candidats à l'élection présidentielle. M. Seillière entendait prendre date à cette occasion en pointant des « *manques* » et en marquant quelques préférences, tout en ménageant un avenir encore incertain, compte tenu des intentions de vote prêtées aux Français.

« *Le Medef est non partisan. Il n'a pas vocation à faire de pronostics ni à labelliser un candidat* », assurait, dimanche 24 mars au Monde, le numéro un de l'organisation patronale, précisant ironiquement – dans une allusion aux regrets récemment exprimés par Lionel Jospin après ses propos sur l'âge de Jacques Chirac (Le Monde du 21 mars) : « *Si d'aventure, on en reconnaissait un [candidat] dans mes propos, je serais conduit à dire, comme d'autres l'ont fait : "Ce n'est pas moi"* ». »

Comme l'exigent les impératifs du moment, M. Seillière a multiplié, ces derniers jours, les contacts politiques. Il a ainsi rencontré Jacques Chirac, Jean-Pierre Chevènement, Alain



Madelin et François Bayrou, ainsi que Christine Boutin, à sa demande. Des rendez-vous ont aussi été pris avec Noël Mamère et Corinne Lepage. Un entretien a été demandé à Robert Hue. M. Seillière précise enfin avoir « *solllicité* » M. Jospin, et indique que celui-ci l'a « *renvoyé sur ses*

*lieutenants* » – « *Mais j'insiste pour le voir personnellement* », a-t-il ajouté, rappelant l'« *intérêt* » manifesté par le premier ministre-candidat à l'égard des partenaires sociaux.

Le président du Medef, qui se projette également dans la perspective des élections législatives, s'est aussi

entretenu avec Nicolas Sarkozy (RPR), Alain Juppé (RPR) et Dominique Strauss-Kahn (PS). Un rendez-vous avec Laurent Fabius (PS) était prévu. Parallèlement, les dirigeants des Medef territoriaux viennent de recevoir une sorte de « *kit* » de communication (rappel de la doctrine du Medef, argumentaires, etc.), censé les aider dans leur campagne de « *harcèlement* » des candidats à la députation.

### INQUIÉTUDES PATRONALES

M. Seillière se félicite d'ores et déjà de la place prise, dans le débat électoral, par les propositions patronales – rendues publiques à Lyon, le 15 janvier, lors d'un congrès exceptionnel. Il devait souligner, lundi, la capacité du Medef à marquer dans l'opinion des « *traces profondes* ». « *Nous avions jugé nécessaire et légitime que les entrepreneurs s'engagent et donnent leur vision. Nous avons consulté, pour ce faire, plus de 10 000 entrepreneurs. Les Français semblent considérer que nous avons bien fait* », devait-il expliquer, fort du résultat d'un sondage commandé à l'institut Ipsos. Satisfait du caractère existant ou limité des propositions « *absurdes* », au nombre desquelles il range le doublement du smic, les

32 heures ou l'arrêt du nucléaire, M. Seillière s'inquiète de nombreux « *manques* » dans les propositions des candidats. Il devait notamment déplorer le fait qu'aucun prétendant n'ait pris la mesure de l'ouverture croissante de la France au monde, via l'euro, et que la réforme de l'Etat

guités » sur la question des retraites et au fait qu'aucun candidat n'ait repris les dispositions précises sur le dialogue social contenues dans l'accord du 16 juillet 2001 sur la négociation collective, qu'avaient signé le patronat (Medef, CGPME, UPA) et quatre syndicats (CFDT, CFTC, CGC, FO).

### Sur la fiscalité, des positions à « clarifier »

Favorable, depuis toujours, à la baisse des prélèvements obligatoires, le Medef considère que les promesses de diminution de l'impôt sur le revenu constituent un « *signal important* » dans la campagne. En même temps, il relève le flou des programmes en matière de fiscalité des entreprises, qu'il s'agisse, côté PS, d'une éventuelle augmentation de la taxation des plus-values ou, côté RPR, des modalités de la baisse de l'impôt sur les sociétés, après les déclarations du secrétaire général-adjoint du parti gaulliste, Jean-François Copé, qui infléchissaient les propositions présentées par M. Chirac (Le Monde du 23 mars). « *Les positions des uns et des autres devraient se clarifier dans les prochains jours* », espérait, dimanche, M. Seillière.

soit « *quasi absente* » des débats.

Le président du Medef entendait encore recenser d'autres « *absences* » significatives : le service minimum dans les services publics, la réduction des moyens alloués à la fonction publique ou encore le système de santé. « *Beaucoup de réformes sont dans la brume* », devait-il regretter, en homme attentif à la force de « *ce qui n'a pas été dit* », aux nombreuses « *ambi-*

M. Seillière s'inquiète enfin de l'« *ampleur* » annoncée des votes protestataires d'extrême droite et d'extrême gauche, qui manifestent, à ses yeux, une fracture entre ceux qui gèrent le pays et une partie de la société civile. Il se dit aussi préoccupé par le nombre des abstentions : « *L'idée que l'on puisse déterminer les choses pour cinq ans dans une relative indifférence des Français nous semble inquiétante pour notre démocratie* », a-t-il déclaré au Monde.

Les inquiétudes patronales sont d'autant plus vives que le Medef et son président font profession de défendre le parti du mouvement. « *Nous avons, avant tout, besoin d'un gouvernement qui gouverne, qu'il soit de droite ou de gauche. Fini le temps des rapports, en avant les réformes !* », devait-il plaider lundi, en expliquant : « *D'un gouvernement de droite, nous attendons qu'il ose et procède sans délai aux réformes. D'un gouvernement de gauche, nous formons le vœu qu'il comprenne – comme ses homologues européens – que l'économie de marché est une réalité* ». »

L'héritier des Wendel, dont le premier mandat à la tête du Medef s'achève en décembre 2002, n'a pas encore décidé s'il briguerait ou non un second mandat. Nul doute, en tout cas, que l'appétit de réformes du prochain gouvernement et ses premières orientations, ainsi que les souhaits des entrepreneurs pèseront sur son choix.

Claire Guélaud

## Les propositions du Medef trouvent un écho favorable dans l'opinion

**LES RÉSULTATS** du sondage sur « *L'opinion française et les propositions du Medef* », effectué par Ipsos, ont été accueillis avec satisfaction par le Medef. Et pour cause : ils confortent la stratégie d'Ernest-Antoine Seillière, qui s'emploie, depuis son élection, à faire du Medef l'une des principales forces de proposition de la société civile.

Premier enseignement de ce sondage, qui n'est pas limité aux chefs d'entreprise : le « *droit d'ingérence* » patronal a été compris et accepté dans l'opinion. 59 % des personnes interrogées estiment « *normal* » que le Medef fasse connaître, à l'occasion de la campagne électorale, ses principales propositions économiques et sociales. 28 % considèrent que ce n'est pas normal ; 13 % ne se prononcent pas.

Deuxième enseignement, et non des moindres : les propositions du Medef rencontrent un écho très positif. En moyenne, le taux d'approbation oscille entre 60 % et 81 %. Une approbation méritant pourtant d'être nuancée, les principales thèses du Medef n'étant

présentées que dans leurs grandes lignes.

Fait notable, l'organisation patronale est davantage suivie sur le terrain social que sur le terrain économique. La refondation sociale, qui a été la grande affaire du Medef depuis deux ans, est à l'évidence passée par là. Une écrasante majorité (81 %) des personnes interrogées est favorable à l'instauration d'un compte épargne-formation. Cette proportion bat des records chez les électeurs de Jacques Chirac (86 %). Elle est aussi très élevée (78 %) chez les partisans du candidat socialiste. Preuve supplémentaire, s'il en était besoin, du caractère consensuel de plusieurs propositions patronales.

### INTENSE BATTAGE MÉDIATIQUE

Plus surprenante est la proportion de personnes interrogées – trois sur quatre – qui approuvent l'assouplissement des modalités d'application des 35 heures. Plus de deux électeurs socialistes sur trois (70 %) et plus de huit électeurs gaullistes sur dix y sont favorables. L'intense bantage médiatique autour de

la réduction du temps de travail, à moins que ce ne soit les difficultés bien réelles d'application des 35 heures dans le monde du travail, a porté ses fruits. Quant à l'idée, défendue par le patronat et une partie des syndicats, CFDT en tête, qu'il faut « *permettre aux partenaires sociaux de conclure des accords ayant force de loi s'ils respectent les principes généraux du droit* », elle est largement suivie. 71 % des Français l'approuvent (23 % la désapprouvent), dont 74 % d'électeurs de Jacques Chirac et 69 % des électeurs de Lionel Jospin.

La conception d'une démocratie sociale moderne, qui laisse plus de place à la négociation collective, comme cela se fait dans la majorité des pays européens, a cheminé. De même, la mise en place de fonds de pension facultatifs est soutenue par sept Français sur dix (et 58 % des électeurs de M. Jospin). Même la liberté d'affiliation des assurés sociaux à l'organisme de leur choix (caisse de Sécurité sociale, mutuelle ou assurance privée) est approuvée par 65 % des personnes interrogées. Cette thématique, d'inspiration

libérale et « *kesslérienne* » – du nom du numéro deux du Medef, Denis Kessler –, recueille les suffrages de 54 % des électeurs socialistes. Par ailleurs, si la baisse de l'impôt sur les sociétés est approuvée à une large majorité (66 %), la réduction de la fiscalité sur le patrimoine et les transmissions d'entreprises est mal accueillie par 55 % des électeurs socialistes.

Enfin, le Medef a fait demander aux Français s'ils étaient pour le remplacement des cotisations maladie sur les salaires par une cotisation type contribution sociale généralisée (CSG). 58 % ont répondu qu'ils étaient contre cette réforme (déjà entrée en vigueur pour la part salariale de cette cotisation). La CSG semble compter davantage de partisans chez les électeurs de M. Chirac que chez ceux de son principal adversaire.

C. GU.

★ Sondage Ipsos effectué les 15 et 16 mars 2002 sur un échantillon de 919 personnes.

## Pourquoi Jacques Chirac hésite à se réclamer de la droite

« Je me méfie des étiquettes », a déclaré le président candidat sur France-Inter

« **LIBÉRAL** » est un mot que Jacques Chirac abhorre. De 1986 à 1988, il l'a pourtant défendu, multipliant publiquement les références aux politiques anglo-saxonnes de

### ANALYSE

**Aujourd'hui, l'objectif est de rallier les électeurs du « marais »**

Ronald Reagan et Margaret Thatcher. Après son échec à la présidentielle de 1988, cette référence-là a été bannie. Combien de députés vantant un programme économique plus musclé l'ont-ils entendu s'inquiéter « *tu n'es pas devenu libé-*

*ral, au moins ?* ». Lorsqu'il a retenu les mesures de son programme économique, il a pris soin de ne pas entretenir la confusion, comme certains de ses lieutenants le souhaitaient pourtant, avec les propositions du Medef. Il peut bien reconnaître le talent à Nicolas Sarkozy, il se refuse à lui marquer trop de faveur au motif, disent ses conseillers, que « *Sarko est trop identifiée à la droite libérale* ».

La méfiance va parfois au-delà. Certes, le président-candidat a noté sa très légère remontée dans les sondages, depuis qu'il s'est décidé à attaquer plus sèchement Lionel Jospin et la gauche plurielle. Mais il refuse d'être rejeté, dans le même élan, vers une droite dont il deviendrait à son tour le représentant. Chacun de ses discours est donc un savant balancement entre baisse des impôts et augmentation des budgets des services publics, « *libération des initiatives* » et « *mondialisation des solidarités* ». Une sorte de synthèse destinée à rassembler le plus grand nombre des Français mais qui fragilise aussi la crédibilité de ses propositions.

Chaque fois qu'on l'interroge désormais sur son appartenance à une famille politique, Jacques Chirac répond par une pirouette, – « *je me méfie des étiquettes* », disait-il encore le 25 mars sur France-Inter – qui n'est pas seulement le signe d'une volonté stratégique de se présenter au-dessus des partis. Car le président-candidat peut aussi plus

franchement lâcher un « *je ne suis pas de droite* » (RTL, 14 mars) qui déroute ses proches. Son premier meeting à Marseille, le 12 mars, a ainsi laissé ses lieutenants dans le doute.

Inquiet de l'effet produit par un président-candidat trop seul quand Lionel Jospin ne manque jamais, lui, de se présenter en équipe, Antoine Rufenacht, son directeur de campagne, était parvenu à convaincre M. Chirac de faire venir à Marseille une douzaine de ses soutiens. Nicolas Sarkozy, Philippe Douste-Blazy, François Fillon, Michèle Alliot-Marie, notamment, ont donc été priés de faire l'aller et retour à Marseille. Ils se sont assis au premier rang, devant la tribune.

### LE CHOIX DE ROSELYNE BACHELOT

Et le candidat a dit son discours... sans jamais signaler par un seul mot leur présence. Comme si la venue des représentants de la droite, lors de ce premier meeting de campagne, ne devait donner lieu qu'à une image furtivement captée par les caméras de télévision, mais surtout ne pas être saluée par M. Chirac lui-même.

Pour son deuxième meeting, en Moselle, lundi 25 mars, M. Chirac a pourtant choisi, à nouveau, de faire venir quelques-uns de ses soutiens, parmi lesquels Philippe Douste-Blazy ou François Baroin pour écouter le discours dans lequel il attaque le nouveau la gauche et évoque la défense nationale et l'artisanat.

Le choix de Roselyne Bachelot comme porte-parole de sa campagne relève du même souci de ne pas se marquer dans le camps des conservateurs. M<sup>me</sup> Bachelot, qui n'a jamais caché ses convictions en faveur du pacs ou de l'autorisation pour un couple d'homosexuels d'adopter un enfant, peut bien dérouter une partie de ses électeurs (Le Monde du 22 avril). Mais elle permet à Jacques Chirac de tenir un strict équilibre.

Son épouse, Bernadette, ne s'y est d'ailleurs pas trompée. Alors qu'elle mène pour sa part une campagne à l'intention de la droite la plus traditionnelle, elle a souligné devant M<sup>me</sup> Bachelot, dont elle ne partage aucune des convictions sur la famille, « *nous sommes toutes deux des combattantes, n'est-ce pas ?* ».

Car il s'agit désormais de rallier les électeurs du marais qui fait l'élection. Tout en faisant revenir cette part de la droite qui a peu à peu abandonné Jacques Chirac, déçue par la dissolution et convaincue par la cohabitation de la tueur des convictions chiraquiennes. La présence ou non de Jean-Marie Le Pen déterminera le reste. Et pose d'ores et déjà un dilemme aux chiraquiens. Car si M. Chirac ne cache pas son aversion pour le président du Front national, il faudra bien, si ce dernier est absent du scrutin, récupérer une partie de ses électeurs en déshérence.

Raphaëlle Bacqué

## Des affinités évidentes avec le programme d'Alain Madelin

À **S'EN TENIR** à la seule comparaison du corpus doctrinal du Medef, adopté le 15 janvier 2002 à Lyon, et des programmes des trois principaux candidats de droite à la présidentielle, une évidence s'impose : la proximité marquée existant entre les thèses du président de Démocratie libérale (DL) et celles de l'organisation patronale. La « *nouvelle France* » d'Alain Madelin ne manque pas d'affinités avec cette « *France qui gagne, qui dialogue et qui réforme* » chère au Medef. Candidat de « *la France entrepreneuriale* », Alain Madelin consacre une partie importante de son programme aux entreprises.

► **Travail et emploi.** Quand Jacques Chirac propose d'assouplir les 35 heures et François Bayrou de « *ne pas les appliquer à ceux qui veulent travailler plus* », Alain Madelin défend la suppression pure et simple de ce « *carcan obligatoire pour tous* ». La baisse des charges est une évidence : Jacques Chirac s'engage à rééditer l'opération des années 1993 à 1995, François Bayrou défend l'idée d'« *emplois francs* », Alain Madelin plaide pour une franchise de cotisations sur les 400 premiers euros de salaire.

► **Fiscalité.** Si François Bayrou appelle de ses vœux une fiscalité qui « *récompense l'effort et la créativité* », Jacques Chirac s'est engagé, dans son programme, à « *abaïsser l'impôt sur les sociétés, pour le ramener dans la moyenne européenne en cinq ans* » et à « *faciliter* » la trans-

mission des entreprises. Alain Madelin propose une « *grande refondation fiscale* » (suppression de l'impôt sur les successions, allègement de l'impôt sur les sociétés, suppression de la taxe professionnelle, etc.).

► **Retraites.** Garantir la répartition et le niveau des retraites, aller vers plus d'équité entre public et privé, donner davantage de liberté au système : tels sont les engagements du candidat Chirac. François Bayrou, partisan d'un « *Grenelle des retraites* », veut assouplir l'âge de départ à la retraite. Alain Madelin préconise un allongement de la durée de cotisation et, comme le Medef, une retraite « *à la carte* ». Les fonds de pension font l'unanimité.

► **Santé et assurance-maladie.** Désormais opposé à l'idée de sanctions collectives en cas de dérapage des dépenses, Jacques Chirac propose de « *remettre à niveau* » les conditions d'exercice et les honoraires des professions de santé et de transformer les agences régionales d'hospitalisation (ARH) en agences régionales de santé. François Bayrou n'est guère intervenu dans ce domaine. Quant à Alain Madelin, il prône l'autonomie des caisses, le retour à un vrai paritarisme, la mise en concurrence de l'assurance-maladie avec les mutuelles et les assurances complémentaires et la liberté de choix d'affiliation.

C. GU.

**BACCALAUREAT**  
► Stages intensifs  
Pour terminales S, ES et L, pré-rentree, Noël, février, Pâques.  
Stages de Première (français et maths)  
► Terminales ES « pilotes »  
Orientées HEC ou orientées Sciences Po  
100% d'admis au bac  
de 56 à 82% de mentions  
**PREPASUP**  
38, rue des Blancs Manteaux  
75004 Paris 01 42 77 27 26  
Enseignement secondaire privé www.prepasup.fr

## La polémique sur le nucléaire a provoqué de vives tensions entre les Verts et Lionel Jospin

En accusant le premier ministre de compromettre l'avenir de la gauche plurielle, Noël Mamère tente de ressouder le parti écologiste. Dominique Voynet minimise les divergences

QUELLE aubaine pour les Verts ! Une petite phrase de Lionel Jospin sur le nucléaire, samedi 23 mars, dans la presse régionale, a déclenché avec eux une polémique qui a tourné en boucle dans les médias tout le week-end. La campagne de Noël Mamère, écrasée par celle des deux grands candidats et par les phénomènes Chevènement et Laguiller, en est sortie toute ragaillardie.

► **La « provocation ».** C'est le sujet qui fâche les Verts par excellence et Lionel Jospin le sait bien. Aussi, quand il dit aux lecteurs de quatre quotidiens du Midi : « *Ma réponse est très claire, je ne suis pas pour que la France renonce au nucléaire* », le premier ministre-candidat s'empresse d'ajouter : « *Je l'ai dit à mes amis Verts, ils le savent.* »

Ils ont beau le savoir, la déclaration prend à leurs yeux une allure d'agression, en pleine convention destinée à définir leur programme pour les législatives. Dans *Le Monde* (daté 24-25 mars), M. Mamère considère que c'est une « *déclaration de guerre contre les Verts* », un « *point incontournable d'un éventuel accord de gouvernement* », un « *cadeau au PC et à Jean-Pierre Chevènement* ». Le candidat socialiste a pris le risque de « *casser l'avenir de la gauche plurielle* ».

De Toulouse, où il participe à une manifestation contre la réouverture du pôle chimique AZF, le candidat des Verts en rajoute pour l'agence Reuters : « *C'est très grave. Dans ces conditions, je ne vois pas comment je pourrais appeler à*

*voter pour lui au second tour.* » A l'AFP, il déclare : « *s'il persiste, il ne faudra pas qu'il compte sur les Verts pour participer à une majorité* ». De Luluque (Landes), où il visite une ferme avicole, M. Jospin réagit vivement : « *Il n'y a jamais eu d'engagement des socialistes de renoncer au nucléaire pour la France.* »

► **La dédramatisation.** Autant dire qu'à Paris, la convention sur le programme des législatives passe au second plan. La salle est pres-

il est clair que Lionel Jospin va avoir du mal à mobiliser l'électorat écologiste s'il continue à maltraiter ses partenaires », avertit-elle cependant.

La secrétaire nationale des Verts dose savamment ses critiques sans insulter l'avenir : « *Blair et Schröder ont fait des grands discours sur l'environnement. Jospin, lui, n'a jamais donné le sentiment que les sujets portés par les Verts étaient centraux dans la vie politi-*

phone pour se caler. *« Ta première déclaration au "Monde" était très bien, n'en rajoute pas. »* En arrivant à la convention des Verts, M. Mamère glisse : « *il ne faut pas fêter Pâques avant les Rameaux* », dont c'est la date ce dimanche. Autrement dit, ne pas jouer le second tour avant le premier. M<sup>me</sup> Voynet trouve cela « *parfait* ». Quand, à la tribune, le candidat qui a « *trouvé sa gnaque* », déclare « *nous n'avons pas envie de renoncer à l'essentiel* », les militants lui réservent un accueil chaleureux comme jamais. M<sup>me</sup> Voynet applaudit bruyamment. Il propose « *une loi d'initiative citoyenne sur la sortie progressive du nucléaire* » et suggère, modeste : « *je conseillerai à mes amis Verts, mais vous ferez ce que vous voulez, de ne pas appartenir à un gouvernement qui tourne le dos à un sujet aussi capital que la sortie du nucléaire* ». L'assistance boit du petit lait.

► **La décripation.** M. Jospin, de son côté, a temporisé. « *Il ne faut pas prendre le débat du premier tour pour ce qui se passera après l'élection présidentielle et d'ailleurs même pas pour ce qui se passera au deuxième tour, car il faudra bien que les uns et les autres se rassemblent* », déclare-t-il, dimanche sur Radio-J. Jean-Christophe Cambadélis fait passer le même message dans *Le Figaro* de lundi, en répondant à Serge Lepeltier. Le secrétaire général du RPR avait qualifié M. Jospin, la veille, de « *candidat de la désunion de la gauche* ».

Béatrice Gurrey

### M. Hue : non à un « gouvernement de centre gauche »

Candidat communiste à l'élection présidentielle, Robert Hue a prévenu, dimanche 24 mars, que le PCF ne participerait pas à un « *gouvernement de centre gauche* », en se disant « *inquiété de voir un certain nombre de propositions de Lionel Jospin* » qui lui semblent « *participer d'une certaine dérive à droite* » et « *céder à une certaine pression néo-libérale* ». « *Moi, un gouvernement de centre gauche, je n'en suis pas* », a ainsi déclaré M. Hue, qui était l'invité de l'émission « *France Europe Express* » sur France 3.

Parmi les sujets potentiels de discorde, il a cité les retraites, l'avenir des services publics et le pacte de stabilité budgétaire européen, que le président du PCF souhaite voir remplacer par un « *pacte de progrès social* ». Faute d'être entendu sur ces sujets, M. Hue a averti qu'il y aurait, pour le PCF, « *beaucoup de difficultés à participer à un gouvernement qui n'aurait plus grand-chose à voir avec la gauche* ».

que vide, mais les couloirs bruisent. Les dirigeants du parti s'emploient à éteindre l'incendie, sans mécontenter les militants, ravis que leur candidat ait fait son comeback sur un sujet aussi sensible. « *Ce n'est pas une surprise, c'est déjà cette question qui a failli faire capoter notre accord électoral en février* », observe Dominique Voynet lors d'un point de presse improvisé. « *Il est trop tôt pour dire comment la discussion va évoluer, mais*

*que française.* » Comme le ministre de l'environnement, Yves Cochet, elle pense que le « *bon score de Noël Mamère au premier tour amènera de nouvelles discussions* ». Avec son flegme habituel, M. Cochet se fait indulgent, jugeant que « *les concurrences électorales ne sont pas la guerre* ».

► **L'union verte.** Dimanche matin à 9 heures, le candidat et la secrétaire nationale n'ont besoin de quelques minutes au télé-

## Le premier ministre fait l'éloge de la « chasse populaire »

En campagne dans les Landes, M. Jospin s'est adressé aux agriculteurs, chasseurs et écologistes

LALUQUE, MORCENX  
de notre envoyée spéciale

Le car s'est arrêté dans une pinède magnifique, peuplée de centaines de poulets élevés en plein air, au cœur des Landes. Luluque, dix minu-

■ REPORTAGE

### Le cameraman saisit l'image du candidat qui recueille dans sa main deux petits poussins

tes d'arrêt : comme en classe verte, les journalistes arborent un badge où il est écrit : « *La ruralité* », thème du déplacement de Lionel Jospin, samedi 23 mars, dans la circonscription d'Henri Emmanuelli (PS). Au lendemain de sa visite en banlieue parisienne, à Sarcelles (*Le Monde* daté 24-25 mars), le candidat, qui se dit « *de culture urbaine [mais] élu rural* » - à Cintegabelle (Haute-Garonne) - veut rassembler « *ces deux France* ». Le département des Landes est aussi le fief de Jean Saint-Josse (CPNT), le candidat des chasseurs, qui a obtenu 16,1 % des voix aux élections européennes de 1999. Le candidat socialiste marche donc sur des œufs.

Sorti de sa Renault Espace, M. Jospin est

accueilli par le propriétaire de la ferme, Georges Berbillé qui, appuyé sur sa béquille, lui explique mille détails sur son élevage, sacré « *Label rouge* » depuis le début des années 1960. Certes, ses poulets se font dévorer, parfois, par les renards, mais c'est le prix à payer pour la qualité... Les petits poussins, eux, sont à l'abri dans des cabanes en bois. C'est pour eux que Lionel Jospin est venu : on explique aux photographes et aux cameramen où se placer pour saisir l'image du candidat qui recueille dans sa main deux petits poussins. « *Ça m'a torsadé le cœur* », se moque M. Emmanuelli, en sortant de la cabane. Il est 17 heures, un coq chante au loin. M. Jospin annonce qu'il va regarder le match de rugby France-Ecosse pendant « *un bon quart d'heure* » chez M. Berbillé. L'occasion d'organiser une nouvelle séance de photos dans la maison aux volets bleus.

#### SE PLIER À LA COUTUME DU RUGBY

Une dernière escale est prévue à Morcenx, petite ville « *à gauche depuis 1936* ». C'est « *Jospinland* », en quelque sorte, mais le candidat doit se plier à la coutume locale : quand il arrive dans la salle du Maroc, où il doit « *prendre la parole* », un millier de personnes regardent la fin du match sur un écran géant. M. Jospin s'installe au premier rang pour faire de même, bras et jambes croisés. 22-10 : la France est sur le point de gagner. Encore une belle image pour Stéphane Meunier, de l'agence PLPL, qui suit la campagne

du candidat après avoir filmé la *success-story* de l'équipe de France de football - *Les Yeux dans les Bleus* - lors de la Coupe du monde de football, en 1998. C'est le moment fort de la journée. Après la victoire de la France, M. Emmanuelli monte sur l'estrade. Sous une lumière rouge, l'ancien rival de M. Jospin pour la candidature présidentielle de 1995 conseille à ceux qui trouvent que son programme « *n'est pas assez à gauche* » de « *téléphoner au Medef pour leur demander des consignes de vote* ». « *Avec Jospin à l'Elysée, la France aura toutes ses chances* », ajoute-t-il, sans grand enthousiasme toutefois.

Le premier ministre-candidat vante surtout son bilan. Plutôt que de trancher le débat sur les organismes génétiquement modifiés (OGM), il promet un « *débat parlementaire* » et un « *texte fondateur* » sur les « *biotechnologies* ». En zone rurale, il y a des agriculteurs - qui votent plutôt à droite - auxquels il déclare sa « *confiance* ». « *Je ne veux pas abandonner l'agriculture aux seules forces du marché* », lance-t-il. Il y a, surtout, des chasseurs. « *La chasse fait partie du mode de vie rural (...)* Je connais et je partage l'attachement des populations rurales et de leurs élus au maintien d'une chasse populaire et raisonnée », dit M. Jospin, concluant : « *Agriculteurs, chasseurs, écologistes doivent apprendre à se parler, à se respecter* ». « *Poudre aux yeux* », a répliqué M. Saint-Josse, dimanche, sur France-Inter.

Clarisse Fabre

## Le candidat socialiste exclut toute privatisation de France Télévision

« La culture est au cœur de ma pensée », dit-il

AU THÉÂTRE Edouard-VII à Paris, mis à la disposition du comité de soutien à Lionel Jospin présidé par Bertrand Delanoë, le premier ministre-candidat rencontré, dimanche 24 mars, les professionnels de la culture. Devant un décor sobre figurant une bibliothèque, sur une scène meublée de quelques chaises et d'un piano, quelques personnalités comme l'académicien Bertrand Poirot-Delpech, la productrice Fabienne Servan-Schreiber, le plasticien Henri Cueco, la cinéaste Yamina Benguigui avaient été chargées d'exprimer les attentes d'un milieu dans lequel M. Jospin se sent visiblement à l'aise. Cependant, c'est un scientifique, l'astrophysicien André Brahic, qui a enthousiasmé la salle par sa fonde, s'autorisant au passage une pique en direction des Verts dont il a brocardé « *le refus du nucléaire* ».

Le parterre était nettement dominé par les professions du spectacle. On y remarquait les actrices Zabou et Elsa Zylberstein, les comédiens Charles Berling, Marie Trintignant, Bernard Giraudeau, les cinéastes Eric Zonka, François Ozon, Alexandre Arcady. La présence des intellectuels au sens plus traditionnel du terme - écrivains, philosophes et universitaires - était plus discrète. On notait toutefois celle de Claude Lanzmann, directeur de la revue *Les Temps modernes* et de Jorge Semprun, ainsi que celle de Régine Deforges ou de l'historien Jean-Pierre Azéma. La femme du candidat socialiste, la philosophe Sylviane Agacinski, accompagnait M. Jospin.

En hommage humoristique au personnage historique de l'année, Pierre Arditi est venu lire un discours prononcé par le député Victor Hugo au XIX<sup>e</sup> siècle à l'Assemblée nationale pour défendre, déjà, le modeste budget des arts et lettres... Bien des intervenants ont fait allusion à l'Italie. D'autres ont plaidé pour une meilleure représenta-

tion des minorités à la télévision, le maintien du statut des intermittents du spectacle ou la défense de l'audiovisuel public. Mondialisation, marché et concentration des outils de la culture par les grands groupes de communication, comme Vivendi Universal, étaient les préoccupations les plus régulièrement exprimées.

Face à ces inquiétudes, M. Jospin a assuré son auditoire que « *la culture* » n'était pas, pour lui, « *un supplément d'âme, ni un ornement du marché* », mais qu'il la plaçait « *au centre* » de sa conception du monde et de sa « *vision de la société* ». « *Elle est au cœur de ma pensée comme elle a toujours accompagné ma vie de façon intime* », a-t-il confié.

#### SEPT ENGAGEMENTS

Il a organisé sa réponse en sept engagements : soutenir la création artistique, défendre l'exception culturelle, défendre le service public audiovisuel, démocratiser la culture, l'ouvrir aux jeunes, faire avancer l'Europe de la culture, amplifier l'effort budgétaire. A l'adresse de son adversaire, jamais directement désigné, il a lancé qu'« *on ne peut pas promettre des baisses d'impôts massives (...)* sans tailler dans certaines dépenses publiques. Et pour la droite le premier budget alors en ligne de mire serait celui de la culture ».

M. Jospin a, en outre, promis « *l'application du taux réduit de TVA sur les CD et les DVD* » (5,5 %), la création d'un « *grand auditorium* » à la Villette à Paris, le triplement des chaînes non-payantes et « *la gratuité totale pour l'accès aux collections permanentes des grands musées publics* ». Enfin, le candidat a exclu « *solennellement toute privatisation de France Télévision qui prône la droite* » aux applaudissements nourris de la salle.

Nicolas Weill

### ÉCHOS DE CAMPAGNE

► **Monory tacle Douste-Blazy.** Dans un entretien à l'hebdomadaire de l'UDF *Démocratie info* du 23 mars, l'ancien président du Sénat, René Monory, réaffirme son soutien à François Bayrou. « *Contrairement à un homme comme Philippe Douste-Blazy, il est constant et fidèle* », ajoute le sénateur centriste de la Vienne

#### ILS ONT DIT

► **Bernadette Chirac** : « *Je vis très mal cette campagne de calomnie où l'on voit la haine étalée dans les journaux tous les jours. Mon mari n'est pas un être haineux. Il ne hait personne. C'est tout à fait contraire à sa nature, par contre, moi, je souffre.* » (TF1, 24 mars.)

► **Alain Madelin** (candidat DL) : « *Je suis admiratif des Italiens en général et farouchement hostile à la manifestation absurde de M<sup>me</sup> Tasca qui a refusé de serrer la main de Berlusconi (...). C'était particulièrement indécent au moment où le gouvernement français participait au Salon du livre de Cuba, On préfère serrer la main de M. Fidel Castro que la main de M. Berlusconi. Quelle ringardise !* » (RFI, 25 mars.)

► **Charles Pasqua** (candidat du RPF) : « *Mes signatures, j'espère que je les aurai. On verra à la fin de la semaine. (...) Je suis encore un peu loin, c'est pour cela qu'il faut cravacher. C'est ce que nous faisons.* » (RTL, 25 mars.)

► **Jean-Pierre Chevènement** (candidat du Pôle républicain) : « *Arlette Laguiller, on l'entend depuis déjà 1974 mais elle aurait pu chanter le même refrain en 1850.* » (Canal+, 24 mars.)

► **Julien Dray** (député PS) : « *La querelle sur les parrainages, c'est le dernier truc à la mode pour faire parler de soi.* » (*Le Parisien*, 24 mars.)

airfrance.com

TOUT AIR FRANCE  
AU BOUT DES DOIGTS

Réservation et achat de billets,  
horaires et vols en cours,  
Fréquence plus : accès à votre compte  
et réservation de billet prime.

AIR FRANCE



# Christiane Taubira dénonce un « Etat sécurisé » et prône une « République qui respecte chacun »

La candidate des radicaux de gauche plaide pour le droit de vote des étrangers aux scrutins locaux

LILLE

de notre correspondante

Elle se sent « de gauche », mais ne milite dans aucun parti. Quand on lui demande pourquoi elle est venue assister au meeting de Christiane Taubira, la candidate du Parti radical de gauche (PRG), dont c'était samedi soir, à Lille, la première grande sortie, Danièle, cadre supérieur, s'emballe : « C'est une femme, belle, moderne, intelligente qui, par sa différence, incarne la France plurielle. » « Une femme noire candidate à la présidence de la République, c'est une première dans l'histoire », s'enthousiasme de jeunes étudiants. Faustin, prof de fac, originaire du Bénin, plutôt proche de Jean-Pierre Chevènement, s'emballe « pour une candidate atypique qui, pour une fois, n'est pas couleur locale ».

La députée guyanaise n'a pas laissé indifférents les 500 militants, sympathisants ou curieux venus l'écouter présenter son programme intitulé « France plurielle, République fraternelle ». Dans une salle du Grand Palais chauffée par une troupe de danse urbaine et une fanfare du Dunkerquois, les ténors du PRG se sont succédé à la tribune pour réaffirmer leur soutien à une candidate peu ménagée. C'est d'abord Jacques Mutez, patron de la fédération du Nord et secrétaire national, qui a souligné « les qualités d'une femme



Devant 500 personnes rassemblées au Grand Palais de Lille, samedi 23 mars, Christiane Taubira, candidate des radicaux de gauche, a reçu le soutien des ténors du PRG. La députée guyanaise a présenté son programme « France plurielle, République fraternelle ».

d'exception, qui représente la France fraternelle et non souverainiste et frileuse (...). « Certains de nos caciques ont affiché leur hostilité à la poursuite de la candidature de Christiane. Qu'ils sachent que le PRG n'est pas une succursale du PS et que nous irons jusqu'au bout. » Ce fut au tour du président du parti, Jean-Michel Baylet, de balayer rumeurs et mauvais sondages. « Je suis là pour témoigner à Christiane notre amitié, rappeler qu'elle a derrière elle l'ensemble des fédérations, des militants, des élus. »

Veste rouge cintrée, sourire radieux, M<sup>me</sup> Taubira a gagné la scè-

ne vers 20 heures. « Un meeting est pour moi une gourmandise, une récompense joyeuse qui me console de toutes les péripéties de la campagne », a souligné la candidate, qui affirme être sereine pour ses 500 signatures, et les sondages, « qui n'ont aucun sens ». Dans un discours imagé et étayé de références littéraires et historiques, elle a décliné les grands thèmes de son projet. « Je proclame qu'il n'y a pas de minorités ethniques en France, il y a des citoyens français, et des étrangers qui se divisent en deux catégories, ceux venus d'Europe qui ont acquis des droits de la République, comme le

droit de vote, et ceux venus de l'ancien empire colonial qui, bien que payant les mêmes impôts que tout le monde, n'ont pas accès à la citoyenneté », a souligné la candidate, qui milite pour le droit de vote des étrangers aux élections locales.

MAJORITÉ À 17 ANS

Sur la sécurité, elle prône « plutôt qu'un Etat sécurisé, une République rassurante et qui respecte chacun ». « Que les enfants de ce pays qui commettent des actes délictueux soient sanctionnés, mais qu'ils sachent que nous continuons à les aimer », insiste-t-elle, avant de proposer la création d'« un ministère des droits des personnes et de la cohésion sociale chargé de veiller au respect de l'égalité des droits, de prévenir et sanctionner tous les comportements discriminatoires ». Au nom de la laïcité et de l'égalité des chances, M<sup>me</sup> Taubira veut que l'école soit « un lieu d'acquisition des savoirs, qui doit encourager la promotion de l'individu plutôt que l'aider à supporter la fatalité de sa destinée (...). Elle défend la démocratisation de l'enseignement à travers « l'Université plutôt que les grandes écoles élitistes qui privilégient l'apprentissage du pouvoir », la majorité à 17 ans, un développement humaniste et durable et l'annulation de la dette des pays pauvres.

Nadia Lemaire

## Au Salon du livre, Bernadette Chirac nez à nez avec le juge Halphen

TARTE à la crème pour Chevènement, le juge Halphen pour Bernadette. Le hasard fait parfois mal les choses. L'entarteur belge Noël Godin signait au Salon du livre de Paris, dimanche 24 mars, au stand de Flammarion, *Grabuge, Dix réjouissantes façons de planter le système*. Quand il a vu que Jean-Pierre Chevènement était de dédicace dans le stand voisin (Laffont), il a compris qu'il pouvait ajouter le candidat à l'élection présidentielle à sa liste. Il s'est précipité sur lui, une tarte à la crème à la main, pour la lui jeter en pleine figure. La moquette du Salon du livre attestait peu après que la tarte était à l'ananas. Noël Godin a été arrêté et emmené au poste de police. Jean-Pierre Chevènement est parti se changer avant de revenir tranquille et souriant pour faire son devoir d'auteur et de candidat.

Les candidats aiment faire campagne au Salon du livre. Alain Madelin parle au café littéraire de la Fnac. Au même endroit, Noël Mamère dialogue avec Catherine Breillat. Le candidat des Verts, qui est l'homme politique

qui écrit le plus de livres (trois depuis le début de l'année, chez Fayard, Ramsay et au Seuil), a déjoué un canular, tendu par un collaborateur de Laurent Ruquier, qui lui proposait un texte érotique.

UNE VISITE QUASI PRÉSIDENTIELLE

Le Salon du livre n'est plus une étape de tout repos pour les politiques. Ni Jacques Chirac ni Lionel Jospin n'ont annoncé leur présence. Bernadette Chirac est venue seule. Le président du Syndicat national de l'édition, Serge Eyrolles, lui fait faire une visite quasi-présidentielle. Jean-Loup Chiflet dédicace un exemplaire de son « Schtroumpf-vous français ? », à « Martin le petit Schtroumpf ». « C'est donc le petit-fils du grand Schtroumpf », remarque M<sup>me</sup> Chirac. Le parcours de Bernadette Chirac avait été soigneusement étudié pour qu'elle ne passe pas devant le stand de Denoël, où le juge Eric Halphen signe depuis deux jours à tour de bras. Elle n'avait pas pu éviter celui de Baland, où Eric Zemmour pro-

pose sa biographie de Jacques Chirac, *L'Homme qui ne s'aimait pas*. Elle regarde le titre : « Vous vous trompez, je suis bien placée pour le savoir. » « Parfois on voit mieux de loin que de près », réplique le journaliste.

Pendant ce temps, le juge Halphen et son éditeur décident de se dégoûter les jambes, pour se retrouver à quelques pas de M<sup>me</sup> Chirac. « J'ai trouvé normal d'aller lui serrer la main, mais, visiblement, j'étais indésirable », commente M. Halphen. Elle s'arrête chez Grasset, le temps d'un baise-main de Frédéric Beigbeder. Chez Odile Jacob, Marc Ferro lui offre son *Histoire de France* : « Il y est question de votre mari du bon côté, c'est rare. » Elle rejoint enfin le stand de Plon, où des dizaines de lecteurs l'attendent pour avoir une dédicace à ses *Conversations*. Beaucoup de lectrices. « C'est un livre qui touche surtout les femmes. La prochaine fois j'écrirai un livre pour les hommes », commente-t-elle.

Alain Salles

Arlette Laguiller, candidate de Lutte ouvrière, au « Grand Jury RTL-«Le Monde»-LCI »

## « Il faut qu'on interdise les licenciements collectifs »

Près de 10% des Français seraient prêts à voter pour vous. C'est un mouvement de fond ou un phénomène de mode ?

Si les travailleuses et les travailleurs affirment leur intention de voter pour moi, c'est parce qu'ils ont d'accord avec le constat que je fais sur la situation de la classe ouvrière. N'oubliez pas que nous avons officiellement 2,2 millions de chômeurs, plus 360 000 à qui on a dit que ce n'est même plus la peine de se présenter à l'ANPE. On a, dans ce pays, 4 millions de personnes qui sont des travailleurs pauvres à cause de toutes les formes d'emploi précaire et 9 millions de personnes vivent avec 4 200 francs par mois, c'est-à-dire

le seuil de pauvreté fixé par la Commission européenne. Quand je dis qu'il faut créer un nouveau rapport de forces pour obliger le patronat et le gouvernement à changer les choses je suis comprise.

Le bilan du gouvernement depuis cinq ans est totalement négatif, à vos yeux ?

Le gouvernement socialiste ne lève pas le petit doigt contre un seul plan de licenciement dans les entreprises, ni chez Moulinex, ni chez Bata, ni chez Valeo, ni chez Alcatel, ni chez Alstom, ni chez LU-Danone.

La situation du monde du travail ne s'est pas améliorée ?

Elle s'est dégradée. Ce gouvernement applique ce que M. Balladur

a décidé sur les retraites, les 37 ans et demi de cotisation qui sont passées à 40 ans. Ce gouvernement de gauche n'est absolument pas revenu là-dessus. C'est comme les lois



« Le gouvernement socialiste ne lève pas le petit doigt contre un seul plan de licenciement »

ARLETTE LAGUILLER

de M. Pasqua contre les travailleurs immigrés, qui n'ont pas été changées par M. Chevènement, qui était encore ministre à l'époque.

Comment imaginez-vous de financer les retraites ?

C'est assez simple. Si n'y avait pas 2,5 millions de chômeurs, il y aurait de l'argent qui rentrerait sur les caisses de retraite. Et si ça ne suffisait pas, on pourrait peut-être ponctionner un petit peu sur les profits des grandes entreprises pour compenser.

Comment arriver au plein emploi ?

Il faut qu'on arrête de supprimer les emplois, qu'on interdise par une loi les licenciements collectifs, d'abord dans les entreprises qui font du profit. Même quand elles disent ne plus en faire, qu'on regarde les profits accumulés les années précédentes sur l'exploitation des travailleurs et que l'on prenne là-dessus. Et si ces patrons d'entreprises s'y refusent, eh bien oui, qu'on collectivise ces entreprises et que les travailleurs les fassent fonctionner.

Que ferez-vous pour le second tour ?

Nous ne donnerons pas de consignes de vote pour le deuxième tour. Depuis 1988, nous avons estimé que ça suffisait ce chantage, sous prétexte de ne pas voter pour la droite, de cautionner un gouvernement de gauche qui mène finalement une politique de droite.

En 1995, vous aviez souligné la nécessité de développer un grand parti ouvrier. Ce n'est plus à l'ordre du jour ?

Ca fait quarante ans que je dis qu'il faut un grand parti et que j'essaie, avec mes camarades, de le construire. Ce parti, il est encore en construction et nous allons voir, avec toutes ces électorales et tous ces électeurs s'ils veulent faire plus que de mettre un bulletin dans l'urne.

Cela supposerait que Lutte ouvrière abandonne sa culture du secret. Pourquoi avoir refusé, par exemple, que la presse puisse assister à l'enterrement de Pierre Bois, en février ?

Nous avons le droit d'enterrer nos morts comme nous le souhaitons. Pierre Bois n'aurait certainement pas tenu à ce qu'il y ait des journalistes. Certainement pas. On a été trop maltraités. [Après avoir versé quelques larmes, M<sup>me</sup> Laguiller conclut.] Excusez-moi, je suis très émue parce que Pierre Bois a beaucoup compté pour moi et j'ai du mal à supporter ce qui se dit autour de ça.

Propos recueillis par Patrick Cohen Gérard Courtois et Pierre-Luc Séguillon

## Le désenchantement point chez les intellectuels républicains

Les partisans de M. Chevènement s'interrogent sur la persistance du clivage gauche-droite

CURIEUSE atmosphère que celle de la journée de discussion organisée samedi 23 mars à l'Entrepôt, un cinéma d'art et d'essai du 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris, par la Fondation du 2 mars. S'y étaient réunis des souverainistes, comme Paul-Marie Couteaux et Henri Guaino, ancien commissaire au plan du gouvernement d'Alain Juppé ; des intellectuels, tels Marie-Françoise Bechtel, directrice de l'ENA, et Paul Thibaud, ancien directeur de la revue *Esprit*, auxquels s'étaient également joints deux proches de Jean-Pierre Chevènement : Jean-Yves Autexier, vice-président du MDC, et Gilles Casanova, spécialiste des sondages auprès du candidat.

Les questions abordées – « Le rôle de l'Etat », « Quelle place pour la France ? », « Clivage droite-gauche : dépassement ou parenthèse ? » – relevaient d'une idéologie républicaine désormais classique. Mais le cœur n'y était pas. L'époque où Jean-Pierre Chevènement caracolait seul en campagne semblait lointaine, et le tassement dans les sondages du candidat du Pôle républicain inclinait plutôt à la déception.

Dans les coulisses, certains se situaient déjà dans la perspective de l'« après », n'hésitant pas à s'interroger sur les raisons pour lesquelles l'irruption du Pôle républicain n'avait pas provoqué, dans la campagne électorale, le changement d'époque ou d'ambiance qu'ils espéraient. Ces intellectuels républicains favorables à une « démocratie forte » reconnaissent que certaines idées qui leur étaient chères ne « passent pas » dans l'opinion – par exemple, la renégociation des traités d'intégration européenne.

D'autres jugeaient que l'affirmation d'une philosophie politique, la critique de la notion en vogue de « gouvernance » (qui désigne une façon homogène d'aborder les problèmes politiques sans tenir compte des différences nationales) ou la stigmatisation du marché ne suffisaient pas à dessiner les contours d'une politique à appliquer en cas de victo-

re. L'heure n'était pas à l'auto-critique, mais presque...

A la tribune, plusieurs intervenants ont souligné le caractère paradoxal d'un clivage gauche-droite, dépassé depuis qu'en 1983 la gauche au pouvoir aurait renoncé à « changer la vie », a dit M. Autexier. Le clivage traditionnel offre cependant une résistance plus forte que prévu. S'appuyant sur des enquêtes d'opinion, M. Casanova a montré que l'électorat juge surtout que cette distinction ne lui permet plus de faire le tri entre les hommes politiques, globalement accusés d'avoir « trahi » leurs électeurs avant d'avoir abandonné le pouvoir aux hauts fonctionnaires ou aux chefs d'entreprise. « Gauche et droite sont des dynamiques qui s'incarnent dans des formations qui à certains moments n'existent plus que dans le passé », a-t-il conclu.

DES VOIX DISPERSÉES

Depuis la chute du mur de Berlin, a renchérit M. Autexier, la social-démocratie n'existe plus par elle-même. Mais il concède que ce clivage repose sur des traditions sociales et familiales qu'on ne peut balayer d'un revers de la main. Sur tout quand Jacques Chirac comme Lionel Jospin s'ingénierait à le revigorer. Critiquant les repentances – leitmotiv de la campagne de M. Chevènement –, M. Autexier a ainsi dénoncé l'« exploitation de Vichy, qui sert à masquer les capitulations d'aujourd'hui ». Comment convaincre le « troisième électoralat », étatiste, jacobin et sensibilisé au thème de la décadence, qui disperse ses intentions de vote entre Robert Hue, Arlette Laguiller et d'autres candidatures protestataires, de se concentrer sur M. Chevènement ? « L'offre politique que nous proposons est une tentative difficile, a convenu M. Autexier, parce que notre combat est anticipateur. » Mais peut-être « ce maels-tröm » est-il « le miel d'une surprise », a-t-il ajouté pour rassurer l'auditoire.

Nicolas Weill

## M. Chirac et M. Jospin à égalité dans deux sondages

SELON un sondage CSA publié lundi par *Libération* et la *Dépêche du Midi*, Jacques Chirac et Lionel Jospin recueillent l'un comme l'autre 50 % des intentions de vote pour le second tour, soit un point de moins pour le candidat socialiste donné vainqueur le mois dernier. Le baromètre Ifop, publié dimanche par le JDD, donnait également les deux hommes à égalité à 50 % chacun au second tour. Au premier tour, Jacques Chirac arrive en tête avec 23 % des intentions de vote (-2,5 % par rapport au mois dernier) Lionel Jospin est en deuxième position avec 21 % (-1 %). Jean-Marie Le Pen recueille 11 % (+1,5 %). Suivent Arlette Laguiller (8 %, +1 %), Jean-Pierre Chevènement (7 %, -1,5 %), Noël Mamère (6,5 %, +1 %) et Robert Hue (5 %, +0,5 %). Alain Madelin (DL) et François Bayrou (UDF) recueillent tous deux 4 % des intentions de vote (+1 % chacun). Le sondage CSA a été réalisé par téléphone les 20 et 21 mars auprès de 1 000 personnes

DÉPÊCHES

■ LIONEL JOSPIN : tout en rappelant qu'il est opposé à « une dépenalisation du cannabis », le premier ministre-candidat a déclaré lundi que « fumer un joint chez soi est certainement moins dangereux que boire de l'alcool avant de conduire ».

■ JACQUES CHIRAC a estimé dans un entretien publié par le *Républicain lorrain*, lundi 25 mars, que « chacun est soumis aux mêmes contraintes » sur le recueil des parrainages pour l'élection présidentielle. « Nous avons des institutions qui doivent être respectées par tous les candidats », a-t-il dit, en précisant : « Quant aux pressions, je suis convaincu qu'elles n'existent pas. » Samedi 23 mars à Carpentras, Jean-Marie Le Pen a donné à M. Chirac « deux ou trois jours » pour dire de « façon claire (...) que le courant et la candidature qu'[il] représente (...) appartient bien à la vie politique française ».

**MEDECINE - PHARMACIE**  
Prépa. annuelle aux concours de 1ère année  
**PARAMÉDICAL**  
**CARRIERES SOCIALES**  
Prépa. annuelle aux concours  
**DROIT - SCIENCES PO.**  
Prépa. annuelle et d'été aux concours  
**BTS OPTICIEN LUNETIER**  
Prépa. à l'examen national  
**PROFESSEUR DES ECOLES**  
Prépa. au concours du CRPE

Direction : Docteur JF PONCET

Etablissement d'enseignement supérieur privé déclaré auprès des Recorats régi par la loi du 12 juillet 1875.

COURS GALIEN - Site internet : [www.cours-galien.fr](http://www.cours-galien.fr)

Paris : 92 rue de Rennes 75006 Tél. 01 53 63 00 22  
Lyon : 10 rue Antoine Lumière 69008 Tél. 04 78 00 06 20  
Dijon : 32 rue Chabot Charny 21000 Tél. 03 80 66 26 00  
St Etienne : 31 rue du 11 novembre 42100 Tél. 04 77 43 95 00  
Montpellier : Pitot Bât. E - Place Mirouze 34000 Tél. 04 67 61 95 42  
Grenoble : 18 rue Aimon de Chissé 38000 Tél. 04 76 03 15 99  
Clf Ferrand : 4 avenue Marx Dormoy 63000 Tél. 04 73 29 32 32

**7 ÉCOLES DE COMMERCE**  
**7 PASSIONS**

BAC+5

PARIS  
BORDEAUX  
LILLE  
LYON  
NANTES  
STRASBOURG  
TOULOUSE

ISEG  
RESPAUL

Centralisation Concours PRISM  
149 av. Victor Hugo 75116 Paris  
[www.concours-prism.com](http://www.concours-prism.com)

OUVERT AUX TERMINALES

# SOCIÉTÉ

## PATRIMOINE

Le non-lieu général prononcé, le 11 février, par le juge d'instruction Richard Pallain dans l'affaire des « châteaux japonais » met un terme à **10 ANNÉES DE PROCÉDURE**. Le dossier avait été ouvert au début des années 1990,

lorsque les acquéreurs japonais de plusieurs châteaux situés en France ont été soupçonnés de piller les meubles qu'ils contenaient. Dans un premier temps, la justice a épousé la thèse d'une **ARNAQUE FAMILIALE** ; elle a

aujourd'hui conclu à l'absence de spoliation. Au centre de cette affaire, se trouve la personnalité de Hideki Yokoi, milliardaire japonais mort en 1998, qui a toujours utilisé son immense famille comme cadre de ses **SPÉCULA-**

**TIONS FINANCIÈRES**. En France, l'affaire a mis en lumière l'absence de protection légale pour les **MEUBLES SITUÉS DANS DES ÉDIFICES CLASSÉS** et a suscité la préparation d'une loi destinée à remédier à cette carence.

## L'affaire des « châteaux japonais » s'achève par un non-lieu

En prononçant un non-lieu, le 11 février, dans l'enquête sur le pillage du mobilier de plusieurs châteaux acquis dans les années 1980 par la fille d'un milliardaire japonais, la justice française a mis un terme de façon inattendue à une affaire qui pose la question de la protection du patrimoine

**TANT DE BRUIT**, tant d'années d'instruction s'étalant en 13 tomes pour en arriver là. Le non-lieu général prononcé le 11 février par le juge d'instruction Richard Pallain en faveur de huit personnes mises en examen dans l'affaire dite des « châteaux japonais » met un terme à dix ans de procédures. Les deux principaux protagonistes, Kiiko Nakahara, fille du milliardaire japonais Hideki Yokoi, et son mari Jean-Paul Renoir, soupçonnés de « faux et usage de faux » et d'« escroquerie organisée », ont passé respectivement un et deux ans en détention. Aujourd'hui, après le retrait de la partie civile, la société japonaise NSKK, fin 1999, la justice constate une absence totale d'infractions. « Quand l'institution s'est trompée, elle doit le reconnaître, sans cela elle n'est plus crédible, explique M. Pallain au Monde. On a ruiné dix ans de la vie de Nakahara et Renoir pour rien. » Vraiment « pour rien » ? Le brouillard ne s'est pas levé avec la décision judiciaire.

L'affaire prend ses racines au milieu des années 1980. Hideki Yokoi, qui préside la société japonaise Nippon Sangyoo Kabushiki Kaisha (NSKK), est un octogénaire ayant fait fortune dans l'immobilier. Cet homme d'extraction modeste a une conception patrimoniale de la richesse. Les chiffres ne sont que des chiffres ; l'immobilier assure le prestige. M. Yokoi a mandaté sa fille Kiiko Nakahara pour acquérir des châteaux en Europe, et particulièrement en France. Entre 1985 et 1989, elle en a acheté

huit, au nom de la NSKK. « C'était le même principe que les collectionneurs de cartes postales, sauf que Yokoi achetait ce qu'il y avait sur les cartes », raconte l'avocat Jacques Henrot, ancien conseiller de Kiiko Nakahara.

Entre 1990 et 1992, une polémique prend corps autour de l'entretien des châteaux et de la braderie supposée de leurs richesses. Les autorités locales et les associations s'alarment. Kiiko Nakahara et son mari, l'homme d'affaires franco-américain Jean-Paul Renoir, sont soupçonnés de piller le mobilier. Des photos témoignant de l'abandon des châteaux sont publiées. Jean-Paul Renoir est mis en examen pour « dégradation d'un immeuble classé ou inscrit ». La presse le voue aux gémonies.

Dix ans plus tard, le juge Pallain a disculpé l'homme d'affaires. Dans son ordonnance, il expliquait que la société NSKK a cessé de payer les deux millions de francs mensuels que coûtait l'entretien des châteaux en raison de la crise immobilière au Japon. « [Les] dégradations liées à l'insuffisance des moyens » ne sont « en aucun cas directement imputables à ses propriétaires », écrit le magistrat. Quant à la disparition et à la vente d'objets d'art, le juge se contente alors de noter que « la position de l'administration sur la possibilité de procéder au démantèlement » n'avait jamais été clairement formulée.

En 1995, la polémique autour de la NSKK prenait une tournure nouvelle. La société japonaise portait



En avril 1998, Catherine Trautmann, alors ministre de la culture, visite le château de Rosny-sur-Seine (Yvelines). Photo du haut : le château vu de l'extérieur. Sur la photo du bas, le château de Rosny toujours, mais cette fois vu de l'intérieur, dévasté, vidé de tous ses ornements, et en très mauvais état.

plainte contre le couple Nakahara-Renoir.

### « TÊTE D'ÉPINGLE »

Selon la NSKK, la propriété des châteaux avait été transférée à une société nommée SNC Châteaux Holding, contrôlée par Jean-Paul Renoir, et cela à l'insu de la société et de Hideki Yokoi, le père de Kiiko Nakahara.

De Châteaux Holding, les actifs

devaient ensuite transiter, via une société irlandaise, vers un trust créé à Jersey en août 1995. Le parquet de Versailles se saisit alors de l'affaire.

Très vite, le juge instruisant le dossier à l'époque, M<sup>me</sup> Sylvie Petit-Leclair, a épousé la thèse d'une arnaque familiale. Elle y a été encouragée par la découverte d'une étrange procuration, établie le 20 octobre 1992 au consulat de France à Tokyo, habitant Kiiko Nakahara à

gérer les biens immobiliers de la société. Ce pouvoir, « le nœud de l'affaire » selon la juge, était dénué de valeur juridique : le mandant et le mandataire n'étaient qu'une seule et même personne, Kiiko Nakahara. Celle-ci est arrêtée en janvier 1996. Un mandat d'arrêt international est délivré contre Jean-Paul Renoir, en fuite, qui sera arrêté à New York en novembre 1997, puis extradé en France, en mars 2000.

A cette époque, la juge d'instruction est soutenue par sa hiérarchie. « M<sup>me</sup> Petit-Leclair a fait de son mieux dans un dossier très complexe, juge avec le recul un ancien magistrat du parquet de Versailles ayant suivi l'affaire de près. N'oublions pas qu'elle avait recueilli auprès de Yokoi et des administrateurs de la NSKK des témoignages confortant la thèse de l'escroquerie. Aujourd'hui, on est tous déçavés. Le non-lieu est une réponse de facilité dans un dossier qui nous a un peu dépassés. »

Interrogé par Le Monde, le juge Pallain qualifie le mandat de 1992 de « grotesque », mais ne le considère que comme une « tête d'épingle » dans le dossier. Dans son ordonnance, Richard Pallain souligne que Kiiko Nakahara a bénéficié d'autres pouvoirs ultérieurs, valides, notamment celui du 3 avril 1994, l'autorisant à gérer le patrimoine immobilier de la NSKK. Des documents dont M<sup>me</sup> Petit-Leclair n'aurait pas disposé à l'époque.

En somme, si le pouvoir de 1992 est douteux, « aucune spoliation des intérêts patrimoniaux en France de

Hideki Yokoi » ne serait pour autant avérée, selon le juge. Aujourd'hui, tout laisse à penser que la procédure pénale a pour origine une sombre histoire familiale, un conflit entre héritiers avant même la mort du patriarche. Kiiko Nakahara, fille préférée de M. Yokoi, aurait suscité la jalousie de ses frères et sœurs. « Tout ce beau monde se détestait cordialement et leur haine était à la mesure de la fortune du père », affirme M<sup>me</sup> Henrot.

### « LE COUVERCLE DESSUS »

Curieusement, en novembre 1999, après la mort de Hideki Yokoi, la NSKK avait retiré sa plainte du dossier. Dans une lettre adressée au juge, le fils du milliardaire, Hirohiko Yokoi, avait alors assuré que la NSKK s'était « méprise » sur les intentions réelles de M<sup>me</sup> Nakahara. Cette prise de conscience tardive a coïncidé avec une transaction passée entre les protagonistes de l'affaire, soumise à une clause de confidentialité. Elle porte sur l'ensemble des propriétés de la NSKK à l'étranger. « La transaction a formalisé le partage des biens entre les membres de la famille, explique Yann Colin, avocat de Kiiko Nakahara et Jean-Paul Renoir. On a reconnu qu'il y avait eu un malentendu fondamental. »

Un autre avocat, très impliqué dans l'affaire, préfère citer en souriant un proverbe japonais : « Quand quelque chose sent mauvais, mets le couvercle dessus. »

Piotr Smolar

## Le milliardaire Hideki Yokoi a toujours mêlé spéculations et affaires de famille

### TOKYO

#### correspondance

Dans le Japon de l'après-guerre, Hideki Yokoi a bâti sa fortune en investissant dans l'immobilier et en rachetant des sociétés. Dans les années 1950, ses méthodes lui ont valu déjà une réputation de spéculateur en Bourse. En 1958, il survit à une tentative d'assassinat commandité par le chef d'un clan de yakuzas. La même année, le millionnaire est mis en faillite personnelle pour avoir manqué de rembourser une dette. Mais ses créanciers ne récupèrent que des brouilles : ses propriétés sont au nom de ses enfants. Ses sociétés, elles, ne sont pas légalement concernées.

Hideki Yokoi élargit son empire – immobilier, hôtellerie, pachinko, le billard électrique nippon – et sa famille : on lui attribue une vingtaine d'enfants et un certain nombre de concubines. En 1982, à 69 ans, Hideki Yokoi revient sur le devant de l'actualité : l'Hôtel New Japan, en plein centre de Tokyo, brûle dans un incendie qui fait 33 morts. Les enquêtes révèlent que l'hôtel était très mal équipé pour la lutte antifeu et que le personnel n'avait jamais été formé pour une telle éventualité. On découvre l'extrême pingrerie de Yokoi et la légèreté de ses méthodes de gestion : les membres de sa nombreuse famille sont régulièrement utilisés comme prête-noms et vivent aux crochets des multiples sociétés du père.

La presse se déchaîne sur le « tyran Yokoi ». Reconnu coupable de négligence criminelle, il est arrêté une première fois puis remis en liber-

té. Il bataillera en appel pendant onze ans, avant de purger, en 1994, à 80 ans, une fraction de la peine dont il a écopé, peine écourtée pour raisons de santé.

Les poursuites laissent son empire indemne : sous prétexte de développement dans l'hôtellerie, Yokoi emprunte plus de 100 milliards de yens, qui iront éponger les dettes d'autres sociétés – et dont on sait aujourd'hui qu'une partie au moins fut attribuée sans garantie. L'Hôtel New Japan, société à part entière, sera mis en faillite, mais son principal créancier, la compagnie d'assurances Chiyoda Mutual Life, qui hérite du terrain, ne parviendra à le vendre qu'en 1995 pour une fraction de sa valeur, avant de déposer son bilan en 2000. En 1998, le fisc nippon finira par se déclarer vaincu et abandonnera les 23 milliards de yens qu'il réclamait en arriérés d'impôts à l'hôtel.

### UN BUILDING EN CADEAU

C'est lors de son premier séjour en prison qu'Hideki Yokoi aurait chargé l'une de ses filles, Kiiko Nakahara, d'acquérir des châteaux en Europe. Pour ses quarante enfants, il dit-il. En 1990, Kiiko Nakahara a jeté son dévolu sur dix châteaux en France et trois en grande-Bretagne pour le compte de NSKK, l'une des sociétés de Hideki Yokoi. Le Japon vit en pleine bulle économique : Hideki Yokoi, qui prospère, veut placer ses avoirs à l'étranger. En 1991, il se porte acquéreur de l'Empire State Building via des sociétés-écrans pour 42 millions de dollars. Sa fortune est alors estimée par Forbes à

deux milliards de dollars, par l'intéressé à quatre.

Mais, en 1992, la bulle spéculative éclate. Dans les années qui suivent, le prix des terrains au Japon s'effondre. Harcelé par ses créanciers, Hideki Yokoi aurait demandé à sa fille de protéger ses avoirs à l'étranger. Il lui aurait aussi offert en cadeau l'Empire State Building. Kiiko Nakahara et Jean-Paul Renoir s'associent avec Donald Trump : celui-ci tentera de casser le bail avantageux dont bénéficient les gérants du gratte-ciel jusqu'en 2076. Mais, en 1995, il se retourne contre sa fille et porte plainte pour escroquerie. Kiiko Nakahara serait-elle allée plus loin que le souhaitait le patriarche ? Celui-ci a-t-il été manipulé par les autres membres de la famille, las de subir les assauts des créanciers au Japon ?

Avant de mourir, en 1998, à l'âge de 85 ans, Hideki Yokoi rencontre une dernière fois sa fille à Paris. Un arrangement judiciaire est trouvé l'année suivante à la cour de New York. La société NSKK retire sa plainte en France. Des trusts représentent les intérêts de la famille Yokoi étaient toujours indirectement propriétaires de l'Empire State Building jusqu'à sa revente, la semaine passée, et possèdent toujours des châteaux français. Nippon Sangyoo connaît de graves difficultés.

Passé maître dans l'art d'escamoter sa fortune et ses responsabilités, Hideki Yokoi a emporté dans sa tombe les clés de son empire.

Brice Pedroletti

## Une loi sur la protection du patrimoine mobilier est en débat au Parlement

**IL Y A** deux affaires dans le « scandale des châteaux japonais » qui a eu un gros retentissement à la fin des années 1990. La première a provoqué un tumulte médiatique et a eu des retombées politiques : une loi a été élaborée et votée par l'Assemblée nationale avant d'être présentée au Sénat où elle n'a toujours pas été débattue. Elle concerne la protection du patrimoine mobilier. La seconde, strictement judiciaire, vient de s'achever par un non-lieu général pour les principaux protagonistes. Mais le dépeçage des demeures historiques entrepris par les représentants de la société japonaise NSKK qui en étaient devenus propriétaires a provoqué un tel bruit que les deux affaires se sont trouvées inextricablement mêlées. De nombreux observateurs ont cru que les mandants de la société nipponne étaient poursuivis pour avoir « mutilé » leur patrimoine historique. Or, quelles que soient leurs motivations et la brutalité avec laquelle ils ont agi, ils étaient restés dans un cadre légal quand ils bradaient leur patrimoine.

Lorsqu'ils achètent le château de Rosny-sur-Seine (Yvelines), ils dépouillent l'ancienne résidence du duc de Sully de son ensemble mobilier, tapisseries comprises. Certains de ces éléments, classés au titre des monuments historiques, seront vendus aux enchères publiques avec une interdiction de sortie du territoire. Le même scénario se reproduit pour le château de Millemont (Yvelines). Le mobilier des autres demeures tombées dans leur escarcelle, est

impitoyablement dispersé, en masse ou en détail, qu'il ait un intérêt historique ou non. C'est ainsi que disparaît celui des châteaux de Sourches (Sarthe), du Besset (Ardèche), de La Grize (Maine-et-Loire), de Lavagnac (Hérault) ou de La Caze (Landes). Le château de Champigny-sur-veude (Indre-et-Loire) était vide et les vitraux (classés) de la chapelle n'ont pas été démontés, peut-être parce qu'il s'agissait d'« immeubles par destination » (faisant partie intégrante de l'immeuble), comme les boeries. Pourtant celles du château de la du Barry, à Louveciennes (Yvelines), avaient été démontées. C'est même ce qui a permis à la municipalité et à son maire de l'époque, Pierre Lequillier, d'intervenir.

### « UNE SPLENDEIDE CARCASSE »

Par ailleurs, les bâtiments ont été laissés à l'abandon. Car si la loi Malraux fait obligation au propriétaire d'un édifice protégé au titre des Monuments historiques – comme la plupart des châteaux « japonais » – d'entretenir le bâtiment, la procédure engagée en cas de non-respect de ces dispositions est si longue que les bâtiments ont le temps de tomber en morceaux avant que l'administration intervienne. C'est ce qui est arrivé au château de Rosny qui, dépeçé, abandonné, squatté et vandalisé, a fini par être incendié. Aujourd'hui, un nouveau propriétaire essaie, tant bien que mal, de le retaper – avec l'aide de l'Etat. Le château de Louveciennes, très dégradé lui aussi, a eu plus de chance : revendu, sa rénovation est achevée. L'im-

mense château de Sourches vient de trouver un nouveau propriétaire, comme la majorité des ex-résidences « japonaises ».

En revanche, ces demeures sont désormais vides. Et, explique Denis Lavalle, inspecteur général des monuments historiques dans les Yvelines, à l'époque de cette affaire, « un château privé de son mobilier n'est plus, dans le meilleur des cas, qu'une splendide carcasse, très vite livrée à elle-même. Car il faut que la demeure ait l'air d'être vivante pour avoir des visiteurs. Ceux-ci, sauf architecture exceptionnelle, viennent pour voir des meubles, des tableaux, un décor. Le manque de protection du mobilier est la grande faille de la législation française ».

Or, selon la législation en vigueur, les meubles, même classés, sont librement négociables par le propriétaire. C'est pour remédier à cette situation que le député (DL) des Yvelines, Pierre Lequillier, alerté par l'affaire des « châteaux japonais », a présenté une proposition de loi visant à protéger le mobilier attaché à un édifice historique.

Celle-ci a été votée en avril 2001 par l'Assemblée nationale, après avoir été durcie et étendue à la demande du ministère de la culture. Des négociations sont en cours avec le ministère de la culture pour arriver à un compromis avant le vote devant le Sénat.

Des pistes nouvelles semblent ouvertes. On évoque la création de fondations attachées à un édifice et pouvant recevoir archives, bibliothèque et meubles ayant un lien avec l'édifice. On parle surtout de simplifier les datons qui permettent de payer les droits de successions avec des œuvres. Dans le cas d'un mobilier historique, celui-ci pourrait être maintenu *in situ*, la nue-propriété revenant à l'Etat et l'usufruit étant attaché à l'édifice. Ce qui aujourd'hui n'a été accordé qu'à deux édifices historiques : Haroué, en Lorraine, et Anet, sur les bords de la Loire. Toutes ces interrogations posent le problème du patrimoine historique en mains privées que l'affaire des « châteaux japonais » a mis en évidence.

Emmanuel de Roux

Présidentielle 2002 sur Internet avec Wanadoo

Tous les mardi de 12 h à 13 h interpellez les acteurs de la campagne sur

wanadoo.fr

Michel Field leur pose vos questions.

## Emile Zuccarelli, maire de Bastia, est visé pour la deuxième fois par un attentat

Jean-Pierre Chevènement, qui venait de se rendre à Bastia, voit dans cette action terroriste une manifestation de « terreur blanche ». Lionel Jospin condamne un « acte lâche »

**LE DOMICILE** d'Emile Zuccarelli, le maire (PRG) de Bastia (Haute-Corse), a été visé par une tentative d'attentat dans la nuit du samedi 23 au dimanche 24 mars. Une charge d'environ 250 grammes de gel explosif a été découverte devant la porte de l'appartement de l'ancien ministre de la fonction publique, dans le centre de Bastia. L'alerte a été donnée par des voisins qui avaient croisé dans la cage d'escalier trois hommes encagoulés et armés. Ils les avaient brièvement menacés avant de prendre la fuite. Les artificiers ont désamorcé la bombe peu après 1 h 15. L'un des deux détonateurs avait éclaté sans amorcer la charge et la détonation avait alerté Emile Zuccarelli, qui se trouvait à l'intérieur de l'appartement.

Le maire de Bastia avait déjà été visé, le 28 octobre 1996, par un attentat, revendiqué par le FLNC-Canal historique. Cette nouvelle tentative survient dans la foulée de la visite de Jean-Pierre Chevènement en Corse, dont Emile Zuccarelli est un fervent soutien ; le candidat à l'Elysée avait traité les nationalistes de « révisionnistes » et de « fascistes » (*Le Monde* du 21 mars).

M. Zuccarelli a souligné que cette nouvelle violence portait témoignage « du sens très particulier de la démocratie de ses auteurs et des méthodes qu'ils entendent employer pour parvenir à leurs fins ». Il a indiqué qu'il n'entendait « évidemment pas modifier sous la menace de la violence » ses positions. Jean-Pierre Chevènement a fait part de



Le maire (PRG) de Bastia (Haute-Corse), Emile Zuccarelli, dimanche 24 mars, ici à côté du préfet de région venu le soutenir après la tentative d'attentat commise à son domicile. L'ancien ministre de la fonction publique avait déjà été visé par un attentat, revendiqué par le FLNC-Canal historique, le 28 octobre 1996.

sa « solidarité affective » au maire de Bastia. « Je veux souligner, à l'usage des Français et des Français, a ajouté l'ancien ministre de l'intérieur sur France-Inter, que cet attentat, comme tant d'autres, vise à empêcher l'expression démocratique de nos compatriotes corses qui, à 90 %, veulent rester dans la République ». Il assure que les Corses pourront donner un coup d'arrêt « à cette terreur blanche » en votant pour lui le 21 avril.

### « CONDAMNATION NETTE »

Lionel Jospin a fait part de sa « condamnation nette » de l'attentat, « un acte lâche », et a dit sa « solidarité » et son « amitié » à son ancien ministre de la fonction

publique, évincé du gouvernement voici deux ans. Jacques Chirac a condamné « la violence qui continue à s'exprimer » et a indiqué qu'il irait en Corse avant le premier tour « pour dire à la population combien, après ces longues années de drames », il était déter-

miné à trouver « les voies d'un développement harmonieux dans le cadre de la République », a indiqué le chef de l'Etat dans un entretien publié, lundi 25 mars, par le *Républicain lorrain*.

Franck Johannès

## Le CSM propose la nomination du juge Jean-Paul Laurans à la Cour de cassation

Ce magistrat avait fait libérer « le Chinois » fin 2000

**LE CONSEIL** supérieur de la magistrature (CSM) a décidé de proposer la nomination de Jean-Paul Laurans au poste de conseiller à la Cour de cassation. Décidée en réunion préparatoire, cette proposition, qui constituerait une promotion pour M. Laurans, sera soumise à l'avis de la formation du siège du CSM, le 5 avril, avant d'être entérinée par décret du président de la République. Actuellement président de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris, M. Laurans s'était retrouvé au centre d'une violente polémique à l'automne 2001 : les syndicats de policiers lui avaient reproché la remise en liberté, le 21 décembre 2000, d'un braqueur multirécidiviste, Jean-Claude Bonnal, dit « le Chinois », alors en détention provisoire pour un hold-up sanglant.

La libération de M. Bonnal avait créé le scandale après que celui-ci eut été soupçonné d'avoir participé, les 6 et 16 octobre 2001, aux attaques à main armée d'Athis-Mons (Essonne) et du Plessis-Trévisé (Val-de-Marne), qui s'étaient soldées par la mort de six personnes, dont deux policiers. Décidée sur des critères de

forme, la remise en liberté du truand avait été violemment critiquée par les policiers, qui s'en étaient pris personnellement à M. Laurans, le président de la chambre de l'instruction. Fait inédit, Lionel Jospin était lui-même intervenu, le 5 décembre, estimant que l'arrêt de remise en liberté du « Chinois » relevait d'une « erreur d'appréciation ».

Sans le nommer, le premier ministre avait alors expliqué qu'il s'était personnellement opposé à la promotion de Jean-Paul Laurans, 52 ans, au poste de procureur général près la cour d'appel de Basse-Terre (Guadeloupe). Très affecté par la polémique, M. Laurans avait ensuite été déchargé de ses « pouvoirs propres » au sein de la cour d'appel de Paris, qui lui conféraient un pouvoir d'action sur les cabinets des juges d'instruction. Echappant à l'appréciation de la chancellerie, la décision du CSM de le promouvoir à la Cour de cassation peut donc être considérée, six mois après, comme un pied de nez de la magistrature face aux mises en cause répétées de ses membres par des élus.

Cécile Prieur

## L'affaire des otages s'oriente vers des ventes de navires au Koweït

**UNE PROCHE** de l'homme d'affaires d'origine libanaise Iskandar Safa - visé par un mandat d'arrêt depuis le 28 décembre 2001 -, Anne Denis, a été mise en examen, jeudi 21 mars, pour « abus de biens sociaux » par la juge parisienne Isabelle Prévost-Desprez qui enquête, avec Philippe Courroye, sur les largesses qu'aurait consenties M. Safa à des proches de Charles Pasqua. Une source judiciaire a indiqué au *Monde*, lundi 25 mars, que cette mise en examen - évoquée par *Libération* samedi 23 mars - attestait que les juges privilégiaient une nouvelle piste concernant l'origine des fonds suspects. Ouverte pour « blanchiment » en juin 2001, après une dénonciation de la direction de la surveillance du territoire (DST), l'enquête ne semble pas avoir permis d'établir un lien entre les mouvements de fonds détectés sur les comptes de M. Safa et le détournement d'une hypothétique rançon versée par l'Etat français afin de libérer, en 1987 et 1988, les otages détenus au Liban - soupçon émis par le contre-espionnage dans la note à l'origine de la procédure (*Le Monde* du 8 janvier).

L'examen des comptes de M. Safa conduit la justice à privilégier désormais une autre hypothèse, évoquée par *L'Est Républicain* du 19 février. Les fonds controversés proviendraient des bénéfices dégagés par la vente au Koweït, en mars 1995, de huit patrouilleurs P-37 lance-missiles, des navires de 45 mètres de long pesant 245 tonnes chacun. Un contrat d'environ 2,5 milliards de francs qui avait, à l'époque, apporté un ballon d'oxygène aux Constructions mécaniques de Normandie (CMN) de Cherbourg (Manche), la société phare d'Iskandar Safa. Dans le cadre de cette transaction, pilotée par Triacorp International - une structure appartenant à M. Safa et dirigée de 1987 à 1996 par M<sup>me</sup> Denis -, 28,6 millions de francs de commissions auraient été versés, sur des comptes ouverts à Genève, au profit de sociétés immatriculées dans des paradis fiscaux et derrière lesquelles pourraient se dissimuler M. Safa.

Les magistrats semblent rapprocher ces mouvements de fonds des 31,4 millions de francs virés courant 1995 d'un compte détenu par M. Safa au crédit commercial de France (CCF) de Genève vers un

compte ouvert par un proche de l'homme d'affaires dans l'agence des Champs-Élysées du CCF. Selon la DST, entre décembre 1995 et janvier 2001, 13,9 millions de francs avaient été retirés sur ce compte par des proches de M. Safa au profit de l'entourage de M. Pasqua.

M<sup>me</sup> Denis a également été interrogée sur la mise à disposition de M. Pasqua, en 1992 et 1993, de bureaux situés au siège de Triacorp international, 3, boulevard La Tour Maubourg, dans le quartier des Invalides, à Paris. Les dirigeants de Triacorp international se seraient abstenus de réclamer à l'actuel président du Rassemblement pour la France (RPF) les 100 000 francs de loyer mensuels, soit un préjudice d'environ 2,4 millions de francs (365 877 €) pour la société. Selon plusieurs témoignages recueillis au cours de l'enquête, les bureaux occupés par M. Pasqua rue La Tour Maubourg auraient été le théâtre d'importantes remises de fonds en espèces. Le 23 octobre 2001, le chauffeur de M. Safa, Ahmad Al Sayes, avait ainsi déclaré, au cours de sa garde à vue dans les locaux de la brigade financière, avoir « constaté à partir de 1991, date de [son] séjour en continu en France, que M. Charles Pasqua était installé dans des bureaux [...] au 1<sup>er</sup> étage du 3, boulevard La Tour Maubourg ».

### « LIASSES DE BILLETS »

« Il s'agissait, avait-il ajouté, de l'actuel appartement de Iskandar Safa, qui a été mis au nom d'une société depuis. A cette adresse, j'ai apporté, ponctuellement, des enveloppes qui contenaient des liasses de billets que je recombais devant M. Safa, à sa demande, que je remettais ensuite à Marie-Danièle Faure, la plus souvent, et plus rarement à Jean-Charles Marchiani ».

Proche collaboratrice de M. Pasqua, M<sup>me</sup> Faure - qui travaille aujourd'hui auprès de lui au conseil général des Hauts-de-Seine - est poursuivie depuis le 21 décembre 2001 pour « recel de blanchiment aggravé » et « trafic d'influence aggravé ». Les mêmes incriminations ont été retenues à l'encontre de l'épouse du député européen (RPF) Jean-Charles Marchiani, également accusée d'avoir bénéficié d'enveloppes contenant des espèces. En revanche, ni M. Marchiani ni M. Pasqua n'ont été interrogés.

Fabrice Lhomme

Dell | Offre exceptionnelle

**On a toujours une raison de choisir un Dell.**

**100 € HT OFFERTS\***

**Raison n°22 : la puissance au meilleur prix.**  
Les Dell Dimension, équipés du processeur Intel® Pentium® 4, développent tout leur potentiel et sont à un prix exceptionnel.

**DELL™ DIMENSION™ 4400**  
Processeur Intel® Pentium® 4 à 1.6 GHz

- Châssis minitour
- Chipset Intel® 845D à 400 MHz
- 256 Ko de mémoire cache
- 128 Mo de mémoire PC266 DDR RAM
- Disque dur 20 Go
- Carte vidéo ATI Rage Ultra AGP 4x, 16 Mo de SDRAM
- Moniteur 15" Couleur
- Lecteur de CD ROM 20/48x
- Son intégré 64 Voix
- 4 ports USB dont 2 en façade
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0
- Garantie européenne : 1 an, service aller-retour atelier

~~799 € HT~~  
**699 € HT\***  
836 € TTC sur Dell.fr

4 585,14 F<sup>HT</sup> - Réf. 170-D0331  
Possibilité de financement : contactez-nous

**DELL™ INSPIRON™ 8200**  
Processeur Mobile Intel® Pentium® 4 à 1.6 GHz-M avec technologie Intel® SpeedStep™ améliorée

- Chipset Intel® 845MP - Bus principal 400 MHz
- 512 Ko de mémoire cache "full speed"
- 128 Mo DDR-RAM 266 MHz PC2100 extensible à 1024 Mo
- Disque dur 20 Go
- Ecran à matrice active 15" SXGA+ (1400x1050)
- Contrôleur vidéo NVIDIA® GeForce2 Go AGP 4x avec 32 Mo DDR-RAM vidéo
- Lecteur CD ROM 24x et lecteur de disquettes intégrés
- Contrôleur audio Cirrus Logic CS4205
- 2 enceintes stéréo intégrées
- Modem 56K et chipset réseau 10/100 intégrés
- 2 ports USB, 1 PS/2, 1 port infrarouge IrDA 1.1, 1 sortie vidéo S-Video, 1 sortie IEEE 1394
- Double système de pointage Touchpad & Stickpoint
- Deux connecteurs PCMCIA Type II ou 1 Type III
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0
- 1 an de garantie aller et retour atelier

**1 999 € HT\***  
~~2 390,80 € TTC~~

13 112,58 F<sup>HT</sup> - Réf. 170-i0409  
Possibilité de financement : contactez-nous

Les PC Dell utilisent une version originale de Microsoft® Windows®  
[www.microsoft.com/piracy/howtotell](http://www.microsoft.com/piracy/howtotell)

**100 € HT OFFERTS\***

**RÉDUCTION EXCEPTIONNELLE\***  
sur [www.dell.fr](http://www.dell.fr)  
pour toute commande d'un Dimension équipé du Processeur Intel® Pentium® 4

\*Offres valables jusqu'au 08/04/02, dans la limite des composants et pièces disponibles. Photos non contractuelles. Frais d'expédition en sus. Offres soumises aux conditions générales de ventes et de services de Dell. \*Jusqu'à 100 € HT offerts (soit 119,6 € TTC) sur le prix de la commande Internet d'un Dell Dimension équipé du processeur Intel Pentium 4. Offre non cumulable avec les autres offres en cours et soumise à condition (voir dell.fr pour le détail de cette offre). (a) Prix achat séparé de la sacoche : 40€ HT (47,84 € TTC). Dell se réserve le droit de mettre fin à ces offres sans avis préalable. Offres réservées aux entreprises.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h  
**0 825 004 697**  
0,150 € TTC / MN  
Fax : 0 825 004 701

Choisissez et achetez sur :  
**www.dell.fr**  
24h sur 24h, 7j sur 7

## Une explosion dans une boucherie lilloise a fait six blessés

LILLE (Nord)

de notre correspondante

Les interrogations et la colère dominaient dans le quartier de Wazemmes, à Lille, après l'explosion criminelle qui a fait six blessés légers dans une boucherie marocaine hallal, dimanche 24 mars. Selon les premiers éléments de l'enquête, un engin artisanal de faible puissance a été déposé sur des sacs plastiques servant à transporter les courses, à même le sol, non loin de la porte d'entrée, à l'intérieur de l'établissement. Ce commerce où se mêle, comme partout dans ce quartier cosmopolite, une clientèle d'origines diverses – pas uniquement musulmane – est très fréquenté le dimanche, jour du marché, qui attire chaque semaine des centaines de Lillois et de touristes. « L'explosion, qui s'est produite vers 12 h 10, heure de grande affluence, a d'abord provoqué une grande flamme », a indiqué le procureur de la République, Philippe Lemaire.

Six personnes – dont deux enfants en bas âge –, clientes de la boucherie, ont été légèrement blessées par l'explosion. L'un des adultes a été brûlé, tandis que les autres victimes souffraient de coupures ou de commotions diverses, notamment de troubles auditifs dus à l'effet de souffle consécutif à l'explosion. Emmenées au Centre hospitalier régional universitaire de Lille par les pompiers, toutes les victimes sont ressorties de l'hôpital dimanche en fin d'après-midi. Parmi les dégâts matériels, on note essentiellement la destruction de la vitrine de l'établissement.

Certains témoins ont indiqué avoir vu un homme s'enfuir, peu avant l'explosion. Ils ont aussi affirmé que l'engin explosif avait été placé dans une poussette. Ces informations ont été démenties ou rectifiées par le procureur, qui indique que l'individu en question n'était pas un suspect, mais l'un des clients du magasin, victime de brûlures.

Acte raciste ou terroriste, règlement de comptes, violence gratuite, agression à l'encontre d'un commerce florissant dans le quartier ? De nombreuses rumeurs ont circulé, mais il est trop tôt pour avancer un motif. « Les enquêteurs du SRPJ de Lille auxquels a été confiée l'affaire ne négligent aucune hypothèse », a souligné le procureur. Pour l'heure, il semble que le propriétaire n'ait jamais reçu de menaces et que la boucherie n'ait jamais été la cible d'actes criminels ou de vandalisme.

Nadia Lemaire

## Les protestants français réclament un aménagement de la loi de 1905

Le président de la Fédération protestante de France a regretté le « dialogue privilégié » établi par le gouvernement avec l'Eglise catholique

LES PROTESTANTS ont l'impression d'être les mal-aimés de la République. Le président de la Fédération protestante de France (FPF), le pasteur Jean-Arnold de Clermont, n'a pas caché son agacement en ouvrant, samedi 23 mars, l'assemblée générale annuelle de cette instance, qui fédère les principales composantes du protestantisme français : « Visiblement, le gouvernement a choisi un dialogue privilégié avec l'Eglise catholique romaine [...]. Il est clair que nous ne pouvons ni ne voulons nous inscrire dans une telle perspective. »

L'objet de cet émoi protestant est la rencontre organisée à Matignon, le 12 février, entre le premier ministre, Lionel Jospin, et une délégation de l'Eglise catholique présidée par le nonce apostolique, représentant du Saint-Siège en France (Le Monde du 14 février). Les deux parties sont convenues de formaliser des rencontres régulières, afin de résoudre les difficultés qui pourraient exister entre l'institution catholique et l'Etat. Les protestants se sont sentis évincés. Le pasteur de Clermont ne veut pas en rester là : « La minorité que nous sommes attend que la loi de séparation et le principe de la laïcité restent bien l'expression de la neutralité de l'Etat, une neutralité qui suppose que chaque minorité peut trouver sa place dans la société civile, sans discrimination. »

La loi de 1905 est en effet au centre de ce coup de colère. « Loi de

séparation des Eglises et de l'Etat », aiment répéter les protestants, en insistant sur le pluriel. Sur ce texte essentiel, les positions sont quasiment à fronts renversés. Juste avant la rencontre de Matignon, les représentants de l'Eglise catholique avaient expliqué à une poignée de journalistes qu'ils n'entendaient pas remettre en cause la loi de 1905. Non sans ironie, le pasteur de Clermont se réjouit de ce changement : l'Eglise catholique accepte enfin cette laïcité, qu'elle a si longtemps combattue... Mais il explique aussi que les protestants français, qui ont soutenu dès l'origine le principe de la séparation des Eglises et de l'Etat, souhaitent maintenant obtenir des « aménagements » de la loi de 1905 : « Il s'avère chaque jour un peu plus que, dans son application, celle-ci a besoin d'être profondément révisée », insiste-t-il.

### AVANTAGES FISCAUX

Les principaux motifs d'insatisfaction portent sur le droit des associations. Plusieurs organisations protestantes, placées sous le régime de la loi de 1901, ne peuvent bénéficier des avantages fiscaux consentis aux associations culturelles, dites « loi de 1905 ». La Fédération protestante souhaite donc une remise à plat du droit des associations culturelles. Elle a déjà commencé « un travail de fond » sur la loi de 1905. Une commission de la FPF doit même se pencher sur le statut des cultes pro-

pre à l'Alsace-Moselle, pourtant favorable à l'Eglise luthérienne d'Alsace et de Lorraine (Ecaal). Les protestants français veulent ensuite soumettre des propositions au gouvernement, en concertation avec l'Eglise catholique, si celle-ci est demandeuse.

Autre motif de frustration : la déclaration *Dominus Jesus* sur l'œcuménisme, publiée par le Vatican en septembre 2000, qui affirme que les confessions protestantes ne peuvent être considérées comme des « Eglises » à part entière. Invité de la Fédération protestante, le cardinal Walter Kasper, président du Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens, a pris ses distances avec « le ton et le style » de ce texte.

Pour sa part, le pasteur de Clermont estime que les intérêts des catholiques et des protestants sont les mêmes « à 90 % ». Cependant, les deux confessions chrétiennes divergent sur quelques points, comme la question du secret professionnel des ministres du culte. A plusieurs reprises, l'Eglise catholique a tenu à défendre ce principe, en particulier dans l'affaire mettant en cause Mgr Pierre Pican, évêque de Bayeux (Calvados), condamné pour non-dénonciation de crimes sexuels. Sur ce sujet, le pasteur de Clermont entend se conformer strictement à la loi et dénoncer tout acte pédophile qui serait commis par des pasteurs.

Xavier Ternisien

## A Marseille, grève des conducteurs de bus après une agression

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Une grève devait paralyser, lundi 25 mars, les 80 lignes de bus et 2 lignes de métro de la Régie des transports de Marseille (RTM) après l'agression d'un conducteur, samedi 23 mars, vers 20 heures. Deux jeunes hommes affublés de masques de carnaval ont attaqué le chauffeur d'un bus de la ligne 89. Faisant signe au machiniste de s'arrêter, ils lui ont lancé : « Ce soir, c'est carnaval, on te met le feu. » L'un d'eux a alors sorti une bouteille de plastique et aspergé d'essence le conducteur, avant de mettre le feu à sa veste avec un briquet. Les deux jeunes gens ont ensuite pris la fuite en courant. Le conducteur, âgé de 28 ans, a réussi à ôter sa veste et n'a été que légèrement brûlé. Mais la police et ses camarades l'ont dit en état de choc. Aucun accrochage n'ayant précédé l'agression, la victime a estimé qu'il s'agissait d'« un acte gratuit », d'autant qu'aucun incident récent n'avait été signalé sur cette ligne reliant le centre-ville au quartier du Canet. La section investigation recherche de la police, saisie du dossier, ne disposait, lundi matin, d'aucune piste et lançait un appel à témoins.

Dès dimanche matin, les bus du secteur nord de la ville ont été spontanément arrêtés par les salariés tandis que la direction a proposé un arrêt de la circulation

entre 14 h 30 et 16 heures, lundi, « pour marquer [sa] réprobation face à de tels agissements ». Les syndicats ont décidé d'aller plus loin en interrompant le trafic lundi. Alain Requena appelait à la grève au nom de FO. Tandis qu'Alain Fratti, de la CGT, expliquait que « les chauffeurs en ont assez d'être la cible de toutes les insécurités. Ils ne veulent plus ajouter le stress de la peur à celui du boulot ».

Le maire, Jean-Claude Gaudin, a publié, dimanche dans la soirée, un communiqué réclamant « une peine exemplaire » et demandant au préfet de police et au préfet de région de « renforcer les moyens destinés à assurer la sécurité des personnels de la RTM ».

Le 14 janvier, une grève avait déjà paralysé l'ensemble du réseau après l'agression de quatre contrôleurs par un tireur à moto. D'autres mouvements sporadiques avaient ensuite été déclenchés à la suite de la détérioration de matériel roulant ou de véhicules de conducteurs. Des forces de police avaient alors été envoyées dans le métro pour remplacer les vigiles en grève. Ces interventions, couplées à des perquisitions judiciaires, avaient alors révélé qu'une partie des actes de malveillance étaient dus à des membres licenciés d'une société de surveillance qui avait perdu le contrat de la RTM.

Michel Samson

## Une marche de sans-papiers est partie de Marseille

ESCORTÉE par quelques centaines de manifestants, cinquante personnes ont démarré, samedi 23 mars, à Marseille, une marche nationale de sans-papiers. Organisée par une dizaine de collectifs, l'action est soutenue par la CGT, le PCF, les Verts et la LCR. Après avoir traversé Avignon, Grenoble, Lyon et Clermont-Ferrand, les marcheurs comptent rejoindre Paris, le



27 avril, où ils demanderont à être reçus par les principaux candidats à l'élection présidentielle. Ils réclament « la régularisation de tous les sans-papiers avec la carte de dix ans, l'arrêt des expulsions et la fermeture des centres de rétention, la libération de tous les sans-papiers emprisonnés pour défaut de papiers, l'abolition de la double peine, et l'abrogation des lois Pasqua-Debré-Chevènement ». – (Corresp.)

## 75 % des Français dénoncent le sort fait aux exclus dans la campagne

D'APRÈS un sondage réalisé les 13 et 14 mars par l'institut CSA à la demande de l'Uniojps (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux), 74 % des Français trouvent que « l'on ne parle pas assez » de la situation des personnes les plus fragiles (enfance en danger, handicapés, exclus, personnes âgées dépendantes, etc.) dans la campagne présidentielle. L'emploi des jeunes et « l'accès de tous à des soins [hospitaliers] de qualité » sont les deux dossiers qui devraient être pris en compte en priorité. Pour huit sondés sur dix, les pouvoirs publics devraient « intervenir plus » en faveur des handicapés, des malades, de la petite enfance et des personnes âgées dépendantes. A l'inverse, 38 % des Français jugent que l'Etat et les collectivités locales devraient en faire moins pour les demandeurs d'asile.

### DÉPÊCHES

■ **PROFANATION** : trois tombes du cimetière communal d'Egley, près d'Arpajon (Essonne), ont été dégradées par des inscriptions à caractère satanique, dimanche 24 mars. Plusieurs vases et statues posées sur les tombes ont aussi été détruits. L'enquête a été confiée à la brigade de gendarmerie d'Egley.

■ **POLICE** : deux Basques espagnols ont été arrêtés, vendredi 22 mars, à Valenciennes (Nord) et transférés à Paris, dans le cadre d'une enquête sur le financement du séparatisme basque. Présentés comme des membres de Batasuna, vitrine légale de l'organisation séparatiste ETA, ils ont été interpellés par les douaniers en possession de plus de 200 000 euros, alors qu'ils venaient de Belgique.

■ **FAITS DIVERS** : un père de famille accompagné de ses trois enfants a détourné un bus de la RATP sous la menace d'un couteau pour se faire raccompagner jusqu'à son domicile à Villetaneuse (Seine-Saint-Denis), samedi 23 mars, dans la soirée. Arrivé devant l'église de Villetaneuse, l'homme est descendu par l'arrière avec ses trois enfants, avant de disparaître. Selon le parquet de Bobigny, il a été identifié et sera convoqué par la justice.

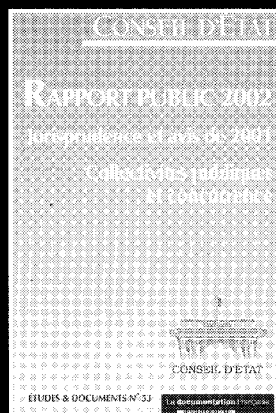
■ **ROUTE** : plusieurs centaines de motards se sont rassemblés, dimanche 24 mars après-midi, sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris, pour dénoncer la présence sur les routes d'équipements jugés dangereux pour les deux-roues. Selon la Fédération française des motards en colère (FFMC), certaines infrastructures comme les « rails guillotine » sont à l'origine de la mort de 70 motards par an.

■ **AGRICULTURE** : 226 vaches laitières du domaine des « Trente arpents », à Favières (Seine-et-Marne), ont été abattues, dimanche 24 mars, et 264 autres vaches du même élevage devraient l'être prochainement après la découverte, le 29 janvier, d'un cas de vache folle chez une génisse née en 1996. Cet abattage massif frappe un élevage laitier appartenant à la famille Rothschild, constitué il y a dix ans pour la fabrication de bries de Meaux fermiers. – (Corresp.)

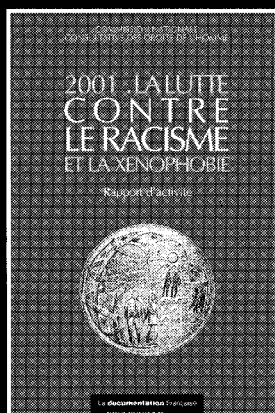
# Salon du Livre - Stand B148/C149 - Hall 1



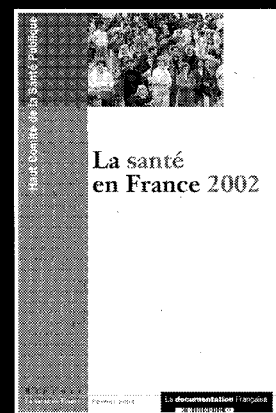
**Les traités de Rome, Maastricht, Amsterdam et Nice**  
Textes comparés  
Edition 2002  
*La Documentation française*  
Le traité sur l'Union européenne et le traité instituant la Communauté européenne modifiés par le traité de Nice  
328 pages, 16 €



**Conseil d'Etat Rapport public 2002 Collectivités publiques et concurrence**  
480 pages, 23 €  
Dans la collection Documents d'études n° 6.18  
**Jurisprudence du Conseil d'Etat 2001**  
60 pages, 4,60 €



**2001. La lutte contre le racisme et la xénophobie**  
Rapport d'activité  
*Commission nationale consultative des Droits de l'Homme*  
512 pages, 23 €



**La santé en France 2002**  
Rapport février 2002  
*Haut Comité de la Santé Publique*  
418 pages, 20 €

29-31, quai Voltaire 75344 Paris Cedex 07  
Tél. 01 40 15 70 00  
Télécopie 01 40 15 72 30  
[www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)

La documentation Française



# La Mairie de Paris, vitrine municipale de Lionel Jospin

Bertrand Delanoë, élu maire (PS) de la capitale il y a un an, a fait taire ses détracteurs en imposant une série de mesures qui transforment la gestion de la ville

UN AN après son élection, le 25 mars 2001, comme maire de Paris, Bertrand Delanoë (PS) est devenu un personnage quasiment incontesté. Ses adversaires trouvent qu'« il n'est pas dénué de talent ». Et, parmi ses amis politiques, même ceux qui avaient milité pour que Jack Lang conduise la bataille des socialistes parisiens aux élections municipales ne lui trouvent plus de défaut. D'autant que Lionel Jospin, dont il est un proche depuis plus de vingt ans, lui a donné une sorte d'adoubement national en lui confiant la présidence de son comité de soutien pour la campagne présidentielle. Pourtant, l'idée de présenter un bilan au bout d'un an de mandat l'agace visiblement. Outre le fait qu'il renâcle sur les exercices obligés, M. Delanoë sait que sa double qualité de premier maire de gauche de la capitale et de membre de la galaxie du premier ministre-candidat lui impose une obligation de résultat. Or

doze mois représentent une période un peu courte pour comptabiliser des réalisations programmées pour une mandature de six ans. Ce qui ne l'a pas empêché de demander à ses collaborateurs de préparer un « Bilan d'étape » de vingt-six pages.

Pour M. Delanoë, qui ne déteste ni les symboles ni la communi-



« Cette ville a bougé. Il y a des gens qui ne sont pas catalogués comme progressistes qui trouvent bien ce que nous faisons »  
BERTRAND DELANOË

tion, le style et la méthode font partie du mode de gouvernement. En répétant comme une antienne son souci d'« être utile aux Parisiens et aux Parisiennes », il marque sa volonté de proximité. Par ailleurs, dès son élection, il s'efforce de marquer la différence avec ses prédé-

cesseurs, Jacques Chirac et Jean Tiberi. Pour se consacrer uniquement à son travail de maire, il abandonne son poste de sénateur. Après quelques économies sur le train de vie de l'Hôtel de Ville, notamment par la suppression de la questure, il impose le pluralisme dans différents organismes municipaux et la transparence dans l'attribution des logements sociaux et des places de crèche. Puis il applique la parité en nommant une femme au poste de premier adjoint. Chargée de l'égalité hommes femmes et du « bureau des temps parisiens », Anne Hidalgo ne coordonne cependant pas l'action municipale, ce qui échoit normalement à un premier adjoint. Appliquée à l'administration, la parité a aussi permis de bousculer la hiérarchie des vingt et une directions de la ville.

Sur les questions les plus controversées, la méthode Delanoë tient du passage en force mâtiné de con-

certation brouillonne. C'est, par exemple, le cas pour la circulation et pour la modification des rythmes scolaires. Sur ces deux débats passionnés et empêtrés dans les corporatismes, s'il n'est pas totalement arrivé à ses fins, M. Delanoë a réussi à amorcer le changement.

Dans le domaine de la vie sociale, M. Delanoë, qui a toujours dit que Paris était une ville de droite, a clairement placé le gouvernail à gauche. L'annonce de la construction de 3 500 logements sociaux par an, de 4 500 places d'accueil pour la petite enfance durant la mandature, les 240 millions d'euros affectés à la disparition de l'insalubrité, la volonté d'instaurer la mixité sociale en achetant des immeubles dans le 16<sup>e</sup> arrondissement pour y pratiquer des loyers peu chers, constituent autant de mesures symboliques. « Cette ville a bougé. C'est une ville rebelle et créative. Il y a des gens qui ne sont pas catalogués comme progressistes, qui trouvent bien ce que nous faisons et qui en profitent », commente aujourd'hui le maire.

En matière d'urbanisme, le souci de travailler avec les communes voisines afin de revaloriser la ceinture de la capitale change de la gestion précédente. Les autres projets, tels que l'augmentation des espaces verts, le réaménagement des quartiers du centre, feront partie du Plan local d'urbanisme (PLU), qui vient d'être lancé et qui remplacera le POS en 2005. Quelques dossiers, comme l'avenir de la ZAC Seine rive gauche, seront urbanistiquement et financièrement délicats à traiter.

L'opposition, paralysée par ses divisions internes, connaît cependant les préoccupations de la population sur lesquelles la nouvelle équipe aura du mal à obtenir des

progrès rapides. « En matière de sécurité et de propreté, la situation ne s'est pas améliorée. De même, il ne semble pas y avoir beaucoup de progrès en ce qui concerne le sort des SDF », estime Nicole Catala (RPR), députée et conseillère du 14<sup>e</sup> arrondissement. Par ailleurs, les élus RPR goûtent peu la politique de démocratie locale mise en place

plurielle (PS, Verts, MDC, PCF) est directement impliquée dans la gestion municipale avec des postes d'adjoints. Les plus indisciplinés sont sans doute les Verts, même si trois d'entre eux se retrouvent à la tête des délégations stratégiques que sont la circulation, l'environnement et la culture.

Comme tout élu, le nouveau

## Priorité à l'emploi

C'est un des dossiers prioritaires du maire de Paris. Comme il s'était engagé à le faire pendant la campagne électorale, Bertrand Delanoë veut interrompre l'hémorragie des emplois à Paris : 215 000 ont disparu depuis dix ans, soit 15 % de la population active de la capitale. Il a donc installé, le 4 mars, un conseil de développement économique durable. Composé de 34 membres, autant de femmes que d'hommes, responsables économiques et associatifs, il est présidé par l'ancien ministre giscardien Lionel Stoléro. A raison de trois réunions plénières par an, ce conseil devrait formuler rapidement des propositions pour inverser la tendance à l'appauvrissement économique de Paris et pour recréer les conditions favorables à l'implantation de nouvelles entreprises. Trois secteurs sont visés dans un premier temps : nouvelles technologies, immobilier de bureaux et commerces de proximité.

et soupçonnent les différents conseils de la jeunesse ou de quartier d'être des « outils de quadrillage politique ». Quant à la concertation, ils l'estiment insuffisante, notamment avec les mairies d'arrondissement qu'ils détiennent. Pourtant, grâce à l'augmentation de 40 % des budgets déconcentrés, M. Delanoë a donné à ces élus une marge de manœuvre supplémentaire. « Il a compris que ce sont les maires d'arrondissement qui seront en première ligne aux élections et non les adjoints », commente Tony Dreyfus, maire (PS) du 10<sup>e</sup> arrondissement.

Bertrand Delanoë, qui se veut « un manager sur le terrain » gère aussi en fin politique une majorité hétéroclite, composée pour partie d'élus peu expérimentés. Chacune des composantes de cette majorité

maire sera jugé sur sa politique fiscale. A des Parisiens habitués à être privilégiés par rapport aux contribuables des autres villes, il a promis de maintenir « une stabilité des taux durant la mandature ». Il espère de nouvelles recettes provenant du développement économique, sur une gestion différente de la dette et de la trésorerie et sur un redéploiement des personnels municipaux pour compenser les dépenses engagées sur d'autres postes.

Sur la scène internationale, M. Delanoë compte aussi sur sa fibre municipale. Il est ainsi parvenu à obtenir que Paris soit, en 2004, la ville où sera fondée une Association des maires du monde grâce à la fusion des deux organisations actuellement existantes.

Françoise Chirot

## Les couloirs de bus entraînent une augmentation de la fréquentation que la RATP doit assumer

ILS sont passés en force, mais ils sont passés ! Bertrand Delanoë, maire (PS) de Paris, et Denis Baupin, son adjoint (Verts) chargé de la circulation, pourraient bien gagner leur pari : celui d'imposer en moins d'un an une autre approche des déplacements dans la capitale. Six mois après leur apparition, rue de Rivoli et boulevard de Sébastopol, les couloirs de bus protégés font partie du paysage urbain. La construction des fameuses « banquettes », lancée pendant l'été 2001, au risque de quelques bavures, faute de réelle concertation, avec les livreurs en particulier, a imposé cette politique. Selon un sondage publié dans *Le Figaro* du 25 mars, 44 % des Parisiens se disent satisfaits de ces mesures et 59 % de l'action de Bertrand Delanoë, à la tête de la ville.

Même s'ils sont suspendus jusqu'à la fin des élections, les travaux de réalisation d'un réseau de près de 300 km de couloirs protégés devraient se poursuivre au rythme de 40 km par an. « Nous avons affiché très vite notre volonté de mettre en œuvre notre programme dans ce domaine », explique M. Baupin. « Nous savons maintenant que nous pouvons nous appuyer sur le large soutien de la population pour continuer. » Dix-sept lignes pourraient ainsi être mises en site propre dans Paris intramuros sur la totalité de leur tracé d'ici à 2005.

Si la vitesse des autobus a augmenté, parfois de 3 km/h, dans les secteurs protégés, c'est surtout un réel accroissement du trafic sur ces portions de ligne qui est observé avec satisfaction par la RATP. Comptabilisés grâce au système de « marche sensible », qui équipe tous les véhicules, les voyageurs sont ainsi 12 % de plus sur le « 38 », dans la partie protégée du boulevard de Sébastopol. Un temps de parcours quasiment garanti et une vitesse supérieure à celle des autres véhicules, englués dans les embouteillages, expliquent ce succès. Sur la rocade de petite ceinture (PC), dont l'aménagement avait été lancé par Jean Tiberi, cette hausse est d'environ

20 %. Pour faire face à cette augmentation de la demande, qui montre une inversion de tendance par rapport aux années précédentes, la RATP n'a augmenté que de 10 % la fréquence de passage des bus, grâce à une meilleure rotation du matériel sur des lignes plus fluides.

### EMBAUCHER DES CONDUCTEURS

La RATP ne peut pas escompter un accroissement de ses recettes proportionnel à celui du nombre de voyageurs, pour la plupart déjà titulaires de la Carte orange. Elle se prépare donc à demander de nouveaux moyens financiers à ses autorités de tutelle : l'Etat, en premier lieu, ainsi que les départements et la région, qui sont les principaux bailleurs de fonds du Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF). L'objectif n'est pas de développer le parc de bus, puisque les 4 000 véhicules actuellement en service devraient, dans un premier temps, être mieux utilisés, mais d'augmenter le nombre de conducteurs. Les embauches de ces agents, qui se poursuivent au rythme de 500 par an, pourraient être accélérées, afin de dépasser les 11 000 machinistes actuels.

Dans l'hypothèse où un véritable cercle vertueux s'encadrerait, le trafic sur les lignes les plus fréquentées pourrait atteindre rapidement le maximum de 1 500 passagers à l'heure. Il faudrait alors recourir à d'autres solutions que le bus sur ces dessertes. La plus probable est celle du tramway. Le projet est déjà voté par le Conseil de Paris, et en partie financé, pour la ligne du boulevard des Maréchaux sur lesquels circulent les bus PC. Un autre projet de tramway est actuellement étudié par la RATP, à la demande de la Mairie de Paris. Il s'agirait cette fois d'une ligne en plein centre de la capitale. Elle relierait la gare du Nord à Montparnasse en passant par les gares de l'Est, de Lyon et d'Austerlitz.

Christophe de Chenay

### DÉPÊCHES

■ **INCENDIES** : plusieurs centaines d'hectares de végétation ont été détruits en Corse et dans les Alpes-Maritimes durant le week-end.

■ **TRANSPORTS** : des grèves paralysent les transports en commun de Lyon et de Marseille (*lire aussi page 14*). Des revendications salariales sont à l'origine du mouvement dans les transports lyonnais (*Le Monde* du 22 mars). A Marseille, c'est l'agression d'un conducteur de bus qui en est à l'origine.

■ **LANGUEDOC-ROUSSILLON** : le tribunal administratif de Montpellier a rejeté, mercredi 20 mars, les recours déposés contre les arrêtés autorisant l'extension à 38 communes du périmètre de l'agglomération de Montpellier. En juin 2001, les « anti-agglomération » avaient obtenu de la cour administrative d'appel de Marseille l'annulation du premier projet à 41 communes dessiné par le maire de Montpellier, Georges Frêche (PS). (*Corresp.*)

## 10 000 Toulousains manifestent contre la réouverture d'AZF

TOULOUSE  
de notre correspondant

Alors que le préfet de la Haute-Garonne, Hubert Fournier, pourrait signer dès cette semaine un arrêté permettant à deux entreprises chimiques, Raisio et Isochem, de reprendre leurs activités, suspendues au lendemain de l'explosion de l'usine AZF, le 21 septembre 2001, opposants et partisans du pôle chimique toulousain ont respectivement manifesté la semaine dernière.

Ils étaient plus de 10 000, samedi 23 mars, pour dire une nouvelle fois « Plus jamais ça », avec le collectif éponyme et une quarantaine d'associations, de syndicats et de partis politiques. Pour le porte-parole du collectif, Jean-Pierre Bataille, le succès de cette manifestation prouve qu'une majorité de Toulousains demeure hostile à la

réouverture du pôle chimique. En revanche, 22 % à 27 % de la population, selon deux sondages réalisés pour la ville de Toulouse et pour *La Dépêche du Midi*, seraient prêts à une reprise de l'activité. Les manifestants, dont certains sinistrés en fauteuil roulant, ont reçu le soutien de Guy Bedos, qui s'est joint au cortège en compagnie de musiciens du groupe toulousain Zebda. « Le projet de réouverture est un scandale », a estimé l'humoriste, de passage à Toulouse pour un spectacle. Noël Mamère, candidat des Verts à l'élection présidentielle, avait aussi fait le déplacement.

### DES OUVRIERS INQUIETS

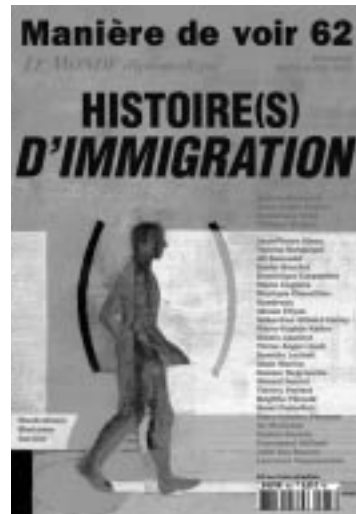
Deux jours plus tôt, les ouvriers du pôle chimique avaient rassemblé 2 500 manifestants, avec le soutien de syndicalistes de la chimie venus de toute la France, pour réclamer le redémarrage des usines en garantissant « la sécurité » aux habitants. Dans la matinée, des heurts se sont produits entre des syndicalistes de l'usine et des riverains, qui craignent d'être expropriés en cas de reprise d'activité. Les arrêtés préfectoraux autorisant une reprise partielle d'activité pourraient être signés dès le 29 mars, selon une information donnée par l'hebdomadaire *Tout-Toulouse*, qui n'a pas été démentie par le préfet Hubert Fournier.

Stéphane Thépot

## Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE  
diplomatique



# Vivre ensemble

Voyages sans retour, par **Ignacio Ramonet**. ■ Les migrations ne surgissent pas du néant, par **Saskia Sassen**. ■ Voyage au bout de la peur avec les clandestins du Sahel, par **Ali Bensaâd**. ■ Violences xénophobes en Afrique, par **Marc-Antoine Pérouse de Montclos**. ■ Sur la piste de l'esclavage moderne, par **Thierry Parisot**. ■ A Marseille, dans les cuisines du Vieux-Port, par **Dominique Carpentier**. ■ Petite histoire de l'intégration à la française, par **Gérard Noiriel**. ■ Timidement, l'armée s'ouvre aux Beurs, par **Karim Bourtel**. ■ L'exigence laïque du respect mutuel, par **Yamina Benguigui** et **Henri Peña-Ruiz**. ■ Retour de l'« immigré utile », par **Alain Morice**. ■ De la flexibilité du travailleur étranger, par **Marie Cegarra**. ■ Bons « étrangers » et mauvais « clandestins », par **Danièle Lochak**. ■ Pour un droit de vote universel, par **Monique Chemillier-Gendreau**. ■ De l'usage des régularisations, par **Emmanuel Vaillant**. ■ Comment les « papiers » peuvent changer la vie, par **Smaïn Laacher**. ■ Embauches au faciès, par **Nasser Negrouche**. ■ Repli communautaire à Sarcelles, par **Akram Ellyas**. ■ Le droit d'asile refoulé à la frontière, par **Jelle Van Buuren**. ■ De Schengen à Amsterdam, par **Anne-Cécile Robert**. ■ En Belgique, un arsenal répressif contre les étrangers, par **Laurence Vanpaeschen**. ■ Apartheid sous plastique à El Ejido, par **Victor Angel Lluch**. ■ Les rêves déçus des Turcs de Solingen, par **Brigitte Pätzold**. ■ L'asile aux antipodes, par **Philippe Rivière**.

Bibliographie et sites Internet.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 6,85 €





## Finsbury

The Smart Shoes

Chaussures de Luxe - Fabrication artisanale - Très vaste choix en demi-pointure et plusieurs largeurs - Montage cousu "Goodyear Véritable".

Rapport qualité-prix exceptionnel

- ◆ 22, avenue de l'Opéra, 75001 Paris
- ◆ 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ◆ 3, rue de Rivoli, 75004 Paris
- ◆ 112 bis, rue de Rennes, 75006 Paris

www.finsbury-shoes.com

## L'INSAISSISSABLE

**I**L aurait été le principal fournisseur des talibans et du réseau d'Al-Qaïda, l'homme-clé de leur logistique aérienne. Selon les services de renseignement américains et britanniques, il a livré à Kaboul des armes, voire des « gaz toxiques », jusqu'à la veille du 11 septembre. On le croirait donc aux abois, pourchassé, en ces temps de guerre mondiale antiterroriste. Il n'en est rien. Recherché depuis la mi-février par Interpol, à la demande de la justice belge, Victor Bout s'est lui-même signalé à Moscou où, apparemment, il ne risque rien. Le « transporteur d'Oussama Ben Laden » a ainsi voulu provoquer une contre-enquête dont il serait à la fois l'initiateur et l'objet. L'homme de l'ombre cherche la lumière médiatique.

Qui est Victor Anatolyevitch Bout ? « Un marchand de mort », a déclaré, le 17 février, au *Sunday Times*, Peter Hain, secrétaire d'Etat britannique aux Affaires européennes. « Il fournit des forces rebelles ou terroristes en armes, en échange de diamants. Il a aussi été le pourvoyeur des talibans et d'Al-Qaïda. Il faut mettre un terme à ses affaires. » Depuis des années, les Nations unies s'y emploient, en vain. Dans plusieurs rapports d'enquête sur les « diamants de sang » et la violation d'embargos imposés à des pays ou factions armées en Afrique, l'ONU a dénoncé Victor Bout comme pionnier d'une mondialisation mafieuse, d'un trafic sans frontières, se jouant des Etats et de leurs législations.

Dès décembre 2000, ayant décortiqué des « réseaux d'individus organisés à l'échelle internationale, bien financés, bien connectés et versés dans l'intermédiation et la logistique, avec la capacité de transporter des cargaisons illicites autour du monde, sans éveiller le soupçon des forces de la loi », l'ONU avait conclu : « L'organisation dirigée ou, du moins, selon toutes les apparences,



WIM VAN CAPPELLEN/REPORTERS

## VICTOR BOUT

contrôlée de l'extérieur par un Européen de l'Est, Victor Bout, est un tel réseau. »

En fait, cet « Européen de l'Est » est né le 13 janvier 1967 à Douchanbé, au Tadjikistan. De nationalité russe, officier de l'armée, il est diplômé de l'Institut des interprètes militaires à Moscou. Caméléon linguistique, Victor Bout parle couramment cinq langues : outre le russe et le farsi de ses origines tadjiks, l'anglais, le français et le portugais. Il est pour la première fois repéré en 1990 en Angola, où il travaille avec les équipages d'hélicoptères soviétiques. Trois ans plus tard, il vole de ses propres ailes. Lors de la grande liquidation du complexe militaro-industriel de l'ex-URSS, il a racheté, sur le tarmac de Tchéliabinsk, dix Antonov, un Iliouchine et un hélicoptère Mi-8... « Pour des kopecks », précise Valeri Spournov, ancien inspecteur de l'aviation civile.

Débuté alors l'aventure d'une flotte aérienne pirate – jusqu'à une soixantaine d'appareils – affrétée ou propriété de Victor Bout, qui striera le ciel sous pavillon de complaisance. Le Liberia s'en est fait une spécialité, pas seulement pour les navires d'une flotte marchande inférieure seulement à celle du Panama. Au Bureau of Maritime Affairs, à Monrovia, un Kényan d'origine indienne, Sanjivan Ruprah, règle les formalités pour Air Cess, la première et la plus importante des compagnies de Victor Bout, qui finiront

« Il fallait que je dise que je suis ici, que je n'ai pas peur »

par s'emboîter comme des poupées russes. Du Liberia au Swaziland, en passant par la République centrafricaine et la Guinée équatoriale, la valse des étiquettes sera permanente. Enregistrés dans un pays, mais opérant depuis un autre, avec des plans de vol fictifs, ses avions sont furtifs. Sous la menace d'un contrôle, quelques heures leur suffisent pour changer d'indicatif de pays. Grâce à des hommes comme Michael Harridine : à la tête d'un Aircraft Registration Bureau dans le Kent, ce Britannique a longtemps été le « Mozart du réenregistrement »...

Après ses débuts en Afrique, Air Cess déménage, en 1995, à Ostende. En s'installant dans le Jet Center du seul aéroport international de Flandres, elle se mue en TAN (Trans Aviation Network Group). Pendant deux ans, les affaires sont florissantes. Un rapport des services secrets belges, rédigé en 1998, évalue le profit des cargaisons d'armes expédiées en Afrique à 50 millions de dollars, une estimation qui, cependant, est jugée « exagérée » par un expert de l'ONU. Mais Victor Bout gagne doublement, comme intermédiaire à la commis-

sion et comme transporteur. En une année, vers la seule destination du Togo, qui est alors la grande plaque tournante pour l'approvisionnement de l'Unita, le mouvement rebelle angolais, TAN opère 38 vols à partir de Burgas, port bulgare de la mer Noire.

La période flamande prend fin à l'été 1997. Victor Bout vient d'acquiescer une villa aux abords d'Ostende, mais l'ONG américaine Human Rights Watch attire sur lui l'attention des autorités belges en le dénonçant comme fournisseur d'armes des extrémistes hutus dans l'est du Zaïre, qui ont fui le Rwanda après le génocide de 1994. Le Russe rapatrié une partie de ses avions en Afrique. Pour mieux vendre la mort à des clients sans argent, il se spécialise dans le trafic des « diamants de guerre », via Kisangani, place forte des rebelles du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD). Aujourd'hui décédée, une sœur d'Alphonse Onusumba, l'actuel président du RCD, est alors l'épouse de Sanjivan Ruprah, l'incontournable Indo-Kényan. A en croire un diamantaire libanais, la valeur des gemmes congolaises, angolaises, sierra-léonaises exportées en fraude depuis Kisangani aurait dépassé « 100 millions de dollars par an ». Puis, lors de la « ruée » sur le coltan dans l'est du Congo, la contrebande de ce minerai high-tech s'ajoute aux activités de Victor Bout.

Cependant, en quittant Ostende, le Russe a choisi comme nouvelle base les Emirats arabes unis (EAU). Depuis Charjah, Dubaï et Ras-al-Khaïma, il relance ses opérations en Europe de l'Est, où il crée une compagnie de charters, Ibis, et en Asie centrale, notamment en Afghanistan, où il avait déjà l'habitude de travailler avec les moudjahidins antitalibans. Pour cette raison, un contentieux l'oppose depuis un an aux islamistes afghans : en s'emparant de Kandahar, en 1996, ceux-ci ont saisi un avion qu'il avait affrété. L'appareil, qui appartient à la compagnie Aerostan, basée à Kazan (Tatarstan), transportait des armes chargées en Albanie et destinées aux forces afghanes du président Rabbani.

Est-ce en négociant le départ de cet avion et de son équipage pris en otage que Victor Bout change de camp et fait affaire avec les talibans ? La CIA et le MI6 britannique l'affirment. Le fait est qu'il a alors rencontré le mollah Omar, le chef des « étudiants » de la foi islamique. Puis, après la prise de Kaboul par les intégristes, fin septembre 1998, il assure la maintenance de la compagnie afghane Ariana Airways et de l'aviation des talibans, équipées d'appareils soviétiques. Enfin, des vols charters – plusieurs par semaine – se mettent en place entre Dubaï et Kandahar. La compagnie assurant cette liaison, Flying Dolphin, appartient à un ancien ambassadeur des Emirats à Washington, Abdullallah Bin Zayed, associé en affaires avec Victor Bout. Ce dernier l'a aidé à faire enregistrer, au Liberia, une autre de ses compagnies de transport, Santa Cruz Imperial.

**Afrique, Belgique, Emirats arabes unis... Difficile de suivre ce Russe soupçonné d'avoir armé les talibans. « Le Monde » l'a rencontré à Moscou. Libre**



Ci-dessus. Mars 2001. Victor Bout lors d'un déplacement en République démocratique du Congo (ex-Zaïre). Ci-contre. Le trafiquant d'armes russe est interviewé par la chaîne d'information américaine CNN.

Les Emirats arabes unis sont l'un des trois pays au monde à avoir reconnu le régime des talibans. En novembre 2000, malgré des pressions américaines « au plus haut niveau », Abou Dhabi refuse de mettre fin aux « activités » de Victor Bout à partir de son sol. A l'époque, les Etats-Unis mènent, depuis huit mois, une enquête classée « secret » sur les réseaux du trafiquant. Cette investigation sera relancée après le 11 septembre, sans aboutir à une mise en accusation formelle de Victor Bout. Celui-ci fait le mort, cherche à se faire oublier. Il y serait peut-être parvenu si, le 8 février, une pièce maîtresse de sa galaxie n'était pas tombée.

Ce jour-là, à Uccle, près de Bruxelles, Sanjivan Ruprah est arrêté par la police belge au domicile de sa compagne. Du même âge que Victor Bout, 35 ans, l'Indo-Kényan figure sur la liste des « personnes interdites de voyage » par les Nations unies, pour avoir trafiqué des armes ou des diamants en Afrique. Mais ce n'est pas pour cela que le parquet de Bruxelles le poursuit. Officiellement, il lui est reproché la possession de faux papiers et son implication dans une affaire de fausse monnaie : des francs congolais devaient être imprimés en grande quantité en Argentine, puis acheminés dans l'est de l'ex-Zaïre, où ils auraient été mis en circulation dans la zone contrôlée par le RCD. Il n'est pas exclu que ces motifs ne soient qu'un prétexte pour le mettre « au frais ». Soupçonné d'être l'associé africain

de Victor Bout (ce que son avocat, M<sup>e</sup> Luc De Temmerman, dément), l'Indo-Kényan a été en contact suivi avec des agents de la CIA, au grand dam des services belges...

Quelles tractations la CIA peut-elle bien engager avec un proche du « principal fournisseur d'Oussama Ben Laden » ? A ce sujet, il n'y a que des informations invérifiables. Du temps qu'il livrait des armes à l'Alliance du Nord, Victor Bout aurait rendu service aux Américains, alors désireux de ne pas apparaître en première ligne. Aussi, selon une source dans le monde du renseignement, la CIA aurait-elle négocié avec Sanjivan Ruprah, pour lui-même, mais aussi pour Victor Bout, « un échange d'informations sur le réseau d'Al-Qaïda contre l'impunité judiciaire et la carte verte, qui leur aurait permis de s'installer aux Etats-Unis ». Les services belges, près du but dans leur propre enquête, auraient coupé court à ces contacts en « cueillant » Ruprah. La même source affirme qu'en voyageant, fin février, avec cinq autres personnes à bord d'un avion privé en Europe de l'Ouest, Victor Bout n'aurait échappé à son arrestation, à l'instigation des autorités belges, que grâce à la sage précaution d'avoir inclus dans son itinéraire une escale ne figurant pas sur le plan de vol...

Vrai ou faux, l'homme de l'ombre a éprouvé le besoin de sortir de l'obscurité. Le 28 février, il a fait irruption dans les studios d'une radio privée, Echos de Moscou, à quelques centaines de mètres seulement du

Kremlin. A micro ouvert, le journaliste Vladimir Barfolomeev l'a longuement interrogé, avant de lire, en direct à l'antenne, une dépêche de l'agence Interfax qui venait de tomber. « Le bureau d'Interpol en Russie a annoncé qu'il recherche depuis quatre ans Victor Bout, qui est soupçonné d'avoir fourni des armes à l'organisation Al-Qaïda, disait le texte. Un porte-parole, Igor Tsirolnikov, a déclaré : « Aujourd'hui, nous pouvons affirmer avec certitude que Victor Bout ne se trouve pas sur le territoire de Russie ». » Hilarité générale.

Quelques jours plus tard, le 4 mars, le service de sécurité fédéral, héritier de l'ex-KGB, rectifie le tir dans un communiqué qui tient en une phrase : « Il n'y a pas de fondement pour affirmer que ce citoyen russe a commis des actes illégaux. » Le même jour, lundi 4 mars, Victor Bout donne suite aux demandes d'entretien du *Monde*. Le contact a été établi par des intermédiaires. C'est lui qui appelle, en passant par une assistante qui, une demi-heure avant la rencontre, annonce le lieu du rendez-vous : un restaurant japonais du centre de Moscou.

Dans l'arrière-salle, loin des regards, en compagnie de deux femmes et d'un garde du corps, Victor Bout y reçoit notre correspondante, Natalie Nougayrède. Grand, la moustache taillée de près, costume sombre et cravate rouge, l'homme feint la décontraction, mais ne semble pas tout à fait sûr de ses protections. D'une façon un peu hésitante, à sa demande, il s'exprime en français. Il se lance dans une litanie de dénégations. Non, il n'a jamais travaillé pour Al-Qaïda ; non, son beau-père n'est pas un ancien directeur adjoint du KGB, mais était « enseignant dans une école professionnelle » ; non, il n'a transporté ni armes de guerre ni diamants, « mais des soldats français, quand ils devaient être déployés dans l'est du Zaïre, en 1994, lors de l'opération « Turquoise ». Est-ce que ça compte pour du trafic d'armes ? »

Victor Bout ressemble à « Monsieur Arkadin », l'antihéros du roman d'Orson Welles que celui-ci a lui-même incarné à l'écran, en 1955. Enfermé dans un labyrinthe identitaire, il veut mettre quelque un sur sa piste, dans une ultime tentative de se reconnaître. « Il fallait que je dise que je suis ici, que je n'ai pas peur », insiste-t-il, en jurant n'avoir jamais changé d'adresse à Moscou. « S'ils me cherchent, je ne sais pas pourquoi ils ne me trouvent pas. » Mais pourquoi ne se présente-t-il pas à la justice belge ? « J'attends ici. Je suis comme en vacances, répond-t-il. Si ce sont des professionnels qui mènent l'enquête en Belgique, elle se terminera d'elle-même. »

**Enquête réalisée par Afsané Bassir Pour à New York, au siège des Nations unies, Natalie Nougayrède à Moscou, Jean-Philippe Rémy à Nairobi, Jean-Pierre Stroobants à Bruxelles. Stephen Smith en a assuré la rédaction finale.**

# Tour d'Afrique des « damnés de l'or noir »

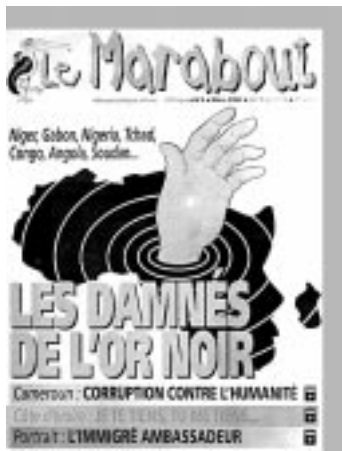
Journal satirique diffusé en Afrique de l'Ouest, « Le Marabout » passe en revue les pays pétroliers du continent. Entre corruption, mauvaise gestion et guerres, le bilan est bien peu encourageant

**MENSUEL SATIRIQUE** ouest-africain, *Le Marabout* sonde l'heure et le malheur des pays pétroliers sur le continent noir. Son dossier du mois est consacré aux « damnés de l'or noir », de l'Angola au Soudan en passant par le Gabon, le Congo, le Nigeria et le Tchad. « Pour s'en sortir, l'Afrique n'a plus beaucoup d'idées. Mais elle a du pétrole », affirme le journal. A la lecture de ses articles, on se demande s'il ne s'agit pas là d'une malédiction de plus sur la grande roue de l'infortune qui offre son choix de fléaux à l'Afrique.

Il y a, certes, la Guinée Equatoriale, qui affiche, pour 2001, un taux de croissance record de 53 % de son produit intérieur brut (PIB). Depuis les premiers forages, en 1995, ce pays de moins de 500 000 ressortissants, voisin du Gabon, produit 0,44 baril par tête d'habitant, soit « autant que l'Arabie saoudite et plus que le Koweït ».

Mais si l'ex-Guinée espagnole pourrait, à terme, devenir le troisième pays producteur de l'Afrique subsaharienne – derrière l'Angola et le Nigeria –, « cette soudaine marée noire n'a guère embelli la vie des citoyens équato-guinéens ». La raison invoquée par *Le Marabout* : « Le président Obiang et sa grande famille monopolisent les revenus du brut et ne font pas de progrès significatifs en matière de droits de l'homme. »

L'explication semble aussi valoir ailleurs. Au Gabon, qui a le meilleur de son avenir pétrolier déjà derrière lui, « 28 % des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique, dont 7 % sous sa forme sévère », selon une enquête publiée par le gouvernement de Libreville en juin 2001. « Sans accuser Omar Bongo de s'en être mis plein les poches Smalto, ajoute *Le Marabout* en guise de commentaire, on peut tout de même (...) douter



de ses qualités de gestionnaire. » Encore que, « dans son malheur, le Gabon a eu de la chance : c'est un pays en paix ».

On ne saurait en dire autant du Nigeria ni, à plus forte raison, de l'Angola ou du Soudan. « Au Nige-

ria, l'épopée pétrolière s'est accompagnée d'une farandole de putschs et de régimes martiaux », avec une forte évaporation des recettes du naphte : 100 milliards de dollars, sur les 350 milliards que le pétrole aurait rapportés depuis quarante ans. « Aujourd'hui, le revenu par habitant du Nigeria est de 283 dollars, indique *Le Marabout*. Juste un peu plus que celui du paysan burkinabé qui n'a pourtant rien d'autre à offrir au marché mondial qu'un peu de millet et de coton. Cherchez l'erreur... »

## « CONSEIL D'AMI »

L'Angola est en guerre civile depuis son indépendance, en 1975. S'il reste à prouver que la récente mort du chef rebelle Jonas Savimbi aidera au retour à la paix, le pétrole, après avoir excité les convoitises, pourrait mettre de l'huile dans les rouages de la réconciliation, tant il y coule abondamment. Le

journal n'ose cependant le croire, au regard des effets multiplicateurs néfastes qu'a eus l'or noir au Soudan, autre pays en guerre civile perpétuelle. La région pétrolière de Bentiu, dans la zone de contact entre « le Nord musulman et le Sud animiste », ne serait plus que terre brûlée depuis qu'y a jalli le pétrole. Ayant dressé au passage le portrait de l'ex-PDG d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent, « inspecteur Derrick » au Tchad et au Niger, où il prodigue ses conseils pour la future extraction d'un brut qui fait déjà rêver, *Le Marabout* finit par donner à ses lecteurs « ce conseil d'ami : vous habitez un paisible coin d'Afrique et vous venez de trouver un gisement de pétrole dans votre jardin. Rebouchez vite le trou et, dans la tombe, emportez votre secret ».

Stephen Smith

★ www.marabout.net

## SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse [www.lemonde.fr/surlenet](http://www.lemonde.fr/surlenet)

■ La revue de la CIA *Studies in Intelligence* publie une étude qui réfute la thèse de l'implication des services secrets américains dans l'assassinat du président Kennedy en 1963. Le bruit trouverait son origine dans une campagne de désinformation soviétique relayée par un journal romain, *Paese Sera*, déjà responsable de la rumeur du soutien de la CIA au putsch des généraux d'Alger en 1961.

[www.cia.gov/csi/studies/fall\\_winter\\_2001/article02.html](http://www.cia.gov/csi/studies/fall_winter_2001/article02.html)

■ Le Forum de recherche sur l'assassinat de Kennedy rassemble des fac-similés et photographies corroborant, selon ses contributeurs, la théorie de la conspiration.

[www.jfkresearch.com/jfk/gindex.html](http://www.jfkresearch.com/jfk/gindex.html)

■ L'Administration des enregistrements et des archives nationales (NARA) des Etats-Unis a mis en ligne une partie des 4,5 millions de documents disponibles relatifs à l'assassinat de John Fitzgerald Kennedy.

[www.nara.gov/research/jfk/](http://www.nara.gov/research/jfk/)

■ Jusqu'alors, c'était le rapport de la commission Warren qui faisait foi sur ce sujet.

[www.nara.gov/research/jfk/wcindex.html](http://www.nara.gov/research/jfk/wcindex.html)

■ Le site de la Fédération des scientifiques américains (FAS) a rendu public le rapport final du Conseil d'examen des enregistrements d'assassinats (ARRB), agence fédérale indépendante, concernant les documents déclassifiés aux termes de la « loi JFK » de 1992.

[www.fas.org/spp/advisory/arrb98/](http://www.fas.org/spp/advisory/arrb98/)

■ La bibliothèque en ligne de l'université du Michigan recense la plupart des pages Web consacrées au président assassiné.

[www.ipl.org/ref/POTUS/jfkennedy.html](http://www.ipl.org/ref/POTUS/jfkennedy.html)

vincent.truffy@lemonde.fr

## Monterrey vu par la presse internationale

Les journaux du Nord se félicitent d'une évolution des esprits, ceux du Sud sont pessimistes

« LITANIES de vagues promesses précuites dès la fin janvier par des diplomates » pour *Le Soir* de Bruxelles, la conférence sur le financement du développement organisée par les Nations unies à Monterrey (Mexique) aura néanmoins permis de constater quelques évolutions notoires dans l'attitude américaine, relèvent d'autres quotidiens. *The Independent* de Londres souligne que le président

Bush a enfin clairement admis qu'« il existait un lien entre pauvreté et terrorisme ». De son côté, le *New York Times* considère comme « encourageant qu'une administration qui fut si critique dans le passé sur l'aide au développement reconnaisse maintenant qu'il faille réformer les conditions d'attribution de cette aide pour l'augmenter. La guerre lancée contre le terrorisme a indubitablement aidé le président à

en arriver à cette conclusion ». L'annonce d'une augmentation de 10 à 15 milliards de dollars de l'aide américaine d'ici à 2006 laisse plusieurs éditorialistes du Sud sur leur faim. « Le président Bush prétend faire passer les Etats-Unis pour un pays généreux. Mais cet argent n'aidera aucun pays à résoudre ses problèmes de pauvreté », assène l'un des éditorialistes du quotidien *El Norte* de Monterrey, particuliè-

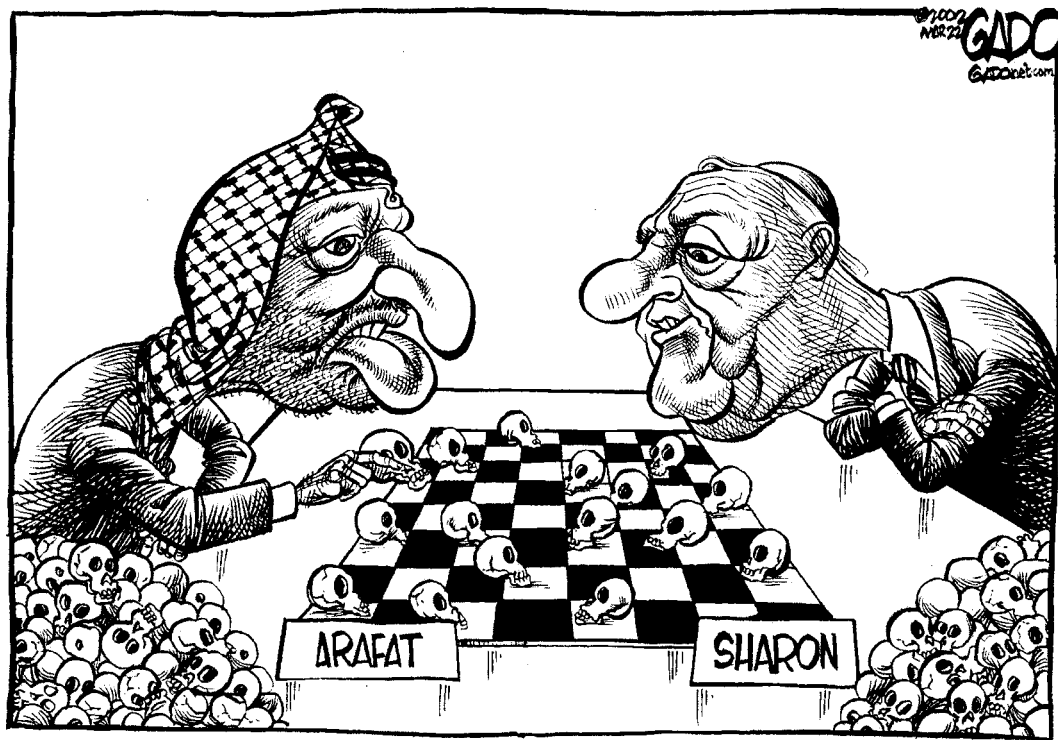
rement pessimiste : « Lorsque l'aide supplémentaire que les pays pauvres réclament arrive, les dirigeants se la partagent. » D'autres quotidiens relativisent. *La Vanguardia* de Barcelone rapproche cette rallonge américaine de 5 milliards de dollars de l'augmentation de 55 milliards de dollars requise cette année pour le budget américain de la défense.

Généreuse ou pas, l'aide internationale n'aura jamais les effets qu'ont le commerce et l'investissement pour tirer les pays du sous-développement, estime *The Straits Times* de Singapour, exemple chinois à l'appui : « L'investissement direct étranger dans ce pays est supérieur à l'aide totale distribuée par les pays industrialisés à tous les pays en développement, y compris la Chine. (...) Plutôt que de céder périodiquement à la charité, les pays développés aideraient beaucoup plus efficacement le tiers-monde s'ils démantelaient les barrières protectionnistes érigées pour se protéger de ses exportations, en particulier agricoles. »

Plusieurs quotidiens, dont le *Times* de Londres, pourtant très laudatif à l'égard de la logique de « partenariat » que M. Bush veut substituer à celle d'assistance, soulignent avec ironie que le président américain a beau jeu de fixer l'ouverture des marchés comme condition à ce partenariat, « quelques semaines après avoir lui-même imposé tarifs et quotas sur les importations d'acier ». A Monterrey, « les pays industrialisés n'ont fait qu'imposer leur volonté au reste du monde » sans l'écouter, conclut *Die Tageszeitung*, le quotidien « alternatif » de Berlin.

lemonde.fr pour *Le Monde*

## « DAILY NATION » (KENYA)



**Grands stratèges.** Ariel Sharon rend Yasser Arafat responsable des attentats contre les civils israéliens et suspend les pourparlers sur un cessez-le-feu. Arafat condamne ces mêmes attentats. Ils se poursuivent néanmoins, suivis de représailles israéliennes. **Dessin de Gado.** (« *Courrier international* » pour « *Le Monde* »)

## AU COURRIER DES LECTEURS

### REPRÉSENTATION POLITIQUE

Merci pour votre dossier « *Les France de l'an 2000* » (*Le Monde* daté 10-11 mars). Mais pourquoi, sur les inégalités, faire l'impasse totale sur celle, majeure, de la représentation politique.

Entre 20 % et 25 % des actifs sont fonctionnaires ou assimilés et plus de 55 % des députés et 37 % des sénateurs sont issus de ce milieu professionnel. Quant au niveau de l'élite politique dirigeante, à gauche comme à droite, on doit frôler les 100 %. Si l'on ajoute que ce même déséquilibre se retrouve dans la représentation des principaux syndicats parmi les adhérents comme chez les dirigeants, une question s'impose : comment espérer un changement dans le fonctionnement de notre Etat et dans les mentalités politiques ? Il faut sans tarder limiter la durée des mises en disponibilité dans la fonction publique, surtout dans le but d'un mandat électif.

Louis Joly  
Aubenas (Ardèche)

### LES OUBLIÉS DE LA PRÉSIDENTIELLE

Disons d'emblée notre étonnement, voire – risquons-le – notre effacement. Depuis un mois que s'est installée dans les médias la précampagne électorale, les rédactions ne semblent avoir les yeux de Chimène que pour les grandes machines des équipes de campagne du tandem au pouvoir et pour un éventuel challenger, piment d'une finale réglée d'avance. Occasionnellement, ils veulent bien s'amuser avec Arlette Laguiller, bras dessus bras dessous avec M<sup>me</sup> de Fontenay, ou avec le comique Dieudonné vantant, sans rire – et sans nous faire rire –, le charisme de Ben Laden. Mais rien, sinon de rares ragots généralement pour les disqualifier sur ceux des « petits candidats » qui ne se prêtent pas à ces gimmicks de Barnum. (...) Nous sommes quelques-uns, de « gauche », de « droite » et du « centre », qui avons observé le travail accompli, en tant que ministre de l'environnement, par Corinne Lepage, qui avons suivi, par curiosité ou par adhésion, le cheminement de sa pensée politique, lu ses articles et ses livres. Nous avons

pu constater combien, sur des sujets majeurs, l'environnement bien sûr, mais encore sur la politique de santé, la recherche scientifique, la réforme de l'Etat, la reconstruction du lien social, elle énonce une politique cohérente. Une politique de rétablissement et d'approfondissement du système démocratique, à la fois radicale, au sens où elle monte aux racines des problèmes ; et modérée, c'est-à-dire sans effets de scène, agitations inutiles et vaines, et surtout réaliste et responsable.

Comment expliquer qu'il n'en est jamais fait mention dans les grands médias ? (...) Le politique serait-il devenu, avec le consentement des professionnels de l'information, la chasse gardée d'une caste de politiciens ? (...)

Gérard Rabinovitch,  
Paul Virilio, Gérard Toulouse,  
Dominique Bourg,  
Jean-Paul Deléage,  
Raphaël Drai  
Paris

### SURSAUT

Je me demande si utiliser une manifestation culturelle, le Salon du livre, pour lancer une attaque poli-

tique contre le gouvernement librement élu d'un pays ami est un acte dont on doit être fiers !

Citoyenne italienne et européenne, je suis dégoûtée par le mépris de la presse et des élites culturelles françaises envers mon pays, mon président de la République et mon président du conseil. Je vous rappelle, au cas où vous l'auriez oublié, que l'Italie est une démocratie : ce sont ses citoyens qui ont choisi son gouvernement à travers des élections. Parler de dictature est insultant. (...)

Si vous pensez vraiment qu'une dictature se met en place en Italie, alors rappelez votre ambassadeur et organisez une condamnation internationale contre le gouvernement fasciste de l'Italie. Soyez cohérent !

Claudia Castellani  
Rome

### L'HOMME DE L'OMBRE

Alexandre Dumas au Panthéon ? Quelque chose me trouble : autant Hugo a écrit seul ses poèmes épiques et ses romans gigantesques, autant Alexandre Dumas a eu besoin de l'aide d'un collaborateur puissant, Auguste Maquet. Sans

cet homme de talent, ce professeur d'histoire, ce chercheur infatigable qui mit en forme le plus gros de la production de Dumas, celui-ci n'aurait point existé tel que nous l'avons découvert et aimé (cf. *Histoire d'une collaboration* : Alexandre Dumas et Auguste Maquet, par Gustave Simon, Paris, Crès 1919) (...). Sans Auguste Maquet, point de saga sur les mousquetaires, point de cycles gigantesques sur l'histoire des derniers Valois ou sur la Révolution ! Ni le chevalier d'Harmental, ni le Batard de Mauléon, ni le moine Gorenflot, ni l'abbé Faria n'aurait existé, la Reine Margot ne nous aurait pas permis de connaître la Saint-Barthélemy. (...)

Perdus les extraordinaires aventures du fou Chicot, l'ami du roi Henri III, plus de chevalier de Maison-Rouge pour tenter de libérer la famille royale emprisonnée au Temple, plus de vengeance pour Edmond Dantès (...). Il est injuste que la gloire de Dumas ne retombe pas sur cet écrivain et ami qui travailla pour lui, même quand il était défaillant, surtout quand il était défaillant. (...)

Charles Moreau  
Avignon

## DANS LA PRESSE FRANÇAISE

### ■ LA TRIBUNE

Pascal Aubert

Impressionnant et massif, le cortège de l'Italie qui dit « non » doit interpellé autant la gauche italienne que le chef du gouvernement, cible privilégiée des manifestants. En choisissant délibérément le terrain de la confrontation, en cherchant à imposer plus qu'à convaincre, ce dernier a pris tous les risques. Pour lui, pour son gouvernement, pour l'Italie si sa méthode échoue. Car, dans cette dernière hypothèse, aucun gouvernement transalpin n'osera plus engager de réforme d'importance avant une décennie. Du côté de la gauche italienne, la démonstration de force du Circo Massimo est au moins aussi embarrassante. Si dans trois semaines ou dans trois mois, la rue obtient la tête de Silvio Berlusconi, il faudra ensuite refaire la cohésion du pays autour d'un projet, lequel aujourd'hui brille par son absence.

### ■ L'HUMANITÉ

Jean-Emmanuel Ducoin

Sur l'immense anneau où les Romains disputaient jadis les courses de char, la grande foule, digne mais en colère, défile. Ils sont bien trois millions. Une marée humaine avec pour cible principale Silvio Berlusconi et sa politique économique et sociale. Tous les chemins mènent à Rome... et Paris n'est pas si loin. Le sommet de Barcelone, il y a dix jours, est resté dans toutes les têtes. La présidence espagnole a en effet réussi ce qu'elle souhaitait, à savoir libéraliser un peu plus les services publics et flexibiliser le marché du travail. La France, bien sûr, a joué son rôle « modérateur ». Le duo Chirac-Jospin s'est accommodé de sa petite différence et, au final, il n'a pas refusé le principe d'une libéralisation, certes progressive. Que veulent-ils au juste ? Libéraliser modérato, mais libéraliser tout de même. Nous pensons à tous ceux qui, à leur manière, communistes ou non, refusent le libéralisme, doux ou brutal, en piqûre ou en suppositoire. Leur résistance montre que le libéralisme et son modèle social n'a pas encore gagné. A Rome comme à Paris.

### ■ RTL

Alain Duhamel

Noël Mamère cherchait un clivage avec Lionel Jospin. Il l'a trouvé ce week-end. Il s'agit d'un prétexte beaucoup plus que d'un fait nouveau. Le candidat des Verts n'ignorait rien des positions du candidat socialiste sur l'électro-nucléaire. Lionel Jospin n'a jamais envisagé d'abandonner la filière française, même s'il est d'accord pour augmenter les efforts de transparence, de sécurité ou de diversification. Noël Mamère avait besoin d'une querelle. Les autres clivages théoriques étaient beaucoup plus difficiles à utiliser : sur l'insécurité, la différence entre Jospin et Mamère est profonde mais les thèses des Verts ne sont guère populaires. Le tunnel sous le Mont-Blanc est un problème trop local, les drogues douces une question trop marginale. Restait donc le nucléaire, et Noël Mamère s'en est emparé au début de la dernière ligne droite.

### LA FRANCE ET LES WALLONS

Un journal comme *Le Monde* ne pourrait-il, un jour, présenter le souhait d'un certain nombre de Wallons (minoritaires encore aujourd'hui) de se réunir à la France autrement que comme une démarche folklorique ? (*Le Monde* du 12 mars). Je comprends la réserve des hommes politiques français face à ce qu'ils considèrent comme des problèmes internes au « royaume de Belgique ». (...) Mais n'est-ce pas un sujet intéressant pour la France de savoir que des francophones tout proches voudraient devenir français, que leur histoire française est bien plus longue que celle de la Savoie ou de la Provence et qu'ils sont de plus en plus nombreux à vouloir vous rejoindre ? A une époque où certains Corses, Bretons ou Basques militent pour quitter la France, ne vaut-il pas la peine de se pencher sérieusement sur ces Wallons, de leur laisser la parole et d'être attentif au fait qu'un parti politique a même été créé (le RWF – le Rassemblement Wallonie-France) ? Ce qui n'est pas banal, même pour un Parisien.

Jean-Claude Cavenaille  
Mons (Belgique)

# Et si le printemps des SDF commençait dès aujourd'hui... par Patrick Declerck

**L**E 18 mars, Lionel Jospin a présenté son programme électoral et cette grande et généreuse idée : une couverture logement universelle. La clinique de la grande exclusion montre *ad nauseam* que le logement décent n'est rien de moins qu'une condition de possibilité, même pas de la vie sociale, mais de la vie tout court. C'est bien de rendre possible l'humanité de l'homme dont il est ici question. Voilà pourquoi l'accès à un logement décent et stable constitue un droit fondamental. Vive donc la couverture logement universelle ! (Sous réserve, bien sûr, de mesurer les conditions de son application éventuelle.)

Mais, emporté par son élan, M. Jospin prononce une parole étrange : « Zéro SDF en 2007 », suscitant les sourires des uns, les ricanelements des autres. Comme si l'irréalité même du propos en trahissait la légèreté. Et voilà que pointe une inquiétude. Zéro SDF ? Zéro, comme tolérance zéro ? Comme une société enfin normale, enfin débarrassée de ces taches honteuses que sont les sans-abri ? Effet de l'inconscient, M. Jospin dérape,

d'un coup, à la frontière du lapsus. Au cœur même d'un discours solidaire, lui échappe et se glisse cette note discordante qui vient rappeler l'ambivalence foncière de la réponse sociale à la grande désocialisation. Ces pauvres, à travers l'aide qu'on leur prodigue, on souhaite d'abord qu'ils se normalisent, qu'ils

**PATRICK DECLERCK**, psychanalyste et ethnologue.

travaillent, qu'ils disparaissent enfin, emportant avec eux l'angoisse de la chute et de la dégradation qu'ils nous communiquent.

M. Jospin se rattrapera. En deux temps. D'abord en précisant – mais c'était déjà une évidence – que « Zéro SDF, c'est un objectif idéal ». Ensuite, en concédant qu'il était possible que se retrouvent tout de même à la rue « quelques centaines » d'irréductibles. « Ceux que l'on appelait les clochards... qui, pour des motifs personnels, choisissent de se retrouver dans la rue. » Cette phrase est inacceptable. Elle constitue, ni plus ni moins, une injure aux pauvres. Une fois pour toutes : personne ne choisit le dénuement absolu, la terreur pérenne, le néant de la vie

à la rue. Personne... Tout simplement parce que la notion de choix n'a plus cours dans ces extrêmes de l'existence. Oser, un instant, penser le contraire relève *a minima* d'une grossière méconnaissance de ces populations et des logiques dont ils sont victimes. Pour autant, il est tout aussi illusoire de penser que la grande désocialisation pourrait être résolue par le seul accès au logement.

Quant aux « quelques centaines », Martine Aubry, porte-parole de Lionel Jospin, apportera, le 19 mars sur France-Info, des précisions : Il s'agit de « faire en sorte que les 85 000 personnes qui aujourd'hui vivent sous un abri, dans une roulotte – sans l'avoir voulu – ou dans la rue, ils sont 8 000, puissent trouver rapidement un logement ». Au moins corrige-t-on là, dans ce ballet de déclarations trébuchantes, le scandale de la supposée volonté. Mais les chiffres avancés ne sont pas exacts. S'ils se fondent, en partie, sur une étude de l'Insee, par ailleurs discutable sur bien des points, ils en reflètent une lecture partielle et erronée.

L'institut évalue à 86 500 le nombre de personnes qui, « lors d'une semaine du mois de janvier 2001, ont fréquenté, au moins une fois, soit un service d'hébergement,

soit une distribution de repas chaud ». A ce constat il faut ajouter, toujours selon l'Insee, 51 400 personnes logées dans des chambres d'hôtel payées par des associations, 80 000 personnes logées chez des amis, 41 400 personnes logées dans des abris de fortune, 129 000 personnes logées dans des habitations mobiles. Soit 388 300 personnes prises dans une

rue, il est manifestement faux. Il suffit de savoir que le seul SAMU social de Paris a recensé, en 2001, une population d'environ 30 000 individus distincts qui ont bénéficié d'environ 600 000 nuits d'hébergement sur l'année. Voilà au moins 22 000 fâcheux qui, s'ils connaissent un peu les statistiques, pourraient constater la démonstration mathématique de leur inexistence...

possibles. La loi permet aux expulsions de reprendre depuis le 15 mars. Des dispositifs d'hébergement, de distribution de nourriture, ferment ou vont fermer jusqu'à l'hiver prochain. L'hébergement d'urgence remet à la rue, après seulement quelques nuits, des hommes, des femmes et des enfants. Si Lionel Jospin veut convaincre de la réalité de son engagement, qu'il pose maintenant des actes plutôt que de les renvoyer à un hypothétique avenir présidentiel. Arrêtons, aujourd'hui, l'imbécile scandale de l'hébergement d'urgence à l'horizon de quelques nuits, l'absurdité de nourrir les gens uniquement quelques mois par an. Que l'on casse, dès à présent, ces logiques. Que l'hébergement soit sans limite de durée. Que l'on nourrisse, non pas quelques mois, mais toute l'année, ceux qui ont faim. Que l'on jette, par ces mesures immédiates, les bases d'une nouvelle alliance entre la société et ceux qui crevotent dans ses marges. Un nouveau contrat social. Maintenant.

Contrat social ? De la plume de Rousseau, justement : « Si j'étais prince ou législateur, je ne perdrais pas mon temps à dire ce qu'il faut faire ; je le ferais, ou je me tairais. »

Une fois pour toutes : personne ne choisit le dénuement absolu, la terreur pérenne, le néant de la vie à la rue. Personne...

sorte de jeu de chaises musicales avec la rue. Ce total, de l'avis même de l'Insee, est inférieur à la réalité et ne dit rien, entre autres, ni de ceux qui sont sans demande (c'est-à-dire, bien évidemment, les plus désocialisés), ni des occupants des squats, ni de la réalité des villes de moins de 20 000 habitants.

Quant au chiffre avancé par Martine Aubry, de 8 000 personnes à la

Mais, après tout, pourquoi ces froides réserves ? Pourquoi ne pas se laisser aller à rêver de la mise en place d'un monde meilleur ? Soit. Révons. Mais alors, pourquoi attendre ? Certes, une mesure de l'ordre d'une couverture logement universelle ne peut se mettre en place que dans un temps relativement long, mais certains progrès – et non des moindres – seraient dès aujourd'hui

## La légitimité perdue de l'impôt par Michèle Saucerotte

**J**'ADHÈRE à la défense de l'impôt sur le revenu entreprise par Thomas Piketty. Même s'il est de bon ton de l'attaquer, je pense, comme lui, que c'est un impôt juste et qu'il a « joué un rôle essentiel dans la réduction des inégalités sur une longue période ». Je pense aussi, comme lui, que cet impôt a été déformé, par les pressions de groupes d'intérêts, et qu'en particulier il est vicié par les « multiples exonérations et niches fiscales » qui permettent de minorer l'imposition des revenus du capital. La focalisation des opposants sur les « taux marginaux » de cet impôt (surtout le taux supérieur à 52,75 %, comme le rappelle aussi Piketty), pour mieux l'attaquer, ne me semble d'ailleurs pas désintéressée.

Par contre, je ne suis pas sûre que ces faiblesses soient la raison principale de son impopularité. Je crains que, désormais, la société française n'accepte mal, tout simplement, la redistribution des richesses par l'intermédiaire de l'impôt, qu'elle n'ait plus envie d'un impôt « juste ». Pourquoi ?

Historiquement, l'impôt direct progressif sur le revenu fut introduit dans la période qui, en Euro-

et, surtout, d'augmenter les chances d'ascension sociale de leurs enfants, grâce en particulier à l'ouverture progressive d'un système éducatif « gratuit » financé par l'Etat : c'est la démocratisation de l'enseignement. La majorité de la population est donc favorable à ce système, par intérêt. La consommation de masse

**MICHÈLE SAUCEROTTE** est agrégée de géographie (Nemours).

apportée par les « trente glorieuses », entre 1945 et 1975, l'objectif de finalisation sociale du système économique occidental proposé par Keynes et appliqué largement à partir de 1945, ont renforcé les effets de redistribution de l'impôt progressif sur le revenu (Etat-providence ou Welfare State). Dans les pays occidentaux, en ce début de millénaire, c'est entre les deux tiers et les trois quarts de la population (moins en période de « crise ») qui se trouvent du « bon côté » de la barrière sociale, formant les classes moyennes.

En schématisant, on peut envisager que, de nos jours, seule une minorité de la population considère les « transferts sociaux » (c'est-à-dire une aide sociale importante de l'Etat) comme un facteur vital pour se maintenir dans un niveau de vie plus ou moins décent. On peut observer en outre que cette minorité comprend une part non négligeable d'immigrés récents.

Comment s'étonner que les classes moyennes, majoritaires, se rallient égoïstement aux pourfendeurs de cet impôt ? Elles estiment désormais être perdantes, et donner à l'Etat par l'impôt plus qu'elles n'en reçoivent.

L'atmosphère financière ambiante cherche à les convaincre qu'elles seraient plus équitablement servies par des compléments d'assurances privées souscrits directement par elles. Ce qui était l'intérêt objectif de la majorité de la population au début du siècle, soit une forte redistribution des richesses, gérée par l'Etat grâce à l'impôt progressif sur le revenu, ne saurait être maintenu au bénéfice d'une minorité que par la solidarité. Est-ce possible ? C'est à souhaiter, sinon cette minorité de la population risque de rester durablement marginalisée. N'est-ce pas là un des grands dangers qui menacent de nos jours les fondements des sociétés démocratiques ?

Les classes moyennes, majoritaires, estiment désormais être perdantes

pe occidentale, a suivi l'établissement du suffrage universel. Des partis politiques nouveaux s'affirment, portés par ce suffrage (partis socialistes puis communistes). Ils représentent globalement les intérêts de catégories sociales qui se trouvent du mauvais côté de la « barrière », c'est-à-dire pour lesquelles les perspectives d'ascension sociale pour eux-mêmes et pour leurs enfants sont limitées, les classes moyennes sont peu nombreuses, leur accès difficile.

Ces catégories populaires forment, à l'époque, sans doute plus de 50 % du corps électoral. La redistribution des richesses permise par l'impôt progressif leur permet de compléter leurs revenus

DÉGIVRAGE  
EM UN TOUR DE MAIN NOS  
FILAMENTS DÉGIVRENT VOS  
PARE-BRISE. C'EST LA FIN DES  
GRATTOIRS.

CONFORT. NOTRE VERRE  
ÉQUIPE UNE VOITURE SUR  
DEUX EN EUROPE. GRÂCE À NOS  
GLACES TEINTÉES, VOUS  
POUVEZ VOYAGER INCOGNITO  
ET À L'ABRI DU SOLEIL.  
LE VERRE EST L'UNE DES  
GRANDES SOURCES  
D'INNOVATIONS ESTHÉTIQUE  
ET FONCTIONNELLE  
DANS VOTRE VOITURE.

PROTECTION.  
NOS MATÉRIAUX  
COMPOSITES CONTRIBUENT À  
L'AMÉLIORATION CONTINUE  
DE LA SÉCURITÉ À BORD DES  
VOITURES. ILS PERMETTENT DE  
LES CONCEVOIR PLUS LÉGÈRES,  
ET PLUS RÉSISTANTES  
AUX CHOC.

ENVIRONNEMENT. NOS FILTRES  
EN CARBURE DE SILICIUM ÉLIMINENT  
99,9% DES PARTICULES DES MOTEURS  
DIESEL. ENFIN LE DIESEL EST PROPRE.

PRÉCISION. POUR RÉDUIRE LA  
CONSOMMATION DE CARBURANT, LES  
PIÈCES DES MOTEURS AUTOMOBILES  
DOIVENT ÊTRE POLIES AVEC  
UNE PRÉCISION DE 1 MICRON. C'EST  
CE QUE PERMETTENT NOS  
ABRASIFS. IMAGINEZ CETTE PAGE  
DE PUBLICITÉ RÉDUITE À LA  
TAILLE D'UN POINT. C'EST CE  
DEGRÉ DE PRÉCISION QUE  
NOUS ATTEIGNONS.

www.saint-gobain.com



## Une mondialisation plurielle

Suite de la première page

Or il existe de multiples courants transculturels, qui irriguent les cultures tout en les dépassant, et qui constituent une quasi-culture planétaire. Métissages, hybridations, personnalités biculturelles (Rushdie, Arjun Appadurai) ou cosmopolites enrichissent sans cesse cette vie transculturelle. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les médias ont produit, diffusé et brassé un folklore mondial à partir de thèmes originiaux issus de cultures différentes, tantôt ressourcés, tantôt syncrétisés. Il est remarquable que les formidables machines culturelles du cinéma, de la chanson, du rock, de la télévision, animées par le profit et organisées selon une division quasi industrielle du travail, surtout à Hollywood, aient pu produire autre chose que des œuvres médiocres et conformistes ; il y eut et il y a de la créativité dans tous ces domaines.

Un folklore planétaire s'est constitué et il s'enrichit par intégrations et rencontres. Quand il s'agit d'art, de musique, de littérature, de pensée, la mondialisation culturelle n'est pas homogénéisante. Il se constitue de grandes vagues transculturelles qui favorisent l'expression des originalités nationales en leur sein. Le métissage a toujours recréé de la diversité, tout en favorisant l'intercommunication. Le jazz fut d'abord un hybride afro-américain, produit singulier de La Nouvelle-Orléans, qui se répandit aux États-Unis en connaissant de multiples mutations, sans que les

nouveaux styles fassent disparaître les styles précédents ; et il devint une musique nègre-blanche, écoutée, dansée puis jouée par des Blancs, et, sous toutes ses formes, il se répandit dans le monde, tandis que le vieux style New-Orléans, apparemment délaissé à sa source, renaissait dans les caves de Saint-Germain-des-Prés, revenait aux États-Unis et se réinstallait à la Nouvelle-Orléans.

Puis, après la rencontre du rhythm and blues, c'est dans la sphère blanche que le rock apparaît aux États-Unis, pour se répandre dans le monde entier puis s'acclimater dans toutes les langues, prenant à chaque fois une identité nationale. Aujourd'hui, à Pékin, Canton, Tokyo, Paris, Moscou, on danse, on fête, on communique, et la jeunesse de tous les pays va planer au même rythme sur la même planète. La diffusion mondiale du rock a d'ailleurs suscité un peu partout de nouvelles originalités métisses, comme le rai, et, enfin, concocté dans le rock-fusion une sorte de bouillon rythmique où viennent s'entre-épouser les cultures musicales du monde entier. Ainsi, pour le pire parfois, mais aussi souvent pour le meilleur, et cela sans se perdre, les cultures musicales du monde entier s'entre-fécondent sans pourtant encore savoir qu'elles font des enfants planétaires.

Par ailleurs, comme dans toute société, il s'est créé un underground, mais cette fois planétaire, avec sa criminalité : dès les années 1990, il s'est déployé une mafia intercontinentale

(notamment de la drogue et de la prostitution). Et le 11 septembre 2001 a révélé l'existence d'un réseau terroriste mondial, qui, à sa façon, contribue à l'émergence de la société-monde. En voulant désintégrer la mondialisation, Al-Qaïda stimule la formation d'une société-monde qui cherche à instituer sa police et sa gendarmerie et qui, mieux encore, pourrait - devrait - instituer une politique de civilisation pour la planète.

Enfin, on peut dire que la mondialisation de la nation, qui s'est achevée à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, donne un trait commun de civilisation et culture à la

gouvernance, de citoyenneté, de contrôle des pouvoirs, et il lui manque une conscience commune d'appartenance à la Terre-Patrie. La planète ne dispose pas d'organisation, de droit, d'instance de pouvoir et de régulation pour l'économie, la politique, la police, la biosphère. L'ONU ne peut se constituer en autorité supranationale et son système de veto la paralyse. Les instances qui permettraient à une société-monde de contrôler son économie manquent. La conférence de Kyoto n'a pu instituer une instance de sauvegarde pour la biosphère. Enfin, une société-monde ne

peut être que « Le monde n'est pas une marchandise ». Ce fut la prise de conscience de la nécessité, non seulement d'une réponse mondiale à un problème mondial, mais aussi d'une force de pression et de proposition à l'échelle planétaire.

Malheureusement, les internationales qui créaient une solidarité planétaire des travailleurs ont déperissé ; les aspirations qui les nourrissaient ont ressuscité à travers les ébauches dispersées, mais significatives, qui, en divers lieux, se dessinent pour qu'apparaisse une société civile dont la formation serait une étape importante dans l'émergence de la société-monde. Ce qui manque pour qu'une société-monde puisse se constituer, non comme parachèvement planétaire d'un empire hégémonique, mais sur la base d'une confédération civilisatrice, c'est, non pas un programme ni un projet, mais les principes qui permettraient d'ouvrir une voie. Ici prend sens ce que j'ai appelé anthropopolitique (politique de l'humanité à l'échelle planétaire), et politique de civilisation. Ceci doit nous amener tout d'abord à nous défaire du terme de développement, même amendé ou amadoué en développement durable, soutenable ou humain.

L'idée de développement a toujours comporté une base technique-économique, mesurable par les indicateurs de croissance et ceux du revenu. Elle suppose de façon implicite que le développement techno-économique est la locomotive qui entraîne naturellement à sa suite un « développement humain » dont le modèle accompli et réussi est celui des pays réputés développés, autrement dit occidentaux. Cette vision suppose que l'état actuel des sociétés occidentales constitue le but et la finalité de l'histoire humaine. Le développement « durable » ne fait que tempérer le développement par considération du contexte écologique, mais sans mettre en cause ses principes ; dans le « développement humain » le mot humain est vide de toute substance, à moins qu'il ne renvoie au modèle humain occidental, qui certes comporte des traits essentiellement positifs mais aussi, répétons-le, des traits essentiellement négatifs.

Aussi le développement, notion apparemment universaliste, constitue un mythe typique du sociocentrisme occidental, un moteur d'occidentalisation forcée, un instrument de colonisation des « sous-développés » (le Sud) par le Nord. Le développement, tel qu'il est conçu, ignore ce qui n'est ni calculable ni mesurable : la vie, la souffrance, la joie, l'amour, et sa seule mesure de satisfaction est dans la croissance (de la production, de la productivité, du revenu monétaire). Défini uniquement en termes quantitatifs, il ignore les qualités, les qualités de l'existence, les qualités de solidarité, les qualités du milieu, la qualité de la vie. En outre, le PIB (produit intérieur brut) comptabilise comme positives toutes les activités génératrices de flux monétaires, y compris les catastrophes comme le naufrage de l'*Erika* ou la tempête de 1999, et ignore les activités bénéfiques gratuites. Sa rationalité quantifiante en est irrationnelle. Le développement ignore que la croissance techno-économique produit du sous-développement moral et psychique : l'hyper-spécialisation généralisée, les compartimentations en tous domaines, l'hyper-individualisme, l'esprit de lucre entraînent la perte des solidarités.

Le développement engendre une connaissance spécialisée qui est incapable de saisir les problèmes multidimensionnels. L'éducation disciplinaire du monde développé apporte bien des connaissances, mais elle détermine une incapacité intellectuelle de reconnaître les problèmes fondamentaux et globaux. La notion de développement doit à mon sens être remplacée à la fois par celle d'une politique de l'humanité (anthropopolitique) que j'ai depuis longtemps suggérée et par celle d'une politique de civilisation. La politique de l'humanité aurait pour mission la plus urgente de solidariser la planète.

Ainsi une agence ad hoc des Nations unies devrait disposer de fonds propres pour l'humanité défavorisée, souffrante, misérable. Elle devrait comporter un Office mondial de médicaments gratuits pour le sida et les maladies infectieuses, un Office mondial d'alimentation pour les populations dénuées ou frappées de famines, une aide substantielle aux ONG humanitaires. Les nations riches devraient procéder à une mobilisation massive de leur jeunesse en un service civique planétaire partout où les besoins s'en font sentir (sécheresse, inondation, épidémies). Le problème de la pauvreté est mal estimé en termes de revenus ; c'est surtout celui de l'injustice dont souffrent les

pauvres, qui devant la malnutrition, la maladie, sont démunis, comme ils sont démunis de respect et de considération. Le problème des démunis, c'est leur impuissance devant le mépris, l'ignorance, les coups du sort.

La politique de l'humanité serait en même temps une politique pour constituer, sauvegarder et contrôler les biens planétaires communs. Alors que ceux-ci sont actuellement limités et excentriques (l'Antarctique, la Lune), il faudrait y introduire le contrôle de l'eau, ses rétentions et ses détournements, ainsi que les gisements pétroliers. La politique de l'humanité serait corrélativement une politique de justice pour tous ceux qui, non occidentaux, subissent le déni des droits reconnus par l'Occident pour lui-même.

La politique de civilisation aurait pour mission de développer le meilleur de la civilisation occidentale, d'en rejeter le pire, et d'opérer une symbiose de civilisations intégrant les apports fondamentaux de l'Orient et du Sud. Cette politique de civilisation serait nécessaire à l'Occident lui-même. Celui-ci souffre de plus en plus de la domination du calcul, de la technique du profit sur tous les aspects de la vie humaine, de la domination de la quantité sur la qualité, de la dégradation de la qualité de la vie dans les mégapoles et de la désertification de campagnes livrées à l'agriculture et l'élevage industriels qui ont déjà produit bien des catastrophes alimentaires.

Le vaisseau spatial Terre est propulsé par quatre moteurs associés et en même temps incontrôlés ; science, technique, industrie, capitalisme (profit). Le problème est d'établir un contrôle sur ces moteurs : les pouvoirs de la science, ceux de la technique, ceux de l'industrie doivent être contrôlés par l'éthique, qui ne peut imposer son contrôle que par la politique ; l'économie doit non seulement être régulée, mais elle doit devenir plurielle en comportant les mutuelles, associations, coopératives, échanges de services.

Une société-monde a besoin de gouvernance. Une gouvernance démocratique mondiale est actuellement hors de portée ; toutefois les sociétés démocratiques se préparent par des moyens non démocratiques, c'est-à-dire des réformes imposées. Il serait souhaitable que cette gouvernance s'effectue à partir des Nations unies qui ainsi se confédéreraient, en créant des instances planétaires dotées de pouvoir sur les problèmes vitaux et les périls extrêmes (armes nucléaires et biologiques, terrorismes, écologie, économie, culture). Mais l'exemple de l'Europe nous montre la lenteur d'un cheminement qui exige un consensus de tous les partenaires. Il faudrait une montée soudaine et terrible de périls, la venue d'une catastrophe, pour constituer l'électrochoc nécessaire aux prises de conscience et aux prises de décision. C'est dire qu'il faudrait œuvrer dans le sens d'un civisme planétaire, d'une émergence de société civile mondiale, d'une amplification des Nations unies.

A travers régression, dislocation, chaos, désastres, la Terre-Patrie pourrait surgir, non se substituant aux Patries, mais les enveloppant. Des obstacles énormes s'opposent à cette vision. La tendance à l'unification de la société-monde suscite des résistances nationales, ethniques, religieuses, qui tendent à la balkanisation de la planète, et l'élimination de ces résistances supposerait une domination implacable. Il y a surtout l'immaturation des États nations, des esprits, des consciences, c'est-à-dire fondamentalement l'immaturation de l'humanité à s'accomplir elle-même.

Il faudrait, à la faveur de la civilisation mondialisée, que surviennent de grands progrès de l'esprit humain, non tant dans ses capacités techniques et mathématiques, non seulement dans la connaissance des complexités, mais dans son intériorité psychique. Il est clair à nos yeux (à nos yeux seulement) qu'une réforme de la civilisation occidentale et de toutes les civilisations est nécessaire, qu'une réforme radicale de tous les systèmes d'éducation est nécessaire, et il est non moins clair que règne l'inconscience totale et profonde de la nécessité de cette réforme.

Paradoxalement, le schéma d'une politique de l'humanité et d'une politique de civilisation que nous avons dessiné, bien qu'il corresponde à des possibilités matérielles et techniques, est une possibilité réelle actuellement impossible. C'est pourquoi l'humanité demeurera longtemps en douleur d'enfantement, ou d'avortement, quelle que soit la voie qui s'imposera.

Edgar Morin

## Le vaisseau spatial Terre est propulsé par quatre moteurs associés et en même temps incontrôlés : science, technique, industrie, capitalisme

planète ; mais, en même temps, elle la morcelle plus encore, et la souveraineté absolue des nations fait obstacle justement à l'émergence d'une société-monde. Emancipatrice et oppressive, la nation rend extrêmement difficile la création de confédérations qui répondraient aux besoins vitaux des continents et plus encore la naissance d'une confédération planétaire.

Ainsi donc, si la planète constitue un territoire disposant d'un système de communications, d'une économie, d'une civilisation, d'une culture, il lui manque un certain nombre de dispositions essentielles qui sont de

pourrait émerger qu'avec une armée et une police internationales. Il n'y a pas encore de société civile mondiale, et la conscience que nous sommes des citoyens de la Terre-Patrie est dispersée, embryonnaire. Bref, nous avons les infrastructures et non les superstructures.

Toutefois, depuis la fin 1999, nous pouvons constater la formation d'embryons de société civile et de citoyenneté terrestre. La manifestation de l'anti-Seattle contre la mondialisation techno-économique s'est transformée en manifestation pour une autre mondialisation, dont la

SÉCURITÉ. NOS PARÉ-BRISE SONT RECOUVERTS D'UNE COUCHE ANTI-PLUIE QUI SOULAGE L'ESSUIE-GLACE ET RENFORCE VOTRE SÉCURITÉ QUAND IL PLEUT.

ONDES. SI UNE NOUVELLE ANTENNE LA PIQUAIT À CHAQUE INVENTION, VOTRE VOITURE RESSEMBLERAIT RAPIDEMENT À UN HÉRISSEON. HEUREUSEMENT NOS VITRAGES INCORPORÉNT LES TRANSMETTEURS D'ONDES RADIO, TÉLÉ, TÉLÉPHONE ET SATELLITE.

## NOS IDÉES VOUS TRANSPORTENT.

DEPUIS PLUS DE 300 ANS SAINT-GOBAIN TRANSFORME LA MATIÈRE. CHAQUE JOUR, NOUS CONCEVONS DES MATÉRIAUX PLUS PURS, PLUS RÉSISTANTS, PLUS PERFORMANTS, PLUS BEAUX. CHAQUE ANNÉE, 80% DE NOS PRODUITS SONT AMÉLIORÉS, 20% SONT RENOUVELÉS. NOS SOLUTIONS S'ADAPTENT À VOS BESOINS LES PLUS CONCRETS, À VOS PROJETS LES PLUS AUDACIEUX. PARTOUT DANS LE MONDE NOUS DONNONS VIE À VOS IDÉES. NOUS SOMMES UNE COMMUNAUTÉ D'ENTREPRENEURS.

**SAINT-GOBAIN**

ISOLATION THERMIQUE. SANS NOS VERRÉS RÉFLÉCHISSANT LA CHALEUR, IL FERAIT ASSEZ CHAUD, L'ÉTÉ DANS VOTRE VOITURE POUR Y FAIRE CUIRE UN ŒUF. EN LAISSANT LA CHALEUR DEHORS, NOS VITRAGES PERMETTENT DE RÉDUIRE DE MOITIÉ L'UTILISATION DE L'AIR CONDITIONNÉ.

SILENCE. NOTRE SYSTÈME D'ISOLATION SONORE PAR LE VERRE EST UTILISÉ DANS UN GRAND NOMBRE DE VOITURES. IL RÉDUIT DE MOITIÉ LE BRUIT EXTÉRIEUR.

Le Monde  
ÉDITORIAL

## Démocratie italienne

COMBIEN étaient-ils, samedi matin 23 mars, à défiler sous le chaud soleil romain de ce début de printemps ? 700 000 comme le dit la police, 3 millions comme le pensent les organisateurs ou « seulement » 2 millions, comme l'estiment des observateurs ? Quels que soient les chiffres, la manifestation organisée par la principale centrale syndicale proche de la gauche a été un immense succès.

Elle a réuni, dans une atmosphère bon enfant bien qu'empreinte de gravité à la suite de l'assassinat de l'économiste Marco Biagi, des militants syndicaux, des jeunes hostiles à la mondialisation, des intellectuels et des artistes à l'origine de la contestation anti-Berlusconi, des représentants de l'opposition parlementaire... Bref, tout un « peuple de gauche » qui jusqu'alors avait paru découragé par la défaite électorale de mai 2001 et par la pusillanimité des partis de la gauche traditionnelle.

Silvio Berlusconi entendra-t-il le message ou s'entêtera-t-il à vouloir imposer sans véritable concertation un assouplissement du droit du travail ? L'opposition s'est en effet retrouvée dans le refus d'une réforme de l'article 18 du code du travail, qui oblige l'employeur à réintégrer un salarié injustement licencié. Article symbolique, à la fois pour les syndicats qui y trouvent une garantie pour les travailleurs et pour le gouvernement qui y voit, non sans raison, un obstacle à la modernisation du marché du travail, entamée par le gouvernement de centre-gauche.

Fort du mandat qu'il estime avoir reçu des électeurs, Silvio Berlusconi ne veut pas céder. En France, après une manifestation de même ampleur en 1984, François Mitterrand a abandonné son projet sur l'école. M. Berlusconi entend au contraire réaliser un programme très marqué à droite, sans accepter les compromis qui étaient la marque de la vie politique italienne. Il dispose au Parlement d'une majorité amplifiée par les effets d'une loi électorale qui devrait favoriser la stabilité gouvernementale et, à terme, l'alternance au pouvoir de deux coalitions. C'est incontestablement un progrès pour la démocratie italienne, qui contraste avec l'instabilité chronique du passé, les tractations de coulisse, le « *trasformismo* », c'est-à-dire les va-et-vient entre majorité et opposition au cours d'une même législature.

Le problème est que cette modernisation de la vie politique a pour acteur Silvio Berlusconi, un homme politique pas ordinaire. Non seulement il est une des personnalités les plus riches d'Italie, mais bien des doutes pèsent sur l'origine de sa fortune et ses démêlés avec la justice ne sont pas terminés. Il admet lui-même qu'il existe un « *conflit d'intérêts* » entre ses affaires économiques et surtout médiatiques et la présidence du conseil, mais il ne fait rien pour le résoudre. Avec ses amis, il en arrive à concentrer dans ses mains les pouvoirs exécutif, législatif, financier, médiatique... C'est beaucoup pour un seul homme. C'est trop dans une démocratie. Tel était aussi le message des manifestants de Rome.

### Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.  
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

#### Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferençzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lolichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

#### Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman,

Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

#### Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;

Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;

Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

#### Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vermet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

### RECTIFICATIFS

**AFGHANISTAN.** Ce sont 1 700 commandos britanniques qui s'apprent à renforcer les troupes américaines, et non la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF), comme l'indiquait par erreur le titre de notre article paru dans *Le Monde* du 20 mars.

**NAPOLÉON.** Contrairement à ce que nous avons écrit dans la chronique « Horizon chimérique » (*Le Monde* du 22 mars), ce n'est pas pour le retour des cendres de Napoléon que Gabriel Fauré a composé une œuvre, mais pour leur transfert aux Invalides.

**VICTIMES DU CIMENT.** Le numéro de téléphone de l'Association des victimes des ciments français (*Le Monde* du 22 mars) que nous avons indiqué n'est plus en fonction. Pour joindre l'association, il faut appeler le 06-64-38-35-73.

### PRÉCISION

**ABSTENTION.** Dans notre page sur l'abstention (*Le Monde* du 18 mars), il a été écrit que le droit de vote était obligatoire en Italie. Si la disposition demeure inscrite dans les textes, celle-ci concerne exclusivement les élections législatives, et la non-participation au scrutin n'entraîne plus aucune sanction.

## La nouvelle doctrine nucléaire américaine et l'Europe

LA DOCTRINE nucléaire militaire des Etats-Unis vire-t-elle de cap ? Avec la publication d'une nouvelle Nuclear Posture Review, « l'administration Bush renverse une tendance de deux décennies qui reléguait les armes nucléaires dans la catégorie des armes qu'on utilise en dernier ressort », selon William Arkin, chercheur à l'université John Hopkins de Washington, qui en a publié l'essentiel dans le *Los Angeles Times*. Même si l'administration Clinton avait amorcé le virage, le changement américain, en soi inquiétant, pose un nouveau défi à l'Europe, et particulièrement à ses deux puissances nucléaires, la France et la Grande-Bretagne. Le statut officiel de la Nuclear Posture Review (NPR), qui fixe les orientations stratégiques de l'activité nucléaire militaire des Etats-Unis, est indéfinissable. Le document est préfacé et signé par Donald Rumsfeld, ministre américain de la défense. Le président Bush, interrogé à ce sujet le 13 mars, n'a rien démenti de ses analyses : « Nous gardons toutes les options sur la table, parce que nous voulons rendre très clair à toutes les nations que vous ne menacerez pas les Etats-Unis ou n'utiliserez pas des armes de destruction massive contre nous. »

Quatre éléments majeurs de la NPR témoignent de la radicalisation de la doctrine nucléaire de l'actuel gouvernement. D'abord, l'officialisation de la « nécessité » d'armes nucléaires de faible puissance capables de détruire des cibles souterraines, armes appelées EPW (*earth penetrating weapons*). La NPR confirme la disponibilité d'une telle arme, la B 61-11 – dont l'existence avait été révélée par *Le Monde* le 21 novembre dernier –, tout en déplorant ses capacités insuffisantes de pénétration. Les experts militaires recommandent la mise au point de nouvelles bombes de ce type et notent qu'une étude à ce propos est lancée en avril 2002. Ils indiquent aussi que vont être rétablies « des équipes étudiant des concepts avancés de têtes nucléaires ». La NPR appelle de surcroît au lancement d'études sur de nouveaux types de bombardier lourd, de missile intercontinental et de sous-marin lanceur de missiles nucléaires.

Ensuite, la NPR souligne le besoin de remettre en activité des unités de fabrication de certains composants d'armes nucléaires, et indique que cette remise en activité est déjà engagée. Il faudra « restaurer la capacité de produire des éléments secondaires [deuxième étage des bombes H] dans l'usine Y-12 [à

Oak Ridge] dans le Tennessee ». La production d'une autre pièce des bombes nucléaires, l'« amorce » au plutonium, est relancée « dans une installation intérimaire » à Los Alamos, une nouvelle usine étant jugée nécessaire. La production de tritium, un gaz nécessaire à la poursuite de la fusion thermonucléaire, arrêtée depuis 1988, doit reprendre en 2003.

### 15 000 OGIVES

Ces reprises de fabrication visent à maintenir en état et à rajeunir les têtes nucléaires américaines. Car, et c'est un troisième élément essentiel de la politique nucléaire du gouvernement, si George W. Bush a annoncé en novembre 2001 la réduction du nombre des « armes opérationnelles déployées » de 6 000 à 2 000 à l'horizon 2012, cette réduction n'appelle pas la destruction des têtes (alors même que, notent les spécialistes, M. Clinton avait déjà pris l'engagement de revenir à la fourchette 2 000-2 500). La NPR introduit en effet une nuance essentielle entre « opérationnel » et « responsive » (qu'on peut traduire par disponible) : est opérationnel ce qui est immédiatement prêt à l'emploi et que l'on accepte de réduire ; mais pour le garder en réserve, « res-

ponsive », non pas détruit, mais démonté en différents éléments que l'on pourrait, le cas échéant, remonter rapidement pour rendre les ogives opérationnelles. En fait, conclut un analyste du NRDC (Natural Resources Defense Council), Thomas Cochran, « l'administration Bush projette de conserver un potentiel permettant de déployer non pas 1 700 à 2 200 armes, mais bien 15 000 ogives nucléaires ».

Enfin, la NPR rouvre la possibilité de reprendre les essais nucléaires. La justification avancée est la nécessité éventuelle de vérifier le bon état de fonctionnement de charges nucléaires vieillissantes. Un autre motif pourrait être le besoin de vérifier les performances de nouvelles armes, telles celles à pénétration souterraine. Le gouvernement de Bill Clinton n'avait certes, lui non plus, jamais exclu de reprendre les essais. Mais la NPR juge que le délai jusqu'alors prévu de deux à trois ans pour se remettre en état de faire des essais est trop long : comme l'a indiqué John Bolton, sous-secrétaire d'Etat au contrôle des armements en février 2002 dans une interview à l'organisation Arms Control Today, « il faut être capable de mener des essais dans un délai de dix-huit mois ».

Si tout cela ne suffisait pas, l'engagement pris en 1978 par

les Etats-Unis, et réaffirmé, quoique de manière atténuée, en 1995, de ne pas utiliser l'arme nucléaire contre un pays non nucléaire est quasiment abandonné, les armes chimiques et biologiques – qualifiées d'« armes de destruction massive » – appelant une réponse éventuellement nucléaire. Le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher, a ainsi énoncé la nouvelle doctrine le 22 février : « Si une arme de destruction massive est utilisée contre les Etats-Unis ou leurs alliés, nous n'écarterons aucun type de réponse militaire. »

### L'HYPERPUISSANCE

Au total, la nouvelle stratégie nucléaire américaine marque un tournant : le complexe de production est vigoureusement réactivé et, sur le plan des concepts, l'arme nucléaire tend à être banalisée, tant dans son emploi tactique éventuel contre des cibles souterraines que par sa mise en équivalence avec les armes biologiques et chimiques. Cette démarche s'accompagne du rejet sans nuance des traités de contrôle des armements, les Etats-Unis s'abstenant d'envoyer un représentant à la conférence du traité sur les essais nucléaires qui s'est tenue à New York en novembre, tandis qu'ils se retirent en décembre de la convention sur les armes biologiques.

La démarche de l'hyperpuissance américaine place les autres puissances dans une situation délicate, les poussant paradoxalement à relever leur niveau d'armement pour ne pas voir se creuser encore une infériorité déjà immense. La position de l'Europe – qui compte deux puissances nucléaires, la France et la Grande-Bretagne – est particulièrement inconfortable : elle voit se créer un nouveau point de divergence avec les Etats-Unis.

Depuis la tentative de M. Chirac de reprendre les essais nucléaires en 1995, la France et la Grande-Bretagne ont adopté une position proche de celle des Etats-Unis de Bill Clinton : moratoire sur les essais, amorce d'une réduction de l'arsenal nucléaire, participation active aux négociations de contrôle des armements. La disjonction qui réapparaît avec les Etats-Unis contraint Paris et Londres à se déterminer : accepter sans mot dire cette nouvelle attitude ou affirmer leur désaccord en cherchant, comme dans la négociation climatique, une alliance avec les pays du Sud et de l'Est pour isoler les Etats-Unis ?

Hervé Kempf

## Unique PAR PESSIN



## Tunisie : en place pour une présidence Ben Ali IV

APRÈS BEN ALI III, les Tunisiens feront-ils l'expérience d'un Ben Ali IV ? C'est probable. Au pouvoir depuis près de quinze ans, Zine El Abidine Ben Ali s'apprête à briguer un quatrième mandat présidentiel. Arrivé à la tête de la Tunisie en 1987, il y sera encore en 2009 s'il réussit son entreprise. Rien n'est encore fait, mais tout se met en place. L'élection présidentielle est prévue en 2004. L'échéance est suffisamment lointaine pour autoriser des spéculations, et assez rapprochée pour que l'entourage du chef de l'Etat commence à préparer le terrain.

Si l'on s'en tient à la Constitution, le président sortant n'est pas en droit de solliciter un quatrième quinquennat. Elle le lui interdit. En réaction à la funeste « présidence à vie » instaurée au bénéfice d'un président Bourguiba devenu sénile, l'actuel chef de l'Etat avait eu l'intelligence de limiter à trois le nombre des mandats présidentiels. C'est ce verrou que le même président Ben Ali se prépare à faire sauter dans le cadre d'une réforme de la Constitution. Présentée par le chef de l'Etat au Parlement réuni en session extraordinaire fin février, elle se veut ambitieuse. Elle prévoit une élection présidentielle à deux tours, l'élargissement des attributions du Conseil constitutionnel, la création d'une seconde Chambre législative...

L'opposition a beau jeu de mettre le doigt sur certains changements en trompe-l'œil. Pour-quoi deux tours de scrutin à la présidentielle dans un pays où l'opposition légale a du mal à dépasser 1 % des suffrages ? Qu'attendre d'un Conseil constitutionnel dont tous les membres sans exception sont désignés – et révoqués – par le chef de l'Etat ? Qu'espérer d'une seconde Chambre quand le parti du président « trustee » celle des députés ?

Le projet de réforme constitutionnelle suscite d'autres critiques. L'impunité judiciaire du chef de l'Etat durant l'exercice de son mandat ainsi qu'« après la fin de son mandat pour les actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions » est jugée excessive. Et que penser de ce « devoir de loyauté envers la Tunisie » exigible de tous les citoyens et qui sera inscrit dans la Constitution rénovée ? Son imprécision ouvre la porte à toutes les interprétations possibles et suscite des inquiétudes dans les rangs des démocrates.

### PAR RÉFÉRENDUM, UNE PREMIÈRE

Mais l'essentiel de la réforme est ailleurs, dans l'alinéa 3 du projet de réforme de la Constitution, qui fait sauter le verrou des trois mandats. A l'avenir, le chef de l'Etat peut solliciter autant de mandats qu'il en souhaite. Seule est maintenue la clause de l'âge

maximum pour l'éligibilité, 70 ans, aux termes de la Constitution de 1959 – à 65 ans, le chef de l'Etat n'est pas encore concerné par cette limite.

Le projet de réforme est en cours d'examen au Parlement, où son adoption ne fait guère de doute. Il restera ensuite à le faire approuver par référendum, une première en Tunisie. Ce pourrait être le vendredi 26 mai, selon certaines informations.

Le chef de l'Etat a promis que la consultation se tiendra dans la « transparence » la plus complète. Des « observateurs et [des] journalistes venus des pays frères et amis » seront invités à suivre le scrutin, a ajouté le président Ben Ali, qui s'est engagé à financer les partis politiques pour les inciter à faire campagne.

D'ores et déjà, les militants du RCD (Rassemblement constitutionnel démocratique), le parti du président, sillonnent le pays et apportent la bonne parole sur le thème « On ne change pas une équipe qui gagne ». Ce ne sont pas les seuls thuriféraires. Le patronat, dirigé par un proche de Ben Ali, a dit tout le bien qu'il pensait de la réforme. La principale centrale syndicale, l'UGTT (Union générale des travailleurs tunisiens), lui a emboîté le pas. Le chef de l'Etat peut compter sur « l'adhésion des travailleurs et des syndicats », puisqu'il s'agit de « consolider les fondements du

régime républicain », a rappelé il y a peu le patron de la centrale syndicale, Abdesslem Jrad.

### ROULEAU COMPRESSEUR

Face à ce rouleau compresseur, les adversaires de la réforme auront du mal à se faire entendre. Oubliant leur complaisance passée, deux petites formations de l'opposition – dont l'une issue de l'ancien Parti communiste – ont osé se démarquer de la ligne officielle. Une poignée d'autres groupuscules ainsi que des organisations de la société civile ont également critiqué le projet de révision. Ces irréductibles ne sont pas de force à s'opposer à un chef de l'Etat fermement décidé à s'accrocher au pouvoir, fût-ce au prix d'une manipulation du scrutin.

Seule la France, le partenaire principal de la Tunisie, serait en mesure de contrecarrer les desseins du président tunisien. Mais le souhaite-t-elle ? En novembre 1999, au lendemain de la victoire à l'élection présidentielle du président Ben Ali – avec plus de 99 % des voix –, Paris s'était borné à constater que « les électeurs tunisiens ont renouvelé leur soutien au président ». Le score du chef de l'Etat, pourtant digne d'une dictature, n'avait suscité aucun commentaire.

Jean-Pierre Tuquoi

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue Maurice-Gunschbourg  
94852 Ivry cedex



Le Monde  
SOCIÉTÉ EDITRICE DU MONDE

Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corne

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218  
75236 PARIS CEDEX 05

Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

# ENTREPRISES

## BOURSE

La société **AUTOROUTES DU SUD** de la France, détenue jusqu'ici à 100 % par l'Etat, va être introduite en Bourse jeudi 28 mars. L'Etat a en effet **MIS SUR LE MARCHÉ** 49 % du capital, ce qui devrait lui rapporter

plus de 1,5 milliard d'euros. Une grande partie de cet argent ira au **FONDS DE RÉSERVE DES RETRAITES**. Cette ouverture du capital, qui semble avoir été un succès populaire, est réalisée sans grand débat

politique, même si **LES VERTS** y sont opposés et si, dans le point de vue qu'il a accordé au *Monde*, Jean-Claude **GAYSSOT, MINISTRE COMMUNISTE** des transports et de l'équipement, semble prendre ses

distances avec cette décision politique. Cette première soulève plusieurs questions sur l'**AVENIR DU FINANCEMENT** du système autoroutier en France, même si les péages ne sont pas remis en question.

## La privatisation sans débat des Autoroutes du Sud de la France

L'Etat cède 49 % des ASF, un groupe qui devrait être introduit en Bourse jeudi 28 mars. Cette opération s'est faite sans débat politique alors qu'elle constitue une première et qu'il s'agit de la plus grande ouverture du capital faite par le gouvernement Jospin depuis France Télécom

**ATTENDU** pour le jeudi 28 mars à 17 heures, l'ouverture de capital des Autoroutes du Sud de la France (ASF), jusqu'alors intégralement propriété de l'Etat, ne devrait pas réserver de surprise. Bernard Val, le président des ASF, avait indiqué qu'il serait très satisfait si « l'offre

était de trois à cinq fois sursouscrite ». Son vœu devrait être exaucé et, mercredi, 49 % du capital du groupe ASF devraient être introduits en Bourse.

Cette dernière privatisation de la législature, la plus importante depuis celle de France Télécom, a été rondement menée : cinq mois seulement se sont écoulés depuis son annonce par Laurent Fabius en octobre 2001. Bercy n'a pas fait mystère de ses motivations : la très forte réduction du prix d'entrée des licences de téléphonie de troisième génération induit un manque à gagner pour l'Etat de plus de 18 milliards d'euros. La vente de la moitié d'ASF, qui rapporte entre 1,6 et 1,9 milliard, est loin de le compenser mais cette opération était la seule réalisable aussi rapidement, et la seule assez peu sensible politiquement. Rien à voir avec un éventuel changement de statut d'EDF. Le produit de la cession est déjà affecté : 1,2 milliard d'euros ira dans le Fonds de réserve des retraites, 150 millions seront affectés à un plan de soutien aux PME et 150 autres à l'amélioration des conditions de sécurité dans l'aérien. Le solde alimentera un fonds de financement du réseau ferroviaire.

### Un président épinglé par des magistrats

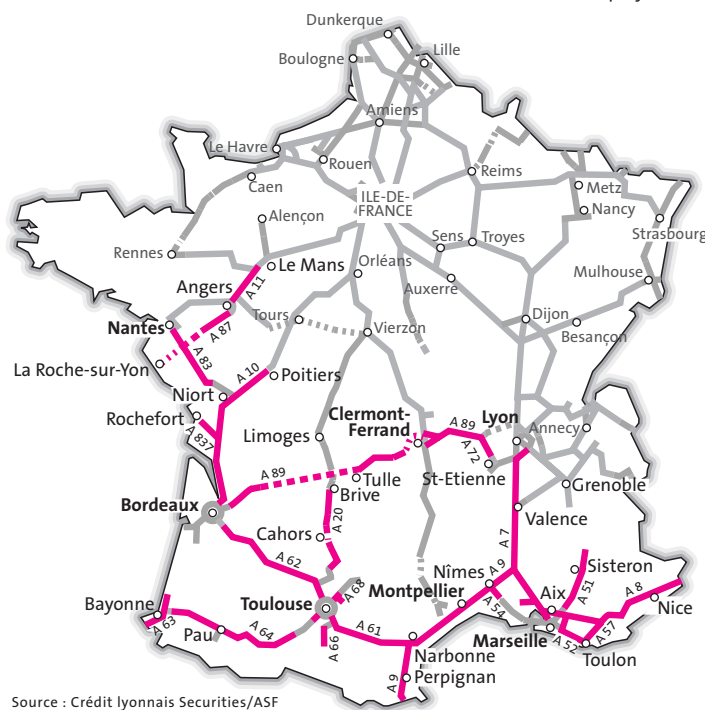
Bernard Val, le président d'ASF, est corrézien. Diplômé de l'École des ingénieurs de la Ville de Paris, il est nommé directeur général des services au conseil général de la Corrèze en 1985, avant de présider les ASF en 1997. Mais ses fonctions locales ne l'ont pas empêché d'avoir un poste à la Mairie de Paris de 1986 à 1996, singularité qui lui a valu d'être épinglé par la Cour régionale des comptes du Limousin en 1999. « Il apparaît que M. Val, fonctionnaire territorial de Corrèze, a été détaché auprès de la Ville de Paris (...), selon toutes apparences, pour la forme. Concomitamment à son détachement auprès de la Ville de Paris, il a été mis à la disposition du département de la Corrèze, sa propre administration d'origine », relève le rapport qui souligne que « cette situation administrative complexe a, de par son opacité, permis à M. Val de bénéficier d'une rémunération globale plus importante que celle autorisée par la réglementation en vigueur, et notamment grâce au contournement des règles de cumul ».

De fait, la possible ouverture de capital des trois grands concessionnaires publics d'autoroutes (ASF est le plus important avec 40 % du trafic français, et le seul déjà rentable) était dans les cartons depuis 1999, suite logique de la réforme du finan-

### UN TIERS DU RÉSEAU

Situation au 1<sup>er</sup> mars 2002

Autoroutes ASF : — en service — en construction — en projet  
Autres autoroutes : — en service — en construction ou en projet



Source : Crédit Lyonnais Securities/ASF

cement autoroutier lancée en 1997. Jusqu'alors, pour développer le réseau, passé en quarante ans de 60 à plus de 9 000 kilomètres, l'Etat faisait construire les nouveaux tronçons par la société concessionnaire

du réseau voisin, la dédommageant par un prolongement de sa concession sur ses autoroutes déjà amorties. Mais ce système a été remis en cause notamment par la Commission européenne, qui oblige à des

appels d'offres ouverts pour tout gros marché public de travaux.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998, l'Etat a donc mené une réforme en profondeur du statut des sociétés concessionnaires qui, en échange d'un allongement « ultime » de leur concession, doivent dorénavant se porter candidates aux appels d'offres et renoncer à leurs confortables arrangements avec l'Etat (comptabilité dérogatoire de leur dette, garantie d'Etat sur les emprunts...).

### LES ROUTES CONTRE LE TRÉSOR

Dès 1999, rien ne s'opposait donc à l'ouverture du capital d'ASF si ce n'est la volonté de son ministère de tutelle. Car Jean-Claude Gayssot, le ministre communiste de l'équipement et des transports, après s'être fait imposer la mise en Bourse d'Air France, d'EADS et celle, annoncée, de la Snecma, trouvait la pilule amère. Une guerre feutrée se jouait donc entre deux baronnies de la haute fonction publique : la Direction des routes contre la Direction du Trésor. Cette dernière a gagné par une offensive éclair lancée à l'automne quand il a fallu trouver d'urgence des subsides, notamment pour faire face aux répercussions des événements du 11 septembre. L'activité d'ASF restera cependant strictement encadrée par l'Etat (propriétaire à 51 %) via le cahier des charges de la concession.

Cette privatisation profite-t-elle à l'entreprise ? ASF récolte de sa mise en Bourse, grâce à une augmenta-

tion de capital, 800 millions d'euros, mais elle va les consacrer principalement au remboursement de sa très lourde dette (419 % des fonds propres). Pour autant, le deuxième géant européen d'autoroutes (derrière l'italien Autostrade contrôlé par Benetton) ne manque pas d'atouts pour séduire les investisseurs. Avec un profit net de 218,4 millions d'euros pour un chiffre d'affaire de 1,93 milliard, elle affiche une confortable marge nette de 11,3 %. Et, alors qu'ASF tire 98 % de son chiffre d'affaires des péages, on peut prévoir que sa rentabilité va s'améliorer avec la croissance du trafic (+5,7 % par an de 1997 à 2001), l'augmentation des tarifs (indexée à 1,47 fois l'inflation jusqu'en 2006) et la décroissance rapide des investissements de construction (divisés par deux, à 2,1 milliards de 2002 à 2006 par rapport à 1997-2001).

Le métier de concessionnaire, si l'on survit au poids de ces investissements, est ensuite extrêmement profitable, comme l'ont compris les groupes de BTP Vinci, Eiffage et Bouygues, et Cofiroute, seul concessionnaire privé d'autoroutes en France. En ouvrant son capital, ASF a attiré leurs convoitises, alors que le groupe doit aujourd'hui chercher sa croissance à l'international et veut répondre aux appels d'offre en tant qu'exploitant, en association avec un groupe de BTP qui se chargerait de la construction.

G. Ma.

## La première mise en Bourse d'une société d'autoroutes soulève plusieurs questions

### ► L'ouverture de capital d'ASF va-t-elle modifier la politique des péages ?

Les tarifs des péages ne sont pas librement fixés par les sociétés concessionnaires d'autoroutes, qu'elles soient publiques ou privées. Ils sont négociés avec l'Etat lors de l'établissement du contrat de concession, à partir d'une indexation sur l'inflation. Mais les durées de concession (et donc de péage) des autoroutes n'ont cessé d'être prolongées. Avant 1997, l'Etat y a trouvé le moyen de développer le réseau autoroutier sans bourse délier, à travers le mécanisme dit de l'adossement. Les sociétés d'autoroutes étaient alors invitées à construire des nouveaux tronçons, avec pour dédommagement un prolongement de leur concession sur leur réseau ancien déjà rentable. Depuis le passage des sociétés concessionnaires publiques dans le régime commun des entreprises, leurs concessions ont été rallongées une dernière fois d'une quinzaine d'années (jusqu'en 2032 pour ASF et 2026 pour sa filiale Escota).

### ► L'ouverture de capital d'ASF va-t-elle modifier ses obligations de service public ?

Comme toute société concessionnaire, ASF se voit imposer des contraintes de respect du patrimoi-

ne et de l'environnement. En terme de protection contre le bruit et de préservation de la qualité de l'eau, le groupe autoroutier tente de devancer les critiques et de présenter une image d'entreprise propre : 1 400 « points bruits » seront ainsi traités en cinq ans dans les zones urbaines exposées à plus de 65 décibels (la loi impose un traitement à partir de 70 décibels) et un programme décennal de protection des eaux de 30 millions d'euros sera mis en place. Mais quelques associations, comme celle « pour la protection du site de Pinsac et de ses environs » dans le Lot, affirment que les engagements d'ASF ne sont ni toujours tenus ni suffisants.

En matière d'aménagement du territoire, le réseau hexagonal est aujourd'hui à peu près complet. Dorénavant, l'Etat lancera des appels d'offre et ASF y répondra selon son intérêt.

### ► ASF va-t-elle participer aux mouvements de recomposition du secteur ?

Les grandes entreprises françaises du BTP ont exercé de fortes pressions sur le ministère des finances pour le convaincre de constituer un noyau dur dès la première ouverture de capital des ASF. Elles n'ont pas eu gain de cause mais se préparent déjà pour la

deuxième étape de la privatisation, qui, selon des sources concordantes, pourrait intervenir d'ici deux à quatre ans.

Deux groupes sont très intéressés : Vinci et Bouygues. Le premier s'oriente résolument depuis deux ans vers les métiers de concessions (parkings, autoroutes, aéroports). Actionnaire à 65 % et opérateur de Cofiroute, seule société autoroutière privée en France, Vinci se verrait bien renforcer son emprise en prenant le contrôle d'ASF. L'occasion paraît à Bouygues idéale pour devenir plus présent dans les activités de concession. Actionnaire à 16,7 % de Cofiroute, il est prêt à en laisser tout le contrôle à Vinci s'il peut prendre environ 30 % du capital des ASF et en devenir l'opérateur. En attendant, les deux comptent acheter en Bourse 1 % à 3 % du capital d'ASF pour se tenir au courant de l'évolution du dossier.

Mais ASF se veut moins proie que prédateur et indique notamment examiner les possibilités de prises de participation dans des sociétés concessionnaires étrangères. Des alliances pourraient être nouées avec l'italien Autostrade ou l'espagnol Acesa.

Nicolas Fertin, Gaëlle Macke et Martine Orange

## Ce que les responsables politiques en pensent

### JEAN-CLAUDE GAYSSOT, ministre de l'équipement, des transports et du logement

Dans la mesure où le gouvernement a décidé, pour assurer le développement du groupe des Autoroutes du Sud de la France (ASF), d'ouvrir le capital de cette entreprise, j'ai obtenu que l'Etat reste majoritaire et continue à jouer son rôle d'actionnaire stratégique, sans remise en cause de ses modes actuels d'exploitation. Cette ouverture donnera au groupe ASF les moyens de son développement (...). J'ai obtenu qu'une partie des recettes tirées de cette ouverture du capital viennent abonder le fonds intermodal que nous créons pour participer au financement des structures alternatives à la route. La route va payer pour le rail : grâce à ce dispositif, nous poursuivons notre démarche qui consiste à favoriser le développement de modes de transports plus propres, plus sûrs.

### DOMINIQUE BUSSEAU, député chargé des questions de transport à l'UDF

Je suis très favorable à cette ouverture du capital d'ASF et regrette même que le gouvernement, au pouvoir depuis cinq ans, n'y ait pas pensé plus tôt. A terme, il faudra faire évoluer le statut de l'ensemble des autoroutes en sociétés anonymes et procéder à

une ouverture du capital sur l'ensemble du réseau autoroutier. C'est le rôle régalié de l'Etat qui compte, c'est-à-dire les décisions d'aménagement du territoire en liaison avec les régions. Que l'Etat soit ou non propriétaire de l'autoroute ne change rien. (...)

### JEAN-FRANÇOIS COPÉ, secrétaire général adjoint du RPR

Il s'agissait de récupérer dans l'urgence environ 2 milliards d'euros de recettes, au moment où le gouvernement ne pouvait plus dissimuler son mensonge sur les prévisions de croissance, son échec sur le dossier UMTS, et qu'il décidait de doubler la PPE, cette « prime pré-électorale », accordée à quelques mois des élections (...)

### DIDIER MIGAUD, député PS de l'Isère, président de la commission des finances à l'Assemblée nationale

L'opération, qui devra rapporter plus de 1,5 milliard d'euros, doit servir principalement à abonder le Fonds de réserve des retraites, ainsi qu'à financer les dotations en capital nécessaires au financement d'une partie du plan de consolidation de la croissance (en direction du secteur aérien et des biotechnologies notamment).

Les recettes tirées de cette ouverture vont donc contribuer à cou-

vrir les engagements de l'Etat à l'égard des retraites futures. En termes comptables, on met donc un « actif » financier en face d'un « passif » afin de couvrir cette charge.

Cette opération se justifie également par le nouvel environnement réglementaire qui interdit désormais de financer les nouvelles infrastructures autoroutières par le système dit de l'adossement. ASF doit donc pouvoir faire appel au marché pour financer ses investissements futurs, comme c'est le cas de l'entreprise privée Cofiroute, son principal concurrent. (...)

### DENIS BAUPIN, porte-parole des Verts

Nous ne sommes pas favorables à cette privatisation partielle qui va entraîner une perte de capacité des pouvoirs publics à réguler les transports. Privatiser, c'est perdre, par exemple, la capacité de faire évoluer les tarifs de péage et, surtout, la capacité d'évoluer vers un juste coût pour les poids lourds qui paient moins qu'ils ne coûtent. Les dividendes des autoroutes devaient être reversés au transport fluvial et ferroviaire dans le cadre du fonds intermodal prévu par la loi Pasqua.

Après tout ce qu'on a dit sur le ferroutage, sur le Mont Blanc, au final, c'est la position de l'Etat qui en ressort affaiblie.

**Vous nous préférez pour les débats, les magazines d'information et le sport\*.**

**Nous marquons des points ensemble, France 2 vous remercie.**

\* Respectivement (36%, 26% et 24%) de taux de satisfaction.

Source étude Ipsos Stratégie réalisée auprès de 1 025 personnes âgées de 15 ans et plus le 04-03-02.



## Les cybermarchands français commencent à gagner de l'argent

Au milieu du naufrage de nombreux sites de commerce en ligne, quelques-uns ont réussi à résister. Ils enregistrent des résultats positifs grâce à un modèle original et une gestion rigoureuse

**JUSQU'À** la fin 2001, il était entendu que les cybermarchands français perdaient de l'argent. C'était même là leur principale caractéristique. Certains d'entre eux sont en train de prouver qu'ils peuvent désormais en gagner. Sur la centaine de boutiques en ligne qui fonctionnent effectivement sur la Toile française, une trentaine sont déjà à l'équilibre ou sur le

### Leur recette miracle ? Ils ont d'abord su garder la tête froide et des objectifs de PME

point de l'atteindre. Plus de la moitié de ces rescapées sont en fait, à l'instar de snf.com, Alapage, Fnac.com ou Darty.com, des filiales de grands groupes industriels ou de distribution. Les sociétés « 100 % Internet » de l'autre moitié encore indépendantes se comptent sur les doigts de deux mains mais sortent aussi, petit à petit, la tête de l'eau.

### La fin du 100 % gratuit ?

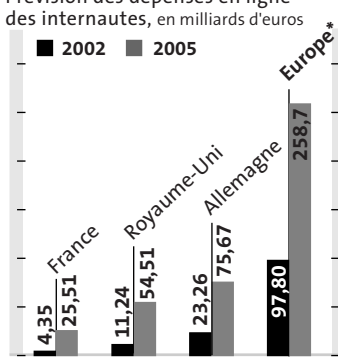
Sans faire de commerce en ligne, certains sites sont parvenus à rentabiliser leur base de clients et à offrir des services payants. Biskott, rentable depuis son premier exercice, édite des jeux en ligne et a réussi à faire payer des cybermarchands pour pouvoir envoyer de la publicité par courriel. Kiwee, lui, aujourd'hui à l'équilibre d'exploitation, a eu l'idée, en 1999, de lancer un service de téléchargement de sonneries et de logos sur les téléphones mobiles. Ses offres s'arrachent : il compte 4 millions de clients en Europe. Yahoo!, longtemps champion du modèle gratuit, multiplie la tarification de ses services, notamment un abonnement annuel de 39 dollars à ses clients pour qu'ils puissent continuer à relever leurs courriels à partir d'un logiciel de messagerie du type Outlook express (et non à partir du site Yahoo!).

Leur recette miracle ? Elles ont d'abord su garder la tête froide et des objectifs de PME, alors que la générosité des investisseurs sur Internet grisait toutes les autres. Par exemple, pas d'ouverture de filiales à tout va en Europe avant même d'avoir fait entrer un premier chiffre d'affaires dans les caisses. Au lieu de louer des bureaux fastueux dans le triangle d'or de la finance parisienne, la société RueDuCommerce, vendeur de matériel informatique, rentable sur les derniers mois de 2001, s'est ainsi contentée d'emménager à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) et de creuser son sillon dans l'Hexagone. Pas flambeuse, mais pas économe pour autant. Le marchand fut parmi les jeunes pousses françaises les plus gourmandes en capital, puisqu'il a levé 137 millions de francs (20,88 millions d'euros) en deux ans. Il a préféré concentrer ses investissements dans la construction d'un site doté d'un vaste échantillonnage de produits et d'un service client réactif. Avec 38,11 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2001, il est l'un des premiers vendeurs en ligne du pays.

Autre vertu cardinale des cyber-

### DÉCOLLAGE EN VUE

Prévision des dépenses en ligne des internautes, en milliards d'euros



\* en 2002 : 2,3 % du total du commerce en 2005 : 5,6 % de détail

Source : GartnerG2

marchands qui s'en sont sortis : proposer des services qui n'existent pas dans l'« économie réelle ». Les libraires de livres anciens francophones ne disposaient pas d'un outil à la Electre, registre bibliographique informatisé du livre neuf. C'est à ce manque que Chapitre.com, en devenant le distributeur en ligne de 2 000 libraires anciens dans le monde, a tenté de répondre. « Les libraires nous consultent aujourd'hui comme on consulterait L'Argus, pour fixer les prix de leurs livres. Quant aux amateurs de livres rares, ils sont si satisfaits d'avoir trouvé la perle rare en quelques clics qu'ils payent volontiers les frais de port et ne sont pas trop exigeants sur la rapidité de la livraison », remarque Juan Pirlot de Corbion, PDG d'une société rentable depuis le début 2002.

Certains ont aussi su, comme Kelkoo – un comparateur de prix rentable en France depuis l'autom-

ne 2001 –, réagir vite pour éviter les écueils de la conjoncture. Alors que le marché de la publicité en ligne s'effondrait, le site, qui avait pourtant bâti dessus son modèle de revenu – les cybermarchands référencés sur Kelkoo paient le comparateur pour un nombre de visites d'internautes, ou « clics » qu'il leur envoie –, s'est positionné avec le clic à 1 euro, soit trois fois moins cher que les autres. Du coup, « les annonceurs ont réduit leurs sources de clics de 20 à 2 ou 3 offreurs, dont nous », précise Pierre Gaudet, directeur général de Kelkoo France.

Mais sage gestion, réactivité et valeur ajoutée n'auraient rien été sans la chance. Celle d'avoir pu compter sur la confiance de ses investisseurs, comme RueDuCommerce ou Kelkoo, qui ont réussi à lever de l'argent durant l'été 2000, alors que la bulle Internet venait d'éclater. Les CV des fondateurs (Patrick Jacquemin, chez RueDuCommerce, est l'ancien directeur général de l'éditeur Ziff Davis France, et Pierre Chappaz, PDG de Kelkoo est un ancien directeur d'IBM Europe de l'Ouest) ont pesé dans la balance.

Aujourd'hui, la chance des cybermarchands, c'est d'être encore là. Ils restent presque seuls sur leur secteur respectif, toute la concurrence ayant sombré en 2001 (sauf dans les livres et le matériel informatique). Or le nombre d'acheteurs français en ligne n'a pas cessé d'augmenter en 2001, et on prévoit en 2005 entre 10 et 16 millions d'acheteurs. Peu de convives pour un gâteau qui grossit : il y a enfin des raisons d'être optimistes.

Cécile Ducourtieux

## Le jour où Internet a cessé d'être une fête



**ORIANNE GARCIA**, Fabrice Grinda, Nicolas Guesquière, Michel Meyer... Qui se souvient d'eux aujourd'hui ? Ces jeunes, parfois très jeunes entrepreneurs, étaient pourtant des stars voilà à peine deux ans. Dans la catégorie « petits génies de l'Internet ». Eux et d'autres tiraient des fortunes aussi virtuelles que colossales, leurs jeunes pousses dépassant en Bourse les valorisations de géants de l'industrie ou de la finance. Ces jeunes gens pressés qualifiaient volontiers de dinosaures les entreprises de la « vieille économie »... dans l'escarcelle desquelles leurs sociétés « .com » furent finalement heureuses de tomber lors-

qu'elles n'ont pas purement et simplement disparu.

C'est l'histoire de ces « milliardaires d'un jour » que nous content Grégoire Biseau et Doan Bui, dans leur livre éponyme (*Milliardaires d'un jour, splendeurs et misères de la nouvelle économie*). Une sorte de « mai 68 de l'entreprise », résumant les auteurs, au cours duquel des milliers d'« entrepreneurs », comme on les appelait alors, ont cru inventer une nouvelle économie, balayant les notions traditionnelles de chiffre d'affaires, de profit, d'endettement, de management, pour imposer des concepts inédits : « avantage au premier entrant », « acteur pur », « brûleur de cash »...

En ce temps-là, on comptait en « années chien » : dans l'économie Internet, une année valait, disait-on, sept ans de vieille économie. Un Liberty Surf (fournisseur d'accès) vieux d'un an se faisait

coter en Bourse au prix d'un centenaire comme Michelin, numéro 1 mondial du pneu. Le livre raconte ainsi la montée au pinacle puis la descente aux enfers des Koobuy, Spray, Multimania, Boo.com, les levées de capitaux pharamineuses, les valorisations boursières ahurissantes, sur la base de plans de développement parfois élaborés « au doigt mouillé ».

### FASCINATION PUÉRILE

Une « hallucination collective », à laquelle peu ont échappé, dans le monde des affaires, des médias ou de la politique. Et à laquelle un Vivendi Universal ou un France Télécom payent encore leur écot, contraints de passer des milliards d'euros de provisions pour la dépréciation des acquisitions faites au plus fort de la bulle spéculative. Les auteurs épinglent la fascination presque puérile de la fine fleur du capitalisme français, tels

Bernard Arnault ou Jean-Marie Messier, qui dépendèrent sans compter de peur de rater le train de la modernité. Ils racontent les doutes et les réticences de grands patrons comme Serge Weinberg (PPR) ou Bertrand Collomb (Lafarge), alors traités de « crevards » par certains acteurs de la Net-génération, et aujourd'hui salués pour leur clairvoyance par ceux-là mêmes qui les avaient cloués au pilori de la Bourse : analystes, consultants et banquiers d'affaires. L'affaire Enron-Andersen n'a pas surgi de nulle part, mais est le fruit de ces années de folie. Les auteurs concluent sur une note optimiste : « Le rêve s'est envolé avec le krach. Mais que tous les archéologues et les anti-Internet ne se réjouissent pas trop vite. Les nouvelles technologies de l'information sont, elles, là pour longtemps. »

Pascal Galinier

## Les navires de Sa Majesté changent de sexe

Les bateaux ne relèvent plus du genre féminin. Cette décision divise l'Angleterre en deux camps

### LONDRES

de notre correspondant à la City  
Qui eût dit que le changement de sexe des navires de commerce britanniques deviendrait un scandale ? Il aura suffi que le vénérable quotidien *Lloyd's List* annonce le remplacement du pronom personnel féminin par le genre neutre dans la désignation d'un bateau pour que le monde du shipping se scinde en deux camps irréductibles.

Le remplacement du « elle » par « il » (en anglais, le neutre « it ») dans l'appellation des navires a

reçu le soutien des organisations féministes et du ministère des transports. Dans ce camp, on trouve aussi Julian Bray, directeur de la rédaction du plus vieux quotidien britannique, créé en 1734, considéré comme le poulx du commerce maritime. « Un navire est un produit comme un autre, une sorte d'immobilier marin. Le commerce maritime doit évoluer en cette ère de mondialisation au risque de rester à la traîne du monde des affaires. Le féminin s'applique peut-être à un bateau de croisière étincelant, pas à un pétrolier, à un car-ferry ou à un porte-conteneurs, sans parler des cargos rouillés », explique le « capitaine » du *Lloyd's List*, qui tire à 10 000 exemplaires.

L'autre camp mobilise les défenseurs d'une tradition multiséculaire. « La culture est une question de continuité de la tradition. Il faut préserver ces excentricités inexplicables. Ce n'est pas un problème de sentimentalité, mais d'héritage », affirme Peter van der Merwe, responsable des publications du National Maritime Museum. Dans un éditorial au vitriol, le *Daily Telegraph*, navire amiral des milieux conserva-

teurs, dénonce une « trahison de notre amour de l'anglais familier ». Et de poursuivre : « Les équipages prenaient grand soin des navires assimilés à une femme. Vont-ils avoir la même affection pour un morceau de bois asexué ? »

La Royal Navy n'entend pas

### La Royal Navy n'entend pas suivre les recommandations du « Lloyd's List », qualifiées d'« absurdités »

suivre les recommandations du *Lloyd's List*, qualifiées d'« absurdités ». La plupart des armateurs, agents ou avocats sont aussi très en résistance contre cette décision. Quant au *Lloyd's List* off London, le marché londonien de l'assurance et de la réassurance, une entité totalement distincte du *Lloyd's*

*List*, il entend, pour sa part, rester à l'écart d'un dossier qu'un porte-parole juge « pourri ».

La défense de la tradition marine est un thème porteur. L'utilisation du féminin pour se référer à un navire remonte à la nuit des temps. Certains évoquent la coutume antique de décorer la proue des navires de statues de déesses. D'autres montent en épingle l'attachement des matelots à un bateau souvent comparé à une épouse, à une mère, à une maîtresse. Le féminin permettait, par ailleurs, d'atténuer les noms guerriers dont sont affublés les navires et les sous-marins de Sa Majesté. Shakespeare ne disait-il pas que l'Angleterre est une « pierre précieuse sortie dans la mer d'argent » ?

Rien n'est plus lié au cœur de l'Angleterre que le souvenir des vaisseaux d'Elisabeth I<sup>re</sup> qui avaient propulsé en 1570 le royaume sur les océans. Rien n'est plus britannique que ces assiettes de la Navy accompagnées de cinq couteaux et de six fourchettes. N'en déplaise au *Lloyd's List*.

Marc Roche

## M. Fabius impose aux banques un plafond des pénalités pour les chèques sans provision

Il propose aussi un solde bancaire insaisissable

**BONNE NOUVELLE** pour les consommateurs. A quelques semaines de l'élection présidentielle, le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, devait signer, lundi 25 mars, un décret limitant à 30 euros les pénalités appliquées aux chèques sans provisions inférieures à 50 euros, comme l'a révélé le *Journal du Dimanche*. Ce décret était attendu. C'est l'un des textes d'application de la loi Murcef (mesures urgentes de réformes économiques et financières, adoptée le 20 novembre 2001 et publiée au Journal officiel le 12 décembre 2001), qui vise à améliorer les relations entre les banques et leurs clients. Cette mesure sera applicable à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

Pour l'heure, les banques appliquent des tarifs souvent très élevés en cas de chèque sans provisions au-delà de l'autorisation de découvert. Le coût de rejet d'un chèque sans provisions peut atteindre 132,60 euros. Il varie de 33,50 euros à La Poste, 48,44 euros au Crédit lyonnais ou 51,90 euros à la Société générale, à 90,40 euros à BNP Paribas, selon l'étude annuelle de l'association de défense des consommateurs Consommation, logement et cadre de vie (CLCV), publiée à la mi-mars et réalisée en février 2002. Cette étude met en évidence des disparités importantes entre les établissements bancaires. Au sein même des réseaux mutualistes, « les tarifs peuvent varier d'une fourchette de 1 à 5, en particulier dans le réseau Banques populaires », souligne la CLCV. Dans ce même réseau, la Banque populaire Côte-d'Azur se distingue avec des pénalités de 132,60 euros en cas de rejet de chèque. En revanche, la BICS à Paris affiche le tarif le plus bas (24,25 euros).

En imposant ce tarif aux banques, Bercy affirme répondre aux demandes des associations de consommateurs et caritatives, qui veulent limiter les « chèques en cascade », qui consistent à voir de nombreuses personnes sortir du système bancaire parce que les amendes imposées par les banques en cas de chèques sans provisions sont supérieures aux montants des paiements par chèques. Environ 2,5 millions des incidents de paiement concernent des chèques d'un montant inférieur à 50 euros. On

compte en France plus de deux millions d'interdits bancaires.

Les banques n'ont semble-t-il guère apprécié le fait que le gouvernement leur impose un tarif, ce qui constitue une première. Le tarif de 30 euros finalement choisi par le gouvernement a été décidé après discussions avec les membres du comité consultatif des usagers bancaires, instance réunissant banquiers, consommateurs, autorités de tutelle, précise-t-on dans l'entourage de Bercy.

### CONSERVER DE QUOI VIVRE

Autre mesure prise par le ministère de l'économie : un décret sur la création d'un solde bancaire insaisissable (SBI), en cas de saisie sur les comptes bancaires, a été transmis vendredi 22 mars au Conseil d'Etat, et devrait être signé avant les élections. Le SBI, accessible à l'ensemble de la population française, devrait être équivalent au Revenu minimum d'insertion (RMI) mensuel pour une personne seule, soit 405,62 euros. Chaque année, 2 millions de personnes font l'objet d'une saisie bancaire en France, le plus souvent émanant du fisc. Cette disposition permettrait aux plus démunis et aux plus endettés de conserver de quoi vivre, même en cas de saisie de compte bancaire.

Ces décrets « contre l'exclusion bancaire » entrent dans le cadre des mesures prises par le gouvernement pour améliorer les relations entre les banques et leurs clients, notamment la réduction du délai d'interdiction bancaire, passé de 10 à 5 ans. Un autre décret d'application de la loi Murcef est en train d'être finalisé. Il va préciser ce que les banques devront faire figurer dans les conventions de comptes, sortes de contrats où la banque détaillera tous les tarifs des services bancaires. Le consommateur disposera d'un délai de deux mois pour contester ces dispositions. L'absence de contestation vaudra acceptation. Cela permettra sans doute de clarifier la tarification des services bancaires, souvent peu lisible. Les banques ne manquent pas d'imagination pour facturer les services. « A part les formules de chèques, tous les services bancaires sont payants en France », regrette la CLCV.

Pascal Santi

## LVMH s'installe dans l'horlogerie derrière Richemont et Swatch

**AU LOCLE**, commune du Jura suisse juchée à 900 mètres d'altitude, « La belle au bois dormant de l'horlogerie se réveille », titrait récemment un journal local. La manufacture Zénith, inventeur du mouvement mécanique El Primero, sous l'impulsion de son nouvel actionnaire, le français LVMH, relance sa marque. Au Salon mondial de l'horlogerie et la bijouterie de Bâle, du 4 au 11 avril, elle présentera trois nouvelles versions d'El Primero. C'est une grande fierté pour ces hommes et ces femmes qui assemblent, loupe à l'œil et pince en main, plus de 367 pièces, dont certaines sont de la taille d'un cheveu.

Petit poucet dans l'univers de la haute horlogerie, LVMH, numéro 1 mondial du luxe, n'a pas pour objectif « de concourir avec les plus grands, Richemont ou Swatch, mais de construire des marques profitables », déclare Philippe Pascal, président de la nouvelle branche Montres et Joaillerie. Ces deux activités devront réaliser 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires d'ici à 2005 (contre 548 millions d'euros en 2001). Nous visons une marge opérationnelle de 20 % et une rentabilité sur capitaux engagés de 30 %.

Depuis 1999, LVMH a acquis quelques fleurons, presque tous centenaires, de la haute horlogerie suisse : Ebel, Chaumet, Tag Heuer et Zénith. Il a appliqué partout les mêmes recettes : repositionnement des marques (montres de sport de prestige pour Tag Heuer, horlogerie-joaillerie pour Chaumet et haute-horlogerie pour Zénith), maîtrise de la distribution et diminution ou

arrêt de la fabrication pour des tiers. « Nous avons moins de marques que les grands, nous pouvons donner plus de moyens à chacune d'elles », souligne M. Pascal, qui rêve d'égaliser ces fortes sociétés mono-marques qui autofinancient leur croissance, comme Rolex ou Patek Philippe. LVMH a aussi ses montres de mode : Dior, comme la Chris 47 dessinée en 2001 par John Galliano, et Louis Vuitton, première d'une collection de montres qui sera lancée en septembre et vendue exclusivement dans les boutiques du malletier. « Elle aura un vrai moteur puisque le mouvement sera fabriqué par Zénith », souligne-t-on chez LVMH.

### ALLIANCE AVEC DE BEERS

Avec ses marques Chaumet, Fred et Dior, le groupe a aussi l'intention « d'apprendre le métier de joaillier ». L'idée de M. Pascal est de « pousser Chaumet vers Cartier et Fred vers les joailliers italiens branchés ». LVMH a tissé avec le diamantaire anglo-sud-africain De Beers une alliance qui leur permettra d'offrir une ligne de bijoux dans différents design, « de la bague de fiançailles à la rivière de diamants ».

La concentration du groupe sur ses marques stars ou à fort potentiel se confirme. Dernier exemple de son recentrage : LVMH, propriétaire des champagnes très rentables Moët-Hennessy et Veuve Cliquot, pourrait céder la marque Pommery, entre « 230 et 300 millions d'euros » selon le quotidien *Les Echos*, du lundi 18 mars.

Véronique Lorelle



## Manifestation à Alcatel-Brest contre les licenciements

PLUS d'un millier de personnes ont manifesté samedi 23 mars à Brest (Finistère) pour protester contre la vente d'Alcatel-Brest à Jabil Circuit, un des leaders mondiaux de la sous-traitance électronique. Les manifestants, dont une forte majorité des 900 salariés employés sur le site de Brest, Alcatel Business System, qui fabrique des centraux téléphoniques pour le secteur privé, se sont rassemblés devant la mairie munis de banderoles sur lesquelles était inscrit : « Alcatel veut et doit vivre à Brest. » Après un lâcher de ballons, ils ont défilé en cortège, sans incident, dans les rues de la ville.



LE TÉLÉGRAMME

## Renault trop cher pour Nissan

LE CONSTRUCTEUR automobile japonais Nissan pourrait finalement prendre moins de 15 % du capital de Renault. Les deux constructeurs avaient décidé en octobre 2001 d'augmenter leurs participations croisées. Renault vient de passer de 36,8 % à 44,4 % dans Nissan, tandis que le japonais devait prendre 15 % de Renault. Mais depuis le mois d'octobre, l'action Renault a bondi de plus de 55 %. Alors que le cours était de 33 euros, le constructeur français a annoncé jeudi 21 mars que le prix de l'action retenu pour l'opération serait de 50,39 euros. La dépréciation du yen a elle aussi augmenté considérablement le coût de cette opération. Nissan devrait ainsi déboursier entre 25 et 30 milliards de yens. Un montant jugé trop élevé par ses dirigeants, qui précisent que 15 % constituait une limite supérieure, et que la montée dans le capital de Renault pourrait être plus étalée dans le temps que prévu.

## Mobilcom : France Télécom propose de racheter la part du PDG

LES DISCUSSIONS entre France Télécom et l'opérateur allemand MobilCom, dont le groupe français est actionnaire à hauteur de 28,5 %, se poursuivent. Gerhard Schmid, le patron de MobilCom, a menacé de saisir la justice en vue de contraindre France Télécom à lui racheter sa participation. « Si France Télécom veut un changement de stratégie, s'il vous plaît, tout de suite. Achetez MobilCom. Un Schmid n'est pas un obstacle », a-t-il déclaré au quotidien allemand Frankfurter Allgemeine Sonntagszeitung, dans son édition datée dimanche 24 mars.

Selon le Financial Times du 25 mars, France Télécom aurait fait une offre à Gerhard Schmid : il lui aurait proposé 2,75 actions de sa filiale de téléphonie mobile Orange pour chaque action MobilCom détenue. L'action MobilCom serait ainsi valorisée 22 euros, alors qu'elle clôturait vendredi à 13,70 euros. France Télécom précise qu'aucun accord n'a encore été trouvé. France Télécom et MobilCom sont en conflit ouvert depuis plusieurs semaines en raison d'une divergence de vue sur le rythme d'investissement dans le réseau de téléphonie mobile du futur UMTS.

### INDUSTRIE

■ **DASSAULT AVIATION** : l'avionneur français vient de perdre le contrat portant sur 46 appareils qu'elle avait précédemment signé avec la compagnie aérienne américaine United Airlines, qui a annoncé vendredi 22 mars qu'elle allait fermer sa filiale d'affaires Avolar, lancée il y a moins d'un an. Avolar avait conclu deux autres protocoles de commande de jets : un avec le canadien Bombardier, un autre avec l'américain Raytheon.

■ **RAILTRACK** : les actionnaires de la société Railtrack vont recevoir un dédommagement de 1,3 million de livres (2,1 millions d'euros) après le placement sous tutelle administrative de cette société chargée du réseau ferroviaire britannique, affirme le Sunday Telegraph. Chaque actionnaire devrait recevoir un peu moins que le cours de l'action avant la mise sous tutelle.

### SERVICES

■ **TCL** : la grève lancée mercredi dans les transports en commun lyonnais a été reconduite lundi, la direction ayant refusé la contre-proposition des syndicats d'une hausse de salaires de 3,2 %.

■ **EASYJET** : la compagnie britannique à bas prix va lancer à partir de mi-juin quatre nouvelles lignes au départ des aéroports parisiens d'Orly et de Roissy Charles-de-Gaulle à raison de 15 vols quotidiens (Liverpool, Londres-Luton, Nice et Genève).

■ **WIND** : l'entrée en Bourse de l'opérateur téléphonique italien, actuellement filiale à 73,4 % du groupe d'électricité Enel, qui était prévue pour le mois de juin, sera probablement retardée en raison du désengagement de France Télécom dans Wind.

■ **CONSIGNIA** : la poste britannique (ex-Post Office), partiellement privatisée en 2001, devrait prochainement annoncer un plan de restructuration et de suppression de 11 000 emplois, selon le Sunday Telegraph du 24 mars.

■ **SONERA** : l'opérateur de télécommunications finlandais et son homologue suédois Telia ont relancé les discussions sur une possible fusion, la première entre opérateurs historiques européens. Le premier ministre finlandais, Paavo Lipponen, a confirmé la reprise de négociations dimanche 24 mars.

### FINANCE

■ **Dexia** : Pierre Richard, administrateur délégué de la banque franco-belge a estimé probable, samedi sur Radio Classique, que son groupe sera associé à un grand réseau bancaire français d'ici un an.

### RÉSULTATS

■ **MUNICH RÉ** : le leader mondial de la réassurance a accusé en 2001 une forte baisse de son bénéfice, à 250 millions d'euros, contre 1,75 milliard en 2000, essentiellement due aux pertes liées aux attentats du 11 septembre contre New York et Washington.

■ **GEODIS** : le groupe de transport et de logistique, filiale à 43,3 % de la SNCF, a enregistré en 2001 une perte nette de 137,9 millions d'euros contre un déficit de 26,9 millions d'euros en 2000.

# Les banques créancières et ses anciens associés poussent Leo Kirch vers la sortie

La mise en retraite du magnat des médias permettrait d'éviter la faillite de son groupe

AUX ABOIS, le magnat des médias allemand Leo Kirch sera-t-il contraint de céder le contrôle de son empire pour lui éviter une faillite retentissante ? Différentes banques créancières pourraient prendre dans les prochains jours la majorité du capital de KirchMedia, le fleuron du groupe. En échange, elles cofinanceraient une augmentation de capital comprise entre 500 et 800 millions d'euros, selon les informations de la presse allemande. Pendant le week-end, le projet a fait l'objet de laborieuses négociations, qui devaient se poursuivre lundi 25 mars. De source proche du dossier, on indique qu'une décision est très probable d'ici à Pâques.

Outre la Landesbank, banque semi-publique bavaroise, le principal créancier de Kirch, la Commerzbank, la DZ Bank et l'Hypothekbank pourraient se joindre à l'opération. KirchMedia, où sont regroupés les actifs les plus précieux de l'entreprise - télévision commerciale, licences de film, droits sportifs, production audiovisuelle - est actuellement détenu à plus de 79 % par Leo Kirch et son fils Thomas. Les sept autres investisseurs qui figurent déjà au tour de table pourraient à nouveau mettre la main à la poche pour ren-

flouer la société : parmi eux, le magnat des médias australo-américain Rupert Murdoch (propriétaire à 2,48 %), et Silvio Berlusconi (4,76 % au total, via Fininvest et Mediaset), ainsi que le groupe de grande distribution Rewe (5,71 %).

### DÉMANTÈLEMENT

Le retrait forcé de Leo Kirch permettrait de mettre en œuvre le plan de sauvetage, par démantèlement, de la société qu'il pilote depuis plus de quarante ans. « Les négociations sont longues car il s'agit de régler tous les problèmes qui se posent, au sein de KirchMedia, comme dans les autres filiales de la holding Kirch », indique-t-on auprès d'une banque impliquée dans le dossier. Aux yeux des établissements de crédit, Kirch, dont l'endettement atteint au minimum 6,5 milliards d'euro, serait condamné à une faillite pure et simple en cas de refus. Pour sortir de l'impasse, Kirch pourrait être contraint de céder ses parts dans la Slec, l'exploitant des courses de formule 1, où il avait fait une entrée fracassante en 2000.

Le sort de Première, le bouquet de péage qui plombe les comptes de la maison mère, doit être fixé après la mise en application d'un ultime



Leo Kirch.

plan de relance présenté mercredi 20 mars. La chaîne perd 2 millions d'euros par jour ; elle prévoit de supprimer un tiers de ses effectifs cette année. Kirch pourrait enfin se séparer des 40 % détenus dans le groupe de presse Springer, un de ses actifs les plus convoités. Propriétaire du quotidien populaire Bild et de Die Welt, l'éditeur pointe au tout premier rang européen et dispose d'une influence considérable en Allemagne.

La retraite « anticipée » de Kirch - à 75 ans, le très discret patriarche est quasiment aveugle - permettrait de parer au plus pressé. Elle ménage les intérêts des gran-

des banques. Celles-ci s'engageraient pour une période transitoire, dans l'idée de placer KirchMedia en Bourse. Détail révélateur, la Deutsche Bank, dont l'engagement est garanti par la participation dans Springer, ne participerait pas au plan de la dernière chance : son patron Rolf Breuer est fâché avec le magnat des médias, à la suite de déclarations maladroites sur sa situation financière.

Ce sauvetage in extremis soulagerait par ailleurs la classe politique allemande. Le chancelier Gerhard Schröder s'est discrètement prononcé pour une « solution nationale » : il s'agit de contraindre Rupert Murdoch, à qui l'on prête l'intention de vouloir profiter des déboires de Kirch pour s'implanter sur le marché allemand. Les opinions et les méthodes du propriétaire de BSkyB et du Sun font peur outre-Rhin. Le naufrage de Kirch aurait également placé le chef de l'opposition aux législatives de septembre 2002, Edmund Stoiber, dans une position inconfortable : le ministre-président de Bavière (CSU) a toujours soutenu, via la Landesbank régionale, le développement de la galaxie Kirch.

Philippe Ricard

## Le droit des sociétés de plus en plus politique

Avec la loi sur les nouvelles régulations économiques, il est aussi un outil de protection des salariés



L'INFORMATION est partout. Information du consommateur, du contractant, des victimes, de l'autre partie au litige, etc. Le principe est désormais que celui qui détient une information dont la teneur peut affecter la situation d'une personne doit la lui fournir.

Le droit des sociétés a toujours reconnu des droits à l'information. Ainsi, les actionnaires peuvent demander à l'organe de gestion des explications sur celle-ci. Ils mesurent ainsi les perspectives de gain et de perte et exercent en connaissance de cause leurs droits d'approbation des comptes voire de révocation des dirigeants. L'information est au cœur du lien particulier entre l'associé apportant du capital et le mandataire social qui doit le gérer au profit du premier.

Mais les textes récents sont en train de faire changer la nature de ces droits à l'information. Ainsi, la loi du 15 mai 2001 sur les nouvelles régulations économiques (NRE) en a inséré de nouvelles sortes. Un nouvel article (le L.225-102-1) du code de commerce prévoit que des éléments précis sur la rémunération des dirigeants figurent dans le rapport présenté par un conseil d'administration à l'assemblée générale des actionnaires.

### TRANSPARENCE

Un décret du 20 février 2002 est venu renforcer le dispositif. Il ne concerne que les sociétés cotées. Depuis toujours, celles-ci doivent informer plus que les sociétés non cotées : la performance du marché des titres et instruments financiers suppose un afflux d'informations, conduisant à la transparence. Mais les informations antérieurement requises étaient essentiellement financières, quand les nouvelles obligations sont d'une autre nature.

En premier lieu, le texte détaille les informations relatives aux salariés, que l'organe de gestion doit fournir à l'assemblée des actionnaires. La liste vise l'effectif et les embauches, mais aussi les licenciements et leurs motifs, les heures supplémentaires, la main-d'œuvre extérieure, l'organisation du temps de travail, l'état de l'égalité professionnelle entre femmes et hommes, l'insertion des travailleurs handicapés, l'importance de la sous-traitance ou la manière dont la société prend en compte l'impact territorial de ses activités.

Or dans une conception classique du droit des sociétés, certaines de ces données, parce qu'elles

ne se traduisent pas en coût éventuel pour l'actionnaire, sont indifférentes aux associés participant à l'assemblée générale. Les bénéficiaires de ces dispositions sont, en fait, non plus les associés, mais les salariés et les syndicats. Sur la lancée de la loi NRE, le droit des sociétés est désormais l'outil de protection des salariés. La frontière entre droit des sociétés et droit du travail est toujours plus floue. Cela renforce la spécificité française du gouvernement des entreprises.

Pour le droit anglo-américain, la corporate governance (gouvernement d'entreprise) exprime le souci que les dirigeants mènent la société dans l'intérêt des actionnaires, et celui-là seul. Le droit français, comme le droit allemand, intègre aussi l'intérêt des salariés, se référant

plus à l'intérêt global de l'entreprise. Allant plus loin, la référence à la situation territoriale de l'emploi indique que l'entreprise doit aussi contribuer à l'état général de l'emploi. Reviendrait-on à la notion d'entreprise citoyenne ? L'impression est renforcée par le second pan du décret du 20 février 2002 qui applique une innovation de la loi NRE. Elle oblige en effet l'organe de gestion à indiquer dans ce rapport présenté à l'assemblée générale les conséquences de l'activité sur l'environnement, les mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, les dépenses faites pour prévenir les atteintes à l'écologie, la formation du personnel à ce sujet, les consignes données aux filiales étrangères...

Que vient faire la protection de

l'environnement, non seulement dans sa dimension financière, mais encore en elle-même (par exemple contribution à l'équilibre biologique) ? L'idée est nouvelle. Elle rejoint le phénomène des fonds éthiques. Quittant une conception patrimoniale de l'investissement pour une notion plus politique, la loi espère que l'investisseur choisira d'apporter des fonds à une entreprise par ailleurs « socialement responsable ». Ainsi, les destinataires de l'information sont les autorités publiques de l'environnement et les citoyens. Le droit des sociétés cotées devient de plus en plus politique.

Marie-Anne Frison-Roche, (professeur de droit à l'Institut d'études politiques de Paris)

**S'inscrire aujourd'hui aux élections prud'homales, c'est déjà agir pour mieux se défendre.**

Le 11 décembre 2002 vous élirez vos conseillers prud'homaux. Professions techniques, vos compétences, vos responsabilités, votre autonomie, votre rôle dans la vie de l'entreprise doivent être reconnus.

**Exigez de votre employeur votre inscription dans la section encadrement.**

**Elections Prud'hommes**

Inscriptions jusqu'au 29 avril 2002

plus de justice, c'est vital !

VOTRE FORCE POUR L'AVENIR

www.ugict.cgt.fr

# Aux Etats-Unis, les publicités se fondent dans les programmes de télévision

A la rentrée 2002, une partie des jeux, séries et films diffusés par les grandes chaînes américaines seront coproduits par des annonceurs. Le spot classique est menacé. Des publicitaires négocient avec Hollywood pour trouver de nouvelles formes de partenariats

## NEW YORK

de notre envoyée spéciale

Les propriétaires de l'Edison Café, sur la 47<sup>e</sup> Rue ouest, à deux pas de Times Square, ont apposé ce matin, mardi 19 mars, une feuille sur leur vitrine : « L'Edison Café sera fermé toute la journée, nous avons l'honneur d'avoir été choisis pour le tournage d'un épisode de la série "Sex in the city". » Les camions déchargent, au milieu des klaxons, le matériel de tournage et ses kilomètres de câble... Bien des annonceurs veulent désormais être l'Edison Café de futures séries à succès. Ce printemps, l'avant-garde de la publicité new-yorkaise se mobilise pour intégrer les produits dans les programmes télévisés, qu'il s'agisse de feuilletons au long cours, de télé-réalité ou de films.

On parle, sur Madison Avenue, d'alliances inédites, comme l'accord signé pour trois ans entre l'entreprise cosmétique Revlon et la chaîne ABC. Grâce à une contribution de « plusieurs millions de dollars », la marque s'est glissée dans le feuilleton « All my children » : l'héroïne, Erica Kane, dirige une entreprise de produits de beauté et se trouve confrontée à Revlon lorsque cette firme débâche une de ses principales employées.

Quelques jours avant, le 3 mars, un programme de télé-réalité, « No boundaries », a été inauguré sur la chaîne Warner Bros (WB). Fabriqué pour le constructeur Ford par Lions Gate Entertainment et l'agence J. Walter Thompson, trei-

ze épisodes sont censés faire connaître la nouvelle gamme de voitures tout-terrain. Ford a placé ses produits de façon flatteuse dans ce jeu d'aventure et a « aidé » à choisir les quinze participants en contrepartie d'un financement « majoritaire » du programme. Ce dernier a été proposé à la chaîne avec la moitié des spots publicitaires prévus.

## IMPÉRATIFS DE MARCHÉ

Ces cas isolés pourraient devenir la loi du genre. Quand Ford travaille à transformer une Thunderbird en « élément central » d'une série télévisée, NBC, la deuxième chaîne du pays en termes d'audience, négocie avec Coca-Cola pour une série. Sans compter les projets gardés confidentiels. Depuis deux ans, les annonceurs étudient toutes les options pour entrer dans la production télévisée.

Cette tendance, juste émergente, répond à d'inédits impératifs de marché. D'une part, les grandes chaînes ne parviennent plus à financer de nouvelles émissions. D'autre part, les nouveaux magnétoscopes numériques « zappeurs de publicités » (comme TiVo ou Replay) incarnent une menace technologique pour le spot de trente secondes.

Conséquence, le modèle économique de la télévision est en train de changer. Le géant Omnicom, numéro un mondial de la publicité, négocie des accords « très poussés » avec des agents de scénaris-



CHRISTOPHE L.

tes et des producteurs. Et de petites agences spécialisées font leur trou, comme la jeune 45th Parallel Pictures (Euro RSCG) à Portland (Oregon), qui œuvre cette saison à six projets intégrant des marques à des fictions télévisées.

Producteurs et diffuseurs acceptent-ils facilement l'arrivée de ces commerçants ? « Les chaînes ont tellement besoin de programmes qui leur coûtent peu cher que tout le monde se met en ce moment autour de la table pour s'entendre », explique David Woodson, fondateur de 45th Parallel, un ancien d'Orion et Paramount Pictures à Hollywood. « A la rentrée prochaine, beaucoup

de programmes auront fait l'objet d'une négociation avec des annonceurs », parie Kirt Gunn, le patron de Cylo, une société new-yorkaise qui se spécialise dans les programmes télévisés interactifs. Pour autant, tous les annonceurs ne sont pas prêts à devenir producteurs.

L'entreprise de cartes de vœux Hallmark, elle, produit depuis trente ans, à travers sa filiale Hallmark Entertainment, quatre longs métrages par an pour la télévision. Son dernier, *Roughing It*, inspiré de la vie de Mark Twain, avec James Garner dans le rôle de l'écrivain, a été diffusé le 16 mars. « C'est cohérent avec leur image, ils le font

A l'instar de ce qui se pratique à la télévision, le cinéma s'associe à des marques. Dans « Seul au monde », de Robert Zemeckis, un colis de Federal Express (FedEx) est doté de tous les attributs d'un personnage à part entière. FedEx a fourni la logistique, et son siège, à Memphis, a été utilisé lors du tournage.

branché aux personnages ou simplement ancrer l'histoire dans la réalité. On pense à Sony dans *Matrix* (de Andy et Larry Wachowski), Yahoo dans *Vous avez un message* (de Nora Ephron) ou Federal Express dans *Seul au monde* (de Robert Zemeckis). Dans ce film, Tom Hanks est un employé de FedEx et le deuxième personnage principal est un colis. Excessivement présent, FedEx n'aurait rien payé, mais fourni 1 200 figurants et prêté ses infrastructures de Memphis pour deux scènes.

## VISIBLE MAIS SUBTIL

L'idée d'insérer un produit dans un film n'est pas récente - *ET*, de Steven Spielberg, il y a vingt ans, a rendu célèbre une marque de bonbons -, mais la technique évolue. Aujourd'hui, « placer une bouteille de Coca-Cola sur une table n'a pas de valeur », affirme Mitch Oscar de Universal McCann. La marque doit être intégrée au scénario, répètent les publicitaires.

Reste l'équilibre, délicat, entre la spontanéité artistique des auteurs et les revendications commerciales des annonceurs. Un exercice qui « demande plus de sophistication, plus de naturel et plus de confiance réciproque », affirme Laurie Coots, la directrice mondiale du marketing de TBWA. Etre visible, mais subtil. Sous peine d'être boycotté par un téléspectateur se sentant berné.

Florence Amalou

## Les trois facteurs de l'évolution

● **L'audience** : ABC, NBC, CBS et Fox perdent leurs téléspectateurs au profit du câble et du satellite. Leur audience est passée de 47 % en 1996-1997 à 38 % en 2000-2001 (Nielsen Media Research / OMD). Elles ont perdu 1,7 million de dollars (1,94 million d'euros) de publicité en 2001 par rapport à 2000.

● **Le « zapping »** : selon une étude nextresearch.com de 2001, 69 % des utilisateurs de magnétoscopes numériques sautent ou passent en accéléré les publicités.

● **La logique globale des groupes audiovisuels** : AOL Time Warner, Walt Disney Co, Viacom, News Corp et General Electric contrôlent, via leurs télévisions, 89 % de l'audience américaine et 93,4 % de l'argent publicitaire placé à la télévision (environ 6,6 milliards de dollars annuels).

## TROIS QUESTIONS À... JOE UVA

**1 Nouveau PDG d'Optimum Media Direction (Omnicom), deuxième acheteur d'espace publicitaire au monde, vous arrivez de AOL Time Warner. Pensez-vous que l'irruption des marques dans les programmes télévisés soit ponctuelle ?**

Non. Ce n'est pas encore une tendance très visible, mais ça va le devenir. Ce qui se passe sur le marché américain va se produire en Europe et en Asie, en s'accéléralant. Placer des produits dans un programme est une idée qui a quelques années ; ce qui est nouveau, c'est qu'avec la fragmentation de l'audience et l'essor des technologies qui permettent de zapper les publicités, cette vieille idée devient aujourd'hui incontournable. Le spot de 30 secondes est menacé et cette menace grandit vite. Nous devons inventer de nouvelles façons d'être présent à la télévision.

**2 Croyez-vous à l'efficacité publicitaire d'un produit placé dans un film ?**

Oui, et c'est mesurable assez simplement. Il faut cependant que le produit soit intégré à l'histoire, qu'il soit manipulé par les comédiens, qu'il fasse partie intégrante du script. Je prends un exemple, au lieu de se réunir dans un café, les personnages de la série « Friends » pourraient se retrouver dans un restaurant connu qui paierait pour cela. L'intégrité du scénario serait conservée, le producteur, la chaîne et l'annonceur gagneraient chacun quelque chose. La marque doit apparaître naturellement liée à l'histoire pour que sa présence perde de tout caractère commercial. Sinon, le téléspectateur risque de rejeter le programme.

**3 Pensez-vous que les télévisions et les sociétés de produc-**

**tion soient prêtes à accepter cette évolution ?**

Oui, absolument. Nous payons pour être diffusés, donc nous leur apportons un complément financier dont elles ont besoin, avec des émissions originales qui fidélisent leurs téléspectateurs. Ce que nous voulons parvenir à faire, c'est nouer des partenariats marketing complets avec des groupes comme AOL Time Warner ou Viacom, selon les cibles visées. Ces conglomérats retireront des revenus de la commercialisation de l'ensemble de leurs plates-formes (radio, télévision, presse, Internet). Et les annonceurs gagneront en puissance sans perturber le consommateur. On peut mesurer l'efficacité de cette approche de marketing global en voyant AOL Time Warner l'utiliser pour *Harry Potter* ou *Le Seigneur des anneaux*.

Propos recueillis par Fl. A.

## Carlyle en passe de céder ses parts dans « Le Figaro »

LE FONDS d'investissement américain Carlyle doit finaliser dans les jours prochains la vente de sa participation de 4,9 % dans Figaro Holding à la Socpresse, a indiqué *le Monde*, lundi 25 mars, Yves de Chaise-martin, PDG du *Figaro*. Cette opération était prévue depuis l'entrée, le 30 janvier, du Groupe industriel Marcel Dassault (GIMD) à hauteur de 30 % dans la Socpresse, la maison mère du *Figaro* et de nombreux titres de presse quotidienne régionale. Le prix de vente de cette opération n'est pas connu mais Carlyle, qui détenait, depuis juin 1999, 4,9 % du Figaro Holding, ainsi que des options convertibles lui permettant d'atteindre 40 % de cette structure, cherchait depuis plusieurs semaines à réaliser une importante plus-value.

## DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : l'association américaine des éditeurs de journaux (ASNE) a demandé, vendredi 22 mars, à la CIA de s'engager à ne pas utiliser la profession de journaliste comme couverture. Cet appel fait suite à l'enlèvement et au meurtre de Daniel Pearl, au Pakistan, en février (*Le Monde* du 25 février). De façon inhabituelle, l'agence de renseignement américaine avait alors démenti l'affirmation des ravis-seurs selon laquelle le correspondant du *Wall Street Journal* était un agent de la CIA. - (AFP.)

■ **Une nouvelle formule des Inrockuptibles** avec un nouveau format et une maquette rafraîchie, sera livrée, mercredi 27 mars. L'hebdomadaire culturel s'épaissit de 50 pages dont la moitié seront consacrées à un programme radio-télévision.

■ **Le quotidien La Croix est accessible sur Internet** depuis lundi. Bayardweb, l'éditeur des sites du groupe Bayard, auquel appartient le journal catholique, a lancé *la-croix.com* pour répondre aux « attentes de nombreux lecteurs du quotidien ». *La Croix*, dont le lectorat est assez âgé, a tardé à se lancer en ligne. Son site est placé sous la responsabilité de François Ernenwein, rédacteur en chef de *La Croix*.

■ **TÉLÉVISION** : le rachat de 60 % de **Pathé Sport** par Canal+ a été officialisé, vendredi. « Dans une deuxième étape, fin 2002, les 40 % du capital restants seront cédés au groupe Canal+ », explique un communiqué commun. Comme prévu, Canal+ peut donc lancer sa chaîne de sport sur une structure déjà existante (*Le Monde* du 7 février).

■ **Catherine Tasca ne remet pas en cause un défilon large** de l'œuvre audiovisuelle, indique un communiqué du ministère de la culture et de la communication vendredi. La ministre a donné son aval aux conclusions d'un rapport sur le sujet commandé au Centre national de la cinématographie (CNC). La qualification d'œuvre de « Popstars », l'émission de M6, par le CNC et le Conseil supérieur de l'audiovisuel, avait déclenché une tempête chez les producteurs.

## La presse malgache souffre du malaise économique

Les recettes publicitaires sont en chute libre et le prix du papier augmente

### ANTANANARIVO

de notre envoyé spécial

Aucun des quatre quotidiens de Madagascar ne s'affiche « ratsirakiste », du nom du président sortant. Certains, comme *Midi Madagasikara* ou *Gazetiko*, qui appartiennent au même groupe de presse, sont résolument en faveur de Marc Ravalomanana, le maire d'Antananarivo qui s'est « autoproclamé » président à l'issue du premier tour de l'élection présidentielle, le 22 février. *Tribune Madagascar* ne cache pas non plus sa préférence, alors que *L'Express de Madagascar*, propriété d'un ancien candidat à l'élection présidentielle, Herizo Razafimahaleo, s'astreint à une acrobatie neutralité.

Tous, pourtant, ont publié, lundi 18 mars, sur une page entière, un « condensé du programme 2002-

2006 du président Didier Ratsiraka ». Il s'agissait d'une page de publicité que les journaux ont acceptée sans état d'âme, moyennant une somme allant de 1,1 million à 2 millions de francs malgaches (de 170 à 305 euros) selon leur tirage.

C'est que la presse malgache souffre du marasme économique qui s'est installé depuis le début de la grève générale et du blocus économique de la capitale. Les recettes publicitaires sont en chute libre, tandis que le prix du papier augmente. « Le prix du kilo est passé de 5 600 à 8 500 francs [0,85 à 1,30 euro] à cause des problèmes d'approvisionnement », explique Rahaga Ramaholimihaso, le PDG de *Tribune*. Comme le reste des produits importés, les bobines de papier sont bloquées sur le port de Toamasina, sur la côte est.

Cette pénurie empêche les journaux d'augmenter leur tirage. Il suffit de quelques heures aux centaines de crieurs répartis dans les rues de la capitale pour épuiser leurs stocks. La province est mal servie en raison des barrages routiers et des aléas des transports aériens. En outre, la faiblesse des recettes publicitaires affecte la rentabilité de ces quotidiens, dont le prix de vente est de 1 000 francs (0,15 euro) pour un coût de revient d'environ 2 800 francs (0,45 euro) : « Plus nous vendons, plus nous perdons de l'argent », constate Chris-

tian Chadeaux, un journaliste français qui dirige la rédaction de *L'Express*.

Les chiffres de vente de la presse malgache relèvent du flou artistique. *Midi Madagasikara* se dit « premier quotidien national d'information » avec 32 000 exemplaires, alors que *Tribune* en revendique 12 000 et *L'Express* 8 500, pour un pays de 16 millions d'habitants. Il est vrai que le taux d'analphabétisme atteint 60 % et que trois quotidiens sur quatre sont francophones, donc réservés à une élite intellectuelle et sociale. La langue malgache, selon Stéphane Jacob, un journaliste malgache formé en Europe et aux Etats-Unis, souffre de handicaps quand il est question d'économie ou de science : « Elle est nourrie d'une culture spirituelle, alors que nous vivons dans une civilisation technicienne. »

### LE LIT DE RUMEURS

Pourtant, le journal le plus vendu est *Gazetiko*, entièrement en malgache. Créé il y a trois ans, ce titre populaire qui privilégie le sensationnel et tire à boulets rouges sur le régime sortant, annonce 42 000 exemplaires en semaine et plus de 50 000 pour son numéro du samedi. « C'était un choix marketing destiné à cibler la petite bourgeoisie », explique-t-on au groupe *Midi Madagasikara*, dirigé par Mamy Rakotoarivelo, le gendre de la fondatrice, très proche de

M. Ravalomanana. *Gazetiko* a fait un tabac depuis trois mois sur la place du 13-Mai, à Antananarivo, lieu des manifestations quotidiennes en faveur du maire.

Les deux quotidiens du groupe maintiennent leur soutien sans faille au « mouvement populaire actuel ». De son côté, *Tribune* n'hésite pas à reprocher au nouveau pouvoir de « piétiner dans la remise en marche de l'administration et de l'économie ».

Depuis la suppression de la censure, en 1989, la presse malgache n'a connu aucune entrave à sa liberté d'expression. Elle ne craint pas de faire le lit de rumeurs, que les lecteurs prennent aussitôt pour argent comptant. Mais elle n'a guère de goût pour l'investigation : « La véritable censure est celle de la société elle-même qui refuse certaines vérités », analyse M. Chadeaux. Quand nous sortons des affaires avérées, nous ne sommes pas crus. »

Alors les prises de position les plus audacieuses sont cantonnées aux tribunes libres ou au courrier des lecteurs, souvent sous couvert d'anonymat. Témoin, cette lettre signée d'une « mère lucide et responsable » qui renvoyait dos à dos, dans les colonnes de *L'Express*, lundi 18 mars, « Didier Ratsiraka, mégalo-prédateur » et « Marc Ravalomanana, autre mégalo-néo-prédateur ».

Jean-Jacques Bozonnet



## EMPLOI

### OFFRES D'EMPLOI

#### Journaliste d'expérience.

La Lettre M, leader depuis vingt ans de l'information économique en Languedoc-Roussillon, recrute son(s) rédacteur(trice) en chef. Poste basé à Montpellier.

Salaire annuel : environ 32 000 €.

Ecrire avec CV à Denis Pons, BP 1015, 34006 Montpellier Cedex 1.

#### Pour vos annonces dans

### la rubrique EMPLOI

Tél. : 01-42-17-39-42

FAX. : 01-42-17-39-38

## LA TENDANCE FINANCIÈRE

## Tokyo en baisse dans le sillage de Wall Street

LA BOURSE de Tokyo a commencé la semaine en baisse, s'inscrivant dans le rouge pour la troisième séance consécutive. Composée des 225 premières valeurs cotées sur le marché nippon des actions, l'indice Nikkei a perdu 0,74 %, lundi 25 mars, à 11 261,09 points. L'indice Topix des valeurs du premier marché a pour sa part cédé 0,32 %, à 1 073,20 points. A quelques jours du terme de l'exercice fiscal, clôturé le 31 mars, les investisseurs restent très prudents. Les nombreuses opérations enregistrées sur le marché, en ce début de semaine, seraient motivées par des « habillages de bilan » de fin d'année, plutôt que par des opinions fondamentales sur les valeurs.

D'autre part, la séance de lundi correspondait au dernier jour du

## INDICE NIKKEI

En points, à Tokyo



Source : Bloomberg

mois boursier, au cours duquel les positions acheteuses et vendeuses arrivent à terme. Néanmoins, « les investisseurs institutionnels sont restés sur la touche », note l'agence Reuters. Ainsi, sur le premier marché, seulement 665,39 millions de titres ont changé de mains, pour un montant de 703,83 milliards de yens (6,07 milliards d'euros), soit le volume et le montant les plus faibles enregistrés depuis un mois. Le marché nippon a aussi été touché par la clôture en recul de Wall Street, vendredi soir.

Les indices américains avaient terminé la semaine dans le rouge, le Dow Jones perdant 0,50 %, à 10 427,67 points, et le Nasdaq reculant de 0,93 %, à 1 851,39 points. Une série d'annonces a été mal reçue par les investisseurs, notamment la révision en baisse des prévisions de résultat du géant de la restauration rapide, McDonald's, ou une note négative de la banque Salomon Smith Barney sur les perspectives de 14 sociétés du secteur parapétrolier. Cependant l'action Travelers Property Casualty a progressé de 5,73 %, à 19,56 dollars, pour sa première séance de cotation. La filiale du groupe bancaire Citigroup a réussi, à l'occasion de cette opération, une levée de fonds de 3,88 milliards de dollars. C'est l'offre publique de vente (OPV) la plus importante jamais réalisée par un assureur américain.

Adrien de Tricornot

L'AMÉLIORATION des perspectives économiques a réveillé les gestionnaires détenant des fonds spécialisés sur les marchés émergents, aux premières loges, selon eux, pour profiter de l'embellie des économies industrialisées.

## REPRISE MONDIALE

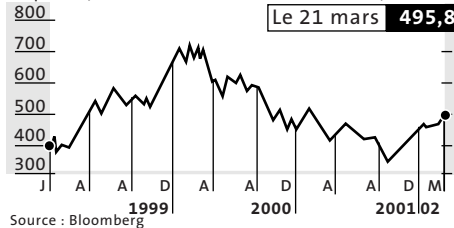
La perspective d'une reprise de la croissance mondiale et la hausse des prix des matières premières favorisent les marchés émergents. A la mi-mars, dans une note intitulée « Tout change », le chef de la stratégie globale d'investissement de la banque américaine Merrill Lynch, David Bowers, a ainsi expliqué qu'il a réduit l'exposition de son portefeuille type aux marchés d'actions des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, et accru le poids du Japon et des marchés émergents. « Avec la reprise mondiale qui prend de la vitesse, nous pensons qu'il est maintenant temps de prendre une position positive sur les marchés d'actions les plus cycliques du monde », écrit M. Bowers. Ed Butchart, le spécialiste des marchés émergents de la banque américaine, estime que ces marchés sont les plus « cycliques » car ils sont dépendants de financements extérieurs – qui deviennent moins chers et plus abondants pendant les périodes de croissance où la perception du risque diminue –, et que beaucoup de leurs actions (celles des sociétés liées aux matières premières notamment) sont très sensibles au cycle d'activité. C'est pourquoi elles devraient intéresser les investisseurs qui recherchent des supports financiers sensibles au thème de la reprise. M. Butchart souligne que les marchés émergents ont abandonné les politiques de « peg » – selon lesquelles leurs monnaies sont arrimées au dollar –, ce qui leur donne de l'oxygène, qu'ils se sont concentrés sur la lutte contre l'inflation et qu'ils ont recons-

## Le réveil des marchés émergents

## CHRONIQUE DES MARCHÉS

## INDICE MSCI MARCHÉS ÉMERGENTS

En points (valeur en dollars, dividendes réinvestis)



Source : Bloomberg

truit des systèmes bancaires à même d'« allouer les capitaux de façon efficiente ». Ayant souffert de disgrâce au profit des valeurs technologiques, qui se sont finalement révélées extrêmement risquées, les marchés émergents pourraient bénéficier maintenant d'un retour en grâce, plaident les analystes de Merrill Lynch.

## DAVANTAGE DE SÉCURITÉ

D'après une étude de la banque suisse Pictet, intitulée « Time to get serious about emerging markets », le moment est également venu de s'intéresser sérieusement aux places financières émergentes. Les analystes de Pictet estiment que ces pays ne devraient plus décevoir les investisseurs comme ils l'ont fait depuis 1995, car ils ont « renforcé leurs systèmes financiers et amélioré leurs fondamentaux économiques ». Malgré les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis et la crise argentine, les actions des pays émergents ont gagné 28 % au dernier trimestre de l'année 2001, témoignant d'une résistance inattendue. Selon Pictet, les marchés émergents, en particulier ceux d'Asie, sont bien placés pour

bénéficier du rebond de la croissance américaine. L'« énorme sous-évaluation des monnaies émergentes, en particulier en Asie et en Afrique du Sud », favoriserait les exportations.

## BRÉSIL, MEXIQUE, CORÉE PLÉBISCITÉS

Fait surprenant et militant en faveur des marchés en voie de développement, selon Mehran Nakhjavani, le gestionnaire de la sicav Emerging Valor chez UBS, « c'est la première fois que la prime mesurant le risque des marchés émergents est moins élevée que celle d'un investissement en obligations à haut rendement. Pas moins de six pays, parmi lesquels le Mexique, la Corée du Sud, la Hongrie et la Pologne, sont classés par les agences de notation dans la catégorie investissement ». Ses deux marchés préférés, sur lesquels il a investi plus que la composition de son indice de référence, le MSCI EMG, sont le Brésil et le Mexique. Le premier présente, d'après lui, d'excellentes opportunités en termes d'évaluation et bénéficiera d'une reprise intérieure grâce à la diminution de ses taux d'intérêt, tandis que le second devrait profiter directement d'un redémarrage de l'économie américaine et de l'amélioration de sa note par les agences de notation. En revanche, M. Nakhjavani investit moins que son indice de référence en Malaisie, où les entreprises sont mal positionnées pour bénéficier d'une reprise tirée par les exportations et dont le poids dans l'indice MSCI sera réduit en mai, et au Chili, où il estime les évaluations peu intéressantes. De leur côté, les gestionnaires de Baring Asset Management mettent en avant la Corée du Sud, traditionnellement pourvoyeur de composants technologiques pour les Etats-Unis.

Cécile Prudhomme et Adrien de Tricornot

## LES BOURSES DANS LE MONDE 25/3, 10h08

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
<b>UNION EUROPÉENNE</b>									
ALLEMAGNE	DAX Index	5355,06	25/3	-0,21	5467,31	19/3	4706,01	20/2	26,40
	Euro Neu Markt Price IX	1024,79	25/3	-0,11	1212,43	4/1	913,75	20/2	
AUTRICHE	Austria traded	1265,80	25/3	0,55	1260,01	22/3	1109,88	9/1	14,40
BELGIQUE	Bel 20	2770,33	25/3	0,52	2815,19	28/1	2609,61	15/1	13,50
DANEMARK	Horsens Bnex	277,68	25/3	0,30	277,69	19/3	254,91	30/1	
ESPAGNE	Ibex 35	8254,60	25/3	-1,10	8608,50	4/1	7628,00	22/2	18,90
FINLANDE	Hex General	8187,24	25/3	0,32	9224,39	4/1	4,30	19/2	20,40
FRANCE	CAC 40	4613,16	25/3	0,25	4720,04	4/1	4210,30	20/2	21,40
	Mid CAC	2151,48	22/3	0,60	2151,48	22/3	1929,16	2/1	15,30
	SBF 120	3208,78	25/3	0,21	3248,59	4/1	2924,74	20/2	21,50
	SBF 250	3030,58	22/3	0,38	3053,99	19/3	2782,54	20/2	21,20
	Indice second marché	2482,36	22/3	0,29	2482,36	22/3	2287,73	2/1	14,50
	Indice nouveau marché	1095,38	25/3	0,09	1175,41	7/1	980,76	22/2	
GRÈCE	ASE General	2316,78	22/3	-0,73	2655,07	3/1	2300,61	22/3	14,30
IRLANDE	Irish Overall	5172,87	25/3	-0,39	6085,03	18/1	4611,80	20/3	12,80
ITALIE	Milan Mib 30	33002,00	25/3	-0,19	33218,00	18/3	29542,00	20/2	20,50
LUXEMBOURG	Lux Index	1143,55	22/3	-0,46	1169,48	14/1	1103,43	6/3	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	524,37	25/3	0,19	527,74	20/3	475,19	22/2	18,30
PORTUGAL	PSI 20	7806,14	25/3	-0,54	7998,50	4/1	7161,67	25/2	18,20

## EUROPE Lundi 25 mars 10h08

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
AUTOMOBILE	3742,35	-0,05
BANQUES	244,86	-0,68
PRODUIT DE BASE	208,11	-0,19
CHIMIE	370,40	-0,14
TÉLÉCOMMUNICATIONS	430,69	-0,72
CONSTRUCTION	239,15	-0,22
CONSOMMATION CYCLIQUE	135,76	-0,21
PHARMACIE	484,97	-0,59
ÉNERGIE	355,74	-0,05
SERVICES FINANCIERS	242,00	-0,27
ALIMENTATION ET BOISSON	240,00	-0,18
BIENS D'ÉQUIPEMENT	375,67	-0,15
ASSURANCES	330,76	-0,06
MÉDIAS	286,72	-0,76
BIENS DE CONSOMMATION	387,73	-0,35
COMMERCE ET DISTRIBUTION	282,57	-0,50
HAUTE TECHNOLOGIE	485,90	-0,02
SERVICES COLLECTIFS	289,70	-0,18

## LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	21,89	-0,05
AEGON NV	27,81	-0,32
AIR LIQUIDE	166,60	-0,42
ALCATEL A	16,56	-1,28
ALLIANZ N	269,90	-0,41
AVENTIS	79,15	-0,44
AXA	25,81	-0,62
BASF AG	47,18	-0,04
BAYER	39,20	-0,18
BAYR.HYP.U.VERBK	40,62	-0,05
BBVA	13,58	-1,81
BNP PARIBAS	56,25	-0,45
BSCH	9,58	-1,54
CARREFOUR	52,15	-0,87
DAIMLERCHRYSLER N	53,15	-1,02

DANONE	FR	135,00	-0,37
DEUTSCHE BANK AG	AL	72,80	-0,14
DEUTSCHE TELEKOM	AL	17,15	-0,29
E.ON	AL	56,25	-0,05
ENDESA	ES	17,10	-0,81
ENEL	IT	6,33	-0,32
ENI SPA	IT	16,52	-0,06
FORTIS	BE	25,32	-0,04
FRANCE TELECOM	FR	32,98	-2,71
GENERALI ASS.	IT	28,66	-0,17
ING GROEP CVA	NL	30,66	-0,39
KONINKLIJKE AHOLD	NL	29,48	-0,96
L'OREAL	FR	82,35	-0,30
LVMH	FR	59,75	-0,50
MUENCHENER RUECKV	AL	282,80	-0,03
NOKIA OYJ	FI	24,22	-0,21
PINAULT PRINTEMPS	FR	131,00	-0,00
REPSOL YPF	ES	15,01	-1,57
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	33,09	-0,30
ROYAL DUTCH PETROL	NL	61,50	-0,32
RWE	AL	42,32	-0,77
SAINT GOBAIN	FR	189,10	-0,05
SANOFI-SYNTHELABO	FR	72,65	-1,47
SANPAOLO IMI	IT	13,35	-0,00
SIEMENS	AL	74,45	-0,53
SOCIETE GENERALE A	FR	70,70	-0,35
SUEZ	FR	31,62	-0,35
TELECOM ITALIA	IT	9,83	-0,10
TELEFONICA	ES	12,99	-1,37
TIF	IT	5,55	-0,18
TOTAL FINA ELF	FR	172,30	-0,53
UNICREDITO ITALIAN	IT	4,82	-0,62
UNILEVER CVA	NL	67,00	-0,68
VIVENDI UNIVERSAL	FR	43,70	-1,39
VOLKSWAGEN	AL	61,36	-1,27
ZONE EURO - FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).			
HORS ZONE EURO - CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).			

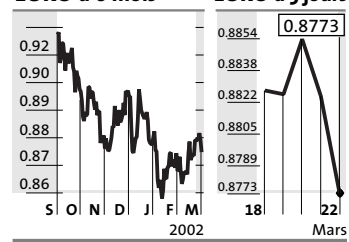
## MARCHÉ DES CHANGES 25/3, 10h08

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,75140	0,87740	1,42520	0,60085
TOKYO (¥)	133,09000		116,78000	189,67985	79,96755
PARIS (€)	1,13865	0,85555		1,62465	0,68415
LONDRES (£)	0,70165	0,52720	0,61550		0,42160
ZURICH (FR. S.)	1,66530	1,25135	1,46160	2,37335	

## COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4375	7,4443
COURONNE NORVÈGE	7,6910	7,6940
COURONNE SUÉDOISE	9,0249	9,0279
COURONNE TCHÉQUE	30,9223	31,3791
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6533	1,6558
DOLLAR CANADIEN	1,3864	1,3874
DOLLAR HONGKONG	6,8471	6,8527
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0032	2,0057
FORINT HONGROIS	243,7679	243,9507
LEU ROUMAIN	29018,0000	29076,0000
ROUBLE	27,3813	27,4057

## EURO à 6 mois



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
<b>ROYAUME UNI</b>									
	FTSE 100 index	5270,60	25/3	0,38	5362,30	4/1	5015,50	20/2	17,80
	FTSE techMark 100 index	1209,07	25/3	-0,40			124,20		
<b>SUÈDE</b>									
	OMX	812,14	25/3	0,19	878,88	4/1	741,84	20/2	26,40
<b>EUROPE</b>									
HONGRIE	Bux	8129,86	25/3	-0,50	8448,46	7/3	7052,97	3/1	
ISLANDE	ICEX 15	1310,39	22/3	0,47	1413,86	21/3	1142,62	7/1	
POLOGNE	WSE Wig index	15282,39	25/3	0,30	16423,35	25/1	13842,31	2/1	194,00
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	432,50	25/3	0,72	441,70	14/3	384,60	2/1	
RUSSIE	RTS	347,55	22/3	1,41	349,73	19/3	267,70	3/1	
SUISSE	Swiss market	6633,30	25/3	0,26	6654,20	19/3	6059,10	6/2	18,60
TURQUIE	National 100	11748,95	25/3	-0,36	15071,84	8/1	10443,81	18/3	12,80
<b>AMÉRIQUES</b>									
ARGENTINE	Merval	432,29	22/3	6,69	471,34	6/2	323,69	2/1	
BRÉSIL	Bovespa	13312,38	22/3	-2,95	14495,28	18/3	12300,70	30/1	9,70
CANADA	TSE 300	7856,13	22/3	0,00	7992,70	7/3	7402,70	20/2	21,30
CHILI	Ipsa	100,53	22/3	-0,32	102,37	4/1	94,80	20/2	
<b>ÉTATS-UNIS</b>									
	Dow Jones ind.	10427,67	22/3	-0,50	10673,10	19/3	9529,46	30/1	22,90
	Nasdaq composite	1851,39	22/3	-0,93	2098,88	9/1	1696,55	22/2	49,10
	Nasdaq 100	1470,10	22/3	-1,27	1710,23	9/1	1329,93	22/2	46,80
	Wilshire 5000	10776,86	22/3	-0,43	10983,40	19/3	10040,55	20/2	
	Standards & Poors 500	1148,70	22/3						

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Table of French stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists various companies like ACCOR, AIR LIQUIDE, ALCATEL, etc.

Table of international stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists companies like EURO DISNEY, FAURECIA, F.P.F. (NV), etc.

Table of international stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists companies like SADE (NV), SAGEM S.A., SAINT-GOBAIN, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

Table of new market data including columns for Valeur, Cours de clôture (€), % var., and % var. 31/12. Lists companies like ARTPRICE COM, GPE ENVERG, WAVECOM, etc.

Advertisement for the New Beetle TDI 100, featuring an image of the car and technical specifications. Text includes 'passion' and 'raison' and mentions 'www.volkswagen.fr'.

SECOND MARCHÉ

Table of second market data including columns for Valeur, Cours de clôture (€), % var., and % var. 31/12. Lists companies like GRAND MARNIER, ARCHOS, CIBOX INTER, etc.

SICAV ET FCP

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours, date, % var., and % var. 31/12. Lists various investment funds like EUR.TECHNOLOGIESC, EUR.TECHNOLOGIESD, etc.

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours, date, % var., and % var. 31/12. Lists various investment funds like MASTER DUO, MASTER OBLIG., MASTER PEA, etc.

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours, date, % var., and % var. 31/12. Lists various investment funds like STRATEGIE IND, STRATEGIE INC.USA, etc.



# AUJOURD'HUI

## SPORTS

Grâce à son **SUCCÈS EN ÉCOSSE** (22-10), à la faveur de la 4<sup>e</sup> journée du **TOURNOI DES SIX NATIONS**, samedi 23 mars, l'équipe de France de rugby conserve toutes ses chances de signer le premier **GRAND**

**CHELEM** de la toute jeune histoire de la compétition. Elle jouera cette victoire, le 6 avril, sur sa pelouse du Stade de France, face à **L'IRLANDE**, une formation qu'elle n'a pas battue depuis trois ans. « C'est le

*match du bonheur, qui peut nous ouvrir la porte sur quelque chose d'unique »,* a notamment assuré **JO MASO**, le manager du XV de France. N'empêche, de leur aveu même, les joueurs français ont fini la ren-

contre de Murrayfield très fatigués. Avant de recevoir l'Irlande, les membres de la sélection nationale devront disputer une périlleuse **JOURNÉE DE CHAMPIONNAT DE FRANCE** avec leurs équipes de clubs.

## Le XV de France prolonge en Ecosse ses rêves de grand chelem

**Rugby** • Les coéquipiers de Fabien Galthié devront rehausser leur niveau de jeu pour franchir, le 6 avril, à Paris, le dernier obstacle : l'Irlande. Les Bleus n'ont pas battu les Irlandais depuis trois ans. Une victoire leur offrirait le premier grand chelem du Tournoi des six nations

### ÉDIMBOURG

de notre envoyé spécial

Et maintenant le grand chelem ? La gloire pour toujours ? Une place de choix dans les livres d'histoire du rugby en devenant la première équipe à s'approprier le grand chelem à cinq levées du Tournoi des six nations ? Après sa victoire, solide mais sans éclat, sur l'Ecosse (22-10), samedi 23 mars, à Murrayfield, le XV de France se retrouve à 80 minutes d'un beau rendez-vous avec la fabuleuse histoire du vieux Tournoi.

« Le match du bonheur, qui peut nous ouvrir la porte sur quelque chose d'unique », selon Jo Maso, le manager du XV de France. « Ce pourrait être une belle consécration, surtout à mon âge, pour mon premier Tournoi », ajoute le pilier Jean-Jacques Crenca (33 ans), une fois de plus parfait à Edimbourg. « Ce serait une grande fierté, c'est sûr », avoue Olivier Brouzet, auteur de quelques plaquages dévastateurs et salvateurs face à l'Ecosse.

Alors, le grand chelem, tout de suite, dans quinze jours, le 6 avril, au Stade de France ? Non, tempère Bernard Laporte. « On ne joue pas contre le grand chelem mais contre l'Irlande », rappelle l'entraîneur français. Il n'est ni un rabat-joie, ni un superstitieux qui se refuserait à envisager la chose avec trop de précision, de peur qu'elle ne s'échappe. Bernard Laporte connaît son rugby, quintessence de l'incertitude : il sait que les Anglais, archi-dominants en Europe ces dernières années, ont



ADRIAN DENNIS/AP

buté avec une belle constance sur le dernier obstacle, au pays de Galles (1999), en Ecosse (2000) et en Irlande (2001), au moment de se baisser pour ramasser des lauriers mérités. Bernard Laporte connaît ses hommes aussi : la plupart manquent d'expérience. Enfin, il connaît fort bien son dernier adversaire, l'Irlande : la seule grande

nation de rugby qu'il n'a pas battue depuis son arrivée à la tête du XV de France, fin 1999.

### MAUVAIS SOUVENIR

L'histoire s'emballe pour une jeune classe de rugbymen français très doués. En une quinzaine de mois, ils sont passés sur le corps de tout ce qui compte dans le rug-

by international. Un parcours de champions du monde : l'Afrique du Sud, par deux fois, l'Australie, l'Angleterre et toutes les équipes européennes. Tout le grand monde, sauf l'Irlande et son génie des verts pâturages, Brian O'Driscoll. Des quinze joueurs sélectionnés pour débiter le match à Murrayfield, seuls quatre (Oliver Brouzet,

Fabien Pelous, Olivier Magne et Raphaël Ibanez) se souviennent du goût tourbé d'un succès sur le XV du Trèfle : la dernière remonte à 1999, à Dublin (10-9).

Fabien Galthié, lui, n'aime pas se souvenir de l'Irlande. La dernière fois qu'il a joué là-bas, en 1997, il s'est brisé le genou et a dû dire adieu au XV de France pour un long bail. Aujourd'hui, le capitaine des Bleus serait « déçu » de ne pas aller au bout de l'aventure si bien entamée. Il sait combien « son » équipe de France devra rehausser son niveau de jeu pour produire, face à l'Irlande, une performance plus proche de celle, presque parfaite, réussie contre l'Angleterre (20-15), le 2 mars, que de celle, très inégale, offerte en Ecosse. « Nous n'avons pas tout fait parfaitement », relève-t-il.

Les Français ont commis quatorze erreurs directes à Murrayfield : deux fois moins que les Écossais, certes, mais beaucoup trop encore pour rivaliser avec une formation mieux armée que l'Ecosse. Pendant une mi-temps, la première, ils ont menacé de tomber dans le piège tendu par leurs adversaires. A

trop vouloir dynamiser le jeu, à tant vouloir passer par les ailes, ils se sont épuisés. Après un quart d'heure de « rugby un petit peu hurra », selon Olivier Magne, un petit peu n'importe quoi, en réalité, ils étaient nombreux à se regarder dans les yeux pour guetter chez l'autre un début d'explication. Ils ne voyaient qu'un terrible état de fatigue. Le va-et-vient du ballon, virevoltant d'un bout à l'autre du terrain, a inspiré à Ian McGeechan, l'entraîneur écossais, une métaphore marine : « C'était un peu comme la marée, parfois ça montait, parfois ça descendait. » Ce n'était pas pour lui déplaire : il y a vu « la performance la plus intelligente » de son équipe.

Heureusement, les Écossais, qui pratiquaient la même sarabande infernale, ne se sentaient pas au

### L'Angleterre reste à l'affût

L'Angleterre, battue par la France lors de la 3<sup>e</sup> journée du Tournoi des six nations, a nettement dominé le pays de Galles, samedi 23 mars, lors de la 4<sup>e</sup> journée, en marquant 5 essais. Grâce à ce succès, l'Angleterre remporte la Triple Couronne, qui distingue la meilleure équipe britannique.

Le XV de la Rose guettera le moindre faux pas des Français contre l'Irlande, pour une victoire dans le Tournoi, lors de la dernière journée, avec un déplacement sans risques en Italie. La Squadra azzurra, elle, a été battue (37-12) par les Irlandais.

mieux, peu encouragés par un public las (14 défaits en 22 matches). Ils ont cédé sur une accélération de Damien Traille, ouvrant la voie pour Tony Marsh (17<sup>e</sup>). Puis deux fois de suite, au retour des vestiaires, lorsque les Français ont su « s'adapter » à la défense écossaise : Tony Marsh a marqué après un renversement d'attaque (42<sup>e</sup>), avant que Fabien Galthié ne s'échappe sur un petit côté (47<sup>e</sup>). Bryan Redpath, le capitaine écossais, a réagi sans tarder, mais son essai (55<sup>e</sup>) n'a pas changé le cours des choses. « La France a gagné, c'était normal », a constaté Jacques Chirac.

Eric Collier

## Avant l'Irlande, un calendrier périlleux attend les Bleus

### ÉDIMBOURG

de notre envoyé spécial

Fourbus, hachés, laminés. Les joueurs du XV de France ont fini leur match en Ecosse « plus fatigués qu'après le match contre l'Angleterre », selon Serge Betsen, l'un des plus vaillants à Edimbourg. Avant de se rendre au banquet traditionnel, Fabien Galthié rêvait tout haut de débiter au plus vite la préparation de la dernière rencontre du Tournoi 2002, le 6 avril, face à l'Irlande, à Paris.

« Le seul truc dont j'ai envie, c'est de partir en stage tout de suite », confiait le capitaine des Bleus. Il aurait voulu « récupérer, se reposer, rester avec le groupe ». Et, surtout, ne pas se blesser en disputant la première journée des play-off du championnat de France de rugby, les 30 et 31 mars. « J'aimerais que les gars qui ont fait suer le burnous pendant les quatre premiers matches puissent au moins envisager de jouer le dernier, celui du bonheur », insiste Jo Maso, le manager des Bleus.

Hélas, si John Connolly, son entraîneur du Stade français, le veut, Fabien Galthié sera derrière la mêlée parisienne pour accueillir Bourgoin-Jallieu le 30 mars. Gérald Merceron et les quatre autres Montferrandais des lignes arrière du XV de France seront, eux, engagés dans

un périlleux match-revanche, à Perpignan. Ils enchaînent depuis près de deux mois les rencontres à très haute tension.

« On subit un peu ce calendrier, mais il ne faut pas oublier qu'on a certaines obligations envers nos clubs, reconnaît Gérald Merceron. Nous sommes des compétiteurs, il ne faut pas croire qu'on choisit les matches. » Il comptait, avec tous les internationaux, sur « les têtes pensantes » qui président à l'organisation du rugby français pour essayer de trouver une solution... introuvable.

### CONSENSUS INTROUVABLE

A la demande, restée implicite, des joueurs et de l'encadrement du XV de France, deux hommes se sont penchés sur la question avant et après la victoire des Bleus en Ecosse. Bernard Lapasset, le président de la Fédération française (FFR), et Serge Blanco, le président de la Ligue nationale (LNR) – fraîchement réconciliés après des mois de brouille –, avaient remarqué que le calendrier, passablement complexe, offrait une possibilité de décaler une journée de championnat au samedi 27 avril, jour des demi-finales des coupes européennes, compétitions qui ne concernent plus que le Castres olympique de Raphaël Ibanez.

Le coup était osé : il fallait convaincre beaucoup de monde, depuis les dirigeants des clubs français jusqu'aux organisateurs de la Coupe d'Europe en passant par les partenaires et les diffuseurs des deux épreuves. Il a échoué.

« Il n'a pas été possible de trouver un consensus », regrette Bernard Lapasset. « Cette situation d'enchevêtrement et d'interpénétration des compétitions nationales et internationales confirme une nouvelle fois la nécessité absolue d'une clarification et du déroulement de chacune d'entre elles dans des périodes bien définies et distinctes », ajoute Serge Blanco dans un communiqué.

En 2003, le Tournoi des six nations sera disputé sur un calendrier resserré, sur sept semaines, au lieu de dix cette année. Seules deux journées de championnat de France devraient être intercalées entre les matches du Tournoi (au lieu de cinq cette année), et Bernard Lapasset souhaite qu'on puisse à l'avenir « trouver des solutions plus facilement ». En attendant, ne reste plus, comme Serge Blanco, qu'à « croiser les doigts en espérant que l'équipe de France réussisse le grand chelem ».

E. C.

## Vive la France !

**FRANCHEMENT**, même avec les politesses d'usage qu'il est conforme de prendre en ce monde plein de surprises et de revirements, ou même avec toute la diplomatie de circonstances propre à ne point provoquer l'incident d'orgueil, franchement donc, avec tout le respect qu'on doit aux purs combattants des Highlands, qu'est-ce que l'équipe de France avait à craindre en ce samedi, si ce n'est son ombre ? L'ombre, par exemple, du petit chef-d'œuvre fait main, *made in France*, qui venait de terrasser les Anglais de la dernière fois. Ou pis encore, l'ombre d'elle-même sur ces terres où pourtant le soleil disparaît tous les jours à l'heure du thé.

Alors, bien sûr, elle pouvait passer à côté de ce match comme l'on passe à côté de l'amour, ou, encore, glisser sur Murrayfield comme une goutte d'eau sur une toile cirée, mais tout de même, en mettant les ronds avec les cercles, et les carrés dans les cubes, on imaginait mal cette équipe de France, vainqueur res-

pectivement des Springboks, des Australiens, des Italiens, des Gallois, et surtout des Anglais, revenir bredouille d'une chasse où le gibier lui était pratiquement offert.

Cela dit, c'est sûrement par toutes ces précautions d'avant-match que passait son succès trop vite

### ANALYSE

## On voit mal comment le grand chelem pourrait échapper à ce XV de France

annoncé. Car, si on savait que les Écossais, même « morfales », ne pourraient rien contre le meilleur de l'équipe de France, on savait aussi, par habitude culturelle, que nos toques bleues étaient très capables de nous fabriquer un beau pâté de n'importe quoi. Sûr que Bernard Laporte dut bien insister pendant la

semaine de mise en place sur les effets secondaires du relâchement.

Cela a porté ses fruits, car, passé le quart d'heure de fougue écossaise prévu de longue date, les Français se mirent très vite à tisser consciencieusement le tapis de la victoire comme des petites mains confectionnent encore les broderies dans les plus grandes maisons de haute couture, en finissant les détails. C'est là la grande force de l'ère nouvelle, de l'ère Laporte, et de tout son staff, devrait-on préciser : le souci du détail.

Bien sûr, aujourd'hui, on peut s'enorgueillir d'avoir été plus forts dans la conquête, et plus efficaces dans l'utilisation de celle-ci, et ce malgré quelques fautes de main que le jeu à haut débit provoque obligatoirement, mais le plus, et forcément le mieux, que l'on ressent, c'est ce souci du détail. C'est la manière tactique d'aborder les matches différemment selon l'adversaire. Cette façon d'étirer la défense écossaise pour mieux la transpercer au contraire de la tactique

employée contre les Anglais – recentrer pour mieux débiter. Non, vraiment, cette équipe de France est impressionnante de lucidité et d'intelligence d'adaptation. Un régal.

L'équipe de France peut être fière de cette nouvelle autorité qu'elle impose à tous ses adversaires depuis le début de cette saison. Bien sûr, il ne faudra toujours pas s'étonner de la prudence et de la diplomatie qui devraient logiquement être de mise avant de jouer l'Irlande, dans quinze jours, mais, franchement, on ne voit pas comment ce XV de France, qui additionne aujourd'hui une défense à l'australienne, une âme de All Blacks et une discipline à l'anglaise, comment donc elle pourrait laisser échapper le premier grand chelem de l'histoire du Tournoi des six nations ?

Philippe Guillard

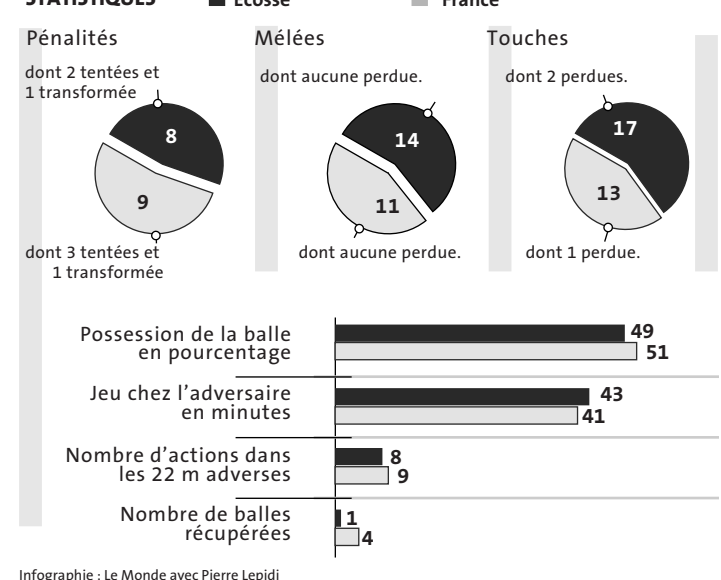
★ Philippe Guillard est journaliste à Canal+, écrivain et ancien rugbman.

### TOURNOI DES SIX NATIONS

Samedi 23 mars • Stade de Murrayfield, à Edimbourg • Temps doux • Terrain gras • 62 500 spectateurs • Arbitre : M. Rolland (Irl.).

	Ecosse	10	22	France
<b>Equipes</b>	Sélectionneur : McGeechan. Joueurs : Laney • Paterson ; J. Leslie ; McLaren (Logan, 79 <sup>e</sup> ) ; Metcalfe • Redpath (cap.) ; Townsend • M. Leslie ; Taylor ; Pountney • Murray (Grimes, 63 <sup>e</sup> ) ; White • Smith ; Bulloch (Russell, 67 <sup>e</sup> ) ; Stewart (Graham, 61 <sup>e</sup> ).		Sélectionneur : Laporte Joueurs : Brusque (Marlu, 50 <sup>e</sup> ) • Bory ; Traille ; Marsh ; Rougerie • Galthié (cap.) ; Merceron • Betsen (Martin, 77 <sup>e</sup> ) ; Harinordoquy ; Magne • Pelous (Privat, 67 <sup>e</sup> ) ; Brouzet • Crenca ; Ibanez ; Poux (Marconnet, 63 <sup>e</sup> ).	
<b>Les points</b>	1 essai de Redpath (55 <sup>e</sup> ) et transformé par Laney ; 1 but de Laney (7 <sup>e</sup> ).		3 essais de Marsh (17 <sup>e</sup> , 42 <sup>e</sup> ) et Galthié (47 <sup>e</sup> ), dont 2 transformés par Merceron (17 <sup>e</sup> , 42 <sup>e</sup> ) ; 1 but de Merceron (31 <sup>e</sup> ).	

### STATISTIQUES



Infographie : Le Monde avec Pierre Lepidi

Luis Fernandez, manager général du Paris-Saint-Germain

## « Je veux devenir l'Alex Ferguson du PSG »

Football • Le technicien rêve de jouer, à Paris, le même rôle que l'homme-clé de Manchester United

Trois semaines après les incidents survenus au Parc des Princes lors du Paris-Saint-Germain - Bordeaux en demi-finales de la Coupe de la Ligue, qui vous ont coûté six mois de suspension de banc de touche, quel regard portez-vous sur cette affaire ?

Je laisse la commission de discipline de la Ligue nationale seule juge et responsable de sa décision. J'accepte la sanction et je rappelle que je l'avais anticipée en annonçant la veille que je ne prendrais plus place sur le banc. Je ne ferai d'ailleurs pas appel de cette décision, même si plusieurs vices de forme sont à constater. Je regrette d'avoir bousculé Stéphane Moulin, le quatrième arbitre. Mais je tiens à préciser que j'ai voulu lui montrer mon homologue bordelais [Elie Baup] qui, depuis le début du match, sortait de sa zone sans que cela lui soit jamais reproché, alors que j'étais constamment rappelé à l'ordre. Je ne l'ai pas attaqué physiquement, mais agrippé pour qu'il se tourne. Je m'en excuse. En revanche, je ne peux pas accepter que l'on mette mon intégrité en cause à travers des incidents loufoques.

**Vous faites référence à cette histoire de parking ou vous auriez bloqué les arbitres après le match ?**

C'est fou... Imaginez, le jour de la sanction, je découvre le président d'une commission de discipline [Jacques Roliac] qui, devant les caméras et une meute de journalistes, raconte cette histoire, qui est une version des faits, sans que

moi je puisse donner la mienne. Ca m'a tué, je n'en ai pas dormi, on s'attaquait à l'homme que je suis. Le lendemain, je lis dans la presse que je suis un voyou, ça me révolte.

**Quelle est votre version des faits ?**

J'ai la conscience tranquille. J'invite à la lecture du rapport détenu par la commission. A aucun moment il n'est question d'intimidation ou de menace. J'étais effec-

**Vous payez aussi pour vos autres écarts, qui vous avaient valu d'être déjà expulsé à deux reprises cette saison ?**

Sans doute. Mais je n'ai jamais manqué de respect ou insulté un arbitre. Si je suis dans leur collimateur, c'est à cause de mon comportement sur le banc. On me reproche de gesticuler tout le temps, de siffler, mais c'est parce que je vis mon truc à fond. Je suis un passionné, sans doute trop impulsif.

### Une septième victoire à l'extérieur

Le Paris-Saint-Germain a ramené, samedi 23 mars, de Guingamp, sa septième victoire en déplacement (1-0), et sa quatrième victoire de rang dans le championnat de France de division 1. C'est l'attaquant parisien Fabrice Fiorèse, ex-joueur de Guingamp, qui a marqué le but de la victoire en profitant d'un service millimétré de Ronaldinho. Éliminé de toutes les coupes, secoué par l'« affaire Arteta », son milieu de terrain fétiche en partance pour les Glasgow Rangers, le club de la capitale joue son va-tout sur cette compétition, dans laquelle il occupe encore la troisième place, synonyme de qualification pour la lucrative Ligue des champions. « Les trois points récoltés aujourd'hui nous boostent vers le haut du classement », a déclaré l'entraîneur adjoint d'Auxerre, Jean-Louis Gasset. Le PSG reste placé sous la menace directe d'Auxerre, qui compte également 54 points, avec deux matches en plus à jouer.

tivement dans ce parking, où j'ai rencontré le délégué du match, M. Blanchard, accompagné de M. Albert, le secrétaire administratif du PSG. Je souhaitais consulter le rapport de l'arbitre. Mais jamais je ne me suis adressé à Gilles Veissière [l'arbitre du match], pas plus que je n'ai bloqué sa voiture. Ce qui est malheureux, c'est que c'est avant tout cette histoire de parking que la commission a sanctionnée.

Dans cette histoire, je crois que je suis victime du contexte et des nombreux incidents de ces dernières semaines. Je le paye au prix fort. J'en prends bonne note. Maintenant, j'attends de voir quelle sanction sera infligée à un entraîneur qui traversera tout le terrain pour aller s'en prendre à un arbitre. J'espère que cette fois il prendra plus qu'un match ferme [allusion à Michel Mézy, de Montpellier, ndr].

**Comment vivez-vous le fait de suivre les matches dans les tribunes ?**

Ça me ronge, le banc, c'est ma raison d'être. Mais nous fonctionnons en équipe et je communique avec mes adjoints, Saar Boubacar aujourd'hui et Jean-Louis Gasset demain.

**Ce recul qui vous est imposé, vous l'aviez pourtant envisagé dans le futur ?**

Contrairement à ce que j'entends, je délègue beaucoup. Mais c'est vrai que, dans l'avenir, mes fonctions de manager général m'amèneront à déléguer davantage le terrain. C'est prévu. Mais avant cela, nous devons gagner un titre de champion de France.

**C'est prévu pour quand ?**

Nous n'en sommes pas loin. Je vous assure que ce groupe vit et que les joueurs sont heureux d'être ensemble. Cette équipe possède une super-mentalité et je suis convaincu qu'elle peut être championne de France et même gagner une coupe d'Europe.

**Mais cela fait plusieurs années que le PSG annonce monts et merveilles, et finalement déçoit et s'offre des saisons blanches...**

Tout ce que l'on a fait cette année n'est pas nul. C'est vrai que notre objectif initial était le titre, pas la 5<sup>e</sup> place. Mais le parcours du PSG est plus qu'acceptable. Nous n'avons concédé que quatre défaites en championnat, comme Lens, le leader, et, sans les points perdus à domicile, nous disputerions le titre. Je retiens également qu'à la différence des saisons passées

nous n'avons pas eu de mauvaise période. Même après nos éliminations en coupes, le groupe a su à chaque fois réagir. Maintenant il nous reste cinq journées pour arracher une place en Ligue des champions. Mais quoi qu'il adienne, un nouveau groupe est né.

**En somme, vous réclamez un peu de patience. Mais, à l'heure où les rumeurs d'un possible désengagement de l'actionnaire majoritaire Canal+ reviennent avec insistance, vous l'accordera-t-on ?**

Je suis là depuis un an et demi. Je suis convaincu que je réussirai. Pierre Lescuré a souhaité avoir une équipe qui ait un style, une âme. Je crois qu'on les lui a donnés et que l'équipe que Pierre voit aujourd'hui lui plaît. Il a conscience qu'il ne nous manque pas grand-chose. Je suis venu pour un projet à long terme, axé notamment autour de la formation. Ce club qui est le mien depuis 1978, je l'ai vu grandir. Je veux devenir l'Alex Ferguson [l'entraîneur-manager] de Manchester United du PSG. Aujourd'hui, Canal+ est conscient de l'importance d'un club à Paris. Nous tournons à 43 000 spectateurs en moyenne au Parc, et disposons du matériel et du potentiel pour réussir. Je rappelle aussi que lorsque Canal+ est arrivé, il y a onze ans, les dirigeants ont mis trois ans pour devenir champions. Et si, en 2003, on nous demande de faire des sacrifices, nous les ferons.

Propos recueillis par Etienne Labrunie

## Menace de banqueroute de dizaines de clubs anglais

LONDRES

de notre correspondant

Les menaces de faillite de la chaîne de télévision numérique hertzienne ITV Digital inquiètent les clubs de football de deuxième, troisième et quatrième divisions anglaises financièrement mal en point.

« Nous ne pouvons pas nous payer soixante-douze clubs professionnels. Le foot doit regarder la réalité en face. La rationalisation est indispensable » : pour le Financial Times, l'affaire est entendue. Selon le quotidien du monde des affaires, la décision d'ITV Digital de renégocier les droits de retransmission des rencontres de la Football League, si dure soit-elle pour les petits clubs récipiendaires, est totalement justifiée.

Menacée de banqueroute, ITV Digital, le n° 2 de la télévision numérique britannique après BSkyB, exige de réduire de 300 à 83 millions d'euros les droits sportifs devant être acquittés d'ici à 2003. Faute d'accord, Carlton Communications et Granada, copropriétaires d'ITV Digital, sont prêts à placer sous administration judiciaire la joint-venture numérique, lancée en 1998, qui s'est avérée un véritable gouffre financier.

FORTEMENT ENDETTÉS

Pour la Football League, la remise en cause du contrat télévisuel pourrait provoquer la faillite de 30 à 50 clubs des divisions inférieures. Des noms aussi illustres que Queen's Park Rangers, Nottingham Forest ou Swindon, incapables d'honorer leurs obligations, pourraient être amenés à mettre la clef sous le paillason. Anticipant les versements d'ITV Digital qui représentent la quasi-totalité de leurs revenus, bon nombre de clubs se sont fortement endettés pour acheter des joueurs, accroître les salaires de leurs stars ou moderniser leurs installations.

La Premier League (l'équivalent de la division 1 française) n'est pas en reste. La chaîne rivale Sky Digital, dont l'actionnaire principal est Rupert Murdoch, pourrait invoquer ce précédent pour obtenir son contrat de retransmission des rencontres en 2004. Dans ce cas, bon nombre de grands clubs anglais et écossais pourraient œuvrer à la création d'une super-ligue européenne, seule capable, à leurs yeux, d'attirer les bailleurs de fonds, publicitaires et chaînes de télévision payantes.

Cette « sécession » du jeu national a déjà permis au rugby et au cricket anglais de sortir de l'ornière en organisant des rencontres événementielles. La marge de manœuvre de la Football League est toutefois limitée. A l'appui de sa requête, ITV Digital a beau jeu de souligner les mauvais scores d'audience des rencontres de divisions inférieures et la baisse des revenus publicitaires. La télé hertzienne était tellement persuadée de l'enthousiasme des spectateurs pour le jeu-roi qu'elle a payé les droits trop cher.

Or, les téléspectateurs subissent une véritable indigestion de football. L'overdose de retransmissions télévisées de matches en Angleterre aurait-elle tué la poule aux œufs d'or, s'interrogent aujourd'hui les experts ?

Pierre Lepidi

Marc Roche

## Loin des paillettes du football-business, Beauvais entretient ses rêves de D1

BEAUVAIS

de notre envoyé spécial

Le ciel est bas et le décor triste. De la sortie de l'autoroute A16, le vieux stade Pierre-Brisson se voit au loin, avec ses deux tribunes latérales grises d'un autre temps. Le crachin glacial qui s'abat sur l'Oise depuis plusieurs jours vient d'inonder les terrains d'entraînement. Bienvenue à Beauvais, où le moral a rarement été aussi bon. Bien que battu à Caen (2-3), le 22 mars, pour le compte de la 33<sup>e</sup> journée, Beauvais conservait la troisième place du classement de division 2 et entendait bien la préserver après avoir reçu Le Mans, mardi 26 mars. La division 1, « ce grand bonheur » comme le décrit Jacky Bonnevey, entraîneur du club, reste accessible. C'est un rêve pour Beauvais, qui n'a jamais joué au sein de l'élite du football français.

A une centaine de kilomètres du Parc des Princes, du Paris-Saint-Germain, de ses frasques et de ses stars brésiliennes, le club de l'Oise a longtemps cultivé une discrétion presque maladroite, en tout cas chronique. Il a vivoté des dizaines d'années, englué entre le bas du classement de la D2 et le championnat National.

« A Beauvais, il n'y a jamais d'histoires, pas de scandale ni de conflit, analyse Jacky Bonnevey. Tout est feutré, lisse. Pendant des années, les résultats sportifs ont été inexistantes. » La discrétion du club serait aussi liée au caractère introverti des Oisiens. « Les habitants

de cette région sont d'une nature plutôt réservée et notre public assez discret. On fédère, mais cela ne se voit pas dans l'enthousiasme des gens », note José Pinot, ancien joueur du club et entraîneur adjoint.

Le club de Beauvais s'est découvert des ambitions le jour où Jacky Bonnevey a pris les rênes de l'équipe première. C'était en 1999, et le club évoluait en National. L'ancien entraîneur de Nancy a alors essayé de faire naître une complicité entre ces hommes, un esprit de camaraderie. « Quitte à passer pour un révolutionnaire, il me semblait normal qu'ils disposent d'une cafétéria ou d'un téléviseur afin de passer un peu de temps ensemble », se souvient-il. L'adhésion du groupe est forte. Dès sa première année, le club rafle le championnat National, le premier titre de son histoire, et monte en D2. Les résultats se feront attendre.

Au cours de la saison 2001-2002, et avec la même ossature que celle avec laquelle il a débuté son « aventure en National », Beauvais a toujours figuré dans les quatre premières places du classement depuis la quatrième journée du championnat. Avec un budget de 4,5 millions d'euros, l'un des plus petits de D2, le club oisien ne peut se permettre d'acheter des joueurs. « Ici, le recrutement est malin, assure l'entraîneur. Beauvais ne dépense pas un centime lors des transferts. » Comment ? Il se fait prêter des joueurs (cette sai-

son par Nancy, Montpellier et Le Havre) ou en fait signer d'autres qui sont en fin de contrat ailleurs.

L'effectif compte plusieurs footballeurs n'ayant pu se faire une place dans leur club formateur. Ils sont considérés comme les marginaux du football-business, les exclus des « transferts champagnes ». Dans les buts des Girondins de Bordeaux, Leonardo Lopez servait de « triplure », derrière Ulrich Ramé et Frédéric Roux.

STADE VÉTUSTE

Dans le club, où le salaire mensuel moyen est de 4 116 euros, on rencontre aussi des patronymes

### Cinquante-sept ans en rouge et blanc

● L'Association sportive Beauvais-Oise (ASBO) a été fondée en 1945.  
● Maillot : rouge et blanc.  
● Société anonyme à objet sportif : le président de la SAOS est Jean-Louis Aubry, directeur d'une entreprise de travaux publics. Jean-Claude Herbaut, administrateur de biens, est président de l'Association.  
● Entraîneur : Jacky Bonnevey, ancien joueur de Sochaux, Marseille, Le Havre, Nice et du Red Star, est arrivé dans l'Oise en 1999. Son adjoint est José Pinot.  
● Le stade Pierre-Brisson se situe près de la sortie de l'autoroute A16 Beauvais-Nord. Un appel d'offres a récemment été lancé

célèbres : David Vairrelles est le cousin de Tony Vairrelles, international français, Egutu Oliseh est le frère de Sunday Oliseh, international nigérian, et Nicolas Girard est le fils de René Girard, international français des années 1980.

« Certains joueurs ont franchi les marches, d'autres des escaliers... Notre état d'esprit fait notre force », se félicite aujourd'hui Jacky Bonnevey. Il n'est pas rare, une bonne vingtaine de minutes après la fin de l'entraînement, de voir des joueurs couverts de boue tenter d'améliorer leurs reprises de volée. « Dans certains clubs, il m'a suffi de faire une demande pour que l'on me trouve un logement, se

souvent Gaël Sanz, défenseur central. A Beauvais, c'est une feuille photocopiée avec les coordonnées des agences immobilières de la ville qui m'a été remise à mon arrivée... C'est d'ailleurs mieux ainsi. »

Que Beauvais accède ou non à la D1, le stade Pierre-Brisson, tellement vétuste pour la D2 qu'il bénéficie d'une dérogation, sera rénové. Une tribune couverte de 4 400 places assises et d'un coût de 3 millions d'euros (financés par la mairie, le conseil général de l'Oise, la région, pour 30 % chacun, et l'Etat à hauteur de 10 %) devrait être disponible en automne. D'ici là, une tribune provisoire sera érigée.

Pour la première fois de son histoire, Beauvais croit donc en son avenir. Le centre de formation du club, inauguré il y a deux ans, en est le meilleur exemple. Quatre joueurs de l'équipe actuelle en sont issus. Mais il reste beaucoup à faire dans un club où, il y a quelques mois encore, les prix des places étaient inscrits à la craie sur des ardoises. « Nous sommes l'un des derniers clubs à ne pas avoir un système de billetterie informatisé, constate Jacky Bonnevey, ancien joueur de Marseille et de Nice. Mais, lentement, les choses et les mentalités évoluent. L'idéal serait quand même de posséder un terrain synthétique pour les entraînements. Ici, il pleut vraiment beaucoup. »

**Vous êtes de plus en plus nombreux à aimer nos divertissements\*, nos journaux télévisés\*, nos fictions françaises\* et nos films de cinéma\*.**

**Nous marquons des points ensemble, France 2 vous remercie.**

\* Respectivement (+7%, +4%, +4% et +5%) d'évolution du taux de satisfaction.

Source étude Ipsos Stratégie réalisée auprès de 1 025 personnes âgées de 15 ans et plus le 04-03-02.



# Raphaël Poirée ne quitte plus les sommets

**Biathlon** • Le skieur du Vercors a enlevé ce week-end sa troisième Coupe du monde d'affilée, ainsi que le titre mondial de course en ligne. Il compte marquer une pause la saison prochaine

**CELA FAIT LONGTEMPS** que le doute n'est plus permis : Raphaël Poirée est le plus grand champion que le ski nordique français ait connu. Et l'un des grands noms de l'histoire du biathlon. Dimanche 24 mars à Oslo, le Drômois en a donné une nouvelle illustration en s'imposant dans la dernière épreuve de la saison, le championnat du monde de course en ligne, alors même qu'il était assuré depuis la veille d'enlever sa troisième Coupe du monde consécutive. Un triplé qu'il est le premier biathlète à réussir depuis l'Allemand Frank Ullrich, entre 1980 et 1982.

Avant l'ultime étape de la Coupe du monde, Raphaël Poirée n'était pas encore assuré de l'emporter. Le Russe Pavel Rostovtsev, longtemps en tête du classement général de l'épreuve, pouvait encore nourrir un mince espoir de s'imposer. Mais la troisième place du Français, samedi dans l'épreuve de poursuite, a mis un terme au suspense. Totale décontracté, Raphaël Poirée a ainsi pu prendre le départ de la course en ligne, son épreuve de prédilec-

tion, comme s'il s'agissait d'un long tour d'honneur. La saison qui s'achève est certainement la plus pleine réalisée par le Français. Après un départ prudent, il a enlevé sept épreuves de Coupe du monde, ce qui porte son total à vingt et une victoires à ce niveau. Il est revenu des Jeux olympiques de Salt Lake City, en février, avec une médaille d'argent en poursuite (la première médaille olympique du biathlon masculin français) et une de bronze en relais. Et a finalement réalisé un autre triplé, puisqu'il avait déjà gagné le titre mondial de course en ligne (cette épreuve n'étant pas olympique, un championnat du monde était organisé pour elle seule cette année) en 2000 et 2001.

A 27 ans, Raphaël Poirée atteint sa plénitude. Il ne cache pourtant pas son intention de prolonger sa carrière jusqu'aux Jeux olympiques de Turin, en 2006. « *Il ne me manque qu'une chose : une médaille d'or aux Jeux* », affirme-t-il. Le Français sait parfaitement que la reconnaissance – notamment médiatique – ne va pas forcément à l'athlète le

plus régulier de la saison, mais à celui qui sait répondre présent le jour J. Et, à ce jeu-là, il a trouvé son maître : le Norvégien Ole Einar Björndalen, quadruple champion olympique et héros des Jeux de Salt Lake City.

## UNE SAINTE RIVALITÉ

« *Après ce qu'il a réussi aux Jeux, j'avais besoin, moi aussi, de réaliser quelque chose d'exceptionnel*, a confié le skieur du Vercors au quotidien *L'Equipe*. *Il fallait que je gagne cette troisième Coupe du monde pour prouver que ce n'est pas seulement l'année Björndalen*. » Une saine rivalité oppose les deux hommes depuis plusieurs années. Longtemps compagnons d'entraînement et complices, ils ont pris quelques distances quand leurs ambitions respectives ont commencé à se heurter. Raphaël Poirée ne fait pas mystère de son intention de marquer une pause dans sa carrière, afin de mieux rebondir en vue de l'échéance olympique de 2006, et affirme n'avoir « *aucune motivation* » en vue de la saison prochai-

ne, si ce n'est celle d'aider son épouse, la biathlète norvégienne Liv Grete Poirée, à enlever à son tour la Coupe du monde.

Très performant au tir, un domaine qu'il a travaillé sous la conduite de Jean-Pierre Amat, champion olympique de carabine en 1996, et dans lequel il est l'un des biathlètes les plus rapides et les plus précis, le champion du monde sait que c'est en ski de fond qu'il peut encore progresser. Il compte travailler particulièrement ce domaine, au besoin en réduisant ses ambitions pour les saisons à venir. A l'instar d'Ole Einar Björndalen, qui s'est aligné cette saison dans des épreuves de Coupe du monde de ski de fond et a même disputé le 30 kilomètres de ski de fond des Jeux de Salt Lake City, le Français pourrait faire l'impasse sur certaines étapes de la prochaine Coupe du monde de biathlon pour aller se frotter aux meilleurs fondeurs du monde. Ce qui ne devrait pas l'empêcher de disputer les championnats du monde de biathlon, placés en fin de saison.

Double champion du monde juniors en 1994, présent sur les épreuves de Coupe du monde depuis sept saisons, Raphaël Poirée sait qu'il a besoin de s'économiser pour durer. Il sait aussi que le biathlon français a encore besoin de lui, même si la génération montante a montré d'intéressants progrès cette saison. Le Franc-Comtois Vincent Defrasne a ainsi pris la douzième place du classement général de la Coupe du monde. Chez les femmes, malgré des Jeux olympiques ratés, Florence Baverel-Robert, Sandrine Bailly et Sylvie Becaert ont prouvé que, dans leurs bons jours, elles pouvaient venir se mêler aux meilleurs biathlètes du monde.

Gilles van Kote

# Football : pour Bernard Tapie, « l'OM n'est pas en danger »

L'OLYMPIQUE DE MARSEILLE se cherche actuellement un manager et semble l'avoir trouvé. Bernard Tapie, l'actuel directeur sportif de l'OM, a rencontré Robert Louis-Dreyfus, la semaine dernière, à Lugano, en Suisse. « *On essaie de trouver le moyen de renforcer le staff technique*, a expliqué Bernard Tapie au Monde, lundi 25 mars, *on a trouvé un manager qui correspond à nos besoins. Quant à mon départ, il n'en est pas question. Simplement, je commence une nouvelle pièce de théâtre. Un dîner aux chandelles, le 17 septembre, à Paris, au Théâtre du Gymnase. Mais je resterai auprès de Robert Louis-Dreyfus, qui est un ami. Ce pour quoi je suis venu n'est pas réglé. Tous ceux qui tournent autour de Robert Louis-Dreyfus ont tendance à spéculer, à spéculer. Mais je reste à l'OM.* » La convocation du président de l'OM devant le tribunal de commerce, le 2 avril (Le Monde daté 23-24 mars), n'inquiète pas Bernard Tapie : « *Elle est naturelle, c'est une bonne manière de faire taire les rumeurs. L'OM n'est pas en danger, c'est même le club le moins endetté de France.* »

## DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME** : Ferrari emportera sa nouvelle monoplace F2002 pour le week-end du Grand Prix du Brésil qui débute le vendredi 29 mars sur le circuit d'Interlagos. « *La nouvelle monoplace s'est montrée rapide et fiable* », a déclaré le chef de la Scuderia, Jean Todt. Elle sera réservée à l'Allemand Michael Schumacher, tandis que le Brésilien Rubens Barrichello pilotera une F2001.

■ **BOXE** : Main Events, l'organisateur du combat entre Lennox Lewis et Mike Tyson, a jusqu'à ce soir 16 heures – heure de New York, soit 22 heures en France – pour déposer une garantie de 12,5 millions de dollars (14,2 millions d'euros). Dans le cas contraire, Lennox Lewis, champion WBC-IBF des poids lourds, devrait annoncer qu'il ne rencontrera pas Mike Tyson comme prévu le 8 juin.

■ **TENNIS** : à 15 jours de la rencontre de Coupe Davis entre la France et la République tchèque, le tennis français n'est pas à son mieux à Key Biscanne (Floride) : Fabrice Santoro et Arnaud Clément ont été sortis au deuxième tour. Au tour suivant, Nicolas Escudé s'est incliné face à Juan Ignacio Chela (6-3, 7-6 (5/7), 6-3), et Sébastien Grosjean a chuté face à un autre Argentin, Gaston Gaudio (7-6 (9-7), 4-6, 6-1).

■ **VOILE** : après 22 jours de course dans sa tentative de record du Trophée Jules-Verne – tour du monde à la voile en équipage et sans escale –, le Français Bruno Peyron sur le maxi-catamaran Orange a parcouru 9 407 miles et dispose à ce stade d'une avance de 2 159 miles sur le record établi par Olivier de Kersauson en 1997 en 71 jours 14 heures 22 minutes 8 secondes.

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 24 effectués samedi 23 mars. Premier tirage : 2, 9, 13, 36, 39, 47 ; numéro complémentaire : 12. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 190 656,70 ; 5 numéros : 1 006,30 ; 4 numéros et le complémentaire : 42,40 ; 4 numéros : 21,20 ; 3 numéros et le complémentaire : 4,20 ; 3 numéros : 2,10. Second tirage : 3, 5, 8, 10, 42, 46 ; numéro complémentaire : 1. Rapports pour 6 numéros : 705 556,00 ; 5 numéros et le complémentaire : 6 037,50 ; 4 numéros : 648,50 ; 4 numéros et le complémentaire : 30,40 ; 4 numéros : 15,20 ; 3 numéros et le complémentaire : 3,40 ; 3 numéros : 1,70.



ERIC GAILLARD/REUTERS

# Mario Cipollini enlève enfin Milan-San Remo

MARIO CIPOLLINI a enfin conquis Milan-San Remo, la classique cycliste dont il rêvait, qui est aussi la première course de la Coupe du monde. Samedi 23 mars, sur la Via Roma, *Il Magnifico* a fêté avec un jour de retard son 35<sup>e</sup> anniversaire en devançant au sprint

le champion des Etats-Unis, Fred Rodriguez, le Suisse Markus Zberg et un peloton d'une quarantaine d'unités. L'Allemand Erik Zabel, quadruple vainqueur de la Primavera, avait été retardé par une chute survenue à une trentaine de kilomètres de l'arrivée.

# A 19 ans, l'Ethiopien Kenenisa Bekele a réussi un doublé inédit aux championnats du monde

**Cross-country** • Il s'impose comme le nouveau maître de la discipline

## DUBLIN

de notre envoyé spécial

Le moins que l'on puisse demander à des championnats du monde de cross-country organisés en Irlande, sur les terres où est née cette discipline, est de respecter les traditions. Ce fut le cas à Dublin. L'hippodrome de Leopardstown, dans la banlieue de la capitale irlandaise, a été le théâtre, samedi 23 et dimanche 24 mars, d'une domination presque sans partage du Kenya et de l'Ethiopie sur le cross mondial. Les spectateurs ont ainsi entendu résonner à six reprises l'hymne kenyan. L'Ethiopie, elle, a conquis cinq titres. Les Français ? S'ils sont absents des podiums pour la première fois depuis 1998, leurs prestations furent conformes aux prévisions. Ils enregistrèrent leur meilleur résultat avec la quatrième place des hommes sur le cross long. La Britannique Paula Radcliffe fut la seule à résister à la domination africaine en conservant son titre sur la longue distance.

Mais l'exploit a pris les traits d'un Ethiopien du nom de Kenenisa Bekele. A 19 ans, celui-ci est devenu le plus précoce champion du monde de l'histoire de la discipline. Et comme la jeunesse n'interdit pas l'ambition, Bekele n'a pas voulu mettre de frontières à son nouveau royaume : il s'est ainsi imposé à la fois sur le cross court (4 300 m), samedi, et sur le long (12 000 m), dimanche. Une première-

re chez les hommes depuis que le « court » a fait son apparition, en 1998. Certes, le jeune homme avait déjà fait parler de lui l'an passé à Ostende (Belgique) quand, encore junior, il avait terminé deuxième du cross court seniors, avant de s'imposer largement chez les jeunes le lendemain.

## UN TRAIN D'ENFER

Le parcours de Leopardstown, avec ses longs faux plats et ses appuis incertains, l'a vu imposer à ses concurrents du « 4 kilomètres » une autorité rare pour un athlète de son âge. Distaçant d'emblée ses adversaires, il ne leur a pas laissé l'ombre d'une chance. Le jeune homme allait-il participer à l'épreuve longue, le lendemain, au moins pour aider son équipe ? Il assurait, après sa victoire de samedi, ne rien avoir décidé. Il se retrouvait surpris de la gloire toute fraîche qu'on lui accordait. Fils de fermiers, deuxième d'une famille de six enfants, Kenenisa n'aspire qu'à une existence tranquille.

On veut déjà le comparer à Haïle Gebreselassie, le maître éthiopien du 10 000 m mondial. « *Battre les records d'Haïle ? Je ne veux même pas y penser* », jure-t-il. En décembre, lors du cross de l'Acier, en France, « Gebre » l'avait emporté devant le futur champion du monde. Mais beaucoup assurent que ce dernier avait

laissé gagner le maître. Pas question de commettre de crime de lèse-majesté.

Alors, le cross long ? Il le courra, bien entendu. Placé d'emblée aux avant-postes, Kenenisa Bekele assurait un train d'enfer dans la foulée du Tanzanien John Yuda. L'armée kenyana, qui d'ordinaire fait régner sa loi sur la distance, était en déroute, bientôt dissoute, un bataillon de masques de souffrance. L'Ethiopien, déjà loin devant, décidait d'attaquer à trois kilomètres de l'arrivée, lassé de devoir attendre plus longtemps pour cueillir une seconde victoire assurée. Pas un regard pour ses adversaires, pas une ride pour trahir l'effort sur son visage.

« *Si, je vous assure, je suis fatigué, souriait-il après sa course. Et surtout surpris d'avoir gagné aussi facilement.* L'argent des victoires ? « *Je n'ai pas encore réfléchi à ce que j'allais en faire...* » Peut-être acheter une voiture, puisqu'il compte encore sur ses amis pour le conduire à l'entraînement. Quel est la distance courra-t-il cet été, sur la piste ? « *Du 3 000 et du 5 000 m, pour travailler ma vitesse.* » Le nom du dernier Ethiopien champion du monde de cross ? « *Je ne sais pas... C'était il y a si longtemps.* » Cela remonte à 1983. Kenenisa Bekele est bien trop jeune pour s'en souvenir.

Cyril Pocréaux

# Dans Le Monde Dossiers & documents d'avril

1 Cohabitation : la confusion des pouvoirs  
Bilan critique de cinq années de partage des responsabilités au sommet de l'Etat

2 Laïcité : une passion française  
La société confrontée à de nouvelles applications identitaires

3 Les clés de l'info  
Le dossier du mois est consacré au premier tour de la présidentielle

# Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS

## Cohabitation : la confusion des pouvoirs

Après cinq ans de partage du pouvoir à la tête de l'Etat, Jacques Chirac, président de la République et Lionel Jospin, premier ministre, s'affrontent à l'élection présidentielle. Les deux candidats ont dressé un bilan critique de la cohabitation, estimant qu'elle favorise la surséance et déstabilise l'action du gouvernement.



**A** la cohabitation, les pouvoirs sont partagés entre le chef de l'Etat et le premier ministre. Cette situation, qui a été vécue en France de 1958 à 1962, de 1969 à 1974, de 1981 à 1986, de 1995 à 2002, est aujourd'hui remise en question. Les deux candidats à l'élection présidentielle, Jacques Chirac et Lionel Jospin, ont chacun dressé un bilan critique de la cohabitation, estimant qu'elle favorise la surséance et déstabilise l'action du gouvernement.

## DIARCHIE AU SOMMET DE L'ETAT

### Une stricte lecture de la Constitution

La cohabitation n'est pas contraire à la loi fondamentale de la République. La Constitution, qui a été écrite en 1958, prévoit la possibilité d'une cohabitation entre le chef de l'Etat et le premier ministre. Cette situation, qui a été vécue en France de 1958 à 1962, de 1969 à 1974, de 1981 à 1986, de 1995 à 2002, est aujourd'hui remise en question.

## SOMMAIRE

• Dir la cohabitation constitue une véritable adaptation p. 3  
• Deux cohabitations inévitables p. 3  
• Une cohabitation à l'épreuve du temps p. 6  
• Chirac ou Jospin : un train de feu p. 10  
• Une bonne ou une mauvaise chose pour la France p. 7  
• Une nouvelle République p. 8

## Lyon se rapproche de Lens

**LYON** doit beaucoup à Sonny Anderson. Vainqueur de Lorient (2-0), grâce à un but libérateur du brésilien (78'), l'Olympique lyonnais est revenu à quatre points du leader Lens, auteur d'un match nul (1-1) à Sedan – où en deux ans seuls Toulouse et le PSG se sont imposés –, samedi 23 mars lors de la 30<sup>e</sup> journée du championnat de France de division 1. Auxerre, avec toujours deux matches de retard, a conforté sa troisième place en s'imposant à Lille (2-3). A huit journées de la fin du championnat, le suspense reste donc entier. Grâce à un but de Fabrice Fiorèse, ex-joueur de l'En Avant, le Paris-SG a signé sa quatrième victoire consécutive à Guingamp (0-1). Nantes, champion en titre, a sauvé sa place en D1, après un succès devant Rennes (3-1). En dominant Sochaux (2-0), Metzqui compte un match de retard a laissé la lanterne rouge à Lorient, finaliste de la Coupe de la Ligue et demi-finaliste de la Coupe de France.

## RÉSULTATS

### FOOTBALL

#### France

##### DIVISION 2 (33<sup>e</sup> journée)

Caen-Beauvais	3-2
Ajaccio-Laval	2-0
Martigues-Le Havre	1-3
Le Mans-Nîmes	1-0
Wasquehal-Strasbourg	1-1
Amiens-Istres	1-2
Grenoble-Nancy	2-3
Gueugnon-Nice	2-0
Créteil-Châteauroux	2-2
Saint-Etienne - Niort	1-0
<b>Classement</b> : 1. Ajaccio, 60 pts ; 2. Le Havre, 58 ; 3. Beauvais, 54 ; 4. Nice, 53 ; 5. Strasbourg, 51 ; 6. Le Mans, 51 ; 7. Châteauroux, 47 ; 8. Laval, 44 ; 9. Nancy, 43 ; 10. Gueugnon, 43 ; 11. Caen, 43 ; 12. Amiens, 42 ; 13. Wasquehal, 42 ; 14. Saint-Etienne, 39 ; 15. Niort, 38 ; 16. Grenoble, 38 ; 17. Istres, 34 ; 18. Créteil, 31 ; 19. Martigues, 30 ; 20. Nîmes, 25.	
<b>NATIONAL (29<sup>e</sup> journée)</b>	
Boulogne-sur-Mer - Clermont Foot	0-1
Louhans-Cuseaux - Brest	2-0
Sète-Toulouse	0-1
Angoulême-Calais	1-0
Pau-Cannes	1-4
La Roche-sur-Yon - Alès	2-0
Reims-Angers	2-0
Besançon-Racing CP	1-3
Dijon - Noisy-le-Sec	2-1
Saint-Maur Lusitanos - Valence : reporté	
<b>Classement</b> : 1. Clermont Foot, 62 pts ; 2. Toulouse, 61 ; 3. Valence, 56 ; 4. Reims, 56 ; 5. Angoulême, 55 ; 6. Cannes, 52 ; 7. Louhans-Cuseaux, 40 ; 8. Alès, 40 ; 9. Racing CP, 39 ; 10. Boulogne-sur-Mer, 38 ; 11. La Roche-sur-Yon, 37 ; 12. Angers, 34 ; 13. Besançon, 34 ; 14. Sète, 34 ; 15. Brest, 29 ; 16. Dijon, 29 ; 17. Saint-Maur Lusitanos, 26 ; 18. Noisy-le-Sec, 25 ; 19. Pau, 24 ; 20. Calais, 14.	

#### Allemagne

<b>BUNDESLIGA (28<sup>e</sup> journée)</b>	
Bayern Munich-Cologne	3-0
Hertha Berlin-Nuremberg	2-0
Fribourg-Moenchengladbach	0-1
St. Pauli-Stuttgart	1-2
Bayer Leverkusen-1860 Munich	4-0
Schalke 04-Kaiserslautern	3-0
Hansa Rostock-Hambourg	1-1
Wolfsburg-Werder Brême	2-0
Dortmund-Cottbus	3-0
<b>Classement</b> : 1. Leverkusen, 59 pts ; 2. Dortmund, 58 ; 3. Bayern Munich, 54 ; 4. Schalke 04, 54 ; 5. Berlin, 52 ; 6. Kaiserslautern, 49 ; 7. Brême, 43 ; 8. 1860 Munich, 39 ; 9. Stuttgart, 38 ; 10. Wolfsburg, 37 ; 11. Hambourg, 35 ; 12. Moenchengladbach, 33 ; 13. Rostock, 30 ; 14. Cottbus, 29 ; 15. Nuremberg, 25 ; 16. Fribourg, 24 ; 17. St-Pauli, 21 ; 18. Cologne, 19.	

#### Angleterre

<b>PREMIER LEAGUE (31<sup>e</sup> journée)</b>	
Manchester United-Middlesbrough	0-1
Charlton-Bolton	1-2
Derby-Everton	3-4
Ipswich-Aston Villa	0-0
Leicester-Leeds	0-2
Sunderland-Southampton	1-1
Liverpool-Chelsea	1-0
Fulham-Tottenham	0-2
Reportés :	
Arsenal-West Ham	
Blackburn-Newcastle	
<b>Classement</b> : 1. Liverpool, 65 pts ; 2. Manchester United, 64 ; 3. Arsenal, 63 ; 4. Newcastle, 56 ; 5. Leeds, 54 ; 6. Chelsea, 53 ; 7. Aston Villa, 42 ; 8. Charlton, 41 ; 9. Tottenham, 41 ; 10. Middlesbrough, 38 ; 11. Southampton, 37 ; 12. West Ham, 37 ; 13. Everton, 36 ; 14. Fulham, 35 ; 15. Sunderland, 35 ; 16. Bolton, 33 ; 17. Blackburn, 32 ; 18. Ipswich, 32 ; 19. Derby, 29 ; 20. Leicester, 19.	

#### Espagne

<b>LIGA (31<sup>e</sup> journée)</b>	
Malaga-Rayo Vallecano Madrid	0-0
Betis Séville-FC Séville	0-0
Las Palmas-Villarreal	3-2
Espanyol Barcelone-Vitoria Alavés	1-2
Athletic Bilbao-Celta Vigo	1-6
Real Madrid-Saragosse	3-1
Deportivo la Corogne-Tenerife	3-1
Majorque-Real Sociedad Saint Sébastien	0-2
Valence-Osasuna Pampelune	2-1
Valladolid-FC Barcelone	1-2

### CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL DE D1 (30<sup>e</sup> JOURNÉE)

Les résultats			Spectateurs	Le classement											
0	1	Paris-SG		1	Lens	60	30	17	9	4	49	23	+26	58	2
			16 400	2	Lyon	56	30	17	5	8	57	31	+26	34	2
			19 468	3	Paris-SG	54	30	14	12	4	40	21	+19	72	3
			19 468	4	Auxerre	54	28	15	9	4	40	27	+13	51	4
			19 468	5	Lille	51	30	14	9	7	37	27	+10	52	5
			19 468	6	Bordeaux	47	30	13	8	9	30	25	+5	55	4
			14 754	7	Troyes	42	30	12	6	12	37	34	+3	55	1
			14 754	8	Sochaux	39	30	10	9	11	35	38	-3	66	7
			14 754	9	Monaco	36	30	9	9	12	32	34	-2	79	4
			20 000	10	Nantes	36	30	10	6	14	30	36	-6	62	6
			20 000	11	Bastia	35	30	10	5	15	32	38	-6	60	8
			20 000	12	Marseille	34	29	8	10	11	27	34	-7	49	3
			35 000	13	Sedan	33	28	7	12	9	28	30	-2	59	3
			35 000	14	Montpellier	33	30	7	12	11	23	29	-6	68	6
			35 000	15	Rennes	32	30	8	8	14	31	46	-15	64	5
			15 679	16	Guingamp	29	30	7	8	15	29	50	-21	63	7
			15 679	17	Metz	28	29	8	4	17	23	38	-15	60	4
			36 221	18	Lorient	28	30	7	7	16	39	58	-19	51	2
			7 704												
			45 000												

**La phrase** : « A Marseille, j'ai appris à regarder plus derrière que devant. » Frank Lebœuf (Marseille)

#### 31<sup>e</sup> journée

<b>Samedi 6 avril</b>	Montpellier-Guingamp ; Rennes-Troyes ; Paris-SG-Nantes ; Bordeaux-Bastia ; Lorient-Sedan ; Monaco-Metz ;	<b>Les buteurs</b>	1. Pauleta (Bordeaux), 21 buts. 2. Darcheville (Lorient), 17 buts. 3. D. Cissé (Auxerre), +1, 16 buts.
-----------------------	---	--------------------	---

**Classement** : 1. Real Madrid, 56 ; 2. Valence, 56 ; 3. La Corogne, 54 ; 4. Celta Vigo, 51 ; 5. Betis Séville, 51 ; 6. FC Barcelone, 50 ; 7. Athletic Bilbao, 48 ; 8. Alavés Vitoria, 45 ; 9. Malaga, 42 ; 10. Espanyol Barcelone, 41 ; 11. Valladolid, 40 ; 12. FC Séville, 39 ; 13. Real Sociedad Saint Sébastien, 36 ; 14. Las Palmas, 36 ; 15. Majorque, 34 ; 16. Villarreal, 34 ; 17. Osasuna Pampelune, 34 ; 18. Rayo Vallecano Madrid, 33 ; 19. Saragosse, 33 ; 20. Tenerife, 32.

#### Italie

##### SERIE A (28<sup>e</sup> journée)

Parma-Juventus	1-0
Venise-Atalanta Bergame	0-1
Bologne-Lecce	4-3
Brescia-Pérouse	3-0
Chievo Vérone-Hellas Vérone	2-0
Lazio Rome-Udinese	0-1
Plaisance-Milan AC	1-0
Torino-Fiorentina	1-0
Inter Milan-AS Rome	3-1
<b>Classement</b> : 1. Inter Milan, 59 pts ; 2. AS Rome, 56 ; 3. Juventus, 55 ; 4. Bologne, 45 ; 5. Chievo Vérone, 45 ; 6. Milan AC, 44 ; 7. Lazio Rome, 40 ; 8. Torino, 36 ; 9. Pérouse, 36 ; 10. Atalanta Bergame, 36 ; 11. Hellas Vérone, 35 ; 12. Parma, 34 ; 13. Brescia, 33 ; 14. Plaisance, 32 ; 15. Udinese, 31 ; 16. Lecce, 24 ; 17. Fiorentina, 22 ; 18. Venise, 16.	

#### RUGBY

<b>TOURNOI DES SIX NATIONS (4<sup>e</sup> JOURNÉE)</b>	
Angleterre-pays de Galles	50-10
Twickenham, à Londres ; bon terrain ; temps printanier ; 75 000 Spectateurs environ ; arbitre : M. Cole (Aus) Angleterre : 5 essais : Greenwood (10'), Wilkinson (43'), Luger (64', 67'), Stimpson (80' + 2), 5 transformations Wilkinson, 4 pénalités Wilkinson (22', 37', 40' + 1, 53'), 1 drop Wilkinson (6'). Pays de Galles : 1 essai I. Harris (72'), 1 transformation I. Harris, 1 pénalité I. Harris (29').	
Remplacements temporaires : Angleterre : Kay par Corry (19'-28'), Moody par Worsley (42', 51').	
Angleterre : Healey - Luger, Greenwood, Tindall (Stimpson, 63') Cohen - (o) Wilkinson, (m) Bracken (Dawson 59') - Back (cap), Hill (Worsley, 80' + 1), Moody - Kay, Grewcock - White, Thompson (West, 65'), Rowntree.	
Pays de Galles : Morgan - D. James, G. Thomas (R. Williams, 49'), Marinos, C. Morgan - (o) I. Harris, (m) Howley (Peel, 59') - M. Williams (Charvis, 50'), S. Quinell (cap), Budget - Moore, Wyatt (Llewellyn, 54') - Anthony, McBryde (B. Williams, 65'), I. Thomas.	
Irlande-Italie	32-17
A Lansdowne Road, Dublin ; pelouse moyenne ; temps doux et clair ; 48 898 spectateurs ; arbitre : M. Dickson (Eco) Irlande : 3 essais : Kelly (39', 48'), Hickie (76'), 1 transformation O'Gara (39'), 5 pénalités Humphreys (4', 11', 16', 40', 61'), O'Gara (40' + 3) Italie : 2 essais : Bergamasco (53'), De Carli (80' + 5), 2 transformations Dominguez, 1 drop Peens (44'). Exclusions temporaires : Italie : Perugini (25'), De Carli (40' + 3). Remplacement temporaire : Humphreys par O'Gara (33'-40' + 6)	
Irlande : Dempsey - Kelly, O'Driscoll, Horgan, Hickie (Howe, 80') - (o) Humphreys (cap), (m) Stringer - D. Wallace (Miller, 79'), Foley, S. Easterby - O'Kelly (O'Connell, 70'), Longwell - Hayes, Byrne, Clohessy (P. Wallace, 75')	
Italie : Peens - Mazzucato, C. Stoica, Raineri, Dallan - (o) Dominguez, (m) Tronca - M. Bergamasco, Phillips (De Rossi, 69'), Persico - Giacheri, Bortolami (Dellape, 61') - Perugini (Pucciarello, 35'), Moscardi, De Carli.	
<b>Classement (après 4 journées)</b> :	
1. France, 8 pts ; 2. Angleterre, 6 ; 3. Irlande, 6 ; 4. Ecosse, 2 ; 5. Pays de Galles, 2 ; 6. Italie, 0.	

#### BASKET-BALL

<b>PRO A (22<sup>e</sup> journée)</b>	
Chalon-sur-Saône - Nancy	84-71
Le Havre-Montpellier	75-68
Cholet-Gravelines	99-95
Paris Basket Racing-Antibes	84-72
Hyères-Toulon - Bourg-en-Bresse	80-67
Limoges-Dijon	78-74
Le Mans-Strasbourg	94-109
Pau-Orthez - Villeurbanne	93-73
<b>Classement</b> : 1. Pau-Orthez, 40 pts ; 2. Villeurbanne, 39 ; 3. Chalon-sur-Saône, Nancy, 37 ; 5. Gravelines, 36 ; 6. Cholet, Strasbourg, Dijon, Le Mans, 35 ; 10. Paris Basket Racing, 34 ; 11. Limoges, 31 ; 12. Montpellier, Hyères-Toulon, 29 ; 14. Antibes, 26 ; 15. Le Havre, Bourg-en-Bresse, 25.	
<b>PRO B (22<sup>e</sup> journée)</b>	
Reims-Besançon	87-74
Nantes-Golbey Epinal	92-85
Mulhouse-Roanne	82-85
Beauvais-Saint-Quentin	76-72
Brest-Châlons-en-Champagne	103-94
Saint-Etienne-Evreux	88-100
Maurienne-Vichy	77-79
Bondy - Rueil	81-82

**Classement** : 1. Vichy, 40 pts ; 2. Roanne, 38 ; 3. Golbey Epinal, Rueil, 36 ; 5. Besançon, 35 ; 6. Saint-Quentin, Reims, Beauvais, 34 ; 9. Evreux, 33 ; 10. Châlons-en-Champagne, 32 ; 11. Mulhouse, 31 ; 12. Saint-Etienne, Maurienne, 30 ; 14. Brest, Nantes, 29 ; 16. Bondy, 27.

#### LIGUE FÉMININE

Valenciennes - Aix-en-Provence	93-50
Bourges-Tarbes	80-69
Calais-Reims	66-69
Nice - Villeneuve-d'Ascq	51-60
Mondeville - Montpellier Lattes	62-91
Bordeaux-Sceaux	78-47
<b>Classement</b> : 1. Valenciennes, 41 pts ; 2. Bourges, 40 ; 3. Tarbes, 36 ; 4. Bordeaux, 34 ; 5. Aix-en-Provence, Mondeville, 31 ; 7. Reims, 30 ; 8. Villeneuve-d'Ascq, Calais, 29 ; 10. Montpellier Lattes, 28 ; 11. Nice, 27 ; 12. Sceaux, 22.	

#### HANDBALL

<b>DIVISION 1 (21<sup>e</sup> journée)</b>	
Bordeaux-Ivry	25-28
Paris-SG-Istres	25-22
Sélestat-Montpellier	19-31
Chambéry-Toulouse	28-24
Dunkerque-Nîmes	24-18
Angers-Créteil	16-19
Nancy-Livry-Gargan	34-28
Exempt : ACBB	
<b>Classement</b> : 1. Montpellier, 58 pts ; 2. Dunkerque, 48 ; 3. Paris-SG, 46 ; 4. Chambéry, 45 ; 5. Créteil, 44 ; 6. Ivry, 43 ; 7. Istres, 43 ; 8. Toulouse, 39 ; 9. Nancy, 34 ; 10. Nîmes, 34 ; 11. Livry-Gargan, 31 ; 12. Angers, 30 ; 13. Sélestat, 30 ; 14. ACBB, 30 ; 15. Bordeaux, 25.	
<b>Coupe Challenge HOMMES</b>	
<b>Demi-finales aller</b> :	
Ivry (Fra)-Skjerr (Dan)	24-26
Frederiksberg (Dan)-Bitola (MCD)	31-25
<b>FEMMES</b>	
<b>Quart de finales retour</b> :	
Buxtehude (All)-Majkop (Rus) 22-23 (aller : 27-26)	
Lagos (Por)-Tarnovo (Bul) 24-18 (aller : 20-26)	
Elblag (Pol)-Deva (Rou) 27-28 (aller : 18-30)	
Trier (All)-Rapid Bucarest (Rou) 24-29 (aller : 26-35)	

#### VOLLEY-BALL

<b>PRO A (26<sup>e</sup> journée)</b>	
Poitiers-Paris Volley	0-3
Cannes-Sète	3-1
Martigues-Dunkerque	0-3
Ajaccio-Tourcoing	3-0
Montpellier-Nice	2-3
Toulouse-Asnières	3-2
Exempt : Tours	
<b>Classement</b> : 1. Paris Volley, 48 pts ; 2. Cannes, (Charvis, 50'), S. Quinell (cap), Budget - Moore, Wyatt (Llewellyn, 54') - Anthony, McBryde (B. Williams, 65'), I. Thomas.	

#### CYCLISME

<b>COUPE DU MONDE : MILAN-SAN REMO, (ITA) :</b>	
1. Mario Cipollini (Ita), 100 pts ; 2. Rodriguez (Usa), 70 ; 3. Zberg (Sui), 50.	
<b>COUPE DE FRANCE CHOLET-PAYS DE LA LOIRE</b>	
1. Jimmy Casper (Fra, Française des jeux) les 201 km en 6 h 39 min 30 s, (moyenne : 43,104 km/h) ; 2. Rodriguez (Usa, Domo-Farm Frites) ; 3. M. Zberg (Sui, Rabobank) t.m.t.	
<b>Classement de la Coupe du monde (après 1<sup>e</sup> épreuve) :</b>	
1. Mario Cipollini (Ita), 100 pts ; 2. Rodriguez (Usa), 70 ; 3. Zberg (Sui), 50.	
<b>COUPE DE FRANCE</b>	
<b>CHOLET-PAYS DE LA LOIRE</b>	
1. Jimmy Casper (Fra, Française des jeux) les 201 km en 6 h 39 min 30 s, (moyenne : 40, 218 km/h) ; 2. Bouyer (Fra, Bonjour) ; 3. Vansevenant (Bel, Palmans-Collstrop).	
<b>Classement de la Coupe de France (après la troisième manche) :</b>	
1. Jimmy Casper (Fra, Française des jeux), 62 pts ; 2. Laurent Jalabert (Fra, CSC-Tiscali), Jaan Kirispuu (Est, AG2R-Prévoyance), 50.	

#### ATHLÉTISME

<b>Championnat du monde de cross-country, Dublin (Irl)</b>	
<b>HOMMES</b>	
<b>Cross court (4,360 km) :</b>	
1. Kenenisa Bekele (Eth), 12 min 11 s ; 2. Kipkosgei (Ken), 12 min 18 s ; 3. Mekonnen (Eth), 12 min 20 s ; ... 10. Maazouzi (Fra), 12 min 34 s.	
<b>Cross long (12 km) :</b>	
1. Kenenisa Bekele (Eth), 34 min 52 s ; 2. Yuda (Tan), 34 min 58 s ; 3. Talel (Ken), 35 min 20 s ; ... 13. Sghyr (Fra), 36 min 7 s.	
<b>FEMMES</b>	
<b>Cross court (4,2 km)</b>	
1. Edith Masai (Ken), 13 min 30 s ; 2. Kidane (Eth), 13 min 36 s ; 3. Ochichi (Ken), 13 min 39 s.	
<b>Cross long (8,020 km)</b>	
1. Paula Radcliffe (Gbr), 26 min 55 s ; 2. Drossin (Usa) 27 min 4 s ; 3. De Reuck (Usa) 27 min 17 s.	

#### AUTOMOBILISME

<b>RALLYE DE CATALOGNE (23<sup>e</sup> s) :</b>	
<b>Classement général final</b> :	
1. Gilles Panizzi (Fra, Peugeot) 3 h 34 min 9 s ; 2. Burns (Gbr, Peugeot) à 37 s ; 3. Bugalski (Fra, Citroën) 1 min 13 s 5.	
<b>Championnat du monde des pilotes (après 4 épreuves) :</b>	
1. Marcus Gronholm (Fin), 21 pts ; 2. Panizzi (Fra), 20 ; 3. Burns (GBR), 13.	

**Championnat du monde des constructeurs (après 4 épreuves) :**  
1. Peugeot 52 pts ; 2. Ford 25 ; 3. Subaru 20 ; 4. Mitsubishi 6 ; 5. Hyundai 1.

#### GLACE

**CHAMPIONNAT DU MONDE DE PATINAGE ARTISTIQUE, NAGANO (JAP) :**  
DAMES  
1. Irina Slutskaya (Rus), 2,0 pts ; 2. Kwan (Usa), 4,2 ; 3. Suguri (Jap), 5,0 ; ... 12. Hubert (Fra), 22,4.

#### SKI NORDIQUE

<b>BIATHLON HOMMES</b>	
------------------------	--

# AUJOURD'HUI

## Nuageux sur le nord-ouest, un peu frais

**MARDI 26 MARS**  
 Lever du soleil à Paris : 6 h 43  
 Coucher du soleil à Paris : 19 h 11

Un anticyclone se trouvera sur la mer du Nord et le nord de la France. Une perturbation peu active traverse ces hautes pressions. Avec le flux d'est faible, les températures sont plutôt fraîches pour la saison.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Le ciel va être nuageux la plus grande partie de la journée. Quelques éclaircies reviendront sur les côtes de la Manche en soirée. Un petit vent de nord-est rafraîchira l'atmosphère. Il fera entre 12 et 13 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Les nuages vont être très nombreux et il pourra tomber quelques gouttes. Il fera frais, 0 à 2 degrés le matin et 9 à 11 l'après-midi.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Le soleil va briller largement. Quelques nuages bas seront présents le matin en Alsace. Un petit vent de nord-est se fera sentir. Le thermomètre descendra jusqu'à -3 à -5 le matin et atteindra 9 à 11 degrés l'après-midi.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Des nuages seront présents sur Poitou-Charentes le matin et gagneront l'Aquitaine et le nord de Midi-Pyrénées l'après-midi. Les températures seront comprises entre 13 et 16 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Sur le Limousin le ciel sera nuageux par moments. Ailleurs le soleil brillera largement. Après des gelées matinales jusqu'à -5 degrés, le thermomètre montera jusqu'à 11 environ.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Le soleil va briller largement. Quelques nuages seront présents sur la Corse et la Provence. Il fera un peu frais avec quelques gelées dans l'intérieur des terres puis le thermomètre montera entre 13 et 17 degrés.

**26 MAR. 2002 PRÉVISIONS**  
 Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE MÉTROPOLITAINE		
Madrid	5/18 S	
Ajaccio	0/14 S	
Biarritz	4/12 S	
Bordeaux	5/14 S	
Bourges	1/10 S	
Brest	7/13 N	
Caen	5/9 N	
Cherbourg	4/11 S	
Clermont-F.	-2/9 S	
Dijon	-2/10 S	
Grenoble	0/11 S	
Lille	0/8 C	
Limoges	1/9 S	
Lyon	0/11 S	
Marseille	3/15 S	
Nancy	-4/9 S	
Nantes	4/12 N	
Nice	5/14 S	
Paris	1/10 C	
Pau	0/14 S	
Perpignan	6/16 S	
Rennes	5/13 N	
St-Etienne	-2/9 S	
Strasbourg	-4/10 S	
Toulouse	3/12 S	
Tours	2/10 N	
Montréal	-12/1 *	
New York	5/14 P	
San Francisco	9/14 C	
Santiago Ch.	10/27 S	
Toronto	-3/2 P	
Washington DC	9/23 P	

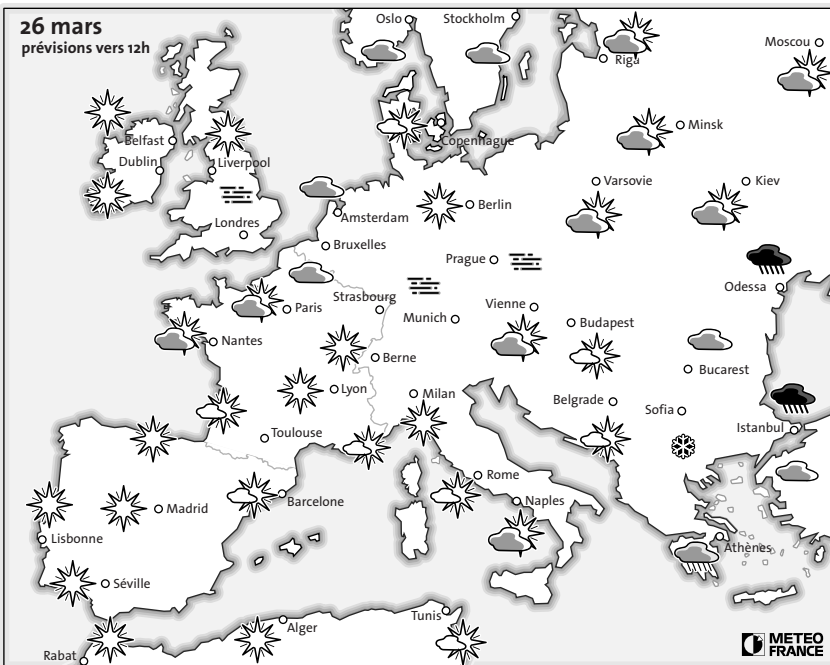
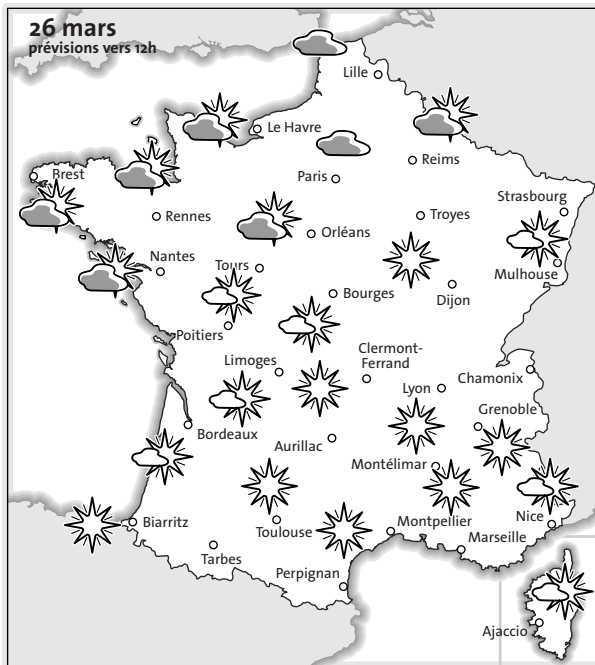
AMÉRIQUES		
Brasilia	19/28 P	
Buenos Aires	15/22 P	
Caracas	23/30 S	
Chicago	-5/1 S	
Lima	21/29 P	
Los Angeles	10/16 S	
Mexico	11/28 S	

FRANCE OUTRE-MER		
Cayenne	25/30 P	
Fort-de-Fr.	26/29 S	
Nouméa	22/26 P	
Papeete	25/31 P	
Pointe-à-P.	22/30 P	
St Denis Réu.	24/28 P	

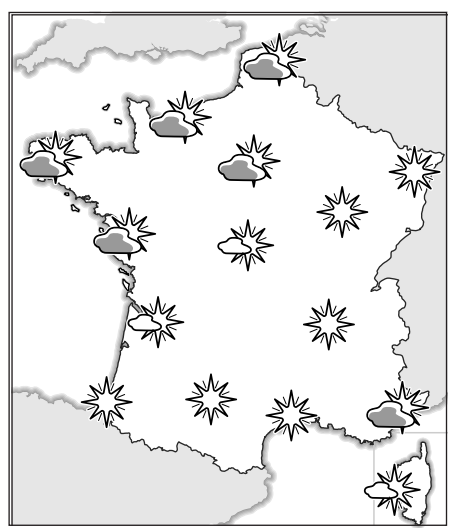
AFRIQUE		
Alger	5/20 S	
Dakar	17/23 S	
Kinshasa	24/27 P	
Le Caire	14/20 S	
Nairobi	15/26 S	
Pretoria	16/29 S	
Rabat	12/26 S	
Tunis	9/18 S	

EUROPE		
Amsterdam	4/8 C	
Athènes	8/14 P	
Barcelone	9/14 S	
Belfast	1/10 S	
Belgrade	3/11 N	
Berlin	-4/6 S	
Berne	-6/8 S	
Bruxelles	2/8 C	
Bucarest	4/11 C	
Budapest	3/11 N	
Copenhague	-1/5 S	
Dublin	2/10 S	
Francfort	-5/8 S	
Genève	-2/10 S	
Helsinki	-4/4 N	
Istanbul	5/8 P	
Kiev	1/7 N	
Lisbonne	13/23 S	
Liverpool	3/11 S	
Londres	2/12 C	
Luxembourg	-5/8 S	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	28/32 P	
Beyrouth	14/17 P	
Bombay	23/31 S	
Djakarta	24/31 P	
Dubaï	21/32 S	
Hanoï	22/28 S	
Hongkong	20/24 S	
Jérusalem	7/15 S	
New Delhi	18/33 S	
Pékin	9/16 S	
Séoul	3/14 S	
Singapour	26/33 S	
Sydney	20/26 P	
Tokyo	7/14 P	



**Soleil** ☀ **Peu nuageux** ☁ **Couvert** ☁  
**Brèves éclaircies** ☁☀ **Averses** ☔ **Pluie** ☔  
**Orage** ⚡ **Neige** ❄ **Brouillard** 🌫 **Vent fort** 🌪



PRÉVISIONS POUR LE 27 MARS

**Pour éviter les orages, partez en amoureux.**

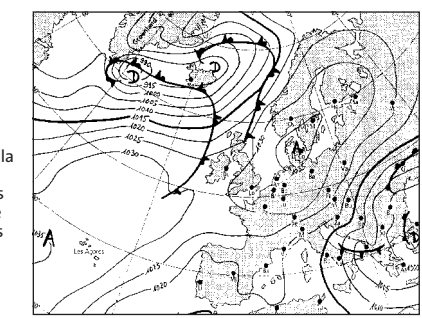
**Tarifs Couple**

Valables en France métropolitaine

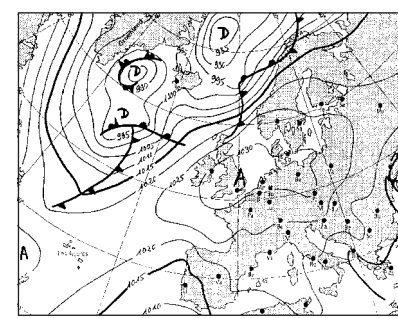
**AIR FRANCE**

**Le 27 mars**

Les nuages sur le nord-ouest de la France se feront moins nombreux au fil des heures. Quelques averses se produiront sur la Provence, la Côte d'Azur et les Alpes du Sud. Ailleurs le soleil brillera mais les températures resteront un peu fraîches pour la saison.



SITUATION LE 25 MARS À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 27 MARS À 0 HEURE TU

## Le système solaire est un nid à poussières

### ASTRONOMIE

Tous les lundis datés mardi, la vie des astres

**DEUX FOIS** l'an, à l'annonce du printemps et de l'automne, a lieu un phénomène astronomique des plus discrets (et qui risque à l'avenir de l'être bien davantage à cause de la pollution lumineuse qui blanchit nos nuits) : la lumière zodiacale. Visible à l'est avant les premières lueurs de l'aube ou à l'ouest le soir, ce cône allongé et vaguement laiteux monte dans le ciel le long de l'écliptique sur parfois plus de 45 degrés. L'astronome amateur y trouve là l'unique occasion de percevoir dans sa globalité la présence de la poussière interplanétaire, si l'on met de côté les accidents ponctuels que représentent les étoiles filantes.

Car notre système solaire n'est pas qu'un grand vide où se poussent çà et là de rares planètes escortées de lunes petites. De la même

façon que, dans une maison on recense aisément les habitants humains et leurs animaux de compagnie sans voir les foules de bactéries et d'acariens, on a tendance à oublier les myriades de grains de poussière qui peuplent le royaume du Soleil. Il s'agit surtout de résidus de chocs entre astéroïdes, ou bien des particules arrachées aux comètes par notre étoile.

Dans une étude à paraître dans *The Astronomical Journal*, une équipe internationale de chercheurs emmenée par l'Allemand Markus Landgraf, de l'Agence spatiale européenne, s'est intéressée à l'origine de cette poussière que l'on trouve en abondance au-delà de l'orbite de Jupiter. Or cet espace reste largement inexploité. Les vaisseaux Voyager ont bien navigué dans ces contrées reculées mais ils n'emportaient pas de détecteur de poussières. Markus Landgraf et consorts ont dû se rabattre sur les ancêtres du périple interplanétaire que sont les sondes Pioneer. Lancées en 1972 et en 1973, Pioneer-10 et 11

étaient équipées de panneaux de cellules sensibles toujours tournés dans la direction opposée à la Terre. Sur Pioneer-10, l'instrument a fonctionné huit ans (jusqu'à un point situé à mi-chemin entre les orbites de Saturne et d'Uranus), et sur Pioneer-11, il a tenu dix ans, vivant suffisamment pour dépasser Uranus.

#### CEINTURE DE KUYPER

Plus de 200 particules ont marqué les cellules de leur empreinte. En étudiant la répartition des impacts dans le temps et en les modélisant, les astronomes ont calculé qu'une partie des poussières provenait de comètes à courte période analogues à celle de Halley ou d'une famille de comètes dont le périhélie se situe dans le voisinage de Jupiter. Mais la contribution principale vient de plus loin, de la ceinture de Kuiper. Explorée depuis une décennie grâce aux performances améliorées des télescopes terrestres, cette région sise au-delà de Neptune est un réservoir

d'astres glacés primitifs dont on découvre chaque année plusieurs dizaines de représentants, qui, s'entrechoquant, produisent l'essentiel des poussières lointaines, au rythme estimé de 50 tonnes par seconde.

Mais les objets de notre système solaire ne sont pas les sources uniques d'approvisionnement en particules. Une partie provient de plus loin, du milieu interstellaire. Ces microscopiques reliquats d'étoiles mortes ont été pour la première fois détectés il y a une dizaine d'années par la sonde solaire américano-européenne Ulysses. Puis est venu le temps de l'expertise. Un nouvel engin, Stardust, a rendez-vous, en janvier 2004, avec la comète Wild-2. But de la mission : étudier bien sûr cet astre errant et à collecter quelques échantillons de la matière qu'il dégage. Mais la NASA profitera aussi de l'occasion pour capturer durant le voyage quelques-uns de ces grains de poussière interstellaire ultra-rapides (plus de 90 000 km/h) afin de les

étudier au sol. Car, en 2006, Stardust reviendra chez nous pour larguer une capsule contenant sa récolte. Pour la première fois, l'homme (par machine interposée, certes) rapportera sur Terre un spécimen qu'il sera allé chercher plus loin que sur la Lune.

Le système solaire se révèle donc un grand nid à poussières. Comme le notent Markus Landgraf et ses collègues en conclusion, « la densité de poussière interplanétaire engendrée par la ceinture de Kuiper est suffisamment élevée pour que le nuage de poussière soit le deuxième objet le plus brillant du système solaire (après notre étoile, NDLR) si on l'observe de l'extérieur ». D'éventuels observateurs extraterrestres pourraient donc déduire l'existence d'un système planétaire de la simple présence de ce nuage diffus...

Il ne faut pas non plus croire que la poussière ne cesse de s'accumuler. Grâce à deux mécanismes, la lumière du Soleil passe en quelque sorte le balai. Tout d'abord, pour les particules assez petites, la

pression des photons est supérieure à l'attraction de notre étoile et les grains sont repoussés vers les confins de l'héliosphère. Pour les poussières plus grandes, un autre phénomène connu sous le nom d'effet Poynting-Robertson entre en scène. Lorsqu'elle reçoit la lumière solaire, la particule réémet de l'énergie dans toutes les directions, ce qui a pour conséquence de réduire son énergie cinétique et la taille de son orbite. Elle suit donc une lente trajectoire en spirale qui finit par la faire tomber dans le Soleil qui, à sa façon, joue le rôle de l'aspirateur.

Pierre Barthélémy

### MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 073

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

#### HORIZONTALEMENT

I. L'art de ne rien perdre. - II. Aurait beaucoup à dire s'il pouvait parler. Doublé, cela ferait sale. - III. A longtemps nourri la famille de Cro-Magnon. Plutôt inquietant. - IV. Personnel. Accompagne le scotch à Londres. Président allemand. - V. Va chercher dans ses réserves. A beaucoup trop descendu. - VI. Travail sur le travail. Pour une juste exécution. - VII. Les plus beaux sont

aux défilés. Poil - VIII. Supprima au sommet. Supprimerai n'importe où. - IX. Enveloppe l'œil. Tous de la même mère. - X. Un peu secs, mais pas encore trop durs. Passage étroit.

#### VERTICALEMENT

1. Rien ne lui convient, et il le dit. - 2. Même la plus petite est regrettable. Ramassée au passage à la caisse. - 3. Point de départ de l'Europe. Ardentes. - 4. Son ascension sur les planches

est résistible. Fait l'égalité. Possessif. - 5. Assure les échanges avant l'expulsion. - 6. Personnel. Eaux froides des Pyrénées. Les Etats-Unis en VO. - 7. Facilite la traction. Risque de se tuer lui-même par excès. - 8. Pour occuper leur place, ils sont prêts à tout. - 9. Point dans l'Atlantique. Période historique. - 10. Son père a eu plus de chance que lui dans les airs. Garniture fondamentale. - 11. Mit en beauté. Sociable. - 12. Garmi de paille.

Philippe Dupuis

#### SOLUTION DU N° 02 - 072

##### Horizontalement

I. Belligérants. - II. Apaise. Eue. - III. Suis. Lustrai. - IV. Sites. Stries. - V. Issues. Je. Ri. - VI. Né. TSF. Tes. - VII. Ota. Rem. Thés. - VIII. Itinéraire. - IX. Relevas. Amen. - X. Essouchement.

##### Verticalement

1. Bassinoire. - 2. Epuisettes. - 3. Laits. Ails. - 4. Liseur. Néo. - 5. Is. Se. Revu. - 6. Gel. Sterac (carets). - 7. Us. Smash. - 8. Restif. - 9. Autre. Tram. - 10. Neri. Thème. - 11. Aérée. En. - 12. Saisissant.

### AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 267

## Handicap

**LES CHEVAUX** sont aux ordres. Lorsqu'ils se sont présentés à la pesée, tous les trois, montés par leurs jockeys, la balance accusait 1 000 kg au total. Pourtant les jockeys, à eux trois, ne pèsent que 181 kg.

Mais il faut dire que Fox-trot pèse cinq fois le poids de son jockey, Monty quatre fois et demie le poids du sien, et Régalo seulement quatre fois le poids de son driver.

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2002

Solution dans *Le Monde* du 2 avril.

#### Solution du jeu n° 266 paru dans *Le Monde* du 19 mars.

Il n'est pas possible d'obtenir neuf faces noires. En effet, la parité du nombre de faces blanches n'est pas modifiée par un « coup ». On part de neuf faces blanches, on ne peut en obtenir zéro.



La configuration ci-dessus nécessite les huit coups possibles : c'est le maximum, car jouer deux fois le même coup produit le même effet que ne pas jouer.

**LUNE DE LA SEMAINE**

vendredi 29 mars 2002 (à Paris)

18h58 Lever Coucher 7h18

le 28/3

**Le Monde**

**A LA TELEVISION ET A LA RADIO**

**Le Monde des idées**  
 LCI  
 Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10  
 Le dimanche à 12 h 10, 15 h 10 et à 0 h 10  
 Le lundi à 16 h 10

**Le Grand Jury**  
 RTL-LCI  
 Le dimanche à 18 h 30

**La rumeur du monde**  
 FRANCE-CULTURE  
 Le samedi à 12 heures

**A la « une » du Monde**  
 RFI  
 Du lundi au vendredi  
 à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

**La « une » du Monde**  
 BFM  
 Du lundi au vendredi  
 à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40  
 Le samedi  
 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

## DISPARITIONS

## Jacques Kalisz

Un maître du béton

L'ARCHITECTE Jacques Kalisz, membre de l'Académie d'architecture, est mort mardi 5 mars à l'âge de 75 ans. Catherine Tasca, ministre de la culture, a rendu hommage à cet «*homme de passion, mêlant rigueur et intuition (...), profondément humaniste et engagé dans la cause sociale*». Mais c'est sans doute parmi ses anciens étudiants d'architecture, après 1968, que la disparition de ce maître «*flamboyant*», cette personnalité «*qui faisait comprendre que le métier était une histoire d'homme, et non de procédure*», comme nous le décrit son confrère Paul Chemetov, sera peut-être ressentie avec le plus d'émotion.

## ARCHITECTURE « BRUTALISTE »

Né le 6 septembre 1926 à Varsovie, Jacques Kalisz est encore enfant lorsqu'il suit sa famille en France, au début des années 1930. Mais ce sera pour voir, quand vient la guerre, son père, marchand forain, déporté en Allemagne, où il disparaîtra. Caché en Normandie, il commence, la paix revenue, des études d'architecture à l'École des beaux-arts de Paris, grâce au soutien d'un oncle. Il ne passe pour autant pas son diplôme, choisissant d'intégrer des équipes comme celle qui s'attelle à la reconstruction de la région de Forbach, dans les années 1950, puis l'Atelier d'urbanisme et d'architecture (AUA), regroupement de maîtres d'œuvre inventifs et talentueux, créé en 1963.

C'est dans ce cadre que, en 1965, Jacques Kalisz conçoit avec Jean

Perrotet, à la demande du maire Jean Lolive, le centre administratif de la ville de Pantin, sur le canal de l'Ourcq, considéré comme un des meilleurs exemples de l'architecture dite «*brutaliste*», parce qu'elle exprime fortement, sincèrement, les vertus et les possibilités constructives du béton.

Jacques Kalisz accepte alors de «*passer*», à 42 ans, un diplôme, qu'il obtient aisément en présentant ce travail pour Pantin. Il construira ensuite la piscine d'Aubervilliers, l'école d'architecture de la Défense, la patinoire olympique d'Albertville, le centre administratif de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, un grand ensemble de logements à Saint-Omer, plusieurs projets d'importance diverse à Nanterre, dont un ensemble de 2 500 logements, qui, à la suite de la défaillance frauduleuse d'un prestataire technique, seront à l'origine de graves soucis pour l'architecte.

Handicapé d'autre part par un problème cardiaque chronique, Jacques Kalisz avait très vivement été irrité par le projet de transformation du centre administratif de Pantin en Centre national de la danse, sans que le ministère de la culture sache l'y associer. Confiés à la suite d'un concours à Antoinette Robain et Claire Guieysse, les travaux de transformation, qui doivent s'achever en 2003, devraient cependant permettre de continuer à lire la vitalité de l'architecture de Kalisz.

Frédéric Edelmann

## Marcel Hansenne

Neuf fois champion de France du 800 m

LE JOURNALISTE et ancien athlète Marcel Hansenne est mort vendredi 22 mars à l'âge de 85 ans à son domicile de Fourqueux (Yvelines) des suites d'un cancer.

Né à Paris le 24 janvier 1917, Marcel Hansenne, jeune orphelin, fut recueilli par un oncle à Tourcoing (Nord), où il découvrit le sport grâce au patronage local, l'Intrepide du Sacré-Cœur. C'est là qu'il pratiqua le basket-ball, la discipline de prédilection des bons pères, puis le football et enfin l'athlétisme, à l'âge de 19 ans, impressionné par les «*exploits*» d'un coureur de 800 m du cru.

A l'occasion d'une de ses premières courses, il devint champion juniors des Flandres du kilomètre et du 600 m. Une carrière était née, qui le mènera très loin. En 1939, il s'empare du titre de champion de France du 800 m, première exemplaire d'une collection de douze titres nationaux (neuf sur 800 m entre 1939 et 1950 et trois sur 1 500 m en 1943, 1945 et 1946).

Michel Dalloni  
(avec AFP)

## A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde ([www.lemonde.fr/carnet](http://www.lemonde.fr/carnet)) les nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

## JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du samedi 23 mars sont publiées :

● **Outre-mer** : une ordonnance relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en Nouvelle-Calédonie ; une ordonnance portant extension à la Polynésie française, aux îles Wallis et Futuna, à la Nouvelle-Calédonie et à Mayotte de la loi du 6 août 1986 relative aux modalités des privatisations.

## OFFICES DE PÂQUES

Les horaires des messes et des offices religieux pour la Semaine sainte et pour Pâques peuvent être consultés à partir du portail [www.ccf.fr](http://www.ccf.fr) pour les catholiques, en cliquant sur l'onglet «*diocèses*». Pour Paris, les renseignements sont sur [www.catholique-paris.com](http://www.catholique-paris.com). Pour les offices protestants, le portail [www.protestants.org](http://www.protestants.org) renvoie sur les différents Eglises adhérentes à la Fédération protestante de France et sur leurs paroisses, en cliquant sur l'onglet «*Eglises*».

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

Sherine Farouk Fahmi, Michel STEFANOS et Marie-Ange, leur fille, ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexandre,

le 22 mars 2002, à 2 h 26 minutes.

– Après neuf mois de réflexion,

Sasha

est né le 14 mars 2002,

et en profite depuis pour perturber les nuits de

Laurent et Laetitia.

Famille Zylberberg-Van Eeckhout,

18, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris.

## Décès

– L'Amicale des Cadets de la France libre a la grande tristesse d'annoncer la disparition de son vice-président

Gilles ANSPACH, (promotion Corse et Savoie-Bewdley 1943), commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre avec palmes.

On se réunira au crématorium du Père-Lachaise, le mercredi 27 mars, à 14 heures.

«*Dans son chagrin, aux pires jours de son histoire, ils ont consolé la France.*» Charles de Gaulle.

– Claire Daeschner, son épouse, Ses enfants et petits-enfants, Ses frères et sa sœur, ont le regret de faire part du décès de

Bernard de CAZENOVE,

survenu à Nîmes, le 22 mars 2002.

Au temple de Lasalle, un service de reconnaissance sera célébré le 15 avril.

41, avenue Georges-Pompidou, 30900 Nîmes.

– Anne-Sophie Chazaud, son épouse, Aurélien et Mathilde, ses enfants, Paul et Alice Chazaud, ses parents, Emmanuelle et Pauline Chazaud, ses sœurs, Juliette Galy, sa grand-mère, Roland et Rosine Tissot, ses beaux-parents, Les familles parentes et alliées, ont l'immense douleur de faire part du décès de

Olivier CHAZAUD,

survenu, après un digne et courageux combat contre la maladie, le 22 mars 2002, à l'âge de trente-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 27 mars, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, 2, rue du Mont-Cenis, Paris-18<sup>e</sup>, suivie de l'inhumation au cimetière Montmartre.

67, rue Caulaincourt, 75018 Paris.

– Les Amis de R. Martin du Gard ont la tristesse de faire part du décès de

M. Daniel de COPPET,

survenu brutalement le 20 mars 2002,

et s'associent à la douleur de sa famille.

– Le 22 mars 2002,

Ettore GELPI

est parti pour le plus long de ses voyages.

Brunella rappelle à ses nombreux amis du Nord et du Sud sa confiance inébranlable dans la transformation du monde et son engagement à agir pour le changement.

Il était un homme profondément généreux, libre et intègre.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, le mardi 26 mars, à 16 h 30.

– Paris, le 22 mars 2002.

Les idées, les engagements et la générosité de

Ettore GELPI

continueront d'inspirer d'autres combats pour un monde plus juste et solidaire.

Ses amis de l'Unesco, tous ses amis du Nord et du Sud.

– Sa famille, Et ses amis ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques RABEC-LE GLOAHEC, capitaine hon. Saint-Cyr 18 juin, FFL, para SAS, capitaine FFI, président section «*94 Ouest*» des Français libres, vice-président du comité «*Fresnes-Thiais*» de la Légion d'honneur,

survenu le 26 janvier 2002.

37, rue du Professeur-Einstein, 94260 Fresnes.

## Remerciements

– Mgr Christian Ponson, administrateur diocésain pour le diocèse de Lyon, Et ses collaborateurs, très touchés par les très nombreux messages reçus à l'occasion du décès du

cardinal Louis-Marie BILLÉ,

remercient vivement ceux et celles qui ont tenu à manifester leur estime pour le cardinal et leur sympathie à sa famille et à ses proches.

## Anniversaires de décès

– Il y a trente ans, le 24 mars 1972,

Nicole JERUZALSKA

rejoignait l'éternité.

Elle était la mère des docteurs David et Samuel Jeruzalska. Elle sera toujours présente dans le cœur et la mémoire des siens et de sa famille.

– Le 26 mars 1990,

Pierre LAUZEL, officier de la Légion d'honneur, vice-président du Conseil supérieur de la comptabilité, professeur cofondateur de l'IAE,

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé gardent le souvenir de son esprit ouvert et passionné.

Jean MICHAUD,

18 décembre 1921 - 25 mars 1999.

Sa famille, Ses amis, se souviennent.

– Que ceux qui ont connu et aimé

Josette PEYRARD, professeur des Universités,

aient une pensée ou une prière pour elle, en ce deuxième anniversaire de sa disparition, le 1<sup>er</sup> avril 2000.

Une messe sera célébrée à sa mémoire, le mardi 2 avril 2002, à 18 h 30, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, Paris-5<sup>e</sup>.

– Souvenez-vous,

Robert RABIER

nous quittait, il y a vingt ans aujourd'hui.

Six ans après, son épouse chérie allait le rejoindre.

Ils nous manquent, infiniment. Ayez une pensée pour eux.

Leurs filles, Gendres, Et petits-enfants.

36, rue du Dragon 75006 Paris.

## Avis de messe

– Une messe sera célébrée en l'église de l'Immaculée-Conception, à Caluire (Rhône), le jeudi 4 avril 2002, à 15 heures, en la mémoire de

M. Jean-Charles PARIAUD,

dont les obsèques ont eu lieu le 21 mars aux Authieux-sur-Calonne.

Mme Joëlle Pariaud, 14130 Les Authieux-sur-Calonne.

## Colloques

Le Collège des études juives (AIU) organise un colloque international «*Le judaïsme et l'humanité*».

Communications de Catherine Chalier, Raphaël Draï, Benno Gross, Menahem Hirschman, Rivon Krygier et Shmuel Trigano, suivies d'un débat : «*L'humanité face aux idéologies transnationales*».

Dimanche 7 avril 2002, de 10 heures à 18 heures.

Auditorium Saint-Germain-des-Prés, 4, rue Félibien, Paris-6<sup>e</sup> (PAF : 14 €). Renseignements : 01-53-32-88-55.

## Conférences

Conférences à la Fondation franco-japonaise Sasakawa

27, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris, 2<sup>e</sup> étage gauche. Tél. : 01-44-39-30-40. Fax : 01-44-39-30-45. Entrée libre et gratuite.

Jean-Christian Bouvier : «*La publicité japonaise : un certain Japon vu de biais*».

Jeudi 28 mars, à 17 h 30. Bernard Jeannel : «*Les jardins zen au Japon : espace et sérénité*». Jeudi 4 avril, à 17 h 30.

## Communications diverses

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Extrait du programme 2002

## Conférence

Paul Rabinow : «*Légitimité de la modernité*» : Hans Blumenberg contre Carl Schmitt ». Interlocuteur : François Roussel. 2 avril. 18 h 30-20 h 30, amphipoincaré. Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5<sup>e</sup>.

## Séminaire

Corinne Enaudeau : «*Forces et affects dans le dispositif transcendantal*».

28 mars, 18 h 30-20 h 30, amphipoincaré. Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5<sup>e</sup>.

L'accès à toutes les activités du collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80. Consultation du site : [www.ci-phil.asso.fr](http://www.ci-phil.asso.fr)

## CARNET DU MONDE

TARIFS année 2001/2002 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 22 € - 144,31 F TTC TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 F TTC

NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS FORFAIT 10 LIGNES 120 € - 787,15 F TTC

Ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC

Ligne suppl. abo. : 10 € - 65,60 F TTC THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 F TTC

COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter

☎01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42

Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: [carnet@mondepub.fr](mailto:carnet@mondepub.fr)

Le Monde

LES 5 "GRANDS DOSSIERS DE LA PRÉSIDENTIELLE"

Pays dangereux la France ? Samedi 30 mars, daté dimanche 31 mars - lundi 1<sup>er</sup> avril

Pays corrompu la France ? Samedi 6 avril, daté dimanche 7 - lundi 8 avril

Pays d'exception la France ? Samedi 13 avril, daté dimanche 14 - lundi 15 avril

Regard sur la France vue de l'étranger Samedi 20 avril, daté dimanche 21 - lundi 22 avril

Regard sur les présidents de la V<sup>e</sup> République ? Samedi 27 avril, daté dimanche 28 - lundi 29 avril

Le Monde  
LE GRAND DOSSIER  
et aussi sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : | | | | | Localité : .....

Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAE

**Autorisation de prélèvements** N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031 Organisme créancier : Société Editrice du Monde 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER Nom ..... Prénom ..... N° .....rue ..... Code postal | | | | | Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° .....rue ..... Code postal | | | | | Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/mois)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

# CULTURE

## SCÈNES

A Nantes, au Lieu Unique, ou à Maubeuge, au VIA, jumelé avec Exit, qui ouvre le 28 mars à Créteil, musique, théâtre, danse et vidéo se croisent et se rencontrent, à saute-frontières entre les disciplines artistiques. Une nouvelle manière de mobiliser les publics

# Nantes, Maubeuge, Créteil, festivals d'arts croisés

**NANTES**

de notre envoyée spéciale

Minuit à LU, ancienne usine de gâteaux secs, reconverte en Lieu Unique, scène nationale de Nantes. Genesis P. Orridge dort encore. Figure historique du mouvement techno, fondateur en 1975 des Throbbing Gristle, groupe de rock industriel qui explorait la mort, la cacophonie, le fascisme par le biais des bruits et des machines, Genesis a l'habitude des nuits inversées. Et celle-ci est Oblique, ainsi en ont décidé Kitty Hartl et Yann Farcy, les deux programmeurs des Oblique LU Nights, dédiées aux musiques électroniques et improvisées, et dont la troisième édition s'est tenue les 22 et 23 mars.

Première observation : LU est vraiment unique. Cette ancienne friche située en bord de canal au cœur de Nantes est dirigée par Jean Blaise, un homme de l'art qui sait mettre les événements en scène. Depuis les Allumées, lancées en 1990, jusqu'à Fin de siècle, en 1999, ce sont des festivals pluridisciplinaires nés de la volonté de mêler les genres – arts plastiques, musiques, théâtre, danse – afin d'en éviter la sclérose et de défricher de nouvelles esthétiques. A VIA, qui vient de se terminer à Maubeuge, et chez son jumeau Exit, qui s'ouvre à Créteil le 28 mars, le mot d'ordre est identique : mélanges, mélanges. L'idée se répand, et d'ailleurs Jean Blaise prépare sur ce modèle Nuit blanche, une nuit sans sommeil prévue dans quarante sites parisiens pour le 5 octobre 2002 et commanditée par le maire de Paris, Bertrand Delanoë.

Yann Farcy avait un festival, à Nevers, il l'a démantelé à Nantes, chez LU. Il avait un label, Noise Museum, très pointu, très macro-électronique. Il l'a fermé, car il pense que l'artiste est éphémère et instable, qu'il peut quitter la table à tout

moment sans qu'il soit besoin de fournir d'explication de texte. Il en a créé un autre, Alice In Wonder, à l'esthétique plus rock-indus, néo-folk, bref, plus retourné par les influences des années free (1970-1980), de Durruti Column ou de Neu ! Kitty Hartl adore meubler la grande salle de LU, décorée de bois africains (rappel de la tradition nantaise du commerce triangulaire) par des tribus de déjantés du minimalisme bruitiste. Ou par des performers enfouis sous des ordinateurs. Cette année, elle a aussi offert au Britannique Simon Fisher Turner, compositeur attiré de la musique des films de Derek Jarman, une nuit entière, sans limite de temps, au Salon de musique, petite salle bardée de ciment, de parpaings et d'escaliers de fer. La barrière des horaires et du temps doit aussi être gommée. Petits formats de théâtre, panoramiques pour la musique.

**UN GOÛT POUR LA PERDITION**

A Nantes, les retrouvailles avec des figures historiques du jeune et néanmoins trentenaire mouvement électronique sont émouvantes : Irmin Schmidt (de Can) et Kumo organisent une sorte de chaos de piano et de BPM, l'Australien Foetus (J.G. Thirwell) résume trente ans de recherches soniques, un mélange libre de formes futuristes, de mises en boucle de musique ethnique ou rock, offert comme un cocktail médicamenteux, son dernier album étant d'ailleurs intitulé Manorexia TM, 200 mg, 14 capsules (www.foetus.org). Ces musiciens sont doués, ils sont non formatés, aimant le risque et la perdition, ils sont underground. Oblique LU Nights rappelle que le rock industriel, le post-punk ante-synthétiseurs, ont un ancrage politique très fort.

Invité à Nantes, le Canadien John Oswald est à l'origine du courant artistique dénommé « plagiaris-

me », sorte de guérilla menée contre la propriété (artistique et industrielle) par la pratique du collage des sons ou (et) des images, et du piratage. Paru en 1988, Plunderphonic, où John Oswald emprunte à Igor Stravinsky, Elvis Presley, Michael Jackson (dont il réalise également un collage photographique où la star apparaît nue, avec un sexe féminin), provoque l'ire de l'industrie discographique. Aujourd'hui encore, Oswald permet la copie de ses œuvres à qui le veut, mais en interdit la vente. La relève est prise, notamment par la Britannique Vicki Bennett, alias People Like Us, qui construit un concert, en musique et en images, à partir de communications et de connexions défaillantes, critique cinglante et profuse de la société de l'information, après celle de la consommation menée par ses aînés.

Comment consommer la culture ? La question se pose aux directeurs d'institutions (ici des scènes nationales), tels Jean Blaise ou Didier Fusillier, à la tête de la Maison des arts de Créteil et du Manège de Maubeuge, à qui Martine Aubry a confié le contenu des festivités de Lille 2004. Avant l'inauguration de LU, en 1999, Jean Blaise utilisait la ville comme scène, transplantant des spectacles dans les friches industrielles, des appartements ou des monuments historiques lors des Allumées. Depuis, il dit avoir voulu « faire de LU un morceau de ville, et non une boîte noire au milieu de la ville ». Il y a réussi, en implantant au sein de LU un bar, un restaurant, une crèche, une librairie et bientôt un hammam, quitte à ferrailer, rappelle-t-il, avec le ministère de la culture, allergique à tout franchissement des frontières culturelles.

Ailleurs en Europe, les festivals pluridisciplinaires se sont multipliés : V2 à Rotterdam, Transmedial à Berlin, Ars Electronica à Linz en Autriche, Sonar à Barcelone, très axés sur le mariage entre musiques électroniques, vidéo et images produites par ordinateur. La programmation de LU, les festivals tels que VIA et Exit, suivant le parcours institutionnel français, y ont intégré le théâtre et la danse. Critiqué par les amateurs d'un théâtre exempt de contaminations de la télévision, de l'image, Jean Blaise a bénéficié pour innover de l'appui du maire de Nantes, Jean-Marc Ayrault (PS).

Epaulé par Martine Aubry, maire (PS) de Lille, Didier Fusillier pourra mettre en pratique urbaine les préceptes déployés dans la Maison des Arts de Créteil, fondée par André Malraux. Éclatement du temps et des horaires (à Lille, cinquante-deux

Concerts du crépuscule suivront les heures du soleil pendant une année), « utopie des mélanges » entre artistes et genres, élongation ou dissolution de la durée des œuvres : les pistes sont multiples.

En 1993, John Oswald, promoteur tranquille des Oblique LU Nights, avait publié *Plexure*, tentative d'inclure dans un seul disque tous les grands noms de la pop-music. Cinq mille pièces, mille groupes. Une manière de s'approprier en la compactant la prolifération des productions artistiques, et d'éviter aux consommateurs d'être à l'image des pantins présentés à Oblique LU Nights dans *Unmastered Behaviour*, une installation vidéo de l'Anverso Wim Catrysse : des individus malmenés par un caisson en rotation, et ayant perdu leur centre de gravité.

Véronique Mortaigne



Thee Majesty l'un des groupes invités aux Oblique LU Nights, les 22 et 23 mars à Nantes.

## Sur scène et dans la salle, VIA ne laisse pas le spectateur passif

**MAUBEUGE**

de notre envoyé spécial

Le Festival VIA de Maubeuge s'est conclu, samedi 23 mars, par le concert des Portugais de Megafone et des cantiques techno lancés depuis la scène nationale du Manège par Sussan Deyhim, compositrice et interprète des installations de l'Iranienne Shirin Neshat. Le VIA se poursuit en partie de l'autre côté de la frontière franco-belge, à Frameries, dans l'agglomération de Mons, et se transporte en même temps pour l'essentiel sous l'appellation d'Exit à la Maison des arts de Créteil.

En neuf jours, les Nordistes auront pu voir notamment Christian Ziegler/Jayachandran Palazhy, Res Publica ou Roberto Oliván (danse) ; Marie Brassard, Dan Jemmett ou Nico and the Navigators (théâtre) ;

D-Fuse, Rechenzentrum ou Da-Taz (musique). Des « Nuits miniatures » ont associé en quatre étapes et 2 h 30 des « petites formes » de toute ascendance, significatives de la diversité des approches internationales et des moyens mis en œuvre à Maubeuge. Outre les créations de Julien Maire (*Demi-pas*) et de la chorégraphe Blanca Li (*Border#1*), elles alignent par exemple *L'Assemblée*, de Louis-Philippe Demers. Le Québécois place le spectateur à la base d'une sphère tronquée, sous les feux de quarante-huit robots agressifs, flashant au rythme de pulsations cardiaques de plus en plus rapides. Dans *Stringraphy* en revanche, les Japonais du Studio Eve jouent de la douceur. Ils ont tiré cent cinquante fils de soie sur des centaines de mètres, utilisant l'Espace Sculpture – une ancienne entreprise convertie

aux salons-expositions – comme caisse de résonance. Habillés et gantés de blanc, ils dansent et jouent en navettes d'un gigantesque métier à tisser.

Traditionnellement, le gros morceau du VIA consiste en une « exposition ». Cette année, son titre (« Les Cinémas du futur ») pourrait prêter à confusion. Car il ne sera question ni de cinéma ni de futur. Nous sommes au présent, à la pointe des nouvelles technologies, entre applications scientifiques et jeux esthétiques, dans l'approche de zones peu explorées, où le spectateur doit parfois tomber le blouson pour participer physiquement à l'affaire, comme dans *Body Spin* des Autrichiens de Time's Up : invité à parcourir de l'intérieur une sphère agitée par des images virtuelles, le spectateur est partagé entre l'esprit de conquête du manipulateur et la fui-

te du manipulé. Ici et là, ce n'est pas le cadre cinématographique qui s'impose, mais le cercle, le cylindre ou la sphère. Demain, l'espace sera courbe, décidément, quitte à le déborder finalement en tranches rectangulaires, plus conformes à l'art de déguster l'art.

La technique peut être au service d'un tourisme au second degré dans *Benowhere*, de l'Israélien Romy Achitov, qui propose des cartes postales panoramiques au clicqueur pressé de passer de l'aube au crépuscule. *The Place-Urbanity*, de Jeffrey Shaw, joue sur une dimension autrement impressionnante. Le visiteur est placé au centre d'un espace à 360 degrés, en commandant de bord choisissant parmi de banals paysages urbains australiens commentés par un intervenant filmé tête en bas.

Jeffrey Shaw est la principale figure des

« Cinémas du futur ». Son cinéma – un dôme de douze mètres de diamètre –, propose *Si poteris narrare, licet* (*Si tu peux le raconter, je t'y autorise*) de Jean-Michel Bruyère. Un spectateur sélectionne pour tous images et sons. Son regard dévoile des fragments de la coupole comme s'il était muni d'une lampe frontale. Par bribes se dévoile une fresque associant cérémonie vaudou, gros plans de visages de femmes du *seicento* réinterprétés, atlantes noirs et nus, lorgnant le ciel en des poses à la Joel Peter Witkin. Bruissements étranges et apostrophes parviennent à tous par des écouteurs. La grandeur de la composition et la puissance des images en font la création marquante de cette « exposition ».

Jean-Louis Perrier

### Dix jours d'Exit à Créteil

Dès le 28 mars, le festival Exit à Créteil (Val-de-Marne) reprend en partie la programmation proposée par VIA à Maubeuge.

● **Exposition** : « Les cinémas du futur », à partir de 18 heures en semaine, et de 14 heures à 19 heures et à l'issue des spectacles les samedis et dimanches.

● **Théâtre** : « Nuits miniatures », de 18 heures à 23 heures, selon les programmes, du 28 au 31 mars. *Eggs on Earth*, de Nico and the Navigators, les 5 et 6 avril à 20 heures.

● **Musique** : concert de Sussan Deyhim (les 30 à 20 h 45 et 31 à 19 h 45) ; *Nuit des hommes*, opéra de Jacob F. Schokking et Per

Norgard (Danemark), d'après Apollinaire. Nuits électroniques, les vendredi et samedi à partir de 22 h 30. Avec Lomographic World (Autriche), Chicks on Speed Fashion Show (Allemagne, Australie, Etats-Unis). Nuit de Chine les 29 et 30 mars. Goslab (Géorgie) le 5 avril, et Focus Manchester (Royaume-Uni), le 6.

● **Danse** : *Thoughts You Can't Read* et *Kaash*, Akram Khan Company (Royaume-Uni), les 27 et 29 mars à 20 h 45 ; *Red Cliff*, de Bud Blumenthal (Belgique), les 2 et 3 avril à 20 h 30.

● **Exit**, Maison des arts de Créteil, place Salvador-Allende. Tél. : 01-45-13-19-19. De 3 € à 18 € ; pass Exit : 38 €. Du 28 mars au 6 avril.

## Les Berlinois de Nico, navigateurs de l'acidulé

**FEIGNIES (Nord)**

de notre envoyé spécial

L'acidulé, en confiserie, se balance entre acide et sucré, titille le bout de la langue et finit en bouche sous la forme d'une gemme polie, coupante comme le verre. Les jeunes Berlinois de Nico and the Navigators pratiquent un théâtre acidulé. Leurs personnages colorisés au feutre font dissoudre le sucre d'une bonne volonté démesurée dans les notes acides d'une vie quotidienne désespérée, pour en tirer de précieux petits cailloux.

Dans *Eggs on Earth* (littéralement : « Des œufs sur terre »), les navigateurs de Nico pourraient être les cadres ou employés de

quelque multinationale. Leur boss, l'inaccessible Fock (hésitation entre l'injurieux *fuck* et l'inquiétant *doc*), est là-haut, affairé à gratter le ciel des affaires. Avant d'entrer en scène, ils donnent une première leçon de savoir-vivre en entreprise, forme de prière dansée consistant en une ironique séance de cirage de baskets.

**SITUATIONS EN SUSPENS**

En Allemagne, la danse des œufs (*eiertanz*) est celle de l'indécision. Les cinq garçons et deux filles en scène bégaient un délicieux français lorsqu'ils ne se taisent pas, et réservent leurs hurlements au toit-terrasse de leur bureau. Parfois

(hors scène), ils éclatent d'un rire dément, intarissable. Ils sont spécialistes des situations en suspens. Celui-là, perché sur le toit, voudrait s'envoler : sautera, sautera pas ? Assis au-dessus du vide, il reste mystérieusement en équilibre. Pour tenir, dignement, ils se font aussi raides que leurs cravates ou leurs coiffures.

Nicola Hümpel (conception, mise en scène et costume) et Olivier Proske (scénographie) sont de lointains neveux de Pina Bausch (la condition), de Kraftwerk (le désespoir) et de Charles Schulz (la situation). Ils se drapent dans la musique comme dans un décor et chorégraphient leurs drôles de peti-

tes phrases distribuées surgelées : « *Il est trop tard pour commencer tôt* » (sucré) ; « *Au fond de mon cœur j'accepte la variété de la vie* » (acide) ; « *Je veux monter au top* » (sucré) ; « *La technique s'apprend, le talent, on l'a ou on ne l'a pas* » (acide). Ils peuvent se moquer, puisqu'ils ont les deux.

J.-L. P.

*Eggs on Earth*, par Nico and the Navigators. Mise en scène : Nicola Hümpel. Avec Verena Schonlau, Sinta Tamsjadi, Martin Clausen, Lyon Roque. Durée : 1 h 30. Le 23 mars à Via, puis en tournée à Créteil, Turin, Mulhouse, Anvers.

« Un homme d'exception » obtient quatre récompenses, « Amélie Poulain » aucune

## Les acteurs noirs deux fois couronnés aux Oscars

LOS ANGELES

de notre correspondante

Halle Berry, en sanglots, a reçu le premier Oscar de la meilleure actrice dans un rôle principal jamais remis à une femme noire, pour son interprétation de Leticia dans le mélodrame de Marc Foster *A l'ombre de la haine*. « Ce moment est beaucoup plus important que moi. C'est un moment pour Dorothy Dandridge, Lena Horne, Diahann Carroll – pour chaque femme de couleur sans visage. Ce soir, une porte est enfin ouverte », a dit l'actrice bouleversée par ce moment historique, qui fut vite suivi d'un autre. Car c'est à Denzel Washington qu'est allé l'Oscar du meilleur acteur pour son rôle de flic corrompu dans *Training Day*. « D'une pierre deux coups ! », a-t-il commenté à propos de cette double victoire. Depuis 1929, six Oscars avaient été attribués à des acteurs afro-américains (*Le Monde* du 20 mars). « Je suivrai toujours vos pas », a lancé Denzel Washington à Sidney Poitier, à qui il venait de remettre un Oscar honorant sa carrière. Jusqu'à ce dimanche 24 mars, Poitier était le seul détenteur afro-américain du trophée de meilleur acteur. La salle debout avait accueilli la vedette du *Lys des champs* et de *Dans la chaleur de la nuit* par des applaudissements à tout rompre. « Je suis arrivé à Hollywood à l'âge de 22 ans, à une époque bien différente d'aujourd'hui, et avec devant moi un parcours alors considéré comme presque impossible », a constaté l'acteur, qui a 78 ans.

A l'issue d'une campagne agressive et d'opérations de marketing très intenses, d'autant que la compétition restait ouverte, *Un homme d'exception*, produit par Universal et DreamWorks, a décroché l'Oscar le plus convoité, celui du meilleur film, ainsi que celui du meilleur réalisateur qui est allé à Ron Howard. Mais ce fut une nuit sans statuette

pour *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*, cinq fois nommé et reparti bredouille. *No Man's Land*, film à petit budget de Danis Tanovic sur la guerre dans l'ex-Yougoslavie, produit par une société française, Noé Productions, a ravi l'Oscar du meilleur film étranger, le premier pour la Bosnie. *Amélie* revient quand même de Los Angeles avec le Spirit Award, le prix indépendant du meilleur film étranger remis à Jean-Pierre Jeunet samedi.

### UN DESSIN ANIMÉ RÉCOMPENSÉ

Et la France a remporté un Oscar dans la catégorie de documentaire avec *Un coupable idéal*. Jean-Xavier de Lestrade a suivi « un adolescent accusé, juste parce qu'il était un même noir qui se trouvait à proximité du lieu d'un crime », comme il l'expliquait en recevant sa statuette. Le documentaire, produit par Denis Poncet pour France 2 et Pathé Doc et tourné à Jacksonville en Floride, a déjà impressionné la chaîne câblée HBO qui le diffusera fin mars, alors que France 2 le montrera en mai.

Pour la première fois, l'Académie attribuait un Oscar au meilleur dessin animé de l'année. C'est *Shrek* produit par le studio Dreamworks qui est reparti avec. Et Randy Newman aura dû attendre sa seizième nomination pour décrocher l'Oscar de la meilleure chanson pour *If I Didn't Have You* du dessin animé *Monstres et Cie*.

Pour leur 74<sup>e</sup> édition, les Oscars avaient démenagé, revenant dans le légendaire quartier de Hollywood pour s'installer au tout nouveau Théâtre Kodak, situé dans un centre commercial. Un écran pas forcément flatteur pour la vénérable fête du cinéma, mais qui convient bien à cette gigantesque opération de télémarketing retransmise dans soixante-dix pays.

Claudine Mulard

### Le palmarès

- **Film** : *Un homme d'exception*, de Ron Howard.
- **Réalisateur** : Ron Howard.
- **Actrice** : Halle Berry, *A l'ombre de la haine*, de Marc Forster.
- **Acteur** : Denzel Washington, *Training Day*, d'Antoine Fuqua.
- **Second rôle féminin** : Jennifer Connelly, *Un homme d'exception*.
- **Second rôle masculin** : Jim Broadbent, *Iris*, de Richard Eyre.
- **Film étranger** : *No Man's Land*, de Danis Tanovic (Bosnie).
- **Scénario original** : Julian Fellowes, *Gosford Park*, de Robert Altman.
- **Adaptation** : Akiva Goldsman, *Un homme d'exception*.
- **Direction artistique** : Catherine Martin et Brigitte Broch, *Moulin Rouge*, de Baz Luhrmann.
- **Montage** : Pietro Scalia, *La Chute du faucon noir*, de Ridley Scott.
- **Son** : Mike Minkler, Myron

- Nettinga et Chris Munro, *La Chute du faucon noir*.
- **Montage son** : George Watters II et Christopher Boyes, *Pearl Harbour*, de Michael Bay.
- **Photographie** : Andrew Lesnie, *Le Seigneur des anneaux*, de Peter Jackson.
- **Costumes** : Catherine Martin et Angus Strathie, *Moulin rouge*.
- **Maquillage** : Peter Owen et Richard Taylor, *Le Seigneur des anneaux*.
- **Musique** : Howard Shore, *Le Seigneur des anneaux*.
- **Chanson** : Randy Newman, *If I Didn't Have You*, dans *Monstres et Cie*.
- **Dessin animé** : *Shrek*, de Andrew Adamson et Victoria Jensen.
- **Documentaire** : *Un coupable idéal*, de Jean-Xavier de Lestrade et Denis Poncet (France).

L'Etat a préempté plusieurs clichés historiques lors de la dispersion par Sotheby's de la collection de Marie-Thérèse et André Jammes qui a atteint un total de 11,8 millions d'euros

## A Paris, succès de la photo ancienne et records de vente

LES SCEPTIQUES en seront pour leurs frais. La collection de photographies anciennes de Marie-Thérèse et André Jammes, dispersée par Sotheby's, à Paris les 21 et 22 mars (*Le Monde* du 16 mars), a atteint un montant total de 11,8 millions d'euros. Une somme faramineuse : en France, une telle vente est exceptionnelle lorsqu'elle atteint 600 000 euros.

Le prix le plus élevé a été obtenu par une photo de Niépce de 1825 accompagnée d'une correspondance, préemptée à 500 750 euros par la Bibliothèque nationale de France (*Le Monde* du 23 mars). Suivent un album de 67 images de Marville (489 750 euros), un album anonyme du cercle du sculpteur Simart (335 750 euros), *Le Stryge* positif et négatif de Nègre (préempté par le Musée d'Orsay à 313 750 euros), une façade attribuée à Baldus (335 750 euros), deux vues de Regnault (280 750 euros et 258 750 euros)...

« La vente Jammes de Londres, en 1999, fut un miracle. Celle de 2002 est un immense succès », confirme Jean-Baptiste de Proyart, vice-président de Sotheby's-France. La comparaison s'impose. André Jammes, libraire français réputé, « pape » des collectionneurs et marchands de photos XIX<sup>e</sup>, avait dispersé une partie de sa collection dans ce qui fut la « vente du siècle ». Les cotes connues pour cette époque des débuts de la photographie avaient alors explosé : un produit de 11,5 millions d'euros et un record pour une marine de Le Gray (791 000 euros).

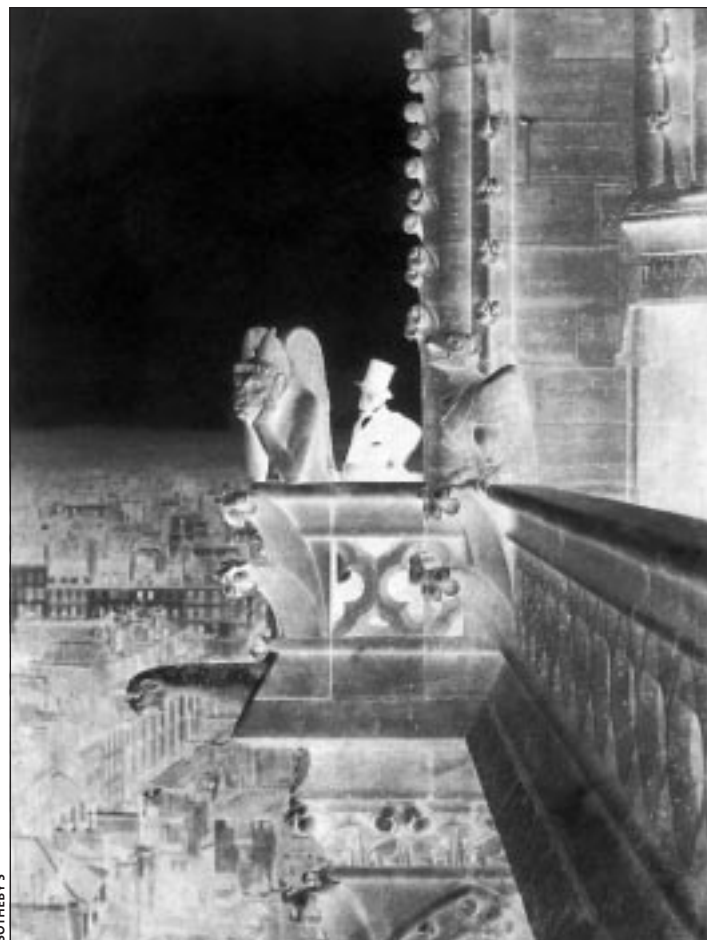
Or « Jammes 2 » fait jeu égal avec « Jammes 1 », même si, en 1999, 287 lots avaient été dispersés contre 592 cette fois. A Paris, le nombre d'images justifiait deux journées, le 22 mars étant consacré à Charles Nègre (1820-1880). Beaucoup se

demandaient si le marché pouvait digérer un tel nombre d'images, d'autant qu'à Londres plus de la moitié du produit total avait été consentie par un seul acheteur, un parent du chef d'Etat du Qatar. A Paris, aucun acheteur n'a écrasé la vente.

Autre handicap : 13 lots (Niépce, « album Simart » et onze Nègre) étaient classés « trésor national » et interdits de sortie du territoire pour au moins trente mois, délai durant lequel l'Etat pourra faire une offre à l'acheteur. Quand on sait que le marché de la photo est dominé par une poignée de collectionneurs et marchands étrangers, surtout américains – toujours les mêmes, peu de nouveaux venus à Paris –, ces lots « ont découragé ». Grâce à ces mesures, l'Etat a pu préempter des lots à des prix avantageux. Ainsi, *Le Stryge* de Nègre aurait pu faire « 700 000 euros, voire plus », dit un marchand américain, si sa vente avait été libre. Effet boomerang de l'interdiction, deux chefs-d'œuvre de Nègre ont dû être retirés, faute d'enchères suffisantes : *Les Ramoneurs en marche* et *Le Joueur d'orgue de barbarie* sont ainsi passés sous le nez de l'Etat. « Pourquoi l'Etat, comme cela se pratique souvent, n'a-t-il pas fait monter les enchères pour le préempter ensuite à un prix bon marché ? », se demande un Américain.

### NÈGRE VEDETTE DE LA VENTE

Le résultat de la vente, également marquée par 76 invendus dont les mises à prix paraissent trop hautes, est exceptionnel en raison de la densité inédite des montants. Vingt pièces ont atteint 100 000 euros et 73 les 30 000 euros, pour certaines échappant à la composition picturale. Ces prix lourds sont dominés par Nègre, vedette de la vente, ce qui est justice pour un



Le négatif papier du « Stryge » (vers 1853) de Charles Nègre est préempté, avec l'épreuve positive, par le Musée d'Orsay.

précurseur de l'instantané dans la ville populaire. Si l'Etat avait su, il y a plusieurs années, décaler les quelque 2,5 millions d'euros demandés par André Jammes, c'est tout le fonds d'atelier de cet artiste qui aurait pu entrer en bloc au Musée d'Orsay.

En préemptant 19 lots, l'Etat a joué son rôle patrimonial et tenté de masquer la discrétion des collectionneurs français. Sotheby's et les Américains ont peu goûté ce jeu

protectionniste, dont ils ne saisissent pas toutes les nuances. Ainsi, quand des conservateurs préemptent une vue de Grasse par Nègre à 62 000 euros, qui n'est pas classé « trésor national », mais abandonnent à un marchand américain – que va devenir cette épreuve ? – pour 15 000 euros seulement un *Citronnier* de Nègre, qui, lui, est un « trésor national »...

Michel Guerrin

## Bilan 2001 mitigé pour les maisons de vente aux enchères

LES MAISONS de vente aux enchères viennent d'annoncer leurs chiffres d'affaires pour l'année 2001. Cocrico ! Le produit des ventes des commissaires-priseurs français est en hausse de 4,37 %, avec un total de 1,89 milliard d'euros. Pour les Anglo-Saxons, l'année écoulée fut moins rose. Selon François Curiel, PDG de Christie's Europe, « en dépit d'un ralentissement de l'économie mondiale en 2001, les ventes ont été de 1,78 milliard de dollars [1,88 milliard d'euros], contre 2,3 milliards de dollars en 2000 ». Propriété de François Pinault, Christie's n'est pas cotée en Bourse, et ses résultats financiers n'ont pas été divulgués mais ils sont, d'après François Curiel, « satisfaisants ». Et il ajoute : « Christie's confirme sa position dominante, pour la quatrième année consécutive. »

Sotheby's a publié des résultats d'un montant de 1,6 milliard de dollars (1,69 milliard d'euros), en baisse de 16 % par rapport à l'année 2000. Les pertes ont été notablement réduites, passant de 189,7 millions de dollars en 2000 à 41,7 millions

en 2001. Mais le résultat pour les seuls Etats-Unis, où se vend l'essentiel de l'art moderne et contemporain, est en baisse de 22 %, situation due, selon la maison de vente, « à la compétition pour les garanties et à l'incertitude économique qui a suivi les événements du 11 septembre ». Sotheby's a annoncé une simplification de l'échelle des commissions facturées aux acheteurs et une augmentation des frais pour les objets en dessous de 100 000 dollars. Chez Christie's, on examine la question. Les deux maisons ont également prévu de réduire leurs dépenses.

Ce que commence à faire le troisième larron – Phillips, de Pury & Luxembourg –, dont les chiffres 2001, intégrés à ceux du groupe LVMH, ne sont pas publiés. Bernard Arnault reconnaît cependant qu'ils ont plombé les bilans de LVMH. L'homme d'affaires avait hissé Phillips au rang de l'un des grands de la vente aux enchères, en pratiquant de manière déraisonnable le système de la garantie qui consiste, pour obtenir les meilleurs tableaux, à garantir au vendeur

que son œuvre atteindra au moins une somme convenue d'avance. En-deçà, la société paie la différence. Les observateurs estiment ainsi que la dernière saison de ventes new-yorkaise, en novembre 2001, à coûté près de 100 millions de dollars à la société.

LVMH a réduit sa participation il y a un mois, ne conservant que 27,5 % de l'entreprise. Dans un entretien accordé au *Monde* (publié le 9 mars), Bernard Arnault reconnaît à demi-mots son erreur : « Nous avons monté cette structure dans le cadre de LVMH, entraînant une confusion malheureuse aux yeux de la clientèle. Beaucoup ont pensé aux "poches profondes" de LVMH et ont demandé des garanties financières plus lourdes que prévues. Désormais autonome, je pense que Phillips va devenir un compétiteur redoutable... » Redoutable, il peut l'être en effet, comme l'ont constaté ceux des employés parisiens de la firme qui viennent d'être brutalement licenciés.

Harry Bellet

## Une cour d'honneur rénovée au festival d'Avignon

DU 5 AU 27 JUILLET, le 56<sup>e</sup> Festival d'Avignon présentera une quinzaine de créations mondiales et cinq premières françaises. Principale nouveauté : la Cour d'honneur du Palais des papes. Sa configuration, qui remontait à 1982, n'était plus adéquate. La jauge, ramenée de 2 250 à 1 900 sièges, est remodelée sous la direction de Guy-Claude François – notamment architecte-décorateur du Théâtre du Soleil. Disparition des galeries et sonorisation des sièges devraient améliorer vision et écoute. La Cour n'accueillera cette année que deux spectacles – contre trois les années précédentes –, qui demeureront plus longtemps à l'affiche. L'ouverture, avec un *Platonov* (du 5 au 15), marque l'entrée de Tchekhov à son répertoire. Distribution sans stars et mise en scène signée Eric Lacascade, qui avait présenté en 2000 à Avignon une trilogie Tchekhov remarquée.

Le deuxième temps de la Cour sera celui de la danse, avec la création française de *noBody* (du 19 au 27), par la chorégraphe berlinoise Sasha Waltz. Plus que jamais, la

danse sera présente à Avignon, avec le très attendu *Chantier Musil*, de François Verret ; *Les Philosophes*, de Josef Nadj (d'après Bruno Schulz) ; *San*, de Catherine Diverrès, et les *Formes brèves*, de Lia Rodrigues ; la série du « Vif du sujet », avec notamment les chorégraphies de Christian Rizzo ou Javier de Frutos.

La carrière de Boulbon va être rouverte, pour présenter l'une des œuvres les plus intrigantes de cette édition : l'adaptation du *Quatuor d'Alexandrie*, de Durrell, par Stuart Seide. Le Clôtre des Carmes ouvrira avec *La Trilogie de la villégiature*, de Goldoni, mise en scène par Jean-Louis Benoît ; et le Gymnase Aubanel avec *Le Fou et sa femme ce soir dans Pancomedia*, de Botho Strauss, mis en scène par Jean-Pierre Vincent. S'il est enfin une star théâtrale, ce sera Michel Bouquet, dans *Minetti*, mis en scène par Claudia Stavisky au Théâtre municipal.

Par le biais du programme Theorem, Avignon poursuit son exploration des théâtres de l'Est. Deux jeunes metteurs en scène polonais des plus doués, Grzegorz Jarzyna et

Krzysztof Warlikowski, reviennent cette année avec, respectivement, une adaptation de *Festen* (d'après le film de Thomas Vinterberg) et la mise en scène de *Purifiés*, de Sarah Kane. Au programme également, le Bulgare Stefan Moskov avec *Comedia del servitore*, le Russe Evgueni Grichkoviets avec *Planète*, et surtout Anatoli Vassiliév avec la mise en scène de *Médée-Matériau*, de Heiner Müller, solo bouleversant de Valérie Dréville.

### TABORI ET MOLIÈRE

L'Europe du Sud sera également présente. D'Italie viennent Pipo Delbono avec trois œuvres présentées dans un nouveau lieu hors remparts, l'école Saint-Jean, et la Société Raffaello Sanzio dans trois registres : une exposition, l'affiche du festival, ainsi que le deuxième volet de leur *tragedia endogonia*, A. #02 *Avignon*, une œuvre à entrées multiples, ouverte en janvier à Cesena, leur base de travail. D'Espagne viendra Rodrigo García, jeune auteur et metteur en scène que la France commence à connaître, tel

quel (*After Sun* ou *Je crois que vous m'avez mal compris*) ou vu par François Berreur (*Prometeo*).

Une quinzaine d'autres textes contemporains seront à l'affiche : ceux, notamment, de Martin McDonagh (*L'Ouest solitaire*, par Bernard Bloch) ; Heiner Müller (*Mausier*, par Jean-Claude Fall) ; Daniel Keene (*La Marche de l'architecte*, par Renaud Cojo) ; Christophe Huysmans (par lui-même) ; Jon Fosse (*Visites*, par Marie-Louise Bischofberger) ; George Tabori (*Mein Kampf*, farce, par Agathe Alexis).

Hors Europe, outre le Québécois Denis Marleau (*Les Aveugles*, de Maeterlinck) et les Argentins d'El Periferico de objetos (*El Suicidio*), on note l'apparition, rare, d'une troupe tunisienne avec *Junun* (*Démences*), de Jalila Baccar et Fadhel Jaïbi, mis en scène par Fadhel Jaïbi. Molière, enfin, sera présent avec le *Don Juan* de Claire Lasne, et Shakespeare avec *La Tragédie de Macbeth*, interprétée par les cavaliers Camille et Manolo.

J.-L. P.



**NOUVELLE SEAT LEON**  
**TDi 150 CH SPORT**

Le Diesel de ceux qui n'aiment pas le Diesel



**21.328 €** (139.900 Frs)

**DISPONIBLE\* CHEZ AUTOGIR**  
VOTRE CONCESSIONNAIRE DE L'OUEST PARISIEN

[www.autogirseat.com](http://www.autogirseat.com)

41, bld Gouvion St Cyr 75017 PARIS - 01.56.68.83.00



## Opéra « Le Mariage secret » à nouveau révélé



L'histoire de la musique est ainsi faite que beaucoup d'œuvres mineures ont connu un succès phénoménal qu'on s'explique difficilement aujourd'hui. Il en va ainsi pour *Le Mariage secret* (1792), de Domenico Cimarosa (1749-1801), intégralement bissé à sa création devant Léopold II et vanté jusque tard dans le XIX<sup>e</sup> siècle. On n'avait pas réentendu cette musique depuis belle lurette mais, à dire vrai, la représentation donnée au Théâtre des Champs-Élysées, le 18 mars, sous la direction de Christophe Rousset, ne devait pas modifier notre souvenir et notre opinion : ces jolies mélodies glissent aimablement le long de nos oreilles comme l'eau sur les plumes d'un canard.

Mais en se rendant, le 21 mars, à Echirolles

(Isère), au spectacle itinérant que donnent conjointement l'Opéra Studio de l'Opéra de Lyon, l'Orchestre des Pays de Savoie et l'Opéra-Théâtre, en résidence au Théâtre de Villefranche-sur-Saône, on se laisse prendre davantage par cette musique : malgré une troupe de jeunes chanteurs encore verts (à l'exception des deux barytons : le jeune Arnaud Marzorati et le vétéran Romano Franceschetto, qui ne fait pas partie de la troupe de l'Opéra Studio), on ne s'ennuie pas et l'on prend même plaisir à entendre une nouvelle fois cette partition, allégée grâce à quelques coupes qui font aller plus directement à l'essentiel.

La production parisienne, montée par Pierre Audi, directeur de l'Opéra d'Amsterdam, est d'une fluidité merveilleuse, sertie simplement dans un décor « strehlérien », avec fond de ciel bleu, panneaux de bois clair et voiles ; celle dirigée par André Fournier est en revanche d'une grande laideur (des décors genre *Astérix*) et d'un convenu qui laisse pantois. Comment peut-on imposer de surjouer ainsi cette comédie légère ? Arnaud Marzorati (le Comte) en vient même, à son corps défendant, à se ridiculiser sur scène, de même que ses comparses, contraints de minauder.

Mais la musique fonctionne bien : les instruments modernes de l'Orchestre des Pays de

Savoie jouent soigneusement, malgré une disposition de salle et une acoustique qui ne sont pas des plus avantageuses. Mark Foster sait faire chanter les lignes, allège mais donne de la matière à la musique. Christophe Rousset dirige ses instruments anciens de manière vive. Mais cette direction est sautillante et pas vraiment précise, d'une vacuité qu'on s'explique difficilement de la part de cet excellent claviciniste à qui réussissent bien les ouvrages baroques. Dommage, car sa distribution est formidable, à l'exception de Laura Giordano, qui chante trop haut et a un timbre perçant.

**Renaud Machart**

**Le Mariage secret**, de Domenico Cimarosa, par Bruno Pratico (Geronimo), Anna Maria Panzarella (Elisetta), Bernarda Fink (Fidalma), Laura Giordano (Carolina), Lorenzo Regazzo (le Comte), Jeffrey Francis (Paolino), les Talens lyriques, Christophe Rousset (direction), Pierre Audi (mise en scène). Théâtre des Champs-Élysées, Paris-8<sup>e</sup>, le 18 mars. Jusqu'au 25 mars. Tél. : 01-49-52-50-50.

**Le Mariage secret**, par Romano Franceschetto (Geronimo), Stéphanie Loris (Elisetta), Gemma Coma-Alabert (Fidalma), Anna Chierichetti (Carolina), Arnaud Marzorati (le Comte), Giovanni Botta (Paolo), Orchestre des Pays de Savoie, Mark Foster (direction), André Fournier (mise en scène). Théâtre de la Rampe, Echirolles (38), le 21 mars. Reprise à Thonon-les-Bains (74) le 29 mars, à Annecy (74) les 3 et 4 avril. Tél. : 04-79-33-42-71.

Photo : *Le Mariage secret* au Théâtre des Champs-Élysées. © Alvaro Yañez.

Les efforts de quelques antiquaires ont fait de la capitale le centre du marché du dessin

## Pluie de belles feuilles sur le printemps parisien



« *Portrait de Diego Rivera* », par Modigliani (1914). Encre brune, mine de plomb et crayons de couleurs (30 x 21,5 cm). Un dessin vendu par la galerie Hopkins-Custod au Pavillon des antiquaires.

CHRISTIE'S a réalisé, le 21 mars, une vente de dessins anciens, qui a totalisé 4,14 millions d'euros. A lui seul, un Hubert Robert a atteint 534 750 euros, un record du monde. Qui, une fois n'est pas coutume, a eu lieu à Paris. Pourquoi là ? se demanderont les habitués des salles des ventes de Londres ou de New York. Grâce à une poignée d'antiquaires français. Comme ceux qui organisent depuis douze ans le Salon du dessin, avenue Hoche. Vingt-cinq stands, pas un de plus, qui sont rituellement pris d'assaut par des collectionneurs connaisseurs. On y croise toujours Pierre Rosenberg, l'ancien président du Louvre, mais aussi des conservateurs en exercice des plus importants musées du monde, et une horde de collectionneurs privés, Américains notamment. La crainte des attentats cède à la peur de rater une œuvre exceptionnelle. D'année en année, la fièvre s'est étendue, la contagion a gagné les musées, qui profitent désormais du mois de mars, où pleuvent à Paris les belles feuilles, et ceux qui les ramassent pour organiser des expositions consacrées à ce support. On citera, parmi d'autres, celle que le Musée Jacquemart-André consacre à l'exceptionnelle collection personnelle du marchand genevois Jan Krugier (*Le Monde* du 26 février 2000). Au printemps, Paris devient donc la capitale mondiale du dessin.

## PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI

Cela fait bien l'affaire du Pavillon des antiquaires, installé sous une tente au jardin des Tuileries. Les antiquaires, pas nécessairement habitués aux campements nomades, n'ont que deux jours pour installer leur stand, tout en recevant la visite de la commission d'expertise, des journalistes et de quelques collectionneurs choisis qui préfèrent déambuler dans un chantier plutôt que d'affronter les six mille visiteurs attendus le samedi du vernissage. Il en va de même dans la plupart des salons : premiers arrivés, premiers servis. C'est ainsi que les experts n'hésitent pas à faire leurs emplettes tout en jaugeant l'authenticité des objets que les marchands présents achètent entre eux, et que l'on croise, dans les allées, quelques amateurs célèbres. Ils ont bien raison, car le Pavillon des antiquaires, créé en 1998 par

l'antiquaire Patrick Perrin et Stéphane Custod, a rapidement trouvé son style. Il est jeune et éclectique : il y en a pour – presque – toutes les bourses, dans – presque – tous les genres. Une vraie foire, à l'ancienne. Avec, on l'aura deviné, beaucoup de dessins. De Modigliani par exemple, dont des feuilles provenant de la collection Paul Alexandre, exhumée il y a moins de dix ans grâce à une exposition à Venise (*Le Monde* du 14 septembre 1993), qui propose la galerie Cazeau-La Béraudière. Ou ce très beau portrait de son ami, l'artiste mexicain Diego Rivera, sur le stand de la galerie Hopkins-Custod. Modigliani l'avait offert à Rivera, qui l'avait lui-même donné à l'historien d'art Elie Faure.

Il y a aussi des découvertes d'un autre genre, comme celles que propose la galerie Flore, un ensemble étonnant de dessins d'ornement, esquisses d'objets d'art, de meubles ou d'intérieurs du XVIII<sup>e</sup> siècle. A deux pas, deux tableaux lacérés de Fontana, un rouge et un gris argent peu fréquent, chez l'excellent Di Meo. Ou des bols rituels océaniques, chez le non moins bon Anthony Meier. Ou des poupées katchinas à la galerie Flak. Ou une petite merveille de Dalí, chez Seroussi.

Bref, un beau voyage dans l'espace et le temps, à l'image de celui effectué par cet étrange lustre à têtes de cerfs que propose Patrick Perrin. Offert en 1911 au père du chah d'Iran pour ses noces, il fut expédié à l'ambassade de Perse au Danemark ; puis acheté par l'antiquaire Jean-Marie Rossi, qui le vendit au propriétaire d'un chalet de Gstaad. Le voilà aux Tuileries, prêt pour de nouvelles aventures.

**Ha. B.**

Salon du dessin. Salons Hoche, 9, avenue Hoche, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Courcelles. Tél. : 01-45-22-54-74. [www.salondudessin.com](http://www.salondudessin.com)/Ouvert de 12 heures à 22 heures, jusqu'au 25 mars. Entrée 10 €, catalogue inclus. « La Passion du dessin. Collection Jan et Marie-Anne Krugier ». Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann, Paris-8<sup>e</sup>. Tél. : 01-45-62-16-45. Jusqu'au 30 juin. Pavillon des antiquaires. Jardin des Tuileries, 231, rue de Rivoli, Paris-1<sup>er</sup>. Tous les jours de 11 heures à 20 heures, jusqu'au 1<sup>er</sup> avril. Entrée 10 euros.

## Cinéma

**PARIS**

## King Lear

Festival de Cannes 1986. Au cours d'un déjeuner, trois hommes – Menahem Golan et Yoram Globus, présidents de la firme Cannon, et Jean-Luc Godard – tombent d'accord sur une adaptation de la pièce de Shakespeare *King Lear*. Le réalisateur s'engage sur « un coin de nappe ». Un an plus tard, Jean-Luc Godard livre le film. Les producteurs le découvrent, le désapprouvent, menacent le metteur en scène. Seule la faillite de la société Cannon mettra fin à leur litige... entraînant dans sa perte *King Lear*. Pour la première fois depuis sa réalisation (1986), ce film « fantôme » est projeté sur un écran. En avant-première et en présence des distributeurs, Agnès Glaize et Jean-Pierre Gardelli. Centre Pompidou, rue Saint-Martin, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. Le 25, à 20 h 30. 3 € et 5 €. Gratuit avec le laissez-passer.

## Danse

## GARGES-LÈS-GONESSE Sweet-Chwit

En créole, *sweet-chwit* signifie « doux doux ». Norma Claire signe cette évocation joyeuse de « *l'insouciance de l'enfance* »,

du « *jeu qui nourrit l'imaginaire de l'être et définit la personne* ». *Sweet-Shwit*, pièce « multicolore » pour quatre danseurs, créoles et africains, et trois musiciens, est reprise dans le cadre du Festival de danse pour l'enfance du Val-d'Oise (elle a été créée au Théâtre de Beauvais en 2000).

Espace Lino-Ventura, avenue du Général-de-Gaulle, Garges-lès-Gonnesse (Val-d'Oise). RER D : Garges-Sarcelles. Tél. : 01-34-45-29-50. Le 27, à 14 heures. 4,57 € (la cinquième place est gratuite).

## Musiques

**PARIS**

## Tania Maria Viva Brazil Quartet

Tania Maria, c'est la pugnacité teintée d'une bonne humeur franche et tranquille. C'est une voix, une présence, un tourbillon. Elle passe du « scat » échevelé à l'intimisme de la bossa-nova, galope sur son clavier, fait des zigzags d'improvisation. Elle a du tempérament, de la fougue, et ses concerts peuvent emporter loin (voir son passage au Parc floral, l'année dernière, devant une foule enthousiaste). Sa maison de disques (Naïve) lui rend son contrat ? Elle rebondit et enregistre au Blue Note, à New York, un nouvel album (label Concord Records).

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10<sup>e</sup>.

M<sup>o</sup> Château-d'Eau. Tél. : 01-45-23-51-41. Les 26 et 27, à 21 heures. 20 €.

## Jazz

**PARIS**

## Steve Coleman

Steve Coleman (nouvel album, *Resistance is Futile*) est à la Cigale, avec notamment Jonathan Finlayson (trompette) et Ramon García Pérez (percussions). La démarche du saxophoniste est aussi connue que sa casquette de faux rappeur. Chacun son marketing. Il attrape ses gogos à lui par le côté ombrageux et le chantage au sérieux. Musicalement plus que timide et très mal embouché en scène avec Madame Abbey Lincoln (New York, les 7 et 8 mars), il se montre décidé et entreprenant dans son seul groupe. Donc, à voir absolument : pour faire le point sur sa démarche. Après tout, la résistance est utile.

La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Pigalle. Tél. : 01-49-25-89-99. Le 25, à 20 heures. 25,15 €.

**PARIS**

## André Villéger

Saxophoniste, clarinetteste exceptionnel, André Villéger (pilier du Caratini Big Band et de tous les orchestres qui ont besoin d'un pilier implacable) est un des musiciens les plus précieux de la planète du jazz européen.

Mais aussi le plus modeste (grande tradition des Badini et consorts : la modestie comme ressort, eux savent où ils en sont et tous les musiciens avec eux). Son, justesse, tempo, mise en place, rage de l'expression, Villéger a tout. Ceux qui ont beaucoup moins font des CD à tire-larigot, dirigent force légions et draguent les festivals. Villéger, non. Exceptionnelle occasion de le découvrir, sans sono, de très près, comme il faut, avec deux partenaires (piano) à la vraie hauteur : Alain Jean-Marie le 26 et Manuel Rocheman le 27. Petit-Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. Tél. : 01-42-36-01-36. Le 26 à partir de 22 h 30. 13 € et 16 €.

## Colloque

**CALVI**

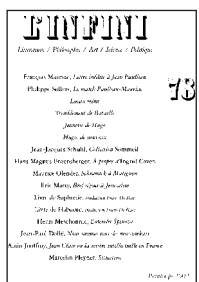
## « U riacquistu, a chi ghjove ? »

« *Le riacquistu*, à quoi ça sert ? » L'association U Sveglia Calvese, qui œuvre depuis plus de vingt ans pour la défense et l'illustration du chant corse et organise chaque automne les Rencontres de chants polyphoniques de Calvi, propose trois journées d'études sur le retour idéologique et artistique de l'identité culturelle en Corse depuis la fin des années 1960. Salle des fêtes de la mairie de Calvi (Haute-Corse). Tél. : 04-95-65-23-57. Les 29, 30 et 31 mars, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. Entrée libre.

## Sélection revues littéraires

par Patrick Kéchichian

## L'Infini



Au sommaire de la dernière livraison de *L'Infini* : une lettre étonnante et magnifique de François Mauriac à Jean Paulhan, datée de Noël 1962,

qui vient – « par des voies impénétrables », comme Frédéric Badré le souligne mystérieusement – s'ajouter à la correspondance des deux écrivains récemment publiée (éd. Claire Paulhan, « Le Monde des livres » du 21 décembre 2001) ; un entretien avec Philippe Sollers sur ses rapports avec Jacques Lacan ; des notes de voyage (qui prêteront à vives discussions) d'Eric Marty après un séjour à Jérusalem en octobre 2001 ; un inédit de Jean-Jacques Schuhl, l'auteur de *Ingrid Caven* (prix Goncourt 2000), intitulé « *Collection Sommeil* » extrait d'un livre à paraître.

*L'Infini*, n<sup>o</sup> 78, Gallimard, 14 €.

## Po&amp;sie

Le bon sens n'est pas forcément étranger à l'intelligence. Ainsi, lorsque le poète anglais Philip Larkin déclarait, en 1956 : « *Il me semble désastreux de décider, intellectuelle-*

*ment, de ce qu'est la bonne poésie, car ensuite on est bien obligé d'essayer de se conformer à ces critères, au lieu d'écrire les poèmes que l'on est seul à savoir écrire.* » Le très riche numéro que la revue de Michel Deguy, *Po&sie*, consacre à la poésie anglaise – avec l'aide de nombreux traducteurs – illustre parfaitement cet aversissement, qui n'aborde pas la question de la « mauvaise poésie », toujours plus facile, elle, à résoudre... Beaucoup de noms, encore inconnus de ce côté-ci de la Manche, figurent au sommaire. Conformément à l'usage de cette publication, des textes théoriques concluent la partie anthologique.

Au titre de l'histoire littéraire, sept poètes « métaphysiques », suivis de près par Emily Brontë et Gerard Manley Hopkins, pour la poésie du XIX<sup>e</sup> siècle, sont présents. Le fil métaphysique, qui prend sa source au XVII<sup>e</sup> siècle, chez John Donne notamment, puis passe par le magnifique Hopkins, n'est pas rompu : Geoffrey Hill en est le plus éminent (mais non le seul) représentant. *Po&sie*, n<sup>o</sup> 98, éd. Belin, 13,72 €.

## La Revue des revues

Très intéressant ensemble sur les rapports que Michel Foucault entretenait avec diverses revues (*Critique*, *Tel quel*, *Esprit*...), et inversement. Philippe Artières a recensé 120 nu-

méros de revues auxquels Foucault a, de 1961 à 1988, apporté sa contribution. Ce qui confirme l'utilité de l'étude de ce champ pour l'intelligence du débat intellectuel à une époque donnée, et donc l'intérêt éminent d'une publication comme *La Revue des revues*.

*La Revue des revues*, n<sup>o</sup> 30, Association Ent'revues, 9, rue Bleue, Paris-9<sup>e</sup>, 15,50 €.

## Modernités

Sous le titre *L'Écriture du ressassement*, c'est un ouvrage collectif – dont le projet est né d'un colloque qui s'est tenu en mars 2000 à Bordeaux – plus qu'un numéro de revue que proposent les responsables de cette publication, Yves Vadé et Dominique Rabaté. La notion de « ressassement », étudiée par les universitaires qui ont participé à cette réflexion collective, serait propre à « désigner des modes d'écriture propres à notre siècle ». L'hypothèse, tout à fait pertinente, est donc que « le ressassement fonde, pour le XX<sup>e</sup> siècle, des façons d'écrire inédites, et même plus profondément des manières nouvelles d'envisager l'acte d'écrire ou la définition même de l'écriture ». Les deux noms emblématiques de cette approche sont évidemment Samuel Beckett et Maurice Blanchot. Mais ce concept permet aussi d'aborder d'autres œuvres modernes, d'Artaud à Claude Simon, de Péguy (terrain d'écriture privilégié, et pas uniquement du

## Stockholm... votre prochain week-end !

Voyageurs en Europe vous propose le vol aller et retour sur SAS, 2 nuits avec petits déjeuners dans un hôtel Scandic ainsi que la carte découverte de la ville "Stockholm Go There" qui comprend le transfert rapide aéroport ville, les transports en commun, les entrées dans les principaux musées et la visite panoramique de la ville.

Voyageurs en Europe : 01 42 86 17 20

\*prix à partir de 290 € ou 1 902,28 F par personne, TTC. Valable jusqu'au 8 avril 2002.



# Bernard Werber, le neurone pensant

Avec « L'Ultime Secret », l'ancien journaliste scientifique renoue avec le succès des « Fourmis » et poursuit son introspection sur son cerveau, à l'origine d'une œuvre littéraire inclassable

À L'OMBRE de la tour Eiffel, l'homme reçoit en chaussettes dans son nouvel appartement. Sur un vaste canapé, il prendra bientôt la position du lotus pour se livrer avec délices au supplice de l'introspection en public. Bernard Werber ? On gardait en mémoire le souvenir d'une lointaine et brève rencontre. C'était au Festival de la bande dessinée d'Angoulême, dans les années 1990. Entre deux dédicaces l'auteur écrivait sur un ordinateur de poche la suite de ses déjà célèbres *Fourmis*. L'appareil, depuis, n'a cessé de gagner en puissance, qui héberge son site Internet ([www.bernardwerber.com](http://www.bernardwerber.com)) auquel se connectent chaque jour plus de deux cents lecteurs ; une procession de passionnés dans laquelle il ne veut voir qu'une famille grandissante, les habitants d'une cité dont il serait le lieu géométrique et le père fondateur.

Comment parler de quelqu'un qui ne cesse, avec passion, de parler de lui, de son histoire, de ses projets, de ses échecs ? Peut-être en cherchant, au-delà des plaisirs exhibitionnistes, la cohérence. Y a-t-il une logique unique sous le foisonnement créatif de cet ancien journaliste scientifique qui œuvra, de 1984 à 1990, au *Nouvel Observateur* avant de devoir quitter cet hebdomadaire dans lequel il ne s'était pas fait que des amis ? Deux ans plus tard, Albin Michel publiait *Les Fourmis* et Bernard Werber sortait de l'anonymat. Premier succès et début de l'incompréhension. « Dans ce livre, commencé à l'âge de 16 ans et refusé durant six ans par quarante éditeurs, y compris Albin Michel à deux reprises, je ne parlais pas des fourmis mais bien des humains, explique-t-il. Or les journalistes n'ont rien compris. Ils n'ont voulu voir que l'obsession d'un chroniqueur scientifique alors que j'avais entrepris de faire de la science-fiction en n'usant que de la réalité. »

Ainsi l'œuvre à venir était tout entière dans *Les Fourmis* et dans ces ébouriffantes histoires mêlées d'insectes et d'humains. Sommes-nous les dieux des fourmis ? Nous-mêmes, avons-nous un Dieu ? Sommes-nous véritablement capables de communiquer, de vivre ensemble, de nous passer d'un chef ? L'anarchie est-elle possible et, si oui, comment l'inventer ? « J'avais une certaine ambition et j'ai lu dans les journaux des choses du genre : "Les fourmis sont des animaux formidables, et Bernard Werber nous les fait découvrir." Alors, pour expliquer *Les Fourmis*, j'ai écrit *Le Jour des fourmis*. On a alors dit que je ne faisais qu'exploiter un filon rentable », regrette celui qui, alors, souffrait de ne pas être reconnu comme un écrivain. « Avec ces deux livres, j'avais placé l'objectif au

## BIOGRAPHIE

► **Septembre 1961**  
Naissance à Toulouse, 3,4 kilogrammes.

► **1968**  
Première nouvelle, « *Les Aventures d'une puce* », suivie l'année suivante du « *Château magique* ».

► **1980**  
Études à l'Institut de criminologie de Toulouse.

► **1983**  
Journaliste à Cambrai.

► **1999**  
Court-métrage : « *La Reine de nacre* ».

niveau des insectes, en contre-plongée. J'ai alors décidé d'inverser le mouvement et de faire de la plongée, vers les anges et les esprits qui nous regardent. Panique totale. »

De fait, c'est peu dire que *Les Thanatonauts* (1994) puis *L'Empire des anges* (2000) surprisent les lecteurs de Werber. Explorations féériques des frontières de la conscience et de l'au-delà, pérégrinations des âmes, lévitations perpétuelles, encens et luminescences... beaucoup perdirent pied. « Par amitié pour Bernard Werber, on ne parlera pas de son dernier livre », put-on alors lire dans *Le Journal du dimanche*. On évoqua les « faiblesses » de l'auteur, un penchant mystique incontrôlable et bien peu compatible avec l'écriture.

« La spiritualité m'intéresse mais pas la religion ou la mystique. Nous souffrons d'ailleurs beaucoup de l'absence d'une sorte de spiritualité laïque », souligne cet admirateur de La Fontaine (parler des animaux pour s'adresser aux hommes), de Jonathan Swift (se jouer des tailles pour mettre en perspective) et de Frédéric Dard, à qui il a emprunté la discipline d'écriture : tous les jours de 8 heures à 12 h 30.

« Je suis intimement persuadé qu'il y a chez moi un projet cohérent, même si je ne suis pas encore certain de pouvoir le cerner, confie-

il. La démarche d'écriture est aussi chez moi une manière de comprendre ce que je veux faire et dire, et je découvre, en me relisant, des idées que je ne pensais pas être capable d'avoir. » Et encore : « Mes écrits reposent sur deux jambes. Il y a les livres que j'ai écrits avec mon cerveau gauche, le masculin, le rationnel, et les autres, où prédomine l'influence du cerveau droit, féminin, moins raisonnable, plus porté au délire. »

## LA MANIPULATION DU PLAISIR

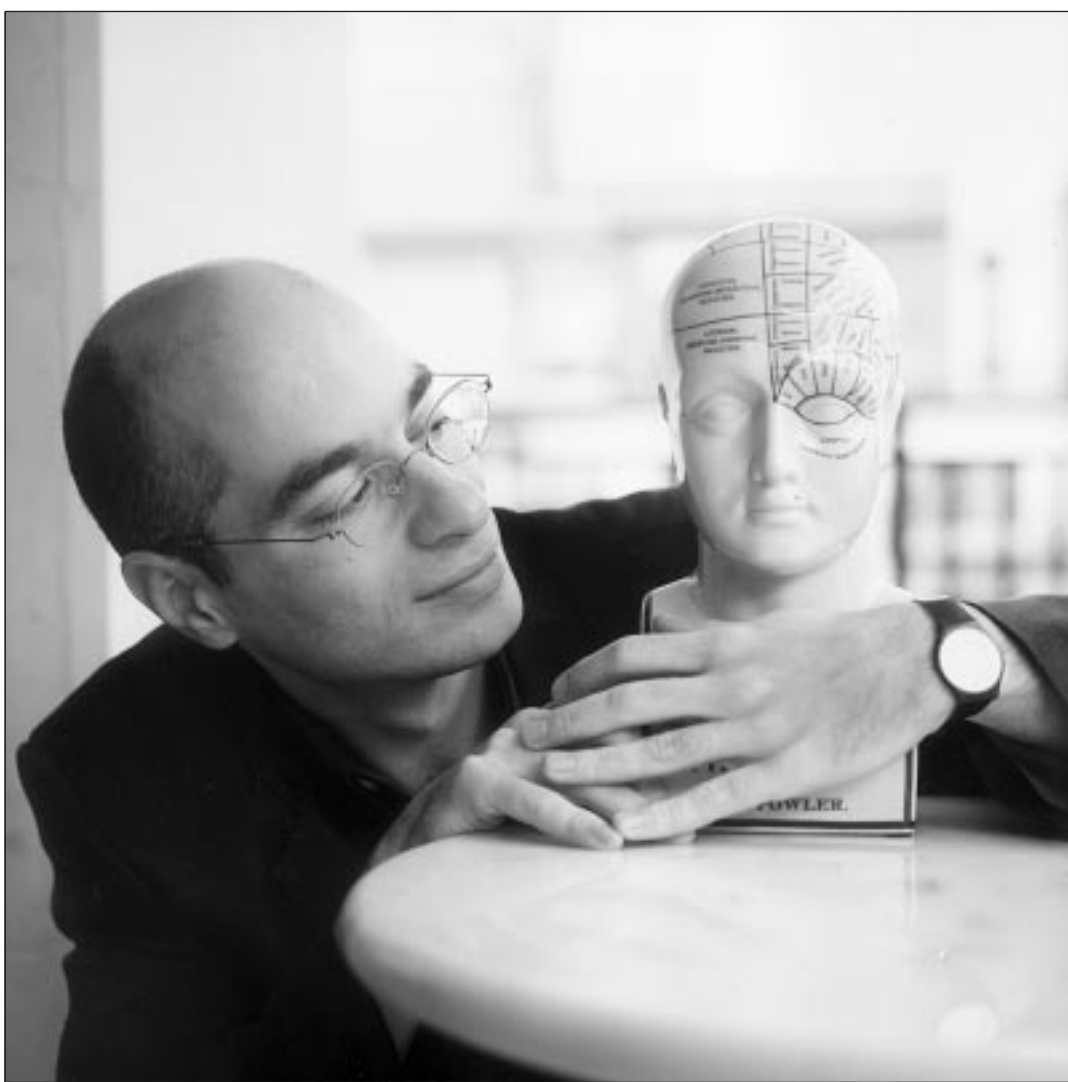
Dix ans après le premier ouvrage, l'auteur renoue avec son cerveau gauche en même temps qu'avec le succès. C'est *L'Ultime Secret*, une invraisemblable enquête sur la neurologie et la manipulation des bases tissulaires et hormonales du plaisir, menée par son couple vedette de journalistes scientifiques travaillant pour l'hebdomadaire *Le Gueuteur moderne* et dont le chef de séquence se nomme La Thénardier.

« J'ai repris mon travail d'introspection, auquel je veux associer mon lecteur, explique-t-il. L'idée est simple : je vais vous expliquer ce que je découvre sur mon cerveau tout en vous expliquant au travers de ma quête votre comportement et une partie de votre vie. » Sorti début novembre, le livre a d'emblée dépassé les ventes du Goncourt et frôle

aujourd'hui les 300 000 exemplaires. Un bilan qui permet à Bernard Werber de ne plus souffrir du mépris des critiques littéraires à son endroit. Acceptant enfin que sa démarche et ses livres ne lui permettent pas d'entrer naturellement dans les classifications en vigueur, il n'en regrette pas moins d'œuvrer en solitaire dans un monde où la vulgarisation scientifique nourrit une robuste machine à suspense. Il prend aussi un plaisir aigu dans les rencontres avec ses admirateurs de tous âges, où l'on compte, bien souvent, des personnes qui lui doivent leur goût pour la lecture.

Un solide réseau d'amis scientifiques – toujours remerciés à la fin des ouvrages –, les encouragements de tous ceux qui lui vouent un culte suffisamment distancié pour ne pas être destructeur, la volonté acharnée de ne pas copier ceux qui l'entourent : Bernard Werber a de beaux espaces devant lui. Protégé par la tour Eiffel, il fait aujourd'hui travailler son cerveau droit et annonce qu'il vient d'attaquer *Le Royaume des dieux*, dernier volet de la trilogie des Thanatonauts. Un nouveau purgatoire en perspective, qui verra le héros « au dernier échelon possible d'une âme ».

Jean-Yves Nau



THÉRY ARDQUIN / TENDANCE FIOUÉ

## LES GENS DU MONDE

■ Une centaine de photographies du commandant Massoud seront vendues aux enchères le mardi 2 avril, à 19 heures, au palais du Luxembourg, où le chef de l'opposition afghane avait été reçu, le 4 avril 2001, par le président du Sénat, Christian Poncelet. « *Mas-soud est mort mais le message est vivant* », a indiqué le Sénat en annonçant que le produit de la vente des photos prises par son compagnon de route, le reporter Reza, qui offrira aussi son Leica et un appareil Canon, est destiné à l'association AINA, qui œuvre « pour le développement des médias indépendants et de l'expression culturelle en Afghanistan ».

■ Au Salon du Livre, le 22 mars à Paris, Aimé Césaire, 88 ans, a rendu hommage à Léopold Sédar Senghor, écrivain et homme d'Etat sénégalais (1906-2001). « *En m'enseignant l'Afrique, il m'a enseigné la Martinique* », a déclaré le poète et homme politique, depuis Fort-de-France, lors d'une visioconférence organisée par le secrétariat d'Etat à l'outre-mer avec Joseph Zobel, 87 ans, l'auteur de *Rue Cases-Nègres* (1950), qui vit en France.

■ Geneviève Laurenceau, 25 ans, a été choisie le 21 mars à Paris par un jury de violonistes virtuoses dont faisait partie Patrice Fontanarosa. Elle recevra pour deux ans le « violon de l'Adami », prestigieux instrument du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui lui sera remis par Nicolas Dautricourt, lauréat 2001.

■ La chorégraphe andalouse Blanca Li, 37 ans, a pris les rênes du ballet du Komische Oper, à Berlin, sans toutefois abandonner la France, où elle est installée depuis 1993 et où son premier film *Le Défi*, une comédie musicale, doit sortir en mai. En Allemagne, *Le Songe du Minotaure*, déjà présenté à Lyon en 1998, a provoqué lors de sa première des réactions contrastées : sifflets et huées entrecoupés d'ovations et de longs applaudissements, indique l'AFP.

■ Gérard Depardieu participera au Festival de Radio France, à Montpellier, comme récitant d'un opéra de Zoltan Kodaly, *Hary Janos*, les 15 et 16 juillet. L'opéra sera mis en scène par Jean-Paul Scarpitta, annonce René Koering, directeur du festival, dans le numéro d'avril de *Répertoire*.

■ L'ancien Beatle Paul McCartney, 59 ans, et son amie, l'ex-mannequin Heather Mills, ont prévu de se marier le 6 juin. La cérémonie aura lieu dans l'ancienne maison des Beatles à East Hampton, dans l'Etat de New York, selon le *Philadelphia Inquirer*. Les enfants de Paul McCartney, Stella, Mary, James et Heather, sont attendus, ainsi que l'ancien Beatle survivant du groupe, Ringo Starr. D'ici là, Paul McCartney devrait lancer le 1<sup>er</sup> avril sa première tournée de concerts depuis neuf ans à Oakland, en Californie.

DOMINIQUE DHOMBRES

## L'affaire Mamère

NOËL MAMÈRE énervé, Jean-Pierre Chevènement entarté, et Arlette Laguiller en larmes, ce sont trois images de la campagne, ce week-end, à la télévision. Noël Mamère, d'abord, puisque la menace du candidat écologique de ne pas appeler à voter pour Lionel Jospin au second tour a été la grande affaire de ces deux jours. Cela commence par les propos de Jospin publiés samedi matin dans la presse régionale, selon lesquels il n'est pas question de renoncer au nucléaire. On voit Noël Mamère samedi soir très en colère devant les caméras. « Je considère que c'est un tournant dans la campagne, une véritable provocation vis-à-vis des Verts, une sorte de déclaration de guerre », dit-il. Dans les Landes, après avoir caressé des poussins, Jospin répète que les socialistes ne se sont jamais engagés à abandonner l'énergie nucléaire. Alors, la guerre ? Ce n'est pas très clair. Les deux dames du week-end, aux journaux télévisés, donnent dimanche soir des avis diamétralement opposés. « La tension entre écologistes et socialistes est montée d'un cran », affirme Claire Chazal sur TF1. « La fièvre baisse entre les Verts et Lionel Jospin », estime Béatrice Schönberg, sur France 2.

Est-ce que c'est si grave que ça ?

« Il n'y a rien d'irrévocable » concernant l'attitude des Verts au second tour, constate placidement dimanche soir Yves Cochet, ministre vert de l'environnement. L'adjectif « irrévocable » ramène la tempête à ses justes proportions. On se souvient en effet que Noël Mamère, un soir de la mi-octobre, avait affirmé qu'il n'était « irrévocablement » pas candidat à la présidence de la République, avant de l'être à nouveau le lendemain matin.

Jean-Pierre Chevènement, victime de l'entarteur belge au Salon du livre, a eu une remarque curieuse après cet épisode désagréable. « Je n'ai pas de fortune, seulement mon image », a-t-il dit. Faisait-il allusion aux frais de nettoyage de son costume ? On a vu enfin Arlette Laguiller pleurer dimanche au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI » à l'évocation de Pierre Bois, un ancien dirigeant de Lutte ouvrière, mort récemment, et de « tout ce qui s'est dit » à cette occasion. Pierre Bois a été incinéré le 16 février au cimetière du Père-Lachaise. La cérémonie a eu lieu quasi clandestinement, apparemment pour que le « camarade Hardy », le mystérieux chef de LO, ne soit pas photographié. Les larmes d'Arlette étaient émouvantes. Cette obsession du secret ne l'est nullement.

## TÉLÉVISION

### Une vie de femme wassangari

Il y a quinze ans, Idrissou Mora Kpai quittait le Bénin pour aller faire des études en Allemagne, emportant avec lui l'image imposante de son père. Devenu réalisateur, le jeune homme rêve de faire un film sur celui qu'il considère comme le modèle de l'aristocrate wassangari. Mais le patriarcat meurt avant la réalisation du projet. Quelques années plus tard, Idrissou retourne au village, afin de comprendre sa fascination pour son père. L'impression de vide éprouvée en arrivant cède bientôt la place à un autre sentiment, celui de découvrir sa mère, qu'il avait ignorée pendant son enfance – « *Je savais qu'elle était ma mère, mais je n'éprouvais aucun sentiment particulier pour elle* ». L'épouse soumise dont il a gardé le souvenir a été intronisée reine et répond au nom de Si-Gueriki. C'est désormais l'une des personnalités les plus importantes du pouvoir wassangari. Au-delà de cette fonction coutumière, qui n'apparaît d'ailleurs qu'à la fin du récit, ce qui fait la force et la beauté de ce film, c'est la rencontre du cinéaste avec sa mère, et sa découverte de la place des femmes dans la tradition. Il a fallu la mort du père pour qu'Idrissou comprenne ce qu'ont vécu sa mère et sa marâtre, mais aussi ses sœurs, élevées loin de leur famille, non scolarisées, mariées à des hommes qu'elles n'ont pas choisis... Et pour qu'il s'intéresse au sort de ses nièces. – Th.-M. D.

« *Si-Gueriki, la reine mère* », mardi 26 mars, 16 h 05, France 5.

## RADIO

MARDI 26 MARS

► **Tire ta langue :**  
« *Croiseurs de mots* »  
14 h 00, France-Culture  
Ils fabriquent les grilles de mots croisés du *Figaro* et du *Monde* : Michel Lacroix et Philippe Dupuis sont les invités de l'émission hebdomadaire de qualité « *Tire ta langue* », sur France-Culture.

► **Le Buzz du polar**  
19 h 30, Le Mouv'

Isabelle Deroche interroge de jeunes auteurs du polar français.

► **Kaboul 02/02, 02 ans plus tard**  
22 h 30, France-Culture  
Dans le cadre de « *Surpris par la nuit* », un reportage à Kaboul de Sonia Kronlund pour « *Le retour de Wali* », qui n'était pas rentré dans son pays depuis vingt et un ans. En une semaine, il a déjà ouvert un bureau pour proposer des audits...

MARDI 26 MARS

► **Thema : Moteur de recherche**  
22 h 30, Arte

De petit format (26 minutes) mais très futée, voilà une émission qui opère un croisement inédit, dans le cadre de la Thema « *Profession agriculteur* » : celui de la télévision et du Web. Comme on navigue sur Internet, Anne Jaffrennou et Marie Cuisset, qui ont conçu et réalisé l'émission, ouvrent des fenêtres sur les points de vue originaux de chercheurs, d'artistes, d'inventeurs, d'utopistes à propos de l'exploitation et de la domination de la nature. A cette occasion, Arte met en ligne un site Internet

« Moteur de recherche » ([arte-tv.com](http://arte-tv.com)) pour garder en mémoire le fruit de leurs trouvailles et proposer d'autres liens avec le monde entier.

► **Nuit Spartacus**  
20 h 55, Canal+  
Pas moins de trois films pour cette soirée consacrée à la révolte d'un esclave contre le pouvoir de Rome un siècle avant Jésus-Christ, dont le *Spartacus* de Riccardo Freda (à 1 h 40), de 1952 (N., v.o.).

► **Pompéi**  
21 h 00, National Geographic  
Un documentaire de Jean Baronnet réalisé dans les rues de Pompéi, livre ouvert sur le monde romain antique.

Paul Claudel

## L'Otage / Le Pain dur

mises en scène Bernard Sobel

14 mars - 13 avril

en alternance - intégrales samedis et dimanches



Théâtre de Gennevilliers

Centre Dramatique National - Location 01 41 32 26 26

télérama

scope

France inter

## RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 25 MARS

## TF1

**14.45** Mon ennemie intime Téléfilm. Joyce Chopra. Avec Jaclyn Smith (EU, 1996). **16.30** Exclusif **17.05** Melrose Place La baby-sitter. Série **17.55** 7 à la maison Le bal de la promo. Série **18.55** Le Bigdil **20.00** Journal, Météo.



**20.55** Un homme en colère La Clé autour du cou. Série. Avec Richard Bohringer, Christian Vadim, Olivia Brunaux, Valentin Barniské, François Bourcier (France). 6271038  
*Un journaliste cherche à innocenter un professeur de chimie, accusé à tort d'être le responsable d'une expérience malencontreuse.*

**22.45** Y'A PAS PHOTO ! Présenté par Pascal Bataille et Laurent Fontaine. 7181729  
**0.20** Rallye de Catalogne. **0.55** Exclusif **1.30** Sept à huit Carnet de campagne ; Les raisins de la colère ; l'atout Bernadette...

**2.20** C'est quoi l'amour ? **3.30** Reportages Mammies Miss, la France aussi. Magazine 7997978 **3.55** Histoires naturelles La pêche à la mouche en Yougoslavie 4064591 **4.25** Musique (35 min).

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**13.15** The Crowd Roars ■ Richard Thorpe. Avec Robert Taylor, Edward Arnold (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 95 min). TCM  
**14.15** Le Narcisse noir ■ Michael Powell et Emeric Pressburger (GB, 1947, v.o., 100 min) **Cinétoile**  
**15.15** Les Misérables ■ Raymond Bernard [1/3] (France, 1933, N., 105 min) **CineClassics**  
**17.00** Les Misérables ■ Raymond Bernard [2/3] (France, 1933, N., 85 min) **CineClassics**  
**17.10** Force majeure ■ Pierre Jolivet (France, 1988, 85 min) **CineCinemas 1**  
**18.55** Les Misérables ■ Raymond Bernard [3/3] (France, 1933, N., 85 min) **CineClassics**  
**19.20** Histoire de détective ■ William Wyler (EU, 1951, N., v.o., 100 min) **Cinétoile**  
**20.45** Un revenant ■ Christian-Jaque (France, 1946, N., 110 min) **CineClassics**  
**22.20** Le Hussard sur le toit ■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1995, 125 min) **Cinéstar 1**  
**22.35** Sans laisser d'adresse ■ Jean-Paul Le Chanois (France, 1950, N., 90 min) **CineClassics**  
**0.25** Affliction ■ Paul Schrader (Etats-Unis, 1997, 110 min) **TPS Star**  
**0.35** Goupil-Mains-Rouges ■ Jacques Becker (France, 1942, N., 104 min) **Cinétoile**

## FRANCE 2

**16.05** En quête de preuves **16.55** Des chiffres et des lettres **17.25** Qui est qui ? **18.05** JAG Vendetta **18.55** On a tout essayé **19.50** Un jour, une fille **20.00** ET **0.45** Journal **20.25** Elections 2002 Invité : Lionel Jospin.



**21.10** JOUR APRÈS JOUR Amour, couple et sexualité : le choix des femmes. Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Au sommaire : Céline, 26 ans : faire un bébé toute seule ; Claire, 28 ans, homosexuelle : s'accepter physiquement afin de rencontrer l'âme sœur ; Gina, 35 ans : sauver son couple via une thérapie relationnelle ; Lise, 28 ans : trouver le prince charmant. 2122729

**23.20** COMPLÉMENT D'ENQUÊTE Impôts : et si l'Etat rendait des comptes. Magazine présenté par Benoît Duquesne. 6644380  
**1.10** Musiques au cœur De Norah Arnsperger et Denis Sedov. Magazine. 2154862.

**2.25** Mezzo Carnaval à La Havane **2.50** On aura tout lu ! **3.45** J'ai rendez-vous avec vous **4.05** De Zola à Sulitzer **4.35** 24 heures d'info **4.55** Une passion de Jésus Documentaire. 9304152 (65 min).

## FRANCE 3

**16.35** MNK **17.35** A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport **20.15** Loto Foot **20.20** Foot 3 Magazine.



**20.55** LOUIS LA BROCANTE Louis et les enfants perdus. Série. Avec Victor Lanoux, Evelyne Buyle, Stéphane Jobert **0.** 4616187  
*Un couple, dont les deux fils avaient été laissés à la garde de leur oncle, trouve la mort dans un accident d'avion. Loulou, relation de la famille, est chargé d'apprendre la nouvelle aux enfants.*  
**22.30** Météo **22.35** Soir 3.

**23.10** STRIP-TEASE Magazine proposé par Jean Libon, Marco Lamensch. 2269361  
**0.05** Ombre et lumière Invité : Robert Hossein 90065 **0.35** Aléas Chronique des hasards 2580355 **1.30** Foot 3.

**1.55** Soir 3 **2.15** France Europe express Invités : François Bayrou, Robert Hue **3.30** La Case de l'onde Doc Sur les traces de Dieu **4.25** Côté masure **4.55** Un jour en France Invité : Niccolò Ammaniti (35 min).

## CANAL+

**15.35** Magnolia ■ Film. P. T. Anderson. Avec Tom Cruise. *Drame* (EU, 1999) **0** ▶ *En clair jusqu'à 20.45* **18.40** Futurama Série **19.05** Le Journal **19.25** + de cinéma, + de sport **19.50** Zapping **19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz.



**20.45** GLADIATOR ■ Film. Ridley Scott. Avec Russell Crowe, Joaquin Phoenix, Connie Nielsen, Oliver Reed, Richard Harris. *Aventures* (Etats-Unis, 2000) **0.** 9466093  
*Un officier déchu de l'armée romaine (Russell Crowe) devient gladiateur et revient à Rome.*

**23.15** Gladiator Le making of **0.** 3413309.

**23.40** LES OSCARS 2002 - 74<sup>e</sup> CÉRÉMONIE DES OSCARS Les meilleurs moments **0.** 7319800  
**1.10** En aparté Magazine. Invité : Marcel Desailly 6272572 **1.55** Surprises.

**2.15** La Révolte des esclaves ■ Film. Nunzio Malasomma. Avec Lang Jeffries. *Aventures* (It. - Esp. - All., 1961) **0.** 5375423 **4.00** La Nuit des vampires ■ Film. Shaky Gonzalez. *Fantastique* (Dan., 1998) **0.** 3206355.

## FRANCE 5 / ARTE

**17.05** Gaïa Toulouse, le nouveau Seveso **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Nature Une affaire juteuse. L'huile de palme en Indonésie **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Afrique, casse de l'Europe.



**20.40** LE CLUB DE LA CHANCE Film. Wayne Wang. Avec Ming-Na Wen, Tsai Chin, Kieu Chinh, Lisa Lu, France Nuyen. Comédie dramatique (EU, 1993, v.o.). 6318125  
*Les relations qui unissent quatre filles à leurs mères, quatre femmes chinoises ayant émigré aux Etats-Unis pour offrir un meilleur avenir à leurs enfants.*

**22.55** GRAND FORMAT - PREMIER CONVOI Documentaire. Pierre-Oscar Lévy (France, 1992). 9042293  
*Témoignages des survivants du premier convoi de déportés juifs en 1942.*

**0.40** Court-circuit (le magazine) Magazine. Portrait d'Abi Feijo ; Autoportrait de Jens Jensen ; *Hibernation*. Yoon-Chul Jung ; etc **1.20** Un amour de gangster Téléfilm. V. Einrauch. Avec Laura Tonke (All., 1999, 80 min) 7777336.

## M6

**17.05** Highlander La rencontre. Série **17.55** Sept Jours pour agir Face cachée. Série **18.55** The Sentinel Le Duel. Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille L'art de parler aux dames. Série **20.40** Caméra Café.



**20.50** X-FILES COMBATTRE LE FUTUR Film. Rob Bowman. Avec David Duchovny, Gillian Anderson, Martin Landau, Mitch Pileggi, Blythe Danner. *Science-fiction* (Etats-Unis, 1998) **0.** 62276748  
*Deux agents du FBI déjouent un complot extraterrestre. Transposition pour le grand écran de la célèbre série paranoïaque télévisée.*

**23.00** PROGENY, L'ENFANT DU FUTUR Téléfilm. Brian Yuzna. Avec Arnold Vosloo, Jillian McWhirter, Brad Dourif, Lindsay Crouse, Wilford Brimley (Etats-Unis, 1999) **0.** 4480019

**0.40** Jazz 6 Magazine. Les 15 ans de Jazz 6 : Pat Metheny Trio. Concert à Jazz à Vienne 2302423 **1.39** Météo **1.40** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (320 min) 24598572.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

**19.30** L'Économie en question.  
**20.30** Décibels.  
**22.00** Journal, Multipistes.  
**22.30** Surpris par la nuit. Michel Butor.  
**0.05** Du jour au lendemain. Erri de Luca.

## FRANCE-MUSIQUES

**20.00** Concert. Œuvre de Hersant.  
**22.00** En attendant la nuit. Elise Caron.  
**23.00** Jazz, suivez le thème.  
**0.00** Extérieur nuit.

## RADIO CLASSIQUE

**18.30** Classique affaires soir.  
**20.00** Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Bach, Monn, Cannabich, 20.40 (suite). Œuvres de Granados, Chopin, Grieg ; Œuvres de Granados : *Goyescas : El amor y la muerte ; Goyescas : deuxième tableau*, dir. Antonio Ros-Marbà, Maria Bayo (Rosario), Ramon Vargas (Fernando) ; Œuvres de Albeniz, Fauré, Granados.  
**22.50** Concert. Œuvre de Couperin, par l'Ensemble Il Seminario Musicale.  
**0.00** Les Nuits de Radio Classique.

## DÉBATS

**16.10** Le Monde des idées. Thème : éloge du rebelle. Invité : Michel Onfray. LCI  
**18.30** Paroles d'Europe. Thème : Les programmes jeunesse. Public Sénat  
**22.00** Forum public. Quelle compétence pour un ministre de l'environnement ? Invités : Yves Cochet ; Serge Lepeltier ; Christian Carrier. Public Sénat

## MAGAZINES

**16.20** TV 5, l'Invité. Invités : Monique Cerisier Ben Guiga ; Xavier de Villepin. TV 5  
**17.10** i politique. Georges Sarre. i télévision  
**18.55** « J'y étais ». Dieudonné. Match TV  
**19.00** Explorer. Moments extrêmes, quand tout s'arrête. Les cygnes, voyageurs infatigables. Sylvia Earle, portrait d'une aquarelle. National Geographic  
**19.00** Côté tribune. Invité : Alain Perrin. Pathe Sport  
**22.30** Arrêt sur images. Berlusconi : un produit de la télé ? Invités : Vittorio Sgarbi, Roberto Zaccaria, Carlo Freccero. France 5 Sat

## DOCUMENTAIRES

**19.10** Survivre à Shanghaï. Histoire  
**20.00** Inlandsis, dans le secret des glaces. Voyage  
**20.45** Du rugby et des hommes. [3/5]. Planète

**20.55** Un kangourou nommé Jack. Odyssee  
**21.00** Australie, la frontière sauvage de Tasmanie. Voyage  
**21.00** Pologne, au nom de Solidarité. [4/4]. LCI  
Le dénouement. Histoire  
**21.00** Les Chasseurs de trésors. Les empires des Indes. National Geographic  
**21.50** La Vallée à la frontière. Le parc national de la Thaya. Odyssee  
**21.55** Entretien avec Geneviève de Gaulle-Anthonioz. Histoire  
**22.00** La Danse du Sumo. National Geographic  
**22.30** Singes intrépides. National Geographic  
**22.40** L'Exécution. Odyssee  
**22.45** Fausto Coppi, une histoire d'Italie (1945-1960). Planète  
**23.00** Mines antipersonnel, l'ennemi silencieux. Histoire  
**23.05** Pilot Guides. L'Inde du Sud. Voyage  
**0.00** Oran, un été algérien. Voyage  
**0.05** La Guerre d'Algérie. [5/5]. La valise ou le cerucell. La Chaîne Histoire  
**0.05** L'île aux enfants esclaves. Odyssee  
**0.15** Philippe Franck. Planète

## SPORTS EN DIRECT

**16.45** Cyclisme. Semaine catalane (1<sup>re</sup> étape). Eurosport  
**20.00** Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Miami (Floride). 6<sup>e</sup> jour. Pathé Sport

## MUSIQUE

**17.45** Et 20.35, 23.30 Couperin. La Piémontaise. En 1999. Avec Gildas Prado (hautbois), Nora Cismondi (hautbois), Marc Trenel (fagott), Isabelle Sauveur (clavecín). Mezzo  
**18.00** Classic Archive. Enregistré en 1960 et en 1971. Avec Robert Casadesu (piano). Mezzo  
**21.00** Jeanne d'Arc. Opéra de Verdi. Par l'Orchestre et les Chœurs du Théâtre communal de Bologne, dir. Riccardo Chailly. Orchestre  
**21.00** Porgy and Bess. Opéra de Gershwin. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. sir Simon Rattle. Muzik  
**23.10** Debussy. *Sonate pour violoncelle et piano*, de Claude Debussy. Avec Henri Demarquette (violoncelle), Claire Désert (piano). Mezzo  
**23.45** Anne-Sophie Mutter. *Sonate n° 5*, « Le Printemps », de Beethoven. En 1998. Mezzo

## TÉLÉFILMS

**20.50** Futuresport. Ernest R. Dickerson. TF 6  
**22.55** Une femme explosive. Jacques Dery. TMC

## SÉRIES

**18.55** MacGyver. Chasse au trésor. TF 6  
**19.10** Demain à la une. Juré malgré lui **0.** Téva  
**23.20** New York District. Harcèlement (v.o.). **13<sup>ème</sup>** RUE  
**23.50** Les Soprano. Au plaisir (v.o.). **0.** Canal Jimmy

## TF1

**12.05** Attention à la marche ! **12.50** A vrai dire **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilletton **14.45** L'Enfant secret Téléfilm. Jeffrey Reiner. Avec Ken Olin, Taylor Nichols (Etats-Unis, 1999) **16.30** ET **0.55** Exclusif Magazine **17.05** Melrose Place On achève bien les mamans. Série **17.55** 7 à la maison Petits copains. Série **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo.



**20.55** GODZILLA Film. Roland Emmerich. Avec Matthew Broderick, Jean Reno, Hank Hazaria, Maria Pitillo, Arabella Field. *Fantastique* (Etats-Unis, 1998) **0.** 13639189  
*Des essais nucléaires provoquent la mutation d'un lézard qui devient gigantesque et détruit tout sur son passage. Remake hollywoodien du célèbre film japonais.*

**23.30** LE DROIT DE SAVOIR Voyou génération 2000 : Enquête sur la nouvelle délinquance. Magazine présenté par Charles Villeneuve. 6602539  
*Ce documentaire de Jacques Aragonès, Jean-Michel Canovas et Arnaud Vallet nous fait découvrir une nouvelle forme de délinquance sévissant dans nos grandes agglomérations actuellement.*

**1.25** Reportages Le juge des petites misères 8304447 **1.50** Mode in France Prêt-à-porter automne-hiver 2002-2003 **2.50** Très pêche Spécial sandre **3.45** Histoires naturelles Documentaire **4.40** Musique (40 min).

## CÂBLE ET SATELLITE

**13.50** Affliction ■ Paul Schrader (Etats-Unis, 1997, v.o., 110 min) **Cinéstar 2**  
**14.00** Ma nuit chez Maud ■ Eric Rohmer (France, 1969, N., 110 min) **Cinétoile**  
**14.40** Révolution ■ Hugh Hudson (EU - GB, 1985, v.m., 120 min) **CineCinemas 1**  
**15.40** Le Hussard sur le toit ■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1995, 125 min) **Cinéstar 2**  
**16.25** La Femme modèle ■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1957, v.m., 115 min). TCM  
**16.45** Whisky à gogo ■ Alexander Mackendrick. Avec Basil Radford (Grande-Bretagne, 1949, N., v.o., 80 min) **CineClassics**  
**18.20** Les Affranchis ■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1990, v.m., 145 min) **TCM**  
**18.35** Le Salaire de la peur ■ Henri-Georges Clouzot (France, 1953, N., 145 min) **Cinétoile**  
**20.45** Cow-boy ■ Delmer Daves (Etats-Unis, 1957, 90 min) **CineClassics**  
**20.45** Tenue de soirée ■ Bertrand Blier (France, 1986, 85 min) **Cinéfaz**  
**22.15** Crime sans passion ■ Ben Hecht et Charles MacArthur (EU, 1934, v.o., 70 min) **CineClassics**  
**22.20** Révolution ■ Hugh Hudson (EU - GB, 1985, v.m., 120 min) **CineCinemas 2**  
**23.00** Le Corsaire rouge ■ Robert Siodmak (Etats-Unis, 1952, v.m., 105 min). TCM  
**0.20** Le Narcisse noir ■ Michael Powell et Emeric Pressburger (GB, 1947, v.o., 95 min) **Cinétoile**

## FRANCE 2

**12.20** Pyramide Jeu **13.00** Journal, Météo **13.55** Derrick Actes d'amour. Série **15.00** Un cas pour deux Le cœur étranger. Série **16.05** En quête de preuves Plaine lune. Série **16.50** Un livre **16.55** Des chiffres et des lettres **17.25** Qui est qui ? **18.05** JAG Les vétérans. Série **18.55** On a tout essayé Diversitisme **19.50** Un gars, une fille Au ski avec Jeannette. Série **20.00** Journal, Météo.



**20.55** POUR LE PIRE ET POUR LE MEILLEUR ■ Film. James L. Brooks. Avec Jack Nicholson, Helen Hunt, Greg Kinnear, Cuba Gooding Jr., Skeet Ulrich. *Comédie* (Etats-Unis, 1998) **0.** 2020317  
*Un misanthrope (Jack Nicholson) découvre l'amour. Un mélange de bons et de mauvais sentiments. C'est meilleur quand il y a les mauvais sentiments.*

**23.15** Y'A UN DÉBUT À TOUT Magazine présenté par Daniela Lumbroso et Nathalie Corrè. Invités : Evelyne Thomas, José Bové, Marina Anissina, Gwendal Peizerat, Karl Zéro, Nelson Monfort, Pierre Botton, Macha Béranger, Jean-Michel Boucheron, Jean-Michel Bourciot. 6702046

**1.20** Journal de la nuit, Météo.

**1.45** Pardonnez-moi, je l'aime Téléfilm. Vivian Naefe. Avec Gudrun Landgrebe (All., 1995) 1162398 **3.20** Chanter la vie **4.10** 24 heures d'info **4.30** Les Fous du cirque **4.55** Les Gens du pays d'en haut (30 min).

## FRANCE 3

**13.50** Keno **13.55** C'est mon choix Magazine **14.55** Manipulation Téléfilm. Charles Wilkinson. Avec Lisa Hartman-Black, Brian McNamara (EU, 1997) **16.30** MNK **17.35** A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport Magazine **20.20** ET **1.40** C'est mon choix... ce soir.



**20.55** QUESTIONS POUR UN CHAMPION Spéciale Vénus de bronze. Jeu présenté par Julien Lepers. Invités : Dee Dee Bridgewater, Atomic Kitten. 4514775

**22.40** Météo **22.45** Soir 3.

**23.20** LA PASSERELLE ■ Film. Jean-Claude Sussfeld. Avec Mathilda May, Pierre Arditi, Jany Holt, Aurelle Doazan, Jean-Marie Marion. *Drame* (Fr., 1987) **0.** 6940355  
*Un homme provoque sans le vouloir un accident qui blesse l'enfant de sa voisine. Il se rapproche de celle-ci. Une étude psychologique sur le remords et la culpabilité.*

**0.45** Libre court *Sonate pour violoncelle et piano* 8940195 **1.15** Ombre et lumière Invitée : Anna Gavaldà **2.05** Soir 3 **2.30** Strip-tease Magazine **3.30** Aléas Chronique des hasards **4.20** Un jour en France Magazine (40 min).

## CANAL+

**14.00** Les Morsures de l'aube Film. Antoine de Caunes (Fr., 2000) **0.** 15.30 Minutes en + **15.40** Le Vrai Journal Jean-Pierre Chevènement **16.30** + de cinéma **16.45** Capitaines d'avril ■ Film. Maria de Medeiros (2000) **0.** ▶ *En clair jusqu'à 20.55* **18.45** « Le Raid » Making of **19.05** Journal **19.25** + de cinéma, + de sport **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols **20.05** La Grande Course **20.15** Burger Quiz



**20.55** LA NUIT SPARTACUS - SPARTACUS ■ Film. Stanley Kubrick. Avec Kirk Douglas, Laurence Olivier, Jean Simmons, Charles Laughton, Peter Ustinov (Etats-Unis, 1960) **0.** 15751959  
*Une fresque sur la révolte des esclaves conduite par Spartacus. Des moments de mise en scène impressionnants parfois.*

**0.00** NUIT SPARTACUS - LE FILS DE SPARTACUS ■ Film. Sergio Corbucci. Avec Steve Reeves, Jacquesernas, Claudio Gora, Enzo Fiermonte, Gianna-Maria Canale (Italie, 1962) **0.** 4258195  
*Un esclave découvre qu'il est le fils de Spartacus. Très honorable péplum.*

**1.40** Nuit Spartacus - Spartacus ■ Film. Riccardo Freda. Avec Massimo Girotti, Ludmilla Tcherina (France - Italie, 1952, v.o.). 4181089

**3.25** Trahison sur mesure Téléfilm. Darrell James Roodt. Avec Natasha Henstridge, Angus MacFadyen (EU, 2000). 50495534 **0.** **4.50** Surprises 3838027 (70 min).

## FRANCE 5 / ARTE

**13.45** Le Journal de la santé Magazine **14.05** Et la ville bouge Documentaire **15.05** Si Guériki, la reine mère Documentaire **16.00** Les Fantômes de l'île de Sulawesi Documentaire **17.05** Parachutes [1/2]. Go ! Documentaire **17.35** 100 % question Jeu **18.05** C dans l'air **19.00** Archimède Magazine **19.45** Arte info, Météo **20.15** Arte reportage Pêchés suédois.



**20.40** THEMA PROFESSION AGRICULTEUR LE RETOUR DES COQUELICOTS. Documentaire. Gonzalo Arjon et Marion Aldighieri (2002). 103348355  
**21.35** Thema L'Europe sème à l'Est. Documentaire. Baudoin Koenig 2500249  
**22.30** Thema Moteur de recherche. Magazine 7688.

**23.00** MUSIC PLANET - ROXY MUSIC Documentaire. Niels Folta (2002). 71317  
*Formé au début des années 1970, à Londres, figure parmi les groupes les plus glamours de l'histoire du rock.*  
**0.00** Die Nacht / La Nuit Magazine. Plan fixe d'un bébé ; Comment aider son mari à réussir dans la vie ; Un portrait filmé de Louise Narboni ; Le bestiaire de Jaap de Ruig ; Les enfants ne se souviennent plus ; etc. 46878

**0.50** Mélodie pour un meurtre ■ Film. Harold Becker. Avec Al Pacino, Ellen Barkin. *Policier* (Etats-Unis, 1989, 110 min) **0.** 5061176.  
*Un thriller réussi.*

## M6

**13.35** Jessica, le combat pour l'amour Téléfilm. A. Mastroianni. Avec Josie Bissett (EU, 1995) **0.** 15.15 Destins croisés Série **16.10** M6 Music <

PIERRE GEORGES

## Victor Hugo président !

EN CE TEMPS-LÀ, son siècle avait 84 ans, Victor Hugo était vieux. Pas très vieux, méfions-nous de ce concept outrageant et suicidaire, mais vieux. Assez, en tout cas, pour cultiver l'art d'être grand-père. De la nation notamment. Et ainsi qu'il avait eu coutume de la faire à Guernesey, il décida d'offrir aux enfants méritants et démunis d'une petite ville du Doubs, un grand banquet hugolien. Avec loterie associée.

Une cinquantaine d'enfants avaient été conviés. Et ce n'était pas un mince honneur ni une moindre charge que d'être invités à la table de l'homme France et du plus célèbre des Francs-Comtois, pour y partager, on le suppose, le pain, ou plutôt la brioche des jours de gala. La mémoire d'une ancienne lecture est plutôt flottante. Mais disons, de mémoire, pardon pour l'erreur éventuelle, que deux choses importantes se passèrent ce jour-là. D'abord les résultats de la loterie. Le hasard et La Hugolienne des jeux avaient bien fait les choses. Si bien, même, que le gros lot, 100 francs, 100 vrais francs lourds de tout le poids d'une divine aubaine, fut attribué à un gamin, orphelin de père et vivant le dénuement absolument définitif d'une famille privée de ressources. Ces 100 francs auraient pu plus mal tomber. Et la chronique de l'époque rapporta que la mère de l'enfant, en larmes, bénit cette bourse inattendue aussi bien que le bienfaiteur.

Et puis, second événement, avant que d'inviter la jeunesse à s'en mettre jusque-là, sauf évidemment qu'il ne s'exprima pas de manière aussi triviale, Victor Hugo tint un petit discours à ses hôtes. Un très bref discours de poète au cercle des convives disparus. Mes enfants, leur dit-il en

substance, là encore on cite de mémoire, la vie est belle et peut l'être plus encore, à condition d'en respecter les deux exigences essentielles : l'amour et le travail. L'amour des vôtres, des autres, de votre mère surtout, de votre patrie aussi. Et l'amour du travail, et, dans votre cas, l'amour de l'école, tant l'apprentissage du savoir est la clef de la liberté.

Aimez et travaillez ! Ainsi parla Victor Hugo, résumant le plus lapidaire et le plus édifiant des programmes de vie, de libération et de bonheur. La chronique ne dit pas si, avant de se précipiter sur la brioche, les enfants acclamèrent le génie hospitalier d'un « Victor Hugo président ! ».

Mais ils l'auraient pu, ces bons sauvages du pays comtois. Arrivé à ce point du récit, ou de l'anecdote revisitée, on finirait bien par se demander pourquoi on rapporte cela ici. Pour le plaisir peut-être. Ou parce que nous sommes dans la semaine sainte catholique et qu'un vieux repli de mémoire nous fait nous souvenir que jadis, traîné, poussé à la messe pascale, on y partageait, sous les clochers à bulbe du pays comtois, la brioche bénite des jours de fête. Ou tout simplement, parce que, au moment de reprendre contact avec les gâtés de l'actualité, on hésite quelque peu à se précipiter à la table du banquet présidentiel.

Amour, travail ! Bon d'accord. Tout un programme. Mais la patrie nous semble bien dans l'état où on l'a laissée, il y a quinze jours. Arlette pleure. Ce n'est pas tous les jours Gala. Jean-Marie couine, sponsors ou pas sponsors. Ici l'on entarte lamentablement. Et entre Chirac l'Ancien et Jospin le Maladroit, c'est du 50/50. Autrement dit, la brioche se dessèche nettement !

## ARGELÈS-GAZOST (Hautes-Pyrénées)

de notre envoyée spéciale

Leur verdict est unanime : la campagne électorale est nulle, voilà. Et cela les met au désespoir. N'était-ce pas le moment idéal pour aborder les vraies questions sur l'avenir de la planète ? Pour s'interroger sur nos réserves d'eau, l'état de nos rivières, le sens d'une agriculture productiviste ? Ou sur les vertus pédagogiques de la nature pour une jeunesse en difficulté ? « On s'engluie dans des querelles politiciennes. On se dispute sur les temps de parole, mais on n'a aucun discours sur l'environnement, aucune remise en cause du culte de la croissance. » Et de toute façon, « comme dirait Tolstoï, entre la droite et la gauche, l'odeur de poubelle est la même ! »

Ah, ce sont des écologues pur jus qui se réunissent ce jour-là dans Le Jardin de T, la boutique de plantes de Françoise Terrée, au cœur d'Argelès-Gazost ! Des écologues de la première heure, descendus qui de sa montagne, qui de ses arbres, qui de sa ferme conservatoire, qui de sa jolie maison sur les bords du Gave. Et ils s'écourent mutuellement avec attention et respect. Sans forcément se connaître, ils sont unis par le même amour fou de la nature, la même passion pour la terre.

Regardons-les. Milou Giraud d'abord, bérêt basque, gilet noir sur chemise blanche, bandana rouge sous sa barbe de patriarche des alpages. Fièvre allure, oui. Et la flamme dans les yeux quand il décrit la ferme dans laquelle il tente de sauvegarder les races anciennes pyrénéennes (ânes, chevaux, vaches, moutons, mulets...). Il en a fait un musée « pour enseigner aux enfants du béton, la beauté, la nature, et le respect d'autrui ». Il y accueille des classes de jeunes et, pour de plus longs séjours, des enfants défavorisés, y compris de Tcherno-byt. « Croyez-moi, une semaine de nature et d'amour près des animaux vaut tous les discours répressifs assésés par des flics à des gosses désœuvrés. Mais pas un élu, pas un, n'a eu la curiosité de venir voir la ferme.

## Ecolos de la première heure, ils préfèrent Waechter à Mamère



Dans cette campagne, « il aurait fallu un jeune pour bousculer tous ces andropausés ».

rouitiers, les lâchés d'eau intempêtes d'EDF, les stations d'épuration déficientes et le lobby du maïs, qui gaspille l'eau et l'empoisonne. « Devrons-nous tous boire de l'eau en bouteilles ? » Près d'eux, c'est Jacques Morin, « 80 ans et demi », ancien résistant et kiné de l'équipe de rugby de Lourdes, qui « pense écologie depuis 1942, rêve d'une société différente, et n'accepte pas la domination américaine par la langue. » Son grand combat est donc l'Espéranto. « Quel symbole si on avait pu le parler à Porto Alègre ! »

Jean Poudré de la Ville Dubosc, le visage rieur perdu dans une chevelure et barbe blanches, fuit cette société « anthropophage » où, « pour faire vivre une tripotée d'obèses, il faut qu'une foule de gens meurent de faim » Lui ne mange que des plantes, sauvages de préférence, et souhaite, avec son association Biocimes, éduquer les jeunes à la flore des montagnes. Bien sûr que la présidentielle l'intéresse. Et son candidat est... Pierre Rabhi.

- Pardon ?

- Rabhi, un ingénieur ingénieur agronome. Un homme libre, frugal, qui apporte des réponses à la violence, lutte contre le productivisme et parle de la terre avec respect et affection. »

« Bonne chance !, dit Jacques Morin. Moi, ce sera Waechter. Il est intègre et il est resté lui-même depuis 1988. »

« Waechter !, approuve Renée Danjau, et s'il n'était pas présent, je voterai Lepage. Ils se complètent un peu. » Mais les Verts ? Et Mamère ? « N'a rien d'un écolo. Ne connaît la nature que par les bouquins. Son propos est d'entraîner l'écologie à gauche. Point. »

- Il est pour le Paris-Dakar.

- Et pour les corridas !

- C'est un jeune qu'il aurait fallu pour bousculer tous ces andropausés !, tranche Giraud, le paysan. Je n'aime ni cette campagne, ni ces idées répressives qui rassurent les vieux et qui braquent les jeunes. Mais je n'ai pas le choix. Je voterai blanc. »

Annick Cojean

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

## Le monde fantastique de Borges

VOICI AVEC LES FICTIONS de M. Jorge Luis Borges le livre d'un Américain ultra-cultivé, nourri de ce qu'il y a de plus raffiné, de plus subtil et de plus secret dans la littérature européenne. Dans la « famille d'esprits » à laquelle appartient M. Borges figurent Thomas de Quincey, Edgar Poe, Beckford, le Melville des nouvelles, Kafka. Inventer des biographies imaginaires, décrire avec minutie des pays qui n'ont jamais existé, tisser d'inextricables

entrelacs intellectuels, capturer le lecteur dans des labyrinthes où il rencontrera la tragique angoisse spirituelle analogue à celle de Kierkegaard, combiner méthodiquement des aventures policières, où, de même que chez Chesterton, l'âme la plus secrète est en jeu, voilà ce que nous propose M. Borges. Il fabrique lui aussi un monde fantastique d'autant plus inquiétant que ce fantastique est purement intellectuel et, poussant le mécanisme de la

raison jusqu'à la démence par excès de raison, il nous conduit dans une bibliothèque qui est le lieu le plus hanté de l'univers, dans une loterie où la folie de Caligula se combine avec les mathématiques inflexibles. Je connais peu de livres aussi intelligents et aussi aigus que les Fictions de M. Borges ; ils nous réservent autant d'anxiétés que de délices.

Marcel Brion  
(26 mars 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ Le Monde et TF1 ont lancé un site commun consacré à l'élection présidentielle. Analyses, éditoriaux, vidéos, forums, résultats du scrutin de 1995 ville par ville, département par département : toute l'actualité de la campagne sur [elections.lemonde.fr](http://elections.lemonde.fr)

■ Question du jour. Exprimez votre opinion sur l'actualité en répondant chaque jour d'un simple clic à une question posée par notre partenaire Expression publique.

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-42-17-32-90

Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

Par courrier : bulletin p. 32

Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)Site finances : <http://finances.lemonde.fr>

Site nouvelles technologies :

<http://interactif.lemonde.fr>Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immo.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : « L'Amérique guerrière ».

■ Tirage du Monde daté dimanche 24 - lundi 25 mars 2002 : 585 447 exemplaires. 1 - 3 Nos abonnés trouveront avec ce numéro le supplément « Le Monde Economie ».

par le réalisateur de GHOST IN THE SHELL

C'est le film de science fiction le plus beau, le plus artistiquement abouti. JAMES CAMERON

un film de Mamoru Oshii

Un metteur en scène, précurseur de nouveaux styles, en quête sans cesse de nouveauté. L. WACHOWSKI "Matrix"

Un chef d'œuvre énigmatique. LES INROCKUPTIBLES

Un véritable choc visuel. STUDIO

www.avalon-lefilm.com

13ème RUE

ALLOCIENE.COM

80 par Kenji Kawai disponible chez

INROCKUPTIBLES

GOA

LE MOUV

アヴァロン



EUROPE

La Cour de justice des Communautés européennes, présidée depuis 1994 par l'Espagnol Gil Carlos Rodriguez Iglesias, rend quelque 550 arrêts chaque année p. IV

CONJONCTURE

Le Liban, actuellement en crise, attend que son premier ministre, Rafic Hariri, adopte des réformes. L'une d'entre elles, la privatisation, pourrait renflouer les caisses de l'Etat p. V

EMPLOI

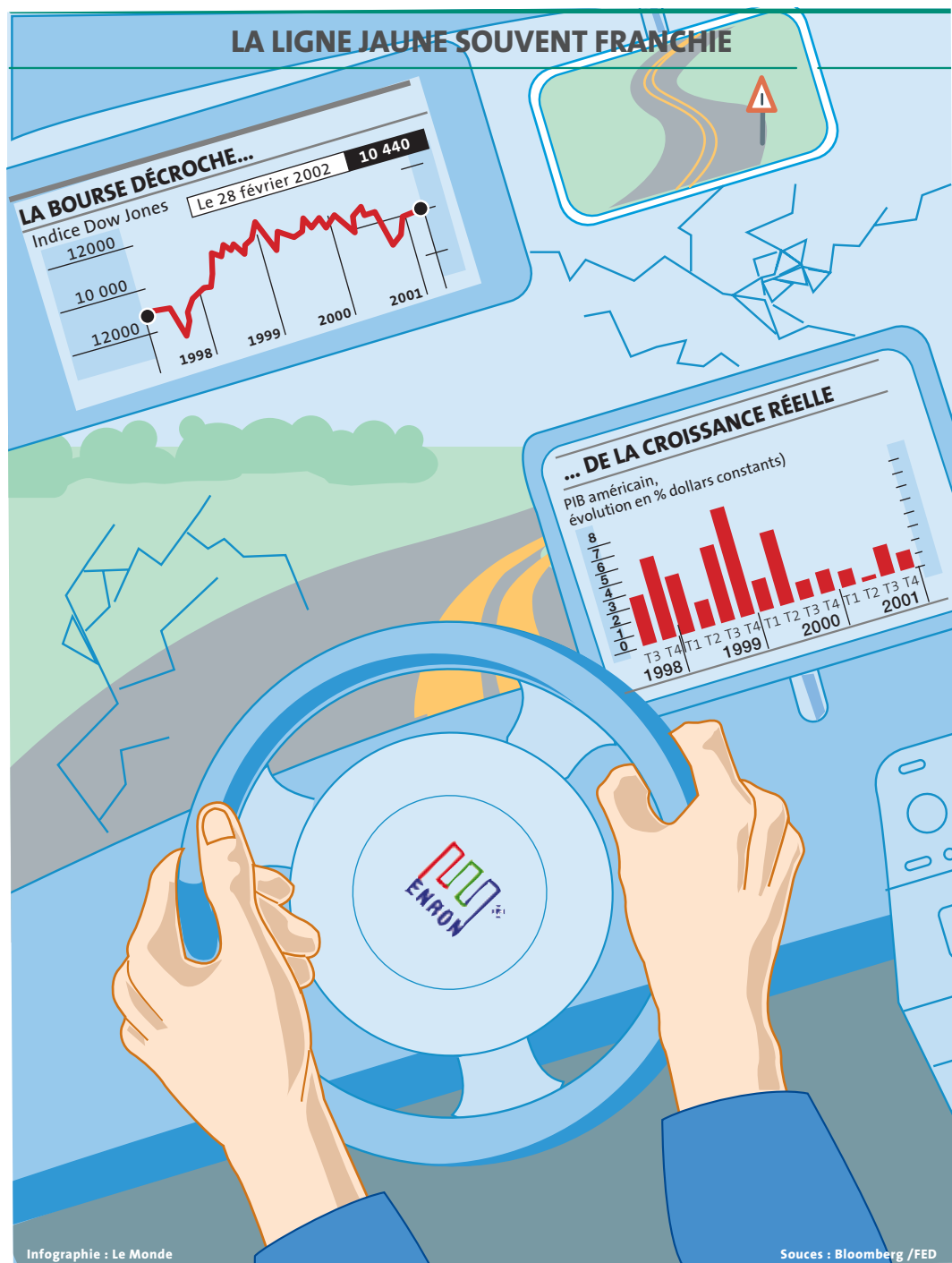
• Pour atteindre les objectifs de réduction du chômage fixés par le gouvernement, l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) accélère partenariats et sous-traitance. Une politique qui inquiète les syndicats p. VII  
 • Le concept de Cité des métiers s'exporte jusqu'au Brésil p. VIII

OFFRES D'EMPLOI

- Dirigeants p. IX
- Ingénieurs p. X et XI
- Conseil, Banques p. XII
- Marketing p. XII
- Gestion et administration p. XIII
- Collectivités territoriales p. XIV et XV
- High-tech p. XVI

DEPUIS LA FAILLITE D'ENRON, LA REMISE EN QUESTION DU TOUT-FINANCIER S'AMPLIFIE. DE NOUVELLES RÈGLES S'IMPOSENT

# Comment mieux gouverner les entreprises



La blague est cruelle mais elle vaut d'être contée. Au plus fort de la vindicte de George W. Bush contre l'Irak, accusé de ne pas autoriser le retour des inspecteurs de l'ONU sur son sol, Colin Powell, son secrétaire d'Etat, débouche dans le bureau Ovale. « Monsieur le Président, je viens d'avoir les gens de Bagdad sur ce dossier. Et il y a du nouveau ! Le problème est qu'il y a une bonne et une mauvaise nouvelle. » « Commentons par la bonne nouvelle », propose l'hôte de la Maison Blanche. « Eh bien, ils sont prêts à laisser revenir les inspecteurs ! » Le président

salue l'information : « Terrific ! Et la mauvaise nouvelle ? » Colin Powell baisse la tête : « Ils n'acceptent que des gens venant de chez Andersen. » Près de quatre mois après la faillite retentissante du groupe de courtage en énergie Enron et la mise en cause de la branche texane du cinquième cabinet mondial d'audit, convaincu d'avoir détruit des documents compromettants, les effets collatéraux de l'énorme scandale n'en finissent pas d'éclabousser la scène politico-financière. Ils vont bien au-delà de la simple condamnation d'artifices comptables et d'une étude de mœurs sur le « bushisme » et ses

compromissions. C'est tout un mode de fonctionnement du libéralisme financier qui est remis en cause après de longues années de laisser-faire, d'injonction adressée à l'entreprise de ne se soucier que de son compte d'exploitation et du dividende versé à ses actionnaires. L'hebdomadaire *Business Week* a bien flairé le danger qui, quelque temps après la débâcle, écrivait : « Il y a des scandales tellement importants qu'ils en viennent à choquer nos croyances le plus profondément ancrées en l'intégrité de notre culture managériale. » Tandis qu'Andersen s'efforce de négocier sa survie, quitte à se laisser dépecer ou avaler par l'un

ou l'autre de ses concurrents de « la bande des cinq », les procès s'accumulent par centaines contre les anciens dirigeants d'Enron. Mais, encore une fois, en arrière-plan de cet « Enrongate », c'est toute la confiance accordée aux comptes des entreprises et à la pratique de leurs dirigeants qui est remise en cause, de même que la financiarisation à outrance de l'économie et les ratés d'une dérégulation elle aussi érigée en système et trop souvent incontrôlable.

Au vu des faits incriminés, la première réaction consisterait à penser qu'il s'agit là de simples pratiques illicites, inhérentes à la vie tumultueuse des affaires, et que la justice tranchera. Une autre démarche consisterait à dénoncer – avec raison – les conflits d'intérêts au sein même des cabinets d'audit (entre activités de conseil et d'audit), entre banquiers et industriels, voire la coupable cécité des analystes et des journalistes financiers qui, il y a seulement quelques mois, donnaient encore la société faillie en exemple type de management réussi et de ce que doit être une bonne *corporate governance* soucieuse de rentabilité financière. « Il est temps de cesser de cajoler les escrocs en col blanc. Envoyez-les en prison ! », exige la dernière couverture du magazine américain *Fortune* en présentant, en « une », une main secourable qui tend une paire de menottes.

On aurait aimé la même indignation à propos de la simple lecture des bilans des entreprises américaines et de la constatation que, lancées dans une course éperdue à la recherche du profit et à l'« ego-fusion », elles ont accumulé un endettement colossal – passé de 53 % à 68 % du produit intérieur brut américain en l'espace de six ans –, une fuite en avant qui contraint ces valeureuses vedettes de la Bourse à solder un jour les comptes, au grand dam des actionnaires. Une expérience douloureuse que vivent aujourd'hui France-Télécom et Vivendi Universal.

En réalité, c'est tout un système qui, indexé sur le seul marché, a priori efficace et profitable, a voulu s'ériger en paradigme, en se bandant les yeux. Mais le marché, justement, s'est retourné et avec lui les principes du gouvernement d'entreprise dont on dénonce aujourd'hui les défauts après les avoir encensés. « Retournons à un capitalisme responsable », préconise l'éditorialiste William Pfaff dans un récent article de l'*International Herald Tribune*, où il estime que « le nouveau capitalisme américain, incarné par Enron, n'a pas réussi à produire la justice qu'il promettait ». Et de dénoncer,

pêle-mêle, l'exigence du profit « qui a corrompu les entreprises », les monopoles de fait créés dans la banque, l'industrie aéronautique et de défense, la communication et les médias, enfin, la subordination de l'intérêt à moyen et court termes des sociétés à « la logique absurde » du résultat trimestriel.

A quelque chose malheur est bon. Bill Crist, le président de Calpers, le plus important fonds de pension américain, s'est lancé dans la bataille en réclamant la suppression des rapports trimes-

employeur quelque 92 millions d'euros, la moitié de ce qu'ABB lui avait versé pour son départ ! De son côté, Serge Tchuruk, PDG d'Alcatel, est convenu de baisser de 35 % la rémunération globale qu'il recevra en 2002.

Le gouvernement d'entreprise et l'ultra-libéralisme financier avaient visiblement franchi la ligne jaune. Ils sont désormais en quête de virginité. Mais, ainsi que le souligne Jean-Paul Pollin, professeur à l'université d'Orléans, il y a fort à parier que « si le Nasdaq regagne 30 %, l'affaire Enron ne

« Il y a des scandales tellement importants qu'ils en viennent à choquer nos croyances le plus profondément ancrées en l'intégrité de notre culture managériale »

EXTRAIT DE « BUSINESS WEEK »

triels des sociétés. Aux Etats-Unis comme en Europe, les autorités boursières ont bâti une série de propositions visant à conforter la séparation des pouvoirs entre acteurs financiers. Du côté des auditeurs et experts-comptables, on s'empresse aussi d'élaborer de nouvelles règles dans le sens d'une meilleure transparence. Enfin, les dirigeants d'entreprise sont rappelés à la raison. Percy Barnevik, l'ex-patron d'ABB, chantre historique du libéralisme et de la *corporate governance*, a accepté de restituer à son ancien

soit vite oubliée ». Et avec elle tous ces mea culpa. Il y a tout de même une rédemption possible. Il suffirait qu'à côté du panthéon anglo-saxon où siègent en bonne place les actionnaires (*shareholders*) puissent se glisser les autres parties prenantes de l'entreprise (*stakeholders*), à savoir ses salariés, ses clients, ses fournisseurs, et tous ceux qui constituent un environnement favorable à la capacité d'entreprendre. Ils ont eux aussi une valeur comptable.

Serge Marti

INSTITUT DES ETUDES ECONOMIQUES, SOCIALES ET TECHNIQUES DE L'ORGANISATION IESTO

Développez votre expertise sur les marchés de l'organisation et du consulting

L'IESTO - CNAM vous propose :

- 2 MASTÈRES homologués par la Conférence des Grandes Ecoles : Organisation et Management de projets (niveau d'accès : Bac + 5 ou Bac + 4 avec expérience professionnelle)

- 1 Diplôme homologué de niveau I-II : le Diplôme d'Etudes Supérieures des Techniques de l'Organisation (DESTO) (niveau d'accès : Bac + 4 ou Bac + 2 avec expérience professionnelle)

Des formations d'un an (dont 4 à 6 mois en Entreprise) pour acquérir une double compétence.

Réunions d'Information (débouchés, programmes, conditions d'admission, financements) les jeudis 28 mars, 11 et 25 avril 2002, de 18 à 20 heures Rez-de-chaussée - 55, rue de Turbigo - 75003 PARIS - Métro Arts et Métiers Tél. 01 40 27 25 08 - Fax 01 40 27 26 24 - e-mail : iesto@cnam.fr

<p>PARIS LYON MONTPELLIER NANTES</p>	<p>CNAM-IESTO 292, rue St-Martin 75141 PARIS Cedex 03 ☎ 01 40 27 25 08 e-mail : iesto@cnam.fr www.cnam.fr/instituts/iesto</p>
--	---

QUESTIONS-RÉPONSES

# Transparence

**1** D'où vient le débat sur le gouvernement d'entreprise en France ?

Les deux vagues de privatisations (1986-1987 puis 1993-1994) ont abouti au système des « noyaux durs », c'est-à-dire des participations croisées entre grandes entreprises, banques et assurances, destinées à garantir la stabilité du capital. Mais la création d'associations de défense des actionnaires minoritaires comme l'Adam ou Deminor, créées toutes deux en 1990 et 1991, et surtout la déréglementation des marchés financiers internationaux, contraignent les entreprises à élargir la réflexion.

En 1995, le rapport de Marc Viénot, PDG de la Société générale, préconise la limitation du nombre de mandats d'administrateur, la séparation des fonctions de président et de directeur général, la publicité (limitée) de la rémunération des dirigeants et la nomination d'un tiers d'administrateurs indépendants. Les trois premières propositions seront reprises dans un second rapport Viénot (1999) – suscité par les difficultés de la fusion BNP-Paribas-Société générale au printemps 1999 – puis dans la loi sur les nouvelles régulations économiques (NRE) présentée en mars 2000 – à la suite des polémiques sur les stock-options du PDG d'Elf-Aquitaine, Philippe Jaffré (octobre 1999) et sur les « licenciements boursiers » de Michelin (septembre 1999). Mais le vote du texte n'aura lieu qu'en mai 2001. La loi NRE facilite également la participation des représentants des salariés aux organes de contrôle de gestion de l'entreprise. La loi sur l'épargne salariale devait figurer dans la loi NRE. Elle fera finalement l'objet d'un texte à part, la « loi Fabius », entrée en application le 19 février 2001. Enfin, la réforme promise et sans cesse repoussée du financement des retraites pourrait orienter, dans des conditions de contrôle et de transparence renouvelées, l'épargne collective vers le financement des entreprises.

**2** Les autres pays européens ont-ils connu de semblables soubresauts ?

En Grande-Bretagne, Margaret Thatcher a lancé la dérégulation des marchés financiers dès le début des années 1980. Mais à la suite du scandale Maxwell, de la faillite de la Banque of Credit and Commerce International (BCCI), la place de Londres confie en 1991 à Sir Adrian Cadbury le soin d'élabo-

rer un « code » opérationnel en 1995, qui prendra son nom. Le code Cadbury inspirera les réflexions en France, Allemagne et Italie. En Allemagne, le rachat de Mannesmann par le britannique Vodafone à la suite d'une OPA hostile, en février 2000, signe le recul du modèle allemand des participations croisées entre banques et capitaines d'industrie, au profit du modèle anglo-saxon. En septembre 2001, le gouvernement crée la commission Kodex, qui rend des propositions d'aménagement des règles du gouvernement d'entreprise en février 2002.

**3** Quelles sont les initiatives les plus souvent évoquées pour tirer les leçons de l'affaire Enron, aux Etats-Unis ou en Europe ?

– Interdire à un cabinet d'être la fois auditeur et conseil d'une entreprise cotée.  
 – Scinder les métiers de banque de crédit et de banque d'affaires, afin de ne pas inciter les banques à renflouer à tout prix les entreprises dont elles sont créditrices (ce qui était le cas aux Etats-Unis avant l'abolition, en 1999, du Steagall Act de 1930).  
 – Adopter au niveau international les principes de l'International Accounting Standards Committee (IASC) au détriment des normes comptables américaines, les US Generally Accepted Accounting (US GAAP). Alors que les premiers fixent un objectif – rendre le plus fidèlement compte de la réalité de l'activité –, les secondes fixent une liste détaillée de conditions formelles dont le seul respect peut aisément dissimuler la réalité.  
 – Systématiser la présence des représentants des salariés dans les organes de contrôle des entreprises, mais également, à travers le développement des fonds de collecte de l'épargne salariale, dans les conseils d'administration et les assemblées générales.  
 – Rendre illégal le recours aux montages financiers utilisant les possibilités des paradis fiscaux.  
 – Renforcer les pouvoirs d'investigation et de saisie de la justice des autorités de contrôle comme la Commission des opérations de bourse (COB) en France ou la Security Exchange Commission (SEC) aux Etats-Unis ; créer une autorité de contrôle à l'échelle de l'Union.  
 – Contraindre les entreprises à publier nominativement les montants des rémunérations des dirigeants.  
 Il ne s'agit là que de suggestions, à l'image du discours de George W. Bush le 7 mars. Aucun gouvernement n'a pris jusqu'ici de décisions concrètes.

# Le gouvernement d'entreprise au cœur de la crise de confiance

AVANT LA FAILLITE D'ENRON, LA LOI FRANÇAISE SUR LES NOUVELLES RÉGULATIONS (NRE) AVAIT MIS EN PLACE DES GARDE-FOUS

**G**ouvernement d'entreprise, clap, deuxième. La première prise de film date, du moins en France, du début des années 1990. La déréglementation des marchés financiers mondiaux, l'irruption des actionnaires institutionnels étrangers – les fonds de pension – dans le jeu bien réglé des « noyaux durs » des grandes entreprises françaises, étaient alors perçues positivement. On citait en exemple ces PDG américains de Kodak, General Motors, etc., « débarqués » par leurs actionnaires faute d'avoir su leur apporter un dividende croissant. La consanguinité des conseils d'administration allait se dissoudre, les participations croisées se dénouer, les intérêts des minoritaires être respectés, la transparence devenir la règle, bref le capitalisme « rhénan » s'effaçait au profit du modèle anglo-saxon. L'ère des managers, née sur les décombres du pouvoir patrimonial des « 200

familles », prenait fin au profit des 2 % de la population mondiale qui, de la veuve écossaise au fonctionnaire californien, prennent part à la capitalisation boursière mondiale. Effectivement, en 1999, 45 % des actions des entreprises du CAC 40 étaient détenues par des non-résidents, en grande partie institutionnels anglo-saxons, et leur part n'a fait qu'augmenter depuis.

Mais les travaux récents de Michel Boutillier, professeur à Paris-X-Nanterre, et ceux de Marco Becht, de l'European Corporate Governance Institute, présentés lors des entretiens de l'Association française de sciences économiques (AFSE) le 18 mars à Paris, montrent en réalité une convergence des droits de propriété, en Europe comme aux Etats-Unis, autour de détenteurs de « blocs d'actions », dont le pouvoir se trouve renforcé par la répartition inégale des droits de vote ou les cascades de prises de participation. Surtout, l'envolée à coups de stock-options des rémunérations de dirigeants pourtant peu performants, l'inefficacité des instruments de contrôle censés garantir la transparence et décrire la réalité de l'activité de l'entreprise, la ruine des épargnants trompés, salariés ou non – tous ces ingrédients du scandale Enron en réalité tour à tour déjà présents dans bien d'autres « affaires » – ont montré les limites du modèle.

Pour les uns, il faut aujourd'hui aller encore plus loin dans la défense des minoritaires. C'est la ligne suivie par le rapport Winter remis en janvier 2002 à la Commission européenne, qui prône par exem-

ple le principe « une part une voix ».

Pour d'autres, il faut limiter le pouvoir des « blocs » majoritaires. C'est la voie choisie en France avec la loi sur les nouvelles régulations (NRE, mai 2001), qui limite à cinq le nombre de mandats d'administrateurs, incite à séparer la fonction de contrôle (président) de celle de gestion (directeur général), impose une certaine publicité de la rémunération des dirigeants, renforce le rôle du conseil d'administration, le droit des actionnaires minoritaires à agir en justice et celui des administrateurs à recevoir des informations. C'est également la voie choisie par la commission Kodex qui, en

ser la légitimité de l'actionnaire à participer à la gestion pour faire entrer dans le système les porteurs d'autres intérêts, bref, détourner le modèle de l'intérieur ». C'est dans ce sens que convergent la loi NRE, qui instaure la participation du Comité d'entreprise à l'assemblée générale d'actionnaires, la loi sur l'épargne salariale et les initiatives des syndicats en la matière. « Il faut passer d'une analyse de la propriété à une analyse de la prise de décision, estime également Elie Cohen, professeur d'économie à Paris-IX, d'une logique de shareholders (porteurs de parts) à une logique de stakeholders (parties prenantes) : nul n'évitera l'irruption de la société dans les problèmes de gouvernance d'entreprise ». D'autant que la judiciarisation des conflits entre actionnaires ou entre « stakeholders » pourrait bien ajouter les juges à cet aréopage.

Mais Jean Peyrelevade, président du Crédit lyonnais, émet un doute : « Il y a 120 millions d'actionnaires... et six milliards de stakeholders. La part que ces derniers peuvent prendre à la décision sera toujours confuse, contradictoire et moins efficace que celle des actionnaires ». Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, pense quant à lui que « l'entreprise n'est pas et ne peut pas être une démocratie politique, mais le résultat d'une relation entre le capital et le travail. Le mode de gouvernance doit avant tout refléter le compromis social à l'œuvre, différent pour chacune d'entre elles. Il nous faut donc pouvoir choisir entre des formes d'organisation variables ».

Antoine Reverchon

« Il faut passer d'une analyse de la propriété à une analyse de la prise de décision »

ELIE COHEN

Allemagne, a remis des propositions du même ordre au chancelier Schröder.

Mais le débat sur la gouvernance d'entreprise, à la lumière du scandale Enron, « ne peut pas se limiter à modifier la structure du capital », affirme Patrick Artus, directeur des études de la Caisse des dépôts. « Si l'on veut que puisse se développer une stratégie à long terme, la piste la plus intéressante est celle de l'actionariat salarié, une fois réglé le problème du partage du risque. Il faut utili-

## Des irrégularités en cascade

**IL EN VA DES MARCHÉS FINANCIERS** comme de la marée. La mer en se retirant découvre la coque des bateaux reposant sur la vase et révèle les voies d'eau invisibles jusqu'alors. La chute des cours boursiers a la même fonction pour les entreprises. Les déconvenues sont d'autant plus fortes que le reflux est violent. L'éclatement de la bulle Internet, les attentats du 11 septembre et le cataclysme d'Enron ont révélé des irrégularités considérables à tous les niveaux des marchés. La faillite du courtier américain en énergie a déclenché sur les marchés un syndrome baptisé « Enronite ». Les investisseurs s'interrogent sur le rôle de ceux qui valident les comptes, les commissaires aux comptes, de ceux qui les surveillent, les analystes financiers et enfin de ceux... qui les manipulent, les dirigeants de l'entreprise.

En détruisant volontairement des documents sur Enron, le cabinet d'audit Andersen a certes signé son arrêt de mort mais a jeté le discrédit sur cette profession. La défiance s'est renforcée lorsque les autorités espagnoles ont infligé une amende au cabinet comptable Deloitte & Touche pour sa défaillance dans l'affaire Gescartera. En faillite, cette société financière espagnole est soupçonnée d'avoir détourné des dépôts de particuliers et d'organisations non gouver-

nementales (ONG). Les analystes financiers sont fortement critiqués pour leur myopie – ils n'ont pas décelé les difficultés d'Enron – et pour leur rôle pendant l'éclatement de la bulle Internet : certains conseillaient à l'achat des sociétés introduites en Bourse... par leur propre banque.

**CONTRAT « INAPPROPRIÉ »**

Durant l'été 2001, des actionnaires en colère ont attaqué Mary Meeker, l'analyste vedette de Morgan Stanley. Longtemps considérée comme « la papesse du Net », elle est soupçonnée d'avoir prodigué des conseils empreints de partialité sur des titres de sociétés du secteur technologique, par ailleurs clients de la firme. Elle aurait ainsi empoché quelque 15 millions de dollars de commissions indues pour la seule année 1999. Si la plainte a été rejetée en octobre 2001, elle affecte néanmoins toute sa corporation.

Le reflux boursier s'accompagne non seulement de l'exigence d'une plus grande transparence de rémunérations des dirigeants mais encore d'une sanction en cas d'échec. Fait sans précédent, au mois de février le groupe helvético-suédois ABB a réclamé à ses deux anciens dirigeants la restitution

d'une partie des primes versées au moment de leur départ.

Mais le chemin à parcourir est encore long. Pour preuve la stupeur de la Securities Exchange Commissions lorsqu'elle a découvert début mars les termes du contrat d'embauche par intérim du nouveau PDG d'Enron, Stephen Cooper. Le traitement négocié est d'1,3 million de dollars (1,5 million d'euros) par an, un vrai salaire de PDG, sans avoir à assumer « les responsabilités fiduciaires correspondantes ». Mieux, une clause lui prévoit 35 heures de travail hebdomadaire, soit cinq heures de moins qu'un simple employé... Enfin, une prime de 5 millions de dollars (5,7 millions d'euros) est également promise à Stephen Cooper et à sa société spécialisée dans le redressement d'entreprises en faillite Zolfo Cooper en cas de succès de la réorganisation ou de la liquidation d'Enron. Estimant le contrat « inapproprié » et allant « trop loin », le gendarme de la Bourse américaine a porté l'affaire auprès du Tribunal des faillites de New York. Des clauses ont été modifiées : le PDG a désormais des responsabilités fiduciaires et la prime de 5 millions de dollars a été éliminée. Le culot n'a pas de prix.

D. G.

# Les autorités boursières en quête d'une clarification des comptes

LA DÉFIANCE DES INVESTISSEURS OBLIGE À AMÉLIORER LA QUALITÉ DES INFORMATIONS DIFFUSÉES

**C**omment restaurer la confiance des investisseurs qui, depuis la débâcle d'Enron, s'interrogent sur la véracité des comptes des entreprises ? Cette question qui hante les autorités américaines, a gagné l'Europe. Les réponses sont les mêmes : cela passe par une clarification des comptes et une meilleure information des actionnaires. Le système n'est pas remis en question, mais il s'agit de calmer son emballement. Pour répondre aux exigences d'investisseurs financiers qui pèsent de plus en plus sur la gestion des entreprises, des dirigeants n'hési-

tent pas à afficher des bilans conformes aux attentes des marchés et aux normes en vigueur, quitte à jouer l'effet d'affichage au détriment de l'entreprise.

Quelles sont ces normes ? L'une des plus en vogue concerne la rentabilité de l'investissement. Les gestionnaires souhaitent obtenir des revenus supérieurs à ceux d'un placement sans risque. C'est le fameux niveau de 15 % retenu pour le ROCE (return on capital employed, ou retour sur capital employé). Pourquoi 15 % ? Personne n'est capable de justifier le niveau exact de ce ratio. « En matière de placement, il faut se replacer dans une perspective historique », raconte Eric Pelletier, vice-président de la société de conseil Booz Allen Hamilton. « Sur le long terme, le taux de rendement annuel du capital oscille entre 3,5 % et 4 %. Ajoutez-y actuellement près de 3 % d'inflation, ce qui fait qu'un placement moyen rapporte 6,5 % à 7 %. Il n'est donc pas indécemment d'espérer pour un placement à risque une rentabilité double. » Cela oblige l'entreprise à mieux utiliser ses actifs, à réduire ses stocks. « Il ne s'agit bien souvent que d'un objectif, qui permet au moins à l'entreprise

de s'en rapprocher. » Le problème que toutes les entreprises ne sont pas en mesure de dégager, sur la durée, une telle rentabilité.

Alors que ce critère est en vigueur aux Etats-Unis depuis plus de vingt ans, il n'a gagné la France que depuis une dizaine d'années. « Cela tient à une évolution structurelle du financement des entreprises de notre pays, explique Franck Ceddaha, directeur général d'ABN-Amro. Jusqu'au milieu des années 1980, nous vivions dans une économie d'endettement et d'insuffisance de fonds propres. Pour se financer, les entreprises devaient s'endetter. La tendance s'est inversée avec les développements des marchés financiers. » Les analystes et les comptables sont passés à une vision dynamique. « L'essentiel n'est plus le stock de dettes à un instant donné, mais la capacité future de l'entreprise à dégager des flux de trésorerie par son activité propre. »

Un autre indicateur, l'Ebitda (Earning before interest tax depreciation and amortization – résultat avant intérêts, taxes, dépréciations et amortissements), qui détermine la marge opérationnelle avant les amortissements et les provisions,

confirme cette tendance à se focaliser sur la performance, révélant la capacité d'une entreprise à générer de la trésorerie.

L'Ebitda a cependant un inconvénient, il occulte une partie de la réalité de l'entreprise et non la moindre : son endettement. Ainsi, ce critère permet aux grands groupes de télécommunications d'afficher des taux de progression significatifs de leur activité... alors qu'ils croulent sous les dettes et affichent des pertes. Son utilisation est critiquée par les autorités boursières. Un autre ratio jugé plus pertinent émerge : l'Ebit (earning before interest tax – résultat avant intérêts, taxes). Il mesure la marge opérationnelle après amortissements et provisions. En normes américaines, il mesure le

bénéfice d'exploitation une fois déduites la part des amortissements des investissements réalisés et la sur-valeur issue de la différence entre le prix d'achat d'un bien et sa valeur comptable.

**MANQUE D'HOMOGÉNÉITÉ**

Mais le problème majeur de ces critères demeure leur manque d'homogénéité. Aucune norme ne précise leur composition exacte. La comparaison du ROCE ou de l'Ebitda de deux entreprises d'un même secteur d'activité ou, pis, d'une année sur l'autre pour une même entreprise, est souvent impossible, car les données retenues ont pu changer entretemps. Pour améliorer les performances, des activités ou des dettes ont pu être sorties du bilan. Des

juin 1999, la Commission des opérations de Bourse (COB) avait demandé aux entreprises d'harmoniser les présentations comptables pour accroître la fiabilité des informations financières.

« Il existe de plus en plus d'indicateurs divers et variés. Il est impératif de définir des normes plus claires, constate Christian Mouillon, directeur technique et de la déontologie du cabinet d'audit Ernst & Young. Il faut à la fois normaliser l'information financière et la simplifier, pour que ceux qui utilisent ces données les comprennent. Bien souvent aux comptes s'ajoutent de nombreuses notes sophistiquées et rébarbatives. »

Si ces dérives qui ont certainement conduit les entreprises à pousser à l'extrême la logique de la rentabilité financière sont critiquées, pas question pour les marchés financiers d'abandonner pour autant ces outils de mesure. « Ils seront de plus en plus utiles, et pourront être exploités dans d'autres domaines comme la mesure des performances de l'Etat », estime Eric Pelletier. Cet optimisme tranche avec le scepticisme qui s'est emparé des marchés.

Dominique Gallois

**POUR EN SAVOIR PLUS**

> **Où va l'économie mondiale ? scénarios et mesures d'urgence**, sous la direction de Jean-Marie Chevalier et Olivier Pastré (éditions Odile Jacob, janvier 2002, 230 p., 23 €).  
 > **Ethique et capitalisme**, sous la direction de Denis Dupré, (Economica, « Connaissance de la

gestion », février 2002, 230 p., 30 €).  
 > **La finance déboussolée**, d'Antoine Jeancourt-Galignani (éditions Odile Jacob, février 2002, 250 p., 24,50 €).  
 > **Finance d'entreprise**, de Pierre Vernimmen, Pascal Quiry, Franck Ceddaha (éditions Dalloz, 2000, 848 p., 45 €).

Jean-Paul Pollin, professeur à l'université d'Orléans

# « Le capital humain doit être mieux rémunéré que le capital financier »



JEAN-PAUL POLLIN

► 1991 Jean-Paul Pollin, professeur à l'université d'Orléans, né en 1944, prend la direction du laboratoire d'économie.  
 ► 1996 Il dirige l'Ecole doctorale des sciences de l'homme et la Société de l'Université. Ses recherches portent sur les questions monétaires et financières.  
 ► 2001 Il est vice-président de l'Association française de science économique (AFSE) et président de la Revue économique depuis 2000.

## Comment définissez-vous, en théorie économique, le concept de gouvernement d'entreprise ?

Un gouvernement d'entreprise est un système d'incitations à la décision qui cristallise les objectifs, parfois contradictoires, des parties prenantes de l'entreprise. Une entreprise contrôlée par une banque, par exemple, ne subira pas les mêmes incitations que si elle est contrôlée par une famille, ou par les marchés financiers, ou par un bloc d'actionnaires liés au management, etc. Le banquier s'intéressera au remboursement de son investissement, les actionnaires au partage du profit, chacun cherchant à maximiser son intérêt.

En théorie, la décision de l'entreprise ne devrait pas avoir besoin de telles incitations, puisqu'elle n'est censée être affectée que par le fonctionnement d'une concurrence parfaite. Mais le marché connaît toujours des asymétries d'information, des situations de monopole ou de tendance au monopole, qui laissent une large place à l'influence des acteurs sur la décision.

La première apparition de ce concept dans la pensée économique vient des travaux de deux économistes américains, Berle et Means, qui, en 1932, se sont penchés sur les objectifs contradictoires des managers et des actionnaires. Ce thème a ressurgi au début

des années 1990 au sujet des droits des actionnaires minoritaires, au moment de la libéralisation financière et de l'envoi du marché des actions. La théorie de l'agence, par exemple, s'est penchée sur la façon dont les pouvoirs des minoritaires peuvent être délégués sans sacrifier leurs intérêts.

Mais il n'y a pas de raisons de limiter le concept de gouvernement d'entreprise aux seuls actionnaires, comme on a eu tendance à le faire jusqu'à aujourd'hui : aucune théorie économique ne peut démontrer que la maximisation des intérêts particuliers des actionnaires coïncide avec l'accroissement du bien-être général, ni même avec les intérêts des autres parties prenantes (« stakeholders ») de l'entreprise – ses salariés, son territoire, ses fournisseurs, ses clients – concernant par exemple les conditions de travail, la pérennité de l'entreprise, son impact environnemental, etc.

Les incitations venues de l'actionnariat, quelle que soit sa structure, n'ont pas de valeur universelle. On ne voit pas pourquoi une firme prendrait au profit de ses seuls actionnaires des décisions affectant les autres parties prenantes, si lesdits actionnaires n'en paient pas le prix.

## Mais la globalisation des marchés financiers et la prégnance des modèles anglo-saxons ne poussent-elles pas à la prise en compte des seuls intérêts des actionnaires ?

Les travaux de La Porta, Lopez de Silanes et Shleifer, (« Corporate Ownership Around the World », *Journal of Finance* n° 54-2, 1999) ont montré que la typologie des systèmes de gouvernance d'entreprise recoupe celle des systèmes juridiques, depuis la « common law » anglo-saxonne, qui protégerait le mieux les actionnaires minoritaires, au droit civil français, qui en tiendrait le moins compte. Les systèmes de gouvernance reflètent en réalité l'histoire de l'articulation entre un système financier et un système productif et, au-delà, les valeurs d'une société.

On essaie de nous vendre la prise en compte des intérêts de l'actionnaire comme un modèle unifié et irréversible, alors qu'il n'en est rien. La gouvernance était bien plus internationalisée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qu'aujourd'hui où, malgré la fluidité mondiale que sont censées apporter les nouvelles technologies aux marchés financiers, 50 % des détenteurs de capitaux résident aux Etats-Unis. La

fameuse « globalisation » a en fait régressé entre le début du XX<sup>e</sup> siècle et les années 1980, où elle s'est étendue de nouveau. Bref, le mouvement actuel est historiquement réversible ; je ne vois d'ailleurs pas ce que les capitalistes européens perdraient à arrêter de financer l'endettement américain !

## Pensez-vous que la crise de la gouvernance d'entreprise née de l'affaire Enron pourrait déboucher sur l'irruption de nouveaux acteurs dans le « système d'incitation » des entreprises ?

Les objectifs de l'entreprise peuvent être, doivent être, infléchis par la modification de leur mode de gouvernance : il faut enrichir le système d'incitation des entreprises pour les conduire à se préoccuper de l'emploi, de la formation, de l'environnement. Il est certain qu'un fonds collectif, comme par exemple le Fonds de réserve pour les retraites, ou encore des fonds d'épargne salariale, n'agiraient pas de la même façon que des fonds privés. En revanche, les « fonds éthiques » ne me paraissent pas appartenir à la même catégorie : ils agglomèrent en dernier ressort des intérêts indivi-

quelque chose de véritablement innovant. Sur ce sujet comme sur bien d'autres, le risque est de demander au marché de trancher puisqu'on ne parvient pas à se mettre d'accord au niveau politique entre gouvernements européens.

## Vous allez même plus loin, en proposant un changement de paradigme du gouvernement d'entreprise...

Le système actuel fonctionne en effet comme si le capital financier était encore aujourd'hui la ressource rare et essentielle, et qu'il fallait donc rémunérer les risques pris par les actionnaires en partageant entre eux la valeur résiduelle de l'activité de l'entreprise. Aujourd'hui, la source essentielle de la création de valeur est le capital humain et intellectuel, la mise en œuvre de la connaissance des hommes et leur capacité d'innovation. C'est à ses salariés qu'il faudrait donc distribuer la propriété de la valeur résiduelle de l'entreprise, afin que celle-ci puisse s'assurer de leur... investissement, de la mobilisation de leurs compétences. Les stock-options, la participation aux résultats de l'entreprise, relèvent déjà de cette démarche, dans la mesure où les détenteurs

« Je crains que, si le Nasdaq regagne 30 %, l'affaire Enron ne soit vite oubliée, tant qu'il n'y a pas de volonté politique de dépasser le stade du constat exploré pour mettre en musique quelque chose de véritablement innovant. Le risque est de demander au marché de trancher puisqu'on ne parvient pas à se mettre d'accord entre gouvernements européens »

duels, et non ceux d'une collectivité.

Cela dit, la traduction de ces préoccupations dans l'architecture du système financier ne peut se faire qu'à l'échelle de l'Europe entière. Or les propositions du gouvernement allemand comme celles de la Commission Winter à la Commission européenne ne vont pas dans ce sens, en s'attachant à la défense des intérêts des seuls actionnaires minoritaires. Je crains que, si le Nasdaq regagne 30 %, l'affaire Enron ne soit vite oubliée, tant qu'il n'y a pas de volonté politique de dépasser le stade du constat exploré pour mettre en musique

de ces parts ne sont pas des actionnaires comme les autres : salariés, ils se préoccupent plus des conditions de travail et de la pérennité de l'entreprise.

Toutes les firmes devraient aujourd'hui se poser au moins la question suivante : que devient mon gouvernement d'entreprise dans une économie où le capital n'est plus la ressource rare, et où le capital immatériel est devenu la principale source de création de valeur ?

Propos recueillis par Serge Marti et Antoine Reverchon

## CHRONIQUE

par Serge Marti

# Des services publics à la carte

**A L'ISSUE DES ÉLECTIONS** législatives qui se sont récemment déroulées au Portugal, ce pays vient, lui aussi, de tourner la page du centre-gauche, donnant à l'Europe un ton rose de plus en plus pâle. Dans le même temps, dans l'Espagne voisine, à Barcelone où se tenait le sommet européen en présence de 300 000 manifestants venus raviver la contestation sur les dérives de la mondialisation, les Quinze

puisque le texte final stipule simplement que « le Conseil et le Parlement adopteront dès que possible, en 2002, les propositions en instance permettant le libre choix du fournisseur pour tous les consommateurs européens, autres que les ménages, à partir de 2004 ». D'ici là, on verra bien... D'autant, comme l'a souligné le premier ministre sortant, que les expériences de libéralisation de ces secteurs, condui-

L'ouverture à la concurrence ne vaut pas nécessairement baisse des prix

tes en Grande-Bretagne notamment, ne démontrent pas nécessairement « qu'une ouverture à la concurrence se traduit automatiquement par une baisse des prix. »

Le sujet et son interprétation politique et économique sont hautement d'actualité. Dans sa dernière livraison éditoriale, intitulée *Espérances et menaces de l'élection présidentielle*, le Cercle des économistes consacre un chapitre à ce dossier présenté ainsi : « Services publics : le choc frontal ? ». On y rappelle, sous la plume de Dominique Roux, professeur à Paris-Dauphine, qu'en France, le pourcentage de l'emploi public comptabilisé dans les seules administrations (hors entreprises publiques) représente 25 % de l'emploi total, soit le double de l'Allemagne, du Royaume-Uni ou des Pays-Bas. En défendant l'ouverture en grand à la concurrence qui, selon lui, « maximise le surplus collectif », cet économiste accorde à l'Etat « un rôle majeur pour définir le cadre dans lequel la concurrence peut et doit se développer en s'appuyant, le cas échéant, sur les textes de Bruxelles. »

Tous les contributeurs à cette série d'analyses sur les services publics, appelés services d'intérêt général par la Commission, ne partagent pas l'avis de cet économiste et le document récapitulatif rappelle que les expériences menées dans certains pays (Grande-Bretagne, Suède...) soulignent le caractère non négligeable « de concurrence destructrice ou de reconstitution de monopoles privés » résultant de l'abandon du service public. Un constat qui conforte les tenants d'une « exception française » aussi dans ce domaine. Même si elle doit susciter un froncement de sourcils chez nos partenaires européens.

# La revanche des patrons sur la « pensée unique » des marchés

LAS DE SUBIR  
 LES DIKTATS  
 DES ANALYSTES,  
 LES GROUPES  
 REPENNENT  
 L'INITIATIVE DE  
 LEURS STRATÉGIES

sables de la banque et membres de l'état-major du groupe de services collectifs ont revu tout le projet. « Nous nous sommes trompés », ont reconnu à plusieurs reprises les membres de la banque.

Après le dégonflement de la bulle boursière et la faillite d'Enron, l'heure de la revanche a sonné chez les grands patrons. « C'est la fin de la pensée unique », se réjouissent un grand nombre d'entre eux. Tous, soudain, se mettent à parler du « panurgisme » des analystes, du conformisme des marchés, des banques conseils prêtes à vendre n'importe quel schéma censé plaire aux investisseurs, pour faire des honoraires.

Les souvenirs reviennent, nombreux. Les patrons ont tous en mémoire certains de ces fameux « road-shows » au fin fond des Etats-Unis ou de l'Angleterre où devant des analystes, « tout jeunes, n'ayant jamais connu que la croissance, ignorant parfois tout de l'Europe », ils se devaient d'expliquer leur stratégie. « Un jour, un analyste m'a conseillé d'abandonner tous mes métiers pour ne faire que du téléphone. Je lui ai rappelé que j'étais numéro un mondial du BTP. Mais pour lui cela n'avait aucune

importance. Ce n'était qu'un vieux métier », déclarait récemment Martin Bouygues, PDG du groupe de BTP et de communication. « J'ai eu raison de ne pas suivre les conseils des analystes et de ne pas vendre mon activité d'emballage », se félicite aujourd'hui Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain.

A la lueur de ces expériences, les dirigeants ont acquis une conviction : répondre au jour le jour aux attentes du marché est la meilleure façon de perdre son groupe. « Les marchés financiers sont

« Si j'étais roi, j'éliminerais les rapports trimestriels »

BILL CRIS, CALPERS

comme les sondages en politique, résume Henri Proglio, président du directoire de Vivendi Environnement. Si vous cherchez à les séduire, vous serez populaire pendant un temps mais vous renoncez à toute stratégie. »

Profitant des erreurs de jugement des marchés, les dirigeants

ont commencé une vaste liquidation des préceptes normatifs préconisés auparavant. La première suppression a été la règle des 15 %, taux exigé aussi bien pour la croissance du chiffre d'affaires et des bénéfices que pour le rendement des capitaux investis. Plus aucun groupe désormais ne se sent tenu d'afficher de telles progressions.

« Quand la croissance de l'économie ne dépasse pas 3 %, quand celle de votre secteur fait à peine 5 %, votre groupe ne peut pas afficher 15 % de croissance tous les ans. Il n'y a pas de martingale dans l'économie réelle. Sauf à faire comme Enron », osent proclamer aujourd'hui plusieurs dirigeants.

La deuxième remise en cause porte sur les modèles d'entreprise. Les industriels, qui ont particulièrement souffert de la vague Internet, assistent un sourire en coin aux déconvenues de la nouvelle économie et à la disparition des milliards de dollars et d'euros évanouis dans la spéculation. Tous vantent leur modèle de vieille économie, pas toujours très « glamour » mais solide. Poussant l'avantage, beaucoup remettent en question les critiques contre les conglomérats. « Avoir plusieurs métiers permet de

lisser les à-coups de conjoncture. Toutes les activités sont rarement en baisse en même temps », rappelle Bernard Arnault, PDG de LVMH, qui se félicite d'avoir ignoré les marchés qui lui conseillaient de vendre son activité de vins et d'alcool pour ne garder que le luxe.

Tout en disant avoir pris conscience du besoin de transparence des marchés, beaucoup remettent aussi en cause l'exigence des résultats immédiats. « On ne construit pas un développement de groupe les yeux rivés sur les comptes trimestriels », martèle un des dirigeants. Dans leur combat, les

chefs d'entreprise viennent de trouver un allié de poids : Bill Cris, président de Calpers, un des plus grands fonds de retraite américains. « Si j'étais roi, j'éliminerais les rapports trimestriels. Ces informations à court terme, et maintenant en ligne, cela ne nous aide pas, cela ajoute à la volatilité. Il faut un retour aux investissements faits sur la base de plusieurs années », a-t-il déclaré le 8 mars lors d'une rencontre à Paris, consacrée aux leçons à tirer du scandale Enron en termes de transparence financière.

Martine Orange

sans interruption de votre vie professionnelle

**CADRES EN ACTIVITÉ**

**DEA e-management**  
 Septembre 2002 - Juillet 2003

UNIVERSITÉ PARIS  
**DAUPHINE**

Département d'Éducation Permanente  
 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny  
 75775 Paris Cedex 16

Tél. : 01 44 05 40 88 - giovanangeli@dep.dauphine.fr  
 www.dauphine.fr/crepa/dea128fc.htm

# Un billet Tunisie-Italie pour un avenir meilleur

UNE INITIATIVE  
D'UN PRÊTRE  
ROMAIN  
FAVORISE  
L'INTÉGRATION  
DES ÉMIGRANTS

Italie gouvernée par une coalition de centre-droite, avec sa composante xénophobe de la Ligue du Nord, et où se déroulent actuellement des débats tendus autour de la future loi sur l'immigration, très restrictive.

Le projet de Don Pietro associe la région du Latium, de centre-droite elle aussi, et la ville de Rome, de centre-gauche, ainsi que les associations italiennes Migrants et les Amis du Sahara et les autorités tunisiennes. Chacun y a trouvé son intérêt, qui est aussi celui des entreprises italiennes, en manque de main-d'œuvre. Pour le Latium, qui a apporté 103 200 euros sur les 258 230 qu'a coûté le programme en 2001, cette expérience s'inscrit dans un plan global d'échanges économiques avec la Tunisie, en vue de créer des joint-ventures. La mairie de Rome, quant à elle, héberge et nourrit les jeunes durant huit mois dans un centre d'accueil. Ce rôle de « sponsor », prévu dans la loi sur l'immigration encore en vigueur, évite aux immigrés d'avoir à présenter une garantie financière d'un montant inaccessible (23 240 euros) pour obtenir le permis de séjour.

Cette aventure a commencé lors de voyages touristiques de Don

italienne, le droit social et la Constitution de la péninsule, etc. La formation, dispensée par une quarantaine de bénévoles italiens, est sanctionnée par un examen validé par l'ambassade d'Italie. « Quand nous avons ouvert les écoles, des mères qui avaient perdu leur enfant sur les bateaux de la mort sont venues nous remercier », se souvient Don Pietro.

d'avoir un travail et un salaire », estime Khaled, qui a trouvé un emploi d'aide-cuisinier.

Pour décrocher des postes, Don Pietro prend le premier contact avec l'entreprise. « Je donne ma garantie, sinon les jeunes ne seraient pas engagés, car ils sont arabes et tunisiens, deux désavantages aux yeux des employeurs. Ma satisfaction, c'est que, un mois plus tard, ce

## PRIORITÉ AUX FAMILLES LES PLUS PAUVRES

La sélection des jeunes Tunisiens autorisés à suivre le programme a été laissée aux gouvernorats dont dépendent les villes de Douz et de Kebili. Ceux-ci ont, dans un premier temps, organisé un tirage au sort dans les villages concernés. Parmi les trois à cinq jeunes retenus dans chaque village, deux ont été ensuite sélectionnés, qui devaient répondre aux critères fixés par Don Pietro, le prêtre italien initiateur du projet : entre 18 et 30 ans d'âge, ils doivent être issus des familles les plus pauvres ; ne pas avoir de démêlés avec la justice ; être en bonne santé et avoir suivi des études au moins jusqu'en classe de quatrième. Une cotisation de quelque 230 euros est demandée aux jeunes, mais ceux qui n'en ont pas les moyens reçoivent une bourse.

Les premiers pas des jeunes en Italie n'ont cependant pas été faciles. « Beaucoup d'entreprises ont gelé les embauches en attendant le vote de la nouvelle loi sur l'immigration », déplore Vittorio Battarra. Certains Tunisiens ont refusé des postes ou bien ont eu de mauvaises expériences (travail non

derniers me rappellent, contents, pour que je leur envoie d'autres jeunes. » Même difficulté pour trouver un logement. Aussi, les locations sont toutes au nom de Don Pietro. Mais à Bolzano, dans le Nord, où plusieurs jeunes ont un emploi, la paroisse vient d'acquérir une maison grâce au don d'une bienfaitrice, qui a permis d'obtenir un crédit. Les versements mensuels des jeunes à la banque leur permettent, d'ici dix ans, d'être les propriétaires de cette villa.

A Douz et à Kébili, une nouvelle promotion de 106 jeunes a pris place sur les bancs des écoles en novembre dernier. « Le Latium renouvelle sa subvention de plus de 103 000 euros pour 2002 pour les écoles, car c'est un bon projet d'immigration contrôlée », se félicite Franco Schina, responsable de l'éducation au conseil régional, qui souhaite « démultiplier cette expérience avec d'autres régions ». Mais la nouvelle loi risque de tout entraver. « Le système du sponsor ne va plus exister », déplore Don Pietro. Je ne sais pas comment nos jeunes vont pouvoir venir en Italie. Or nous leur avons donné un espoir... »

Francine Aizicovici

## ROME

de notre envoyée spéciale

**A**Douz, aux portes du désert du sud tunisien, ils faisaient « de tout ». Mohsen, 28 ans, Khaled, 26 ans, et Abdel, 30 ans, totalisent à eux trois une douzaine de métiers : réparateur de télévisions, boucher, maçon... Des petits boulots qui ne leur permettaient pas d'aider leur famille, ni de construire leur propre vie. Quant à Mohamed, 28 ans, diplômé d'un bac + 4 en histoire, il n'avait pas trouvé d'emploi en Tunisie.

Leur rêve, c'était de vivre en Europe. Ils auraient pu choisir d'économiser pendant deux ans ou de vendre les biens de la famille pour se payer un passage vers l'Italie, sur un bateau de clandestins, au risque de laisser leur vie en mer, comme tant d'autres l'ont perdue. Leur chance a été la rencontre avec un prêtre italien, Pietro Sigurani, curé de la paroisse de la Nativité à Rome, amoureux de ce Sud désertique, qui s'est donné pour mission d'« abattre ces bateaux de la mort ». Le projet de celui que l'on appelle ici « Don Pietro » consiste à former des jeunes en Tunisie, puis à les accueillir à Rome, munis d'un permis de séjour d'un an, et à les aider à s'insérer. En cas d'échec, ils devront repartir.

Depuis mai 2001, sur les 110 jeunes arrivés ainsi à Rome, la quasi-totalité a trouvé un emploi en règle dans la capitale et dans le Nord. Seuls cinq ont été rapatriés, faute d'avoir pu s'adapter. Un beau succès, presque un miracle dans cette

« Je donne ma garantie, sinon les jeunes ne seraient pas engagés, car ils sont arabes et tunisiens, deux désavantages aux yeux des employeurs »

Pietro et de paroissiens dans le désert tunisien. « Beaucoup de jeunes que nous y avons rencontrés voulaient venir en Italie, mais ils en avaient une idée erronée, donnée par la télé, les pubs. L'image de la facilité », raconte Vittorio Battarra, retraité et président des Amis du Sahara, association laïque issue de la paroisse. Ainsi est venue l'idée d'ouvrir deux écoles, l'une à Douz, l'autre à Kébili, une ville proche, dans lesquelles, durant six mois, une centaine de jeunes candidats à l'immigration apprennent la lan-

payé...). Mohsen a, lui, fait un essai d'un mois dans une pizzeria, qui ne s'est pas concrétisé. Il a été au chômage durant trois mois. « Ma famille, ma fiancée et le Sahara me manquaient, mais je devais résister. Je ne rentrerai en Tunisie qu'à la retraite, avec de l'argent. » Aujourd'hui, il est maçon. « Ils savent qu'ils sont ici pour faire les travaux dont les Italiens ne veulent pas », souligne Vittorio Battarra. Une phrase qui « blesse » Abdel : « Mais quand je pense à l'avenir, j'oublie cela », dit-il. « Ce qui compte, c'est

# Gil Carlos Rodriguez Iglesias rend la justice européenne

LA COUR DE JUSTICE  
DE LUXEMBOURG,  
QU'IL PRÉSIDE,  
FORMULE CHAQUE  
ANNÉE QUELQUE  
550 ARRÊTS

## LUXEMBOURG

de notre envoyée spéciale

**G**il Carlos Rodriguez Iglesias est un sage. Normal pour quelqu'un qui préside depuis huit ans la Cour de justice des Communautés européennes, dira-t-on. Cela n'avait pourtant rien d'automatique lorsque cet Espagnol de 55 ans a été nommé juge à la Cour en 1986 : il n'était pas magistrat professionnel, mais professeur de droit international public. « J'ai dû me familiariser avec les règles de procédure, moi qui ne me préoccupais que du contenu des arrêts », raconte-t-il. Il m'a fallu apprendre à passer, comme mes confrères, d'une affaire concernant l'égalité des sexes à un problème de TVA. »

Ce n'est pas de tout repos de présider, depuis 1994, cette juridiction de quinze juges (nommés pour six ans sur présentation d'un Etat membre de l'Union européenne) et de neuf avocats généraux. Prenant ses décisions à la majori-

té, la Cour est chargée d'interpréter le droit communautaire et de faire respecter son application par la Commission, le Conseil, le Parlement, mais aussi par les Etats. Pas facile pour cette juridiction installée à Luxembourg depuis cinquante ans d'être à la fois une Cour constitutionnelle, tout en veillant au respect des règles de concurrence. Difficile exercice de laisser les tribunaux nationaux responsables en dernier ressort, tout en disant un droit supérieur aux droits nationaux et s'appliquant directement dans les Etats. Il faut peser la moindre phrase, le moindre concept.

## RÉACTIONS D'HOSTILITÉ

Grâce aux « référendaires » qui assistent les juges et grâce à sa division recherche et documentation, la Cour a su faire preuve d'une audace peu commune qui lui vaut d'être devenue l'un des bâtisseurs de ses membres, en ne s'interdisant pas de s'inspirer des coutumes australiennes ou américaines, la Cour formule chaque année quelque 550 arrêts (rendus en moyenne deux ans après le dépôt des recours) qui se révèlent fortement intégrateurs... et respectueux des différences nationales.

« Les problèmes de société nous ont placés dans une position inconfortable », explique M. Rodriguez Iglesias, car les avis à leur sujet divergent fortement et nos arrêts pouvaient susciter des réactions d'hostilité. Nous les avons donc abordés par le biais de l'économie, par exemple dans le



GIL CARLOS RODRIGUEZ IGLESIAS

► **1968-1975** Né en 1946, à Gijón (Asturies), Gil Carlos Rodriguez Iglesias devient docteur en droit de l'université autonome de Madrid.  
► **1974-1986** Il enseigne le droit international public à l'université Complutense de Madrid, à l'université d'Extremadura et à l'université de Grenade.  
► **1986** Il est nommé juge à la Cour de justice des Communautés européennes, qu'il préside depuis 1994.

cas de l'égalité des sexes, puisque toutes les entreprises de l'Union doivent être soumises aux mêmes contraintes. » La Cour a joué un rôle prépondérant dans la construction de l'Europe sociale. « La logique du Marché commun était une logique de production. Dans sa jurisprudence, la Cour lui a donné un contenu plus humain que la simple libre circulation des hommes : elle a affirmé les droits de la personne. »

Sage, M. Rodriguez Iglesias l'est aussi en ce qu'il ne réclame pas de

pouvoirs supplémentaires pour la Cour : « Ils sont satisfaisants ; il convient seulement de les adapter. » Cela veut dire accélérer la procédure des questions préjudicielles, par exemple lorsque l'épidémie de fièvre aphteuse interdit d'attendre deux ans. Cela signifie aussi renforcer les juridictions nationales, par exemple en donnant à la Chambre des Lords britannique la faculté exorbitante de suspendre l'application d'une loi du Royaume.

Ce qui l'inquiète aujourd'hui, ce serait plutôt l'élargissement de l'Union aux douze pays candidats d'Europe centrale et orientale. Dans l'état actuel des traités, cela voudrait dire douze juges supplémentaires. Et un risque de régime d'assemblée pour les séances plénières de la Cour. « J'aurais été partisan qu'on en finisse avec la règle d'un juge par Etat membre, reconnaît le président, mais les esprits ne sont pas mûrs. »

Se représentera-t-il pour une quatrième présidence de trois ans, en 2003, lui qui excelle à canaliser la discussion – toujours en français – de ses pairs jusqu'au délibéré ? « Je n'ai rien décidé », répond ce président, qui oublie parfois sa pondération naturelle pour dire sans ambages : « Telle que je la comprends, l'Europe est beaucoup plus qu'une entité géographique : elle est une idée et un idéal, une communauté de principes et de valeurs au cœur desquelles se trouvent les droits fondamentaux, le constitutionnalisme, la démocratie... et la règle de droit. » Un sage, mais un passionné.

Alain Faujas

## DROIT ET ÉCONOMIE

par Stéphane Corone

# La France préfère les brunes

**LE MARCHÉ FRANÇAIS** des cigarettes brunes rétrécit comme peau de chagrin, tandis que celui des blondes se développe. Ainsi entre 1990 et 2000, la consommation de brunes a diminué de plus de moitié, passant de 34,7 à 15 milliards d'unités alors que durant la même période le marché des blondes a progressé, passant de 61,1 à 68 milliards d'unités. Cette évolution n'est pas favorable à notre pays qui fabrique 99 % des cigarettes brunes qui y sont consom-

directive de 1995 (n° 95/59/CE) qui précise, concernant la fiscalité sur les tabacs : « Le taux de l'accise proportionnelle et le montant de l'accise spécifique doivent être les mêmes pour toutes les cigarettes ». Enfin, la fixation d'un prix de vente minimum serait interdite par la directive de 1995, qui prévoit que les fabricants ou les importateurs « déterminent librement » les prix maximaux de vente au détail de chacun de leurs produits.

Pour justifier la différence d'accise sur les tabacs blonds et bruns, le gouvernement français explique que celle-ci n'a pas d'effet discriminatoire, car les cigarettes blondes et les brunes sont deux produits de nature différente

mées, tandis que 80 % des cigarettes blondes sont importées...

Bien qu'il s'en défende, le gouvernement français a, semble-t-il, voulu donner un coup de pouce à notre production nationale. Il a, en effet, décidé de fixer un prix de vente minimum destiné à bloquer la baisse des prix des cigarettes blondes et à taxer celles-ci un peu plus lourdement que les cigarettes brunes.

La loi de finances pour 1998 a introduit dans notre fiscalité ces deux mesures contestées par Bruxelles. D'abord, le législateur a fixé un prix de vente minimal, qui ne touche en pratique que le tabac blond. Ce prix interdit aux fabricants de vendre leurs cigarettes à un coût moindre lors- qu'elles sont conditionnées dans des paquets de trente unités que lorsqu'elles sont vendues dans les paquets traditionnels de vingt.

La seconde disposition prise par la même loi introduit une taxation différente selon que les cigarettes sont brunes ou blondes. Il faut savoir que l'accise sur les tabacs se compose de deux parties : l'une est proportionnelle au prix de vente au détail et l'autre, dite « part spécifique », est fixe. Cette part fixe comporte un minimum de perception pour mille unités vendues. Or la loi de finance pour 1998 a instauré deux minimaux de perception : 500 francs de l'époque (76,22 euros) pour mille cigarettes blondes et 400 francs (60,97 euros) pour mille brunes...

C'est au vu de ces éléments que la Commission européenne a mis le gouvernement français en demeure de s'expliquer. Les arguments de celui-ci n'ayant pas été jugés convaincants, la Commission a introduit le 7 mars 2000 un recours devant la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE) pour « manquement d'Etat ». Elle estime que les dispositions françaises sont contraires à plusieurs textes européens.

Le premier concerné est l'article 90 du traité communautaire qui prévoit dans son deuxième alinéa « [...] qu'aucun Etat membre ne frappe les produits des autres Etats membres d'impositions intérieures de nature à protéger indirectement d'autres productions ». En clair, il est interdit de taxer plus lourdement les produits importés que ceux que l'on fabrique.

La Commission estime également que la France a violé une

Le gouvernement français plaide d'abord qu'il ne fixait pas un prix de vente minimum, mais qu'il voulait empêcher les fabricants de faire varier le prix unitaire d'une cigarette en fonction de son conditionnement. Selon lui, cette concurrence entraîne une baisse des prix qui contre-carré ses objectifs en matière de santé publique. Argument rejeté par la Cour qui constate d'abord que le système mis en place entrave de facto la liberté des fabricants de fixer un prix de vente à l'unité, liberté qui doit être entière quel que soit le conditionnement choisi. Quant à la politique de santé publique, l'avocat général rappelle que celle-ci se mêle non en fixant un prix de vente minimum (ce qui est contraire à la libre concurrence), mais en jouant globalement sur la fiscalité qui pèse sur les tabacs.

Pour justifier la différence d'accise sur les tabacs blonds et bruns, le gouvernement français explique que celle-ci n'a pas d'effet discriminatoire, car les cigarettes blondes et les brunes sont deux produits de nature différente. Il note que leur goût n'est pas le même et qu'elles sont consommées par des populations différentes : les fumeurs de brunes sont plus âgés que les fumeurs de blondes.

Mais l'avocat général, suivi par la Cour, rappelle que des taxations différentes ne peuvent frapper que des produits qui ne sont pas similaires. Or, le critère de similitude est interprété largement. Il suffit que deux produits soient substituables entre eux (comme par exemple une bière blonde et une bière brune ou un vin rouge et un vin blanc) et qu'ils répondent au même besoin (par exemple le besoin de nicotine du fumeur) pour être fiscalement considérés comme similaires. Les produits se trouvent alors dans un rapport de concurrence, même s'ils ne sont pas exactement sur le même marché. Tel est, selon la Cour, le cas du tabac brun et du tabac blond.

C'est donc sans grande surprise que les juges européens concluent dans leur arrêt du 27 février 2002 (affaire C-302/00) que le système de taxation mis en place par le gouvernement français est contraire au droit européen. Ils confirment ainsi le principe selon lequel des produits substituables ne peuvent recevoir une taxation différenciée.



## EUROPE

## L'ALLEMAGNE PRINCIPAL PARTENAIRE COMMERCIAL DU JAPON

Soldes bilatéraux Japon-UE, en millions d'euros

Pays	1995	1996	1997	1998	1999	2000
<b>EU 15</b>	-21 403	-16 787	-23 779	-34 475	-36 537	-41 121
<b>Belgique-Lux.</b>	-1 909	-1 384	-1 683	-2 395	-2 939	-2 867
<b>Allemagne</b>	-5 920	-4 428	-6 076	-8 667	-8 646	-10 348
<b>Espagne</b>	-1 270	-1 120	-1 347	-2 006	-2 397	-2 628
<b>France</b>	-843	-407	-957	-1 480	-2 293	-3 003
<b>Italie</b>	640	1 245	439	-624	-1 649	-2 083
<b>Pays-Bas</b>	-4 005	-4 566	-5 499	-6 873	-7 172	-8 855
<b>Royaume-Uni</b>	-7 100	-5 853	-7 118	-9 367	-8 758	-10 848

Source : Eurostat (Comext)

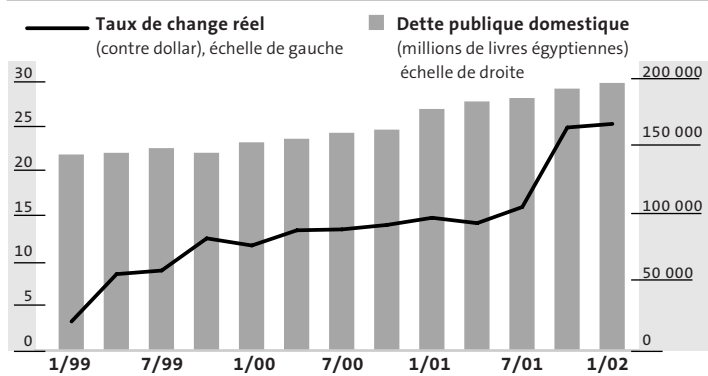
■ LE COMMERCE ENTRE L'UNION EUROPÉENNE (UE) et le Japon s'est accru à un rythme plus lent que le commerce mondial au cours de la deuxième partie des années 1990. En conséquence, la part de l'archipel nippon s'est réduite, passant de 7,8 % en 1995 à 6,6 % en 2000. Au sein de l'UE, les trois économies les plus importantes (Allemagne, Royaume-Uni, France) se trouvent aux premières places dans les échanges avec le Japon.

■ L'ALLEMAGNE, responsable de plus du quart des relations commerciales bilatérales totales, continue d'être le principal partenaire de l'archipel. Toutefois, son importance, surtout comme pays de destination des exportations japonaises, tend à s'amoinrir.

■ SUR LA PÉRIODE 1995-2000, le Danemark est l'unique Etat membre à dégager sur cinq ans des excédents dans ses échanges avec le Japon.

## PAYS ÉMERGENTS

## L'ÉGYPTE EN MAUVAISE POSTURE



Source : CDC Ixis, Banque centrale d'Égypte

■ L'ANNÉE 2001 s'est mal terminée pour l'Égypte avec un recul probablement important de la croissance, une absence de relance par les exportations, plusieurs dévaluations de sa monnaie et un fort accroissement de sa dette publique interne. Le pays se débat toujours avec l'épuisement de ses rentes : tourisme, pétrole, canal de Suez et capitaux des expatriés.

■ EN DÉPIT D'UNE AIDE DE 10 MILLIARDS DE DOLLARS (prêts et dons) promise récemment pour relancer la croissance, les équilibres internes et externes sont encore menacés, notamment en raison de l'environnement politique régional, qui joue un rôle crucial dans la santé économique du pays.

## UN CHIFFRE

86 %

LA HAUSSE DU NOMBRE DE JOURS DE GRÈVE EN FRANCE EN 2000 PAR RAPPORT À 1999

Le regain des conflits sociaux se confirme en 2000, aussi bien dans la fonction publique que dans le secteur privé. D'après le ministère de l'emploi et de la solidarité, le nombre total de jours de grève a atteint 2,5 millions en 2000, en hausse de 86 % par rapport à 1999.

Si l'on excepte l'année 1995, marquée par les grandes grèves du mois de décembre, il s'agit du plus haut niveau de conflictualité observé depuis dix ans.

Les conflits ont plus que doublé dans la fonction publique, où l'on compte 1 650 300 journées individuelles non travaillées en 2000, en particulier aux ministères des finances, de l'éducation, de la justice et à La Poste.

La même année, le nombre de jours de grève a augmenté de 41 % dans les entreprises. Les salaires sont à l'origine d'un conflit sur trois ; les 35 heures constituent le deuxième motif de mobilisation dans le privé (29 %), loin devant l'emploi.

En 2000, ce dernier thème n'a concerné que 14 % des conflits sociaux, qui ont été, d'une manière générale, plus longs et plus suivis qu'en 1999.

## Le Liban en crise attend des réformes crédibles

SUR FOND DE TENSIONS DANS LA RÉGION, LE GOUVERNEMENT DE RAFIC HARIRI COMPTE SUR LES PRIVATISATIONS POUR RENFLOUER LES CAISSES DE L'ÉTAT

Le Liban est-il déjà dans l'œil du cyclone ? La question agite les milieux économiques à Beyrouth. Il est vrai que la crise est particulièrement préoccupante : la croissance a été nulle en 2000, de + 0,5 % en 2001 et le projet de budget pour 2002 fait état d'une progression de + 2 %. Le taux d'endettement public dépasse les limites acceptables : 170 % du produit intérieur brut (PIB) en 2001 et près de 190 % prévus en 2002 ! Le déficit de la balance commerciale va augmenter, en raison de la forte reprise des importations suite à la baisse des droits de douane, à la fin 2000. Quant à la balance des paiements, elle va être négative ou tout juste positive.

Les causes de cette dégradation sont connues : fortes dépenses publiques, recettes budgétaires insuffisantes. La balance commer-

## LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES INTERNATIONAUX « LE MONDE » / EUROSTAT

	UE 15	EURO 12	ALL.	BELG.	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.U.	JAPON
<b>Production industrielle</b> (déc. 2001, en %) : Sur un an	0,6	-4,3	-2,8	-9,9**	-6,4	-2,7	-8,2	-5,1	-6,7	n. d.	n. d.
Sur un mois	-4,4	-0,8	1,7	-2,1**	-1,2	-0,9	1,6	3,2	-0,3	n. d.	n. d.
<b>Prix à la consommation</b> (fév. 2002, en %) : Sur un an	2,4*	2,3*	1,8	2,5	3,2*	2,3*	2,7*	4,5*	1,6*	1,1*	(11/01)
Sur un mois	0,1*	0,1*	0,2	1,7	0,1*	0,2*	0,3*	0,5*	-0,4*	0,2*	-1,4*
<b>PIB en volume</b> (3 <sup>e</sup> trimestre 2001, en %) : Sur un an	0,8	0,6	0,0	-0,6	2,3	0,9	0,7	0,2	1,7	0,4	-1,9
Sur trois mois	-0,2	-0,1	-0,3	-0,3	0,2	-0,1	-0,2	0	0	0,3	-1,2
<b>Déficit public/PIB (en %)</b> 2000	0,3	1,2	1,3	0	-0,3	-1,3	-0,3	2	4,4	(1999)	(1999)
<b>Dette publique/PIB (en %)</b> 2000	69,6	64,1	60,7	110,3	60,7	57,6	110,5	56,1	42,8	59,3	(1999)
<b>Solde commercial extracommunautaire</b> (en milliards d'euros, déc. 2001)	1,7	8,7	6,7**	-0,7**	-2,7**	0,8**	1,5**	2,7**	-4,4**	(6/01)	(6/01)
<b>Investissement (FBCF)</b> (4 <sup>e</sup> trimestre 2001, en %) : Sur trois mois	-0,8	-0,8	-0,9	0,1(3 <sup>e</sup> tr.01)	-1	-0,1	-0,1	0,1(3 <sup>e</sup> tr.01)	-1,7	-1,3	-8,1

n. d. : non disponible, \* provisoire, \*\* novembre 2001

## LES INDICATEURS FRANÇAIS

	Dernier mois connu	Variation sur un an
<b>Consommation des ménages</b>	-0,4 % (01/02)	+1,2 %
<b>Taux d'épargne</b>	16,4 %	+1,2**
<b>Pouvoir d'achat des ménages</b>	+0,5 %	+3,6***
<b>Commerce extérieur</b> (en milliards d'euros) (solde cumulé sur 12 mois)	+0,8 (déc. 2001) +3,3 (11/00-12/01)	+0,8 -0,5
<b>Enquête mensuelle sur le moral des ménages*</b>	-15 (fév.)	+2,0**
<b>Enquête mensuelle dans l'Industrie*</b> opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	-30 (fév.)	+20**
<b>Créations d'entreprises</b>	21 567 (2/02)	-1,5 %***
<b>Défaillances d'entreprises</b> par date de jugement	3 325 (10/01)	-3,9 %***

\* solde de réponses, CVS, en %

\*\* solde net douze mois auparavant

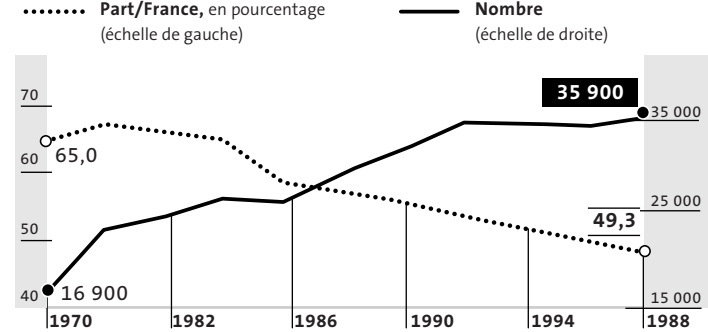
\*\*\* en glissement

Source : Insee, Douanes

## INNOVATION

## LA RECHERCHE SE DÉCENTRALISE

Chercheurs des entreprises de l'Ile-de-France



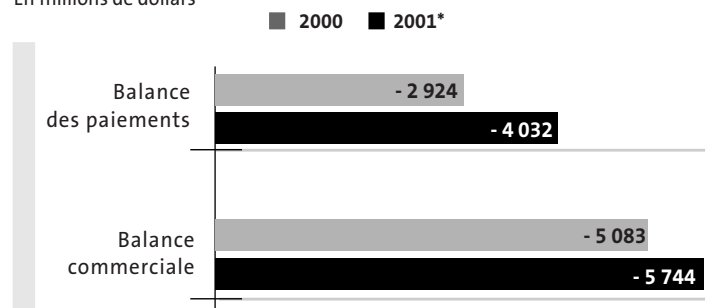
Source : rapport OST-2002

■ LA RECHERCHE INDUSTRIELLE PRIVÉE est de moins en moins centralisée en Ile-de-France, indique dans son dernier rapport l'Observatoire des sciences et des techniques (OST). La région parisienne ne regroupe plus que la moitié des chercheurs en entreprise, contre les deux tiers trente ans auparavant. Le poids de la capitale reste cependant prépondérant.

■ LE NOMBRE ABSOLU DES CHERCHEURS en entreprise travaillant en Ile-de-France a néanmoins plus que triplé sur la période considérée. L'augmentation a été particulièrement forte entre 1986 et 1993.

## UNE DÉGRADATION DU SOLDE COMMERCIAL

En millions de dollars



Source : Fonds monétaire international (FMI)

\*Estimations

Etat crédible et un cadre macroéconomique sain.

Or, force est de constater que ces éléments manquent à l'appel. La crédibilité de l'Etat est remise en cause par l'affaire de la résiliation du contrat de téléphone de Cellis (contrôlé à 67 % par Orange) et de Liban Cell. Des contrats sous forme de concessions (Built Operate Transfer) sur dix ans avaient été attribués en 1994, mais le gouvernement les a annulés estimant que les recettes, bien supérieures à ce qui avait été prévu par le contrat, représentaient un manque à gagner pour l'Etat.

Néanmoins, un point positif a été enregistré dernièrement avec la signature de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE) qui s'inscrit dans le processus de Barcelone. Paraphé le 10 janvier 2002 à Bruxelles, il montre la volonté de Beyrouth de s'arrimer durablement à l'économie du pays ? Les intervenants du colloque estiment que le processus ne réussira que si certaines conditions sont réunies : un bon environnement pour les affaires, un

et enfin sur les questions agricoles. L'accord donne douze ans aux parties signataires pour parvenir à des droits de douane zéro. Au terme de cette période, l'accès des productions agricoles et agroalimentaires libanaises au marché européen sera libéralisé. L'UE étant le principal partenaire commercial du Liban - elle lui fournit 45 % de ses importations annuelles et lui achète 20 % de ses exportations - cet accord est important pour lui.

Autre aspect non négligeable : l'accès au programme d'aide communautaire MEDA. MEDA2, qui couvre la période 2000-2006, porte sur quatre points : le soutien aux réformes économiques, le développement durable et la réduction de la pauvreté, le développement des ressources humaines et, enfin, l'Etat de droit et la bonne gouvernance. Tout un programme pour lequel l'aide européenne ne sera pas superflue !

Agnès Levallois  
(Nord Sud Export,  
groupe « Le Monde »)

# Manager dans la durée et non par à-coups stratégiques

par Paul Pinto

Les *business models* des années 1995-2000, mélanges savants de financier et de technologique, sont aujourd'hui profondément remis en cause. La faillite spectaculaire d'Enron n'est que l'aboutissement d'un processus de réveil des acteurs financiers et industriels, vis-à-vis de ce que l'on peut qualifier d'« utopie digitale » dont Jeff Skilling, son dernier président, a été un propagateur zélé. Le directeur général d'Andersen, Joseph Bernardino, ne déclarait-il pas récemment que la faillite d'Enron était, avant tout, due à l'échec d'un modèle d'entreprise ?

Lorsque, quelques années plus tôt, les gourous des nouvelles technologies ont construit cette pensée économique, les économistes, eux-mêmes, sont restés dans une prudente position d'observateurs. Pourtant, de nombreux dirigeants se sont laissés convaincre que leurs vieux *business models* « *brick and mortar* » étaient dépassés. Un gros éditeur de progiciels de gestion intégrée américain avait même choisi comme slogan d'une de ses campagnes de publicité : « *Et si le e-business, c'était ça le business ?* »

En fait, l'utopie digitale s'est construite, jusqu'à la caricature, comme le contre-modèle des entreprises classiques. Aucun concept, aucune définition n'a échappé à ce modèle globalisant : la valeur de l'entreprise, la taille, la croissance, la rentabilité, le management. L'utopie digitale a réussi à renverser les paradigmes financiers classiques, notamment en matière d'arbitrage présent-futur. Ce que l'on vaudra demain était plus important que ce que l'on vaut aujourd'hui. Ils ont érigé la course à la taille, le « *think big* », comme la voie sacrée de la performance. Ils ont réussi à créer un sentiment d'urgence sur les changements de *business models* avec le concept du « *first mover advantage* » : les banquiers traditionnels allaient disparaître au profit des

« *e-bankers* », les distributeurs traditionnels allaient disparaître au profit des « *e-stores* ». Ils ont enfin érigé le jeunisme en valeur suprême. Puisque l'ancienne économie était moribonde, l'expérience acquise dans cette ancienne économie devenait contre-productive.

De nombreuses entreprises ont été réellement déstabilisées par cette déferlante. Certaines se sont engagées, de façon soudaine, sur des trajectoires stratégiques faites d'acquisitions lourdes et de projets technologiques coûteux, en s'éloignant progressivement du modèle de performance sur lequel leur position concurrentielle et leur prospérité s'étaient construites. De nombreux dirigeants d'entreprises cotées ont ainsi été accaparés par leur relation avec la communauté financière, déposés, en partie, de leur capacité d'impulsion stratégique.

saluées comme des références dans leur secteur, connaissent aujourd'hui des revers violents parce qu'elles se sont éloignées de leur modèle de performance. L'exemple de Ford est révélateur : longtemps salué comme le constructeur automobile de référence en matière d'innovation et de performance économique, Ford a plongé dans le classement, licenciant ses collaborateurs par milliers, se séparant de son sémillant PDG pour le remplacer par un descendant de Henry Ford. Si, à l'inverse, Toyota reprend le leadership, c'est bien parce que l'entreprise ne s'est pas éloignée de son modèle de performance, centré sur la robustesse de ses voitures.

Dans le transport aérien, Swisair, l'une des compagnies préférées des hommes d'affaires, a disparu du paysage aérien après une série d'acquisitions qui ont affaibli sa posi-

tion concurrentielle. Dans le même temps, Air France, habituellement brocardée comme la caricature du modèle dépassé, pourrait devenir, dans les mois qui viennent, une des dernières compagnies aériennes pérennes en Europe, avec British Airways et Lufthansa.

Il est indispensable désormais de se reposer les bonnes questions : peut-on créer de la valeur pour l'actionnaire sans d'abord en créer pour le client ? Peut-on créer de la valeur pour demain sans en créer déjà aujourd'hui ? Comment une nouvelle technologie peut-elle déboucher sur de la performance sans ou contre les hommes supposés l'utiliser ?

En regardant de près les succès d'entreprises ou de marques qui réussissent dans la durée, on y trouve les mêmes fondamentaux : le développement incessant de nouveaux produits, l'écoulement permanent des clients et des collaborateurs, l'investissement sur le potentiel humain, l'engagement sur la qualité, la maîtrise des coûts, l'obsession de la croissance organique.

Dans cet esprit, depuis un peu plus d'un an foisonnent au sein de nombreuses entreprises des projets de « renouvellement ». L'idée est d'exploiter au mieux le potentiel caché du modèle de performance de l'entreprise. Centrés sur l'accroissement des revenus, ils exploitent au mieux le potentiel interne de l'entreprise et s'appuient sur le management intermédiaire. De même, ils intègrent de façon ciblée des nouvelles technologies de communication. Surtout, ils sont concrets, du début jusqu'à la fin. Plus précisément, à quoi ressemblent ces projets de renouvellement ? C'est, par exemple, amener sa force de vente à adopter un rôle plus actif avec, à la clé, un chiffre d'affaires accru par vendeur. Ou encore accroître la valeur ajoutée des *middle managers* sur leurs équipes et sur leur disposit-

Peut-on créer de la valeur pour l'actionnaire sans d'abord en créer pour le client ?

Peut-on créer de la valeur pour demain sans en créer déjà aujourd'hui ?

tion concurrentielle. Dans le même temps, Air France, habituellement brocardée comme la caricature du modèle dépassé, pourrait devenir, dans les mois qui viennent, une des dernières compagnies aériennes pérennes en Europe, avec British Airways et Lufthansa.

En regardant de près les succès d'entreprises ou de marques qui réussissent dans la durée, on y trouve les mêmes fondamentaux : le développement incessant de nouveaux produits, l'écoulement permanent des clients et des collaborateurs, l'investissement sur le potentiel humain, l'engagement sur la qualité, la maîtrise des coûts, l'obsession de la croissance organique.

En regardant de près les succès d'entreprises ou de marques qui réussissent dans la durée, on y trouve les mêmes fondamentaux : le développement incessant de nouveaux produits, l'écoulement permanent des clients et des collaborateurs, l'investissement sur le potentiel humain, l'engagement sur la qualité, la maîtrise des coûts, l'obsession de la croissance organique.

En regardant de près les succès d'entreprises ou de marques qui réussissent dans la durée, on y trouve les mêmes fondamentaux : le développement incessant de nouveaux produits, l'écoulement permanent des clients et des collaborateurs, l'investissement sur le potentiel humain, l'engagement sur la qualité, la maîtrise des coûts, l'obsession de la croissance organique.

En regardant de près les succès d'entreprises ou de marques qui réussissent dans la durée, on y trouve les mêmes fondamentaux : le développement incessant de nouveaux produits, l'écoulement permanent des clients et des collaborateurs, l'investissement sur le potentiel humain, l'engagement sur la qualité, la maîtrise des coûts, l'obsession de la croissance organique.

# L'ouverture néolibérale favorise-t-elle la croissance ?

par Isaac Johsua

Après avoir été universellement encensé, le modèle néolibéral est soumis à des critiques de plus en plus vives. Un discours fréquent est celui qui consiste à admettre certains de ses méfaits (précarité, inégalités grandissantes, etc.) mais à en reconnaître par contre les mérites en termes de croissance. Dans la plupart des cas, la démarche consiste à montrer que, parmi les pays en voie de développement, ceux qui ont « joué le jeu » ont connu une croissance plus rapide que les autres. Une approche biaisée, car certains pays peuvent être plus « performants » que d'autres pour de très nombreuses raisons qui ont peu à voir avec leur degré d'ouverture, depuis l'état des infrastructures jusqu'à l'environnement socioculturel, en passant par le niveau de qualification de la main-d'œuvre.

Il est plus adéquat de considérer les pays émergents dont on a plus spécialement vanté les mérites (ceux de l'Asie du Sud-Est) et de comparer leurs réalisations avant et après la mise en place du modèle néolibéral, une césure que nous pouvons situer au début des années 1990. C'est ce qui ressort du graphique qui prend en compte la Corée du Sud. Le constat est édifiant : pour tous les pays considérés, la croissance a été plus rapide avant qu'après les années 1990. Bien que 1999 et 2000 soient pour la région des années d'indéniable redressement, on peut considérer que leurs résultats sont encore trop influencés par la crise de l'été 1997. C'est pourquoi nous calculons les taux de croissance annuels moyens pour la période allant de 1990 à 1996 ou 1997, années d'activité bouillonnante (jusqu'en juin pour 1997). Nous faisons ainsi la part belle à la présentation libéra-

le, car il serait trop facile de tenir compte des montées rapides de l'activité et non des reculs précipités qui les suivent.

Même dans ces conditions, les résultats de la période 1969-1990 sont supérieurs ou équivalents à ceux obtenus en 1990-1996 ou 1990-1997, à la seule exception de la Malaisie. Nous aboutissons aux mêmes conclusions si, au lieu de l'année 1990, nous situons la césure en 1985 (l'exception cette fois étant la Thaïlande). Nous voilà loin des cris de triomphe libéraux. Ajoutons que des taux de croissance équivalents ne doivent pas être mis sur un pied d'égalité, car il faut aussi tenir compte de la régularité de la croissance enregistrée.

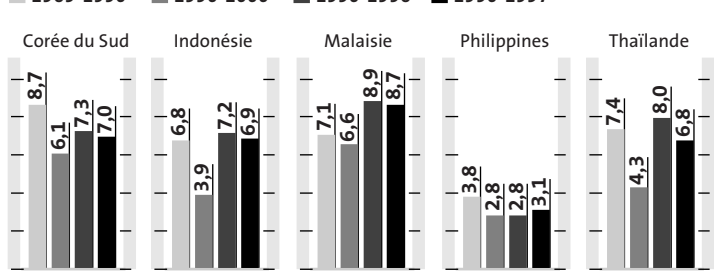
## DÉTESTABLE HABITUDE

En 1998, le produit intérieur brut réel a chuté de 13,1 % en Indonésie, de 10,8 % en Thaïlande, de 7,4 % en Malaisie. Des effondrements dont on ne trouve pas l'équivalent en remontant dans le passé de ces pays aussi loin qu'en l'an 1969. Des effondrements dont on parle peu en Occident, du fait de la détestable habitude qui a été prise de considérer les convulsions qui secouent les pays émergents comme quantité négligeable. Au travers des propos des commentateurs, on perçoit clairement que seule mérite le nom de « crise » celle qui menace les pays développés... et notre tranquillité.

Si l'actualité récente n'offre guère au libéralisme de motifs de se réjouir, qu'en est-il de l'expérience historique ? Contrairement aux affirmations cent fois répétées, celle-ci ne confirme pas le lien supposé entre croissance et ouverture des frontières, ce que Paul Bairoch avait déjà montré. Elle ne confirme pas non plus, soit dit au passage, le lien entre libéralisme commercial

## LA CÉSURE DES ANNÉES 1990

Taux de croissance annuels moyens du PIB, en volume en %



Source : FMI

et développement : nous savons que les dragons asiatiques ont bâti leur percée sur des combinaisons variables d'interventionnisme étatique et de protectionnisme. Ce qui est moins connu, c'est qu'il en a été de même pour ce pays émergent qu'étaient au XIX<sup>e</sup> siècle les Etats-Unis, actuel donneur de leçons : de 1870 à 1913, le ratio des droits de douane à la valeur des importations américaines se situait entre 40 % et 50 % !

Quant à la libre circulation des capitaux, que pouvons-nous en attendre en matière de croissance régulière ? La nouveauté, ici, ne réside pas tant dans les masses mises en mouvement (sur la période 1870-1913, les sorties nettes de capitaux anglais avaient déjà représenté, en moyenne, près de 5 % du produit national brut de ce pays) que dans la nature des placements. Avant la première guerre mondiale, les investissements directs étaient l'exception : environ 90 % des investissements à l'étranger étaient de portefeuille. Mais ceux-ci étaient constitués, pour près des trois quarts, par des obligations, dont les cours connaissent des fluctuations beaucoup moins brutales que celles enregistrées par les actions. Par ailleurs, parmi les de-

mandeurs de capitaux, la place des agents privés est nettement plus importante actuellement que lors de cette dernière grande période de libéralisation, où les emprunteurs étaient surtout des Etats, des secteurs publics ou parapublics.

On conçoit aisément que le risque de défaillances en chaîne, de paniques boursières, etc., soit bien plus grand aujourd'hui qu'à l'époque. Enfin, les sorties de capitaux anglais au XIX<sup>e</sup> siècle portaient surtout sur des titres de long terme. Aujourd'hui, le court terme est souvent à l'honneur. Cette dépendance à l'égard d'un endettement à renouveler rapidement ne peut qu'augmenter les risques de crise violente, comme ce fut le cas à l'été 1997. Au total, de quelque côté que l'on se tourne, l'instabilité est accrue comparativement au passé. Non, nous ne sommes pas en train de faire retour vers un paradis libéral qui a fait ses preuves et que nous n'aurions jamais dû quitter. Nous naviguons toutes voiles dehors sur une mer inconnue. Quand se décidera-t-on à installer un gouvernail sur le bateau ivre ?

Isaac Johsua est maître de conférences en sciences économiques à l'université Paris-XI.

## LIVRES

par Serge Marti

# Le hussard du patronat

> SEILLIÈRE, LE BARON DE LA RÉPUBLIQUE, de Jean Bothorel et Philippe Sassier. Éditions Robert Laffont. 319 p., 19,70 €

« **LORSQUE LE TÉLÉPHONE sonne, s'il s'agit d'une section du Parti socialiste, je lui tendais aussitôt l'appareil : "Tiens, c'est sûrement pour toi." S'il décrochait et qu'il s'agissait d'un restaurant à la mode, il me disait : "Ça, c'est pour toi."** » L'épisode est peu connu. En pleine campagne électorale et alors que la majorité plurielle continue à accuser les dirigeants du patronat d'avoir, sur bien des points, façonné le programme de la droite, il vaut d'être rappelé.

Pendant plusieurs mois, ils ont cohabité, partagé le même téléphone, dans le même bureau. Ensemble et, déjà, face à face. D'un côté Ernest-Antoine Seillière, président-fondateur du Medef, catholique, héritier des Maîtres des forges, plus à l'aise dans la jet-set qu'à l'UNEF où il s'est fourvoyé lors de son passage à Sciences-Po, fasciné par la vie politique depuis sa participation au cabinet de Jacques Chaban-Delmas et sa contribution à la rédaction de la Nouvelle Société ; de l'autre Lionel Jospin, « *l'austère qui se marre* », issu d'une famille protestante et socialiste, plutôt habitué au « restau U » de la Cité universitaire, locataire sortant de Matignon et candidat à la présidence de la République. C'était au Quai d'Orsay et tous deux venaient d'achever leurs études à l'ENA. Trente ans après, l'opposition politique prévaudait mais la complicité est restée, assure le baron Seillière. Sans que Lionel Jospin puisse le confirmer.

C'est là la faiblesse, bien involontaire, de l'ouvrage de Jean Bothorel, écrivain et journaliste, et de Philippe Sassier, éditorialiste à France 2. Si une cinquantaine de personnalités d'horizons divers ayant accompagné, à un moment ou un autre, le parcours d'Ernekind – surnom affectueux que lui donnait sa gouvernante alsacienne –, ont bien voulu raconter ces épisodes, pas un seul socialiste, membre ou ancien membre du gouvernement, n'a accepté de faire de même, tiennent à indiquer les auteurs. Il reste que ces

témoignages très vivants, où l'on retrouve certes le baron, son épouse, sa sœur, mais aussi, indifféremment et parmi d'autres, Marc Blondel, Jean Gandois, Raymond Barre, Alain Krivine, Pierre Bellon, Jérôme Jaffré, Pierre Célier, Félix Rohatyn et Bernard Thibault, simplement classés en fonction des grandes étapes qui ont marqué l'ascension de ce « hussard » sans cesse parti au front (l'expression est de Christine Ockrent), à savoir l'entrepreneur et le financier, le patron des patrons, enfin la refondation sociale, donnant à l'ensemble l'allure d'un film documentaire sur un pan d'histoire de France.

## GRAND ŒUVRE

L'héritier des Wendel, interpellé aujourd'hui sur les déboires d'une partie de son groupe devenu CGIP, occupe le devant de la scène mais en arrière-plan, c'est la Lorraine et la débâcle de sa sidérurgie qui défilent sur l'écran, la transition du capitalisme familial vers les multinationales à l'horizon borné par le rendement financier, les rapports tendus entre un patronat arc-bouté sur sa droite et des gouvernements de gauche finalement socio-libéraux, enfin la mise en croix des 35 heures et, plus récemment, du paritarisme, le grand œuvre du tandem Seillière-Kessler auquel Nicole Notat et la CFDT se sont finalement ralliés.

Par moments partiels, ces témoignages participent cependant au travail de mémoire. Pour quels lendemains ? « *Aujourd'hui, Notat s'en va. Seillière est aux prises avec les difficultés économiques du moment. Mais la méthode d'une démocratie sociale, responsable – sans vainqueur ni vaincu – reste encore à inventer* », observe Marie-Louise Antoni, commentatrice et partie prenante de l'histoire – et des joies – des partenaires sociaux. Devenu un personnage-clé du débat public, Ernekind a réussi la mue politique du CNPF et le coup d'Etat social. Il lui reste effectivement à inventer un après.

# PARUTIONS

## ■ LA FISCALITÉ ÉCOLOGIQUE, de Paul Nomidès

Lutter contre la pollution en utilisant l'impôt : l'idée n'est pas neuve mais s'inscrit aujourd'hui dans un contexte international favorable. Dans un livre court et didactique, Paul Nomidès, spécialiste des questions fiscales, plaide pour la mise en œuvre d'une fiscalité écologique à l'échelle européenne, à un moment-clé : au début du mois, l'Union européenne s'est engagée à ratifier le protocole de Kyoto et à réduire de 8 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2012.

L'auteur décortique le principe du pollueur-payeur et analyse les expériences de différents pays européens. En Suède, la mise en place d'une écofiscalité a permis de stabiliser sur vingt ans l'utilisation totale de l'énergie alors que le produit intérieur brut (PIB) augmentait de 43 %. En revanche, la France, longtemps précurseur, est aujourd'hui à la traîne. Le chemin de l'harmonisation est encore long. Paul Nomidès préconise néanmoins une approche progressive pour parvenir à une taxation, sinon commune, du moins coordonnée, des sources d'énergie polluantes en Europe (Fondation Robert-Schuman, 2002, 53 p., 10 €, consultable sur le site Internet www.robert-schuman.org).

M. Lx

## ■ LÂCHETÉ D'AIR FRANCE, de Mathieu Lindon

Le 29 septembre 2001, soit quelques jours après la destruction des Twin Towers de New York, une rumeur, une simple rumeur d'attentat à la bombe, amena les salariés des comptoirs d'Air France à Orly à désertier leur poste. Ils rentrèrent tout simplement chez eux, sans prendre la peine d'informer les passagers du risque qu'ils couraient. Il s'avéra après coup que la rumeur était fautive. Les dégâts furent seulement horaires, à l'exception de la blessure morale et narcissique de ses passagers qui, écrivain de renom, a pris la plume pour mettre à nu cet abandon et le fustiger. *Lâcheté d'Air France* est non seulement une charge violente contre une entreprise qui couvre un personnel décrit comme dénué du moindre sentiment de responsabilité vis-à-vis des passagers transportés, mais également un portrait psychologique – totalement dépourvu de complaisance – d'un passager (l'auteur) en quête de réparation. Le tout donne un documentaire au vitriol sur les petites gens du pot de terre contre les bassesses du port de fer. Savoureux. (POL, 2002, 61 p., 7 €).

Y. M.

## ■ LE TRAVAIL SUR INTERNET, d'Eric Nicolier

Ce petit ouvrage de la collection « Web Guide » a le mérite d'éviter le piège de l'idylisme néophyte face aux nouvelles technologies. Aucun des chapitres, trouver un emploi, se former à distance, télétravailler, créer son entreprise, n'épargne les mises en garde contre les pièges et les mirages : le faible rendement des CV déposés sur les sites emplois, le maquis des sites de formation situés à l'étranger, la fragilité juridique du statut de télétravailleur... Un ultime chapitre donne aussi quelques conseils utiles en matière d'équipement et d'ergonomie (éditions Grancher, 2002, 195 p., 12,20 €).

A. R.

POUR ATTEINDRE  
LES OBJECTIFS  
DE RÉDUCTION  
DU NOMBRE DE  
CHÔMEURS FIXÉS  
PAR LE PLAN D'AIDE  
AU RETOUR À  
L'EMPLOI, L'AGENCE  
NATIONALE POUR  
L'EMPLOI (ANPE)  
A CONFIE  
CERTAINES  
DE SES MISSIONS  
À DES PRESTATAIRES  
EXTÉRIEURS.  
UNE POLITIQUE  
QUI INQUIÈTE  
LES SYNDICATS,  
D'AUTANT QUE CES  
REDÉPLOIEMENTS  
SONT PRATIQUE  
COURANTE  
DANS D'AUTRES  
PAYS EUROPÉENS

## L'ANPE accélère partenariats et sous-traitance

**A** lors que la France a connu un ralentissement économique, l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) sera-t-elle en mesure de réaliser les objectifs ambitieux de réduction du nombre de demandeurs d'emploi qu'elle s'est fixée avec la mise en œuvre du plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) ? Six mois après son entrée en vigueur, le programme d'action personnalisé (PAP), déclinaison du PARE, a permis de maintenir à 75 % le taux de sortie du chômage en 2001 et a bénéficié à 2,3 millions de personnes, d'après le directeur général de l'ANPE, Michel Bernard.

Selon les orientations nationales présentées en juillet 2001 aux directeurs régionaux de l'agence, les offres d'emploi devront atteindre 3,1 millions en 2002, soit le même niveau qu'en 2001. Il est prévu d'augmenter de deux points dès 2002 la proportion de demandeurs d'emploi sortis avant un an du chômage et de poursuivre sur le même rythme en 2003 ; de réduire le nombre de chômeurs de longue durée de plus de deux ans de 15 % en 2002 et de 25 % d'ici à fin 2003 ; d'obtenir une baisse du chômage de longue durée des femmes plus rapide que celle des hommes et

une augmentation des sorties du chômage pour les bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI) de 10 % en 2002 et en 2003.

Établies avec un taux de croissance de 2 % à 3 %, ces projections résisteront-elles à une conjoncture moins favorable selon l'aveu même du ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, qui a ramené ses prévisions à 1,5 % ? Pour y parvenir, l'ANPE est montée en puissance. En interne, 4 650 emplois nets auront été créés en 2001 et 2002, ce qui va faire grimper les effectifs à 22 500 agents et créer une centaine d'agences locales supplémentaires. En externe, elle a développé les alliances.

Des conventions ont été signées avec des partenaires spécialisés (missions locales pour les jeunes en difficulté, Agefiph pour les handicapés, et APEC pour les cadres) et prévoient de leur confier le suivi de 200 000 demandeurs d'emploi dans le cadre du PAP. Enfin, le recours à des prestataires privés pour effectuer des bilans de compétence, évaluations, et prestations d'accompagnement a été multiplié par trois passant d'environ 168 millions d'euros à plus de 457 millions en 2002 sur un budget global de 1,75 milliard d'euros.

Cette politique de redéploiement

inquiète les syndicats dans un contexte européen où le recours au secteur privé se développe. Aux Pays-Bas, au Danemark et en Belgique, la tendance est, soit à la régionalisation des services de l'emploi. Dernière en date, l'Allemagne est en train de réformer son service public de l'emploi. Pour les représentants de FO,

*« L'agence a beaucoup gagné à évoluer dans sa charge du PAP, diminution des chômeurs de longue durée. Par ailleurs, le SNU s'inquiète aussi du fait que 20 % du budget des agences dépendent des Assedic. Face à ces craintes, la direction de l'ANPE justifie sa politique d'autant que le PARE n'a pas encore atteint son régime de croisière : tous les demandeurs d'emploi, soit 3,5 millions en année pleine, bénéficieront d'un PAP à partir du mois d'août seulement. « L'agence a beaucoup gagné à évoluer dans sa*

*politique de partenariat, explique Jean-Marie Marx, directeur général adjoint de l'ANPE. Avant on demandait à nos partenaires de s'adapter à nos offres de services. Maintenant nous travaillons avec eux à égalité, leurs offres pouvant être aussi adaptées que les nôtres. » En outre, relative-t-il, « seul 200 000 demandeurs sur 3,5 millions sont concernés ».*

En revanche, le PAP impose un recours accru à la sous-traitance pour les prestations autres que le premier entretien. L'objectif est de doubler ces plans entre 2001 et 2002 en les faisant passer d'un à deux millions, sachant qu'un demandeur d'emploi bénéficie en moyenne d'une à trois prestations. Un tiers des chômeurs inscrits à l'ANPE sont autonomes dans leur recherche d'emploi. Face à une exigence de productivité dans un contexte économique incertain doublé d'une demande de suivi personnalisé des chômeurs, les risques de dérives comme le gonflement des offres ou les radiations hâtives ne sont pas à exclure. Au comité consultatif paritaire national du 12 mars, des syndicalistes ont protesté contre le traitement informatif des radiations.

Alain Beuve-Méry et  
Martine Laronche

« Avant on demandait à nos partenaires de s'adapter à nos offres de services. Maintenant nous travaillons avec eux à égalité, leurs offres pouvant être aussi adaptées que les nôtres »

JEAN-MARIE MARX, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DE L'ANPE

« le risque, c'est que l'agence ne soit plus un acteur majeur et que la politique d'alliance et de sous-traitance ne fasse d'elle un intervenant parmi d'autres ». Plus nuancée, la Confédération générale des cadres (CGC) « souhaite que l'agence exerce véritablement un contrôle qualité sur l'ensemble de cette politique et en reste le pivot ».

Au SNU (syndicat national unitaire affilié à la FSU), qui est le premier syndicat de l'Agence, on pointe « une contradiction entre l'accom-

plissement de la politique de partenariat, explique Jean-Marie Marx, directeur général adjoint de l'ANPE. Avant on demandait à nos partenaires de s'adapter à nos offres de services. Maintenant nous travaillons avec eux à égalité, leurs offres pouvant être aussi adaptées que les nôtres. » En outre, relative-t-il, « seul 200 000 demandeurs sur 3,5 millions sont concernés ».

En revanche, le PAP impose un recours accru à la sous-traitance pour les prestations autres que le premier entretien. L'objectif est de doubler ces plans entre 2001 et 2002 en les faisant passer d'un à deux millions, sachant qu'un demandeur d'emploi bénéficie en moyenne d'une à trois prestations. Un tiers des chômeurs inscrits à l'ANPE sont autonomes dans leur recherche d'emploi. Face à une exigence de productivité dans un contexte économique incertain doublé d'une demande de suivi personnalisé des chômeurs, les risques de dérives comme le gonflement des offres ou les radiations hâtives ne sont pas à exclure. Au comité consultatif paritaire national du 12 mars, des syndicalistes ont protesté contre le traitement informatif des radiations.

## L'Allemagne mise sur les agences privées

UN RAPPORT  
TRÈS CRITIQUE SUR  
L'OFFICE FÉDÉRAL  
DU TRAVAIL A  
OUVERT LA PORTE À  
LA LIBÉRALISATION

**FRANCFORT**  
de notre correspondant  
es fonctionnaires de l'Office fédéral du travail retiennent leur souffle. L'équivalent allemand de l'ANPE est en effet sur la sellette. Le gouvernement vient d'ouvrir une brèche dans le monopole de cette administration tentaculaire, dont la lourdeur et le manque d'efficacité font l'objet de vives critiques depuis début février. Le chancelier Schröder souhaite notamment libéraliser la recherche d'emploi, c'est-à-dire l'ouvrir à la concurrence des agences privées.

Tout a commencé voici quelques semaines avec la publication d'un rapport très critique de la Cour des comptes allemande. Principal reproche : l'Office, dont le budget annuel dépasse les 54 milliards d'euros, enjolive ses performances. Selon la Cour des comptes, sept placements sur dix revendiqués par les fonctionnaires sont « douteux ». En 2000, seuls 18 % des chômeurs inscrits auraient en fait trouvé un poste par l'intermédiaire des agences pour l'emploi, contre 51 % d'après les statistiques officielles...

A peine publié, l'audit de la Cour des comptes a déclenché un scandale retentissant. Au moment où le chômage frôle les 4,3 millions de personnes, cette enquête a placé la coalition gouvernementale dans une position délicate, discréditant son principal instrument en matière de politique pour l'emploi. Organisme tripartite - syndicats-patronat-pouvoirs publics -, la Bundesanstalt für Arbeit n'en est pas moins placée sous l'étroite tutelle

du ministère de l'emploi. Le président de l'Office, Bernhard Jagoda - un ancien député chrétien-démocrate nommé par Helmut Kohl, puis confirmé dans ses fonctions par le chancelier Schröder -, n'a d'ailleurs pas résisté plus de trois semaines à cette soudaine tempête : il a été poussé à la démission par le gouvernement, puis remplacé par Florian Gerster, jusque-là ministre du travail social-démocrate de Rhénanie-Palatinat. Ce dernier a promis de bouleverser le mode de fonctionnement d'une institution que ses détracteurs n'hésitent pas à qualifier de « mam-mouth ».

### CLÉF DE VOÛTE

Peter Hartz, le très inventif directeur du personnel de Volkswagen, a été appelé à la rescousse : d'ici au mois d'août, le père de la semaine de quatre jours au sein du groupe automobile va piloter une commission paritaire chargée de guider la modernisation des agences pour l'emploi. Les grandes lignes de la réforme, et quelques mesures d'urgence déjà adoptées, permettent de se faire une idée de la philosophie désormais en cours en Allemagne. En gros, il s'agit de transformer l'actuelle administration « en une société de services dont les structures sont calquées sur le modèle du secteur marchand », explique-t-on à Berlin.

Clef de voûte du nouveau dispositif : les chômeurs ont désormais la possibilité de s'adresser à des intermédiaires privés pour accélérer leur retour dans le monde du travail. Au

bout de trois mois de recherche, ils pourront, selon une loi votée vendredi 15 mars par le Bundestag, recevoir une sorte de « chèque-emploi » leur permettant d'avoir accès aux services privés. Détail révélateur, les commissions versées à ces prestataires seront inversement proportionnelles à la durée de la période d'inactivité : elles atteindront 2 500 euros pour un chômeur de plus de neuf mois.

Le recours au secteur privé constitue une évolution spectaculaire, quand on se souvient que les agences de travail intérimaire n'ont été autorisées en Allemagne que dans le courant des années 1990. La libéralisation en cours fait néanmoins l'objet d'un relatif consensus. Les syndicats soutiennent le processus, tout en cherchant à encadrer le nouveau dispositif. « Les actifs paient de fortes cotisations pour l'assurance-chômage, ils sont en droit d'attendre que les prestations soient performantes », estime Dieter Schulte, le président de la confédération syndicale DGB. Le patronat a d'abord applaudi des deux mains avant d'estimer que les premières mesures annoncées sont encore timides. Le gouvernement marche en effet sur des œufs, car la mutation d'une des plus importantes administrations du pays sera sans doute un chantier de longue haleine : à en croire l'hebdomadaire *Der Spiegel*, « le moloch de Nuremberg (NDLR : ville où siège l'Office) a la réputation d'être inefficace, encreût et rétif à toute réforme ».

Philippe Ricard

### UN VASTE CHANTIER

Le recours aux agences privées n'est pas la seule réforme de fond qui attend l'Office fédéral du travail allemand. Tandis qu'il chapeaute les allocations familiales et la lutte contre le travail au noir, ce dernier pourrait être recentré sur ses missions prioritaires : la gestion des prestations versées aux chômeurs et, surtout, la recherche d'emploi. Pour l'instant, seuls 10 000 des 90 000 agents sont affectés à cette dernière tâche.

Les fonctionnaires les plus efficaces devraient en outre recevoir une prime pour chaque placement réussi. Les dirigeants allemands souhaitent aussi coupler les allocations-chômage et les aides sociales versées aux plus démunis, afin d'inciter les chômeurs de longue durée à réintégrer le monde du travail. Florian Gerster, le tout nouveau président de l'Office fédéral du travail, s'est d'ailleurs fait remarquer dans son Land d'origine en initiant un programme de soutien aux bas salaires, dont l'objectif est de rendre moins attractives les prestations sociales dont bénéficient les chômeurs.

## 19, 20 & 21 juin 2002

### le Symposium International des Ressources Humaines

Palais des Congrès de Marrakech

Dirigeants, DRH, DSI,

# aujourd'hui

# l'intelligence est collective.

Programme complet,  
inscriptions, tarifs  
[www.planete-rh.com](http://www.planete-rh.com)  
ou téléphonez  
au 33 (1) 49 53 04 85

Thématique 2002:  
"Mobiliser l'Intelligence Collective",  
les Leviers Organisationnels,  
Managériaux  
et Technologiques  
de l'Entreprise

le **SIRH**  
Marrakech 2002

PeopleSoft. mediasystem.

PARTENAIRES STRATÉGIQUES

**Bc** **PWC CONSULTING**

BERNARD BRUNER CONSULTANTS  
PARTENAIRE EXPERT

le Symposium International des Ressources Humaines

Le Monde

L'Expansion L'Entreprise H 01 Le Nouvel Hérité CONSULTING.CA B I/A Paris 121

RH

Centre de Management

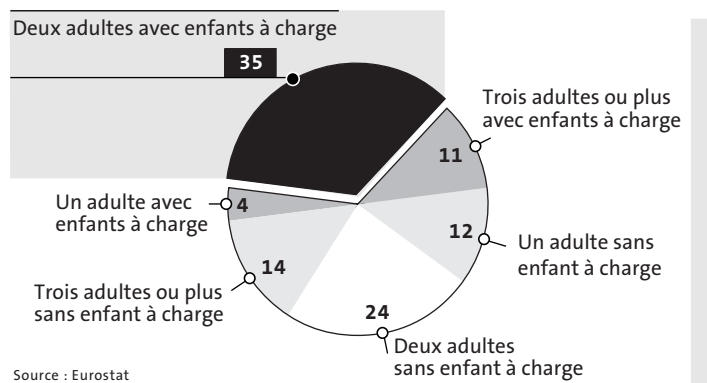
Cigréf

ACEP

## EUROPE

### LA TAILLE DES MÉNAGES DIMINUE

Répartition de la population par type de cellules familiales, en pourcentage



Source : Eurostat

■ SI LE NOMBRE ABSOLU DE MÉNAGES a augmenté, leur taille moyenne a diminué. En 2000, les 371 millions d'habitants de l'Union vivaient dans 153 millions de ménages. Soit une moyenne de 2,4 personnes par ménage, en recul par rapport au chiffre de 1981 : 2,8.

■ EN 2000, LA PROPORTION DE PERSONNES vivant seules approchait les 12 % (contre 8 % en 1981). Elle est la plus forte dans les pays du Nord (entre 17 % et 20 %) et la plus faible en Espagne et au Portugal. Plus d'un tiers des personnes seules sont des femmes de plus de 65 ans, tandis que les hommes de cette tranche d'âge ne sont que 9 % de l'ensemble des isolés. Le pourcentage de familles monoparentales est en augmentation depuis vingt ans, même s'il ne représente que 4 % des ménages. A l'inverse, la proportion de la population vivant dans les familles composées de plusieurs adultes et enfants à charge diminue progressivement : 46 % en 2000 contre 52 % en 1988

### LES INDICATEURS SOCIAUX INTERNATIONAUX « LE MONDE » / EUROSTAT

	UE 15	EURO 12	ALL.	BELG.	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.U.	JAPON
<b>Evolution de l'emploi au 3<sup>e</sup> trim. 2001</b> (en % sur un an)	1,4	1,5	1,2*	0,7	2,4	2,2	1,2	2,2	0,6	1,5*	-0,6*
<b>Structure de l'emploi 2000</b>											
part de l'emploi salarié	72	70	77	76	54	73	65	75	81	n. d.	n. d.
part de l'emploi à temps partiel	18	17	19	21	8	17	9	41	25	13	23
<b>Taux d'emploi 2000</b> (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)	63	61	65	61	55	62	53	73	71	74	69
Hommes + femmes (55-64 ans)	38	34	37	25	37	29	27	38	51	58	63
<b>Durée du travail salarié à temps plein 2000</b> (h/semaine)	40,3	39,6	40,1	38,5	40,6	38,9	38,6	39,0	43,6	n. d.	n. d.
<b>Évolution du coût du travail</b> (en % sur un an - 3 <sup>e</sup> trim. 2001)	3,5	3,3	2,4	0,4(4 <sup>e</sup> T00)	5,1(2 <sup>e</sup> T01)	3,5	3,8	5	3,9	4,2	n. d.
<b>Taux de chômage en nov. 2001</b> (en %)											
Hommes + femmes	7,7	8,4	8,1	6,7	12,8	9,0	9,3	2,4	5,1	5,6	5,3
moins de 25 ans	15,5	16,7	9,9	17,8	24,1	20,8	27,3	5,8	12,2	11,9	nd
<b>Part de chômage de plus d'un an 2000</b> (en %)	45	48	52	56	42	40	61	33	28	6	25

n.d. : non disponible/\*4<sup>e</sup> trim. 2000

## FLASH CÉREQ / « LE MONDE »

### LES SERVICES RECRUTENT PLUS D'UN JEUNE SUR CINQ

Proportion de jeunes sortis de formation initiale en 1998 ayant trouvé leur premier emploi dans le secteur des services, en pourcentage

Niveau de formation	Aux entreprises		Aux particuliers	
	Services opérationnels	Autres	Hôtels, cafés Restaurants	Autres
Non qualifiés	4	3	10	4
Niveau CAP, BEP	7	4	20	8
Bac ou niveau bac	7	9	15	8
Bac + 1 ou bac + 2, non diplômés	4	8	8	5
Bac + 2, et plus	7	54	7	9
Ensemble	3	9	6	4

Source : Enquête Génération 98, Céreq 2001

■ 12 % DES JEUNES SORTIS DE FORMATIONS INITIALES en 1998 ont trouvé leur premier emploi dans les services aux entreprises. Une minorité est allée dans les services opérationnels, tels le nettoyage ou le gardiennage. Les autres ont intégré des postes plus qualifiés : informatique, comptabilité, conseil, etc.

■ 10 % DES MOINS DE 25 ANS débutent dans les services aux particuliers, dont un peu plus de la moitié dans l'hôtellerie-restauration. Il s'agit surtout de jeunes ayant un niveau de formation inférieur au baccalauréat, mais aussi de bacheliers sortis de l'enseignement supérieur sans diplôme, embauchés dans la restauration rapide.

### LE MARCHÉ DU TRAVAIL FRANÇAIS

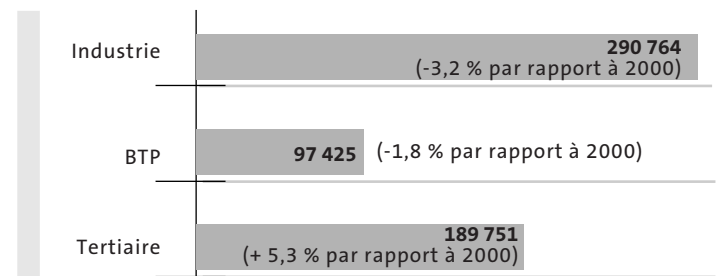
	Dernier mois connu	Variation sur un an
<b>Taux de chômage des jeunes</b>	17,3 % (janv.)	+ 1,1*
<b>Part du chômage de longue durée</b>	29,4 % (janv.)	- 3,6 *
<b>Emplois précaires</b> (en milliers) :		
CDD	929	+ 4,7 %
Intérim	605	- 10 %
Apprentis	260	- 8,7 %
Contrats aidés	407*	- 11,9 %
<b>Salaire net médian</b> (en euros constants) :		
Femmes	1 084	+ 1,6 %
Hommes	1 372	+ 3,8 %
<b>SMIC</b> (en euros)		
Horaire	6,66 (juillet)	+ 3,8 %
Mensuel	1 126,29 (juillet)	+ 4 %
<b>Nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion</b>	1 072 258*	- 4,2 %

Source : Bloomberg \* en points

## FLASH SETT / « LE MONDE »

### L'INDUSTRIE, POIDS LOURDS DE L'INTÉRIM

L'emploi intérimaire par secteurs d'activité en 2001 (données provisoires)



Source : SETT/Dares

■ EN 2001, LE NOMBRE D'INTÉRIMAIRES est sensiblement égal à celui de 2000 : 602 000. A noter que l'année 2001 a été caractérisée par une bonne tenue de l'activité sur le premier semestre, mais elle s'est dégradée progressivement sur le second semestre.

■ LE POIDS DES SECTEURS a peu changé d'une année sur l'autre. L'industrie occupe 50 % des intérimaires en équivalent emplois temps plein (dont 14 % dans la métallurgie et la transformation des métaux et 13 % dans les industries agricoles et alimentaires). Le BTP en occupe 17 % et les activités tertiaires 31 % (dont 27 % dans les transports et 15 % dans le conseil et l'assistance).

## AGENDA

### ■ CADRES

Les étudiants du DESS « ressources humaines » de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne organisent le 28 mars, en Sorbonne de 18 h 30 à 20 h 30, un colloque sur le thème « Charge de travail des cadres et droit à la déconnexion ». A la tribune interviendront le directeur des ressources humaines de Siemens, un syndicaliste de la CFDT et un consultant. Entrée libre.

### ■ EMPLOI

A partir du 23 mars sur les sites Internet de l'ANPE et du CIDJ, plus de 12 000 jobs d'été seront proposés aux étudiants à la suite des journées (21 et 22 mars) organisées par les organismes à destination du grand public. Renseignements : [www.anpe.fr](http://www.anpe.fr) et [www.cidj.com](http://www.cidj.com)

### ■ MANAGEMENT

Les méthodes de gestion peuvent-elles tenir sans tourner à la vente sur étagères par des consultants-sandwiches ? Les visiteurs de la 3<sup>e</sup> édition du Salon international du management stratégique pourront s'en rendre compte au Palais des congrès de Paris du 26 au 28 mars. Renseignements : [www.erseri.com/qualitative](http://www.erseri.com/qualitative) ; tél. : 01-64-68-21-93.

### ■ FINANCEMENT

L'association France Angels « pour la promotion de l'investissement par les business angels », ces investisseurs individuels providence des start-up, organise les 11 et 12 avril, 28 et 29 mai et 25 juin une session de formation ouverte à tout particulier s'intéressant à cette démarche. Inscription avant le 25 mars. Renseignements : [www.franceangels.org](http://www.franceangels.org) ; tél. : 01-53-94-78-77.

### ■ RESSOURCES HUMAINES

L'Anvie propose deux journées de séminaire, les 22 mai et 12 juin, consacrées à la « transformation de la relation salarié-entreprise », avec la participation de DRH et de chercheurs. Renseignements : 01-49-54-21-79.

## Cité des métiers : un concept qui s'exporte

L'IDÉE D'UN ESPACE UNIQUE SUR LEQUEL TOUS LES ACTEURS DE L'EMPLOI SONT RÉUNIS POUR INFORMER LE GRAND PUBLIC A FAIT SON CHEMIN JUSQU'AU BRÉSIL

Paris et Belo Horizonte, capitale du Minas Gerais (Brésil) ont un point en commun : les deux villes mettent à la disposition de leur population respective une Cité des métiers. Le principe de cette institution est a priori simple : rassembler en libre-service pour le tout-venant une documentation et du conseil sur les filières, les emplois et les formations. Mais la réalité du fonctionnement est relativement complexe, car il suppose que des professionnels provenant d'institutions différentes entreprennent de collaborer dans l'intérêt d'un tiers : le public.

Que l'idée – et sa réussite – ait suscité des émules en France puis à l'étranger, Olivier Las Vergnas, son promoteur, n'en revient toujours pas ! D'autant que le modèle parisien a surgi dans un lieu très parti-

culier : la Cité des sciences et de l'industrie à Paris. « A l'origine, en 1993, il me paraissait évident qu'un endroit comme la Cité des sciences et de l'industrie devait disposer d'un outil d'information ouvrant au grand public des prolongements sur les métiers et la vie professionnelle. »

Ancrée à deux pas de la Médiathèque, la Cité des métiers profite de la mise en spectacle de la technologie la plus pointue pour susciter une réflexion du public et lui donner les moyens de penser sa carrière professionnelle dans un environnement à évolution rapide. La Cité des métiers, c'est donc aujourd'hui 600 mètres carrés de documentation et d'ordinateurs connectés à des bases de données en libre-service, de conseillers souvent disponibles, le tout adroitement disposé dans un espace aux couleurs chaleureuses pour mettre à l'aise le visiteur et répondre à une demande variée d'informations et de conseils sur les métiers et la vie professionnelle.

### ■ GUICHETS UNIQUES

Chaque jour, mille personnes de tous âges viennent sans rendez-vous pour rencontrer un professionnel en vue de « choisir une orientation, trouver un emploi ou une formation, changer leur vie professionnelle ou créer leur activité ». Le but de la Cité des métiers n'est pas d'empiler les « guichets uniques », mais d'amener l'ANPE, l'AFFPA, l'Onisep... et l'ensemble des acteurs de l'emploi à « mutualiser leurs moyens pour répondre à un besoin social commun », explique Olivier Las Vergnas.

Cette formule a priori simple – il n'a toutefois jamais été évident de faire fonctionner ensemble des

professionnels de l'ANPE, de l'AFFPA, de la Boutique de gestion, du Cente d'étude supérieur industriel (CESI), de la chambre de commerce et d'industrie, des groupements d'établissements pour la formation continue (Greta)... – a suscité naturellement des émules. En France d'abord : à Belfort, dans les Côtes-d'Armor, à Nîmes, des structures semblables, qui portent le label de l'institution d'origine, ont ouvert leurs portes. Le principe est le même : partir des préoccupations du visiteur et mutualiser l'offre des multiples organismes locaux ou nationaux de formation et d'information.

### ■ SIGLE INCOMPRÉHENSIBLE

Mais la demande est venue aussi de l'étranger. Car beaucoup de pays – « notamment ceux de la Méditerranée », remarque Olivier Las Vergnas – n'ont pas de système d'information sur les métiers. Et ceux qui en ont comme la France sont souvent victimes d'un effet de guichet : un sigle incompréhensible (Onisep...) offre son système d'information spécifique sans lien aucun avec le système d'information du guichet voisin.

La création d'une Cité des métiers à Belo Horizonte doit en tout cas beaucoup à Stefan Bogdan Salej, ex-président de la Fédération des industries du Minas Gerais. C'est lui qui, visitant la Cité des métiers à Paris, a eu la vision de son utilité au Brésil. « Il a compris qu'une structure de ce type pouvait aider les citoyens de l'Etat à affronter la désindustrialisation du pays et sa mutation vers une économie de services. Il a compris aussi qu'il fallait rompre avec le paternalisme des institutions où le réseau de relations compte

pour trouver un emploi », explique Vincent Dubois, consultant à la Cité des métiers de Belo Horizonte. Deux ans ont toutefois été nécessaires pour convaincre les représentants de l'industrie, de l'agriculture, des services et des transports de travailler en commun. La Cité, qui a ouvert en novembre 2001, ne fonctionne pour l'instant que l'après-midi : « L'information n'est pas disponible totalement, notamment sur les offres d'emplois, il faut la rassembler. Même chose sur l'enseignement : sur 28 universités privées et publiques, certaines n'ont pas de catalogue des enseignements ou ceux qu'elles ont sont périmés depuis deux ans. Il faut donc étoffer l'institution avant de la faire connaître plus largement. Sinon, il y aura déception. »

En fait, le concept de cité des métiers est une réponse souple à des problèmes multiples. En Italie où une Cité est implantée à Milan et où trois autres sont en préparation (Venise et Tarente notamment), « les professionnels n'ont pas de difficultés à travailler en commun. En revanche, l'information n'existe qu'au plan régional, et surtout les projets doivent être portés sur le long terme par une volonté politique. Sinon, ils risquent de capoter », explique Danièle Drevet, responsable de l'essai à la Cité des métiers à Paris. Pour faciliter cet essai, la dizaine de cités des métiers aujourd'hui en fonctionnement a décidé de se fédérer en réseau international : le but est de favoriser les échanges entre professionnels et la création de nouvelles plates-formes. Devenir un guichet unique, c'était bien le moins qu'un organisme ouvert et polyvalent puisse faire.

Yves Mamou

**Formation Continue - Université de Rennes 1**  
diplômes droit/santé  
**DESS droit, santé, éthique**  
**DU responsabilité médicale**  
Service Formation Continue  
4, rue Kléber - 35000 Rennes  
tél. 02 23 23 39 50 - <http://sfc.univ-rennes1.fr>  
rentrée oct. 2002  
Faculté de droit et science politique